

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Larbi Ben M'Hidi (Oum El Bouaghi)
Institut de Gestion des Techniques Urbaines

THÈSE

Présentée par DJEFFAL DJAFAR
Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences

Option : *ville, territoire et environnement*

**Croissance urbaine et formes d'urbanité en pays de montagne,
cas de la ville de Tizi-Ouzou**

Soutenue publiquement devant le jury composé de :

- **MAZOUZ Saïd**, Professeur à l'Université Larbi Ben M'Hidi, Président
- **BOUCHEMAL Salah**, Professeur à l'Université Ben M'Hidi, rapporteur et Directeur de la recherche
- **PUSCASU Violeta**, Professeure à l'Université Dunarea Di Jos (Galati, Roumanie), examinatrice
- **AICHE Messaoud**, Professeur à l'Université de Constantine 3, examinateur
- **BENHASSINE Nassira**, Maîtresse de conférences "A" à l'Université de Constantine 3, examinatrice
- **BOUSMAHA Ahmed**, Maître de conférences "A" à l'Université Larbi Ben M'Hidi, examinateur

Année Universitaire: 2018/2019

LISTE DES ACRONYMES

AADL	<i>Agence Pour L'amélioration Et Le Développement Du Logement</i>
CAB	<i>Surface Du Sol Consommé Par Habitant</i>
CES	<i>Coefficient D'emprise Des Sols</i>
CM	<i>Coefficient Multiplicateur D'un Paramètre Donn�</i>
CNEP	<i>Caisse Nationale D'�pargne Et De Pr�voyance</i>
COS	<i>Coefficient D'occupation Au Sol</i>
ENPI	<i>Entreprise Nationale De La Promotion Immobili�re</i>
HLM	<i>Habitat A Loyers Mod�r�s</i>
NEE	<i>Nationale Eau Et Environnement</i>
OPGI	<i>Office De La Promotion Et De La Gestion Immobili�re</i>
PDAU	<i>Plan Directeur D'aménagement Et D'urbanisme</i>
POS	<i>Plan D'occupation Des Sols</i>
PUD	<i>Plan D'urbanisme Directeur</i>
PUPE	<i>Police D'urbanisme Et De Protection De L'environnement</i>
TE	<i>Taux D'�volution D'un Param�tre Donn�</i>
TI	<i>Taux Moyen Annuel De Croissance De Sol Consomm�</i>
TOL	<i>Taux D'occupation Par Logement</i>
Z HUN	<i>Zone D'habitat Urbain Nouvel</i>

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur **Salah Bouchemal**, Professeur de l'enseignement supérieur à l'Université d'Oum el Bouaghi, qui m'a encadré tout au long de cette thèse et qui m'a fait partager ses brillantes intuitions. Qu'il soit aussi remercié pour sa gentillesse, sa disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'il m'a prodigués. C'est à ses côtés que j'ai compris ce que rigueur et précision voulaient dire

Je remercie Madame **Violeta Puscasu**, Professeur des universités, à l'Université Dunarea Di Jos, à Galati, en Roumanie, pour m'avoir fait profiter de son expérience scientifique et de m'avoir accueilli dans son centre de recherche.

J'adresse tous mes remerciements à Monsieur **Mazouz Said**, Professeur à l'Université d'Oum el Bouaghi de l'honneur qu'il m'a fait en acceptant d'être rapporteur de cette thèse.

J'exprime ma gratitude à Monsieur **Aich Messaoud**, professeur à l'Université de Constantine -3-, et à Madame **Benhassine-Touam Nassira**, Docteur à l'Université de Constantine -3-, et à Monsieur **Bousmaha Ahmed**, Docteur à l'Université d'Oum El Bouaghi, qui ont bien voulu être examinateurs.

J'exprime ma gratitude à Madame, **Cristiana Toedorescu**, professeur à l'université de Craiova, en Roumanie, pour ses conseils, ses brillantes lectures.

Je tiens aussi à remercier **Monsieur chouaie Said**, Docteur à l'Université d'Oum El Bouaghi, directeur de l'institut de gestion et technique urbaine pour son assistance et ses encouragements qu'il m'a toujours offert et renouvelés.

Je tiens aussi à remercier **Monsieur Djakdjak Abderrazak**, Docteur-adjoint, chargé de la poste graduation à l'institut de gestion et technique urbaines, pour son assistance infaillible à mon égard.

Dj. Djeffal

Dédicaces

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut... Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, Le respect, la reconnaissance...

Aussi, c'est tout simplement que

Je dédie cette Thèse...?

A mes parents, ceux qui m'ont éclairé et m'ont toujours soutenu, sans eux

je ne pourrai y arriver

A ma femme, celle qui a accepté mes absences quand je suis là. Celle de mon bonheur et de ma réussite

A mes filles :

Dania-Rittal, la lumière de ma vie

Naïla, ma force inépuisable

A mes beaux-frères : soussou, dadak. Abil et aya et à leur mère

A mes amis et collègues

Aziz. Tahar, zine eddine, Mohamed, Nassim. Lyes. Jamel.

Mostapha. Bachir.

Dj. Djeffal

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
I. Problématique : <i>Quelles portées sociales pour l'urbanisation ?</i>	8
II. Hypothèses de recherches	14
III. Le contexte : <i>pourquoi la ville de Tizi-Ouzou ?</i>	16
IV. Les objectifs de recherche	17
V. Etat de l'art	18
VI. Méthodologie d'approche	23
A. L'approche recherchée	25
B. L'approche systémique : pourquoi la systémique?	25
C. Les concepts de l'approche systémique	26
D. La démarche de l'approche systémique	28
I.PREMIERE PARTIE : <i>Le fait urbain ; Mutations urbaines et formes d'urbanité</i>	29
INTRODUCTION	30
I.1.PREMIER CHAPITRE : <i>Croissance urbaine et urbanité; Lecture conceptuelle et épistémologique</i>	31
INTRODUCTION	32
1.1. L'urbanité : <i>une notion flexible et évolutive</i>	32
A. La mobilité, <i>en opposition à la fixité qui marquait les sociétés antérieures.</i>	37
B. Le territoire, <i>en opposition à la forme urbaine limitée et unifiée des villes anciennes</i>	38
C. La nature, <i>en opposition à la minéralité.</i>	38
D. Le polycentrisme, <i>en opposition à la mono-centralité des villes anciennes.</i>	38
E. L'espace aéré, <i>en opposition aux espaces denses et compacts des centres anciens.</i>	38
F. Le choix, <i>en opposition l'imposition et à l'obligation</i>	39
G. Le temps continu, <i>en opposition au rythme de vie prédéfini.</i>	39
1.2. L'urbanité : <i>des aptitudes à soubassements pluriels.</i>	39
A. La citadinité :	39
B. La citoyenneté :	40
1.3. L'urbanité : <i>la dimension technique d'une valeur immatérielle</i>	40
1.4. La croissance urbaine	43
1.4.1.Essai d'évaluation et de conception	43
A. Le politique et le socio-économique : <i>politique publique et cadre de vie</i>	44
B. Le politico-économique et l'environnemental : <i>croissance et enjeux environnementaux</i>	46
C. Le social et l'environnemental : <i>société et spatialité</i>	47
1.4.2.La croissance urbaine et l'étalement urbain : <i>processus et formes du processus.</i> ____	49
1.4.3.La croissance urbaine : <i>géographie économique et développement urbain.</i> ____	51
1.4.4.La croissance urbaine : <i>théories et formes spatiales</i>	53

A. Le modèle aléatoire de la croissance urbaine	53
B. Le modèle déterministe de la croissance urbaine	54
C. Le modèle hybride de la croissance urbaine	55
1.4.5. La croissance urbaine et l'organisation spatiale	55
1.4.6. La croissance urbaine et les études structuralistes	56
CONCLUSION	59
I.2. DEUXIEME CHAPITRE: L'urbanité à l'œuvre et à l'image du fait urbain	60
INTRODUCTION	61
1.1. Le phénomène urbain : l'expression de l'évolution humaine	61
1.2. La sédentarisation: contrat social et prémices de la vie urbaine.	62
1.3. La ville : un aboutissement et des prémices de la vie moderne	66
1.4. L'industrialisation: acquis techniques et crise de l'urbanité	71
1.5. L'industrialisation: conséquences et émergence de nouvelles idéologies urbaines	73
1.6. Le développement durable : de nouvelles compétences urbaines en perspectives	83
1.7. La ville compacte: une alternative, et un renouvellement de l'urbanité	87
CONCLUSION	91
II. DEUXIEME PARTIE : Tizi Ouzou : aux origines d'une ville du XIXème siècle, formation et développement	92
INTRODUCTION	93
II.1. PREMIER CHAPITRE: Tizi Ouzou : situation territoriale et urbaine	94
INTRODUCTION	95
1.1. La grande Kabylie : identification géographique	95
1.2. Situation géographique et administrative de la ville de Tizi-Ouzou	98
1.2.1. La ville de Tizi-Ouzou dans le système urbain régional et local	102
A. La ville Tizi Ouzou dans son espace Nord-Centre.	102
B. Tizi Ouzou dans son espace Wilayal	107
1.2.2. La ville de Tizi-Ouzou : rayonnement et attractivité	113
A. Villes de première catégorie.	116
B. Les villes de deuxième catégorie	116
C. Ville de troisième catégorie	117
CONCLUSION	123
II.2. DEUXIEME CHAPITRE: la ville de Tizi-Ouzou ; genèse et croissance	124
INTRODUCTION	125
1.1. Pendant l'antiquité.	125
1.2. Pendant la période médiévale	128
1.2.1. La Période pré-Ottomane : les prémices de l'urbanisation de la vallée de Sebaou	128
1.2.2. Pendant la période Ottomane	131

A. À l'origine des Amraoua.....	131
B. Le Bordj Tizi-Ouzou et le Makhzen : <i>la domination accomplie !!</i>	134
1.2.2.1. Croissance et forme urbaines.	137
1.3. La période moderne,	140
1.3.1. Pendant la colonisation française :	140
1.3.1.1. Formation du village colonial : l'urbanisme moderne à pied d'œuvre.	140
1.3.1.2. Première extension du village colonial : une volonté coloniale précipitée par l'insurrection de 1871.	145
1.3.1.3. La normalisation de la ville de Tizi Ouzou entre 1880-1928 : Développement urbain et acheminement vers une nouvelle urbanité	149
1.3.1.4. Période de la deuxième extension 1928-1962 : l'étalement urbain, une nouvelle forme d'urbanisation.	151
1.3.1.5. Croissance démographique et urbanisation	154
1.3.1.6. Croissance urbaine et consommation de l'espace pour la période 1840-1962. 156	
1.3.1.6.1. Calcul des indicateurs de consommation du sol	157
1.3.2. Période postindépendance	158
1.3.2.1. Tizi-Ouzou entre 1962-1969 : mutisme socioéconomique et développement urbain partiel.	158
1.3.2.2. Tizi-Ouzou entre 1969-1990 : métamorphose de la ville et périurbanisation amorcée	161
1.3.2.2.1. Croissance urbaine et consommation de l'espace pour la période 1962-1987 166	
1.3.2.2.2. Calcul des indicateurs de consommation du sol.	166
1.3.2.2.3. Tizi-Ouzou entre 1990 à 2010 : réformes juridiques et redéploiement de nouvelles pratiques urbaines.	169
1.3.2.2.4. La ville de Tizi-Ouzou à l'état actuel : Croissance bidimensionnelle ; compacité et étalement urbain	175
CONCLUSION _____	199
III. TROISIEME PARTIE : Formes d'urbanité et croissance urbaine	200
INTRODUCTION _____	201
1. Outils et techniques méthodologiques d'étude des formes d'urbanité _____	201
1.1. La grille de lecture _____	201
1.1.1. Habitat et urbanités : urbanisation et déploiement de nouvelles pratiques urbaines _	201
1.1.2. Espace public ; perception et appropriation _____	202
1.1.3. Politiques publiques ; gouvernance urbaine, production de l'espace et spatialités. ____	203
1.1.4. Mobilisation collective: citoyenneté et engagement commun _____	203
1.1.5. Centralité et mobilité : représentations et pratiques spatiales _____	204
1.1.6. Lieux et images : valeurs immatérielles et signification _____	204
1.1.7. Tizi-Ouzou : ville à société civile cooperative et fortement impliquée. _____	205
1.2. La démarche spatiale _____	205

III.1.PREMIER CHAPITRE : L'espace traditionnel ; Pratiques habitantes et forme urbaine	207
.....	
INTRODUCTION	208
1.1. Forme urbaine du village traditionnel	208
1.2. Formes d'urbanité et croissance urbaine	210
1.3. L'évolution morphologique de l'habitat : raisons et déraisons d'une évolution subie et voulue	210
1.3.1. Forme initiale de l'habitat traditionnel	210
1.3.2. Aux origines de la rénovation de l'habitat traditionnel	212
1.3.3. Distribution spatiale des opérations de rénovation des habitations	216
1.3.4. Modalités et niveaux morphologiques des opérations de rénovation	216
1.3.5. Rénovation et conséquences :	219
1.3.6. Résultats et interprétation de l'enquête publique	221
1.4. L'évolution des espaces publics	227
1.4.1. La fontaine Ain sultane : une place en perte de valeur	228
1.4.2. La fontaine Ain Hallouf : évolution et permanence	230
1.5. Mobilisation collective : cohabitation et engagement pour le bien de tous	231
1.6. Centralité et mobilité : représentations et pratiques spatiales	232
1.7. Lieux et images : valeurs immatérielles et représentations	233
CONCLUSION	235
III.2.DEUXIEME CHAPITRE : L'espace urbain moderne ; Métamorphoses et paysage urbain	236
.....	
INTRODUCTION	237
1.1. L'espace urbain de fondation coloniale	237
1.1.1. Identification du fragment de fondation coloniale :	238
1.1.2. Restructuration de l'habitat : urbanité et croissance urbaine	240
1.1.3. La restructuration de l'habitat : mobiles, formes et objectifs	242
A. Le paramètre temporel :	242
B. Le statut des acteurs-actionnaires :	242
C. Raisons et fins de l'action :	243
1.1.4. Résultats de l'enquête publique	246
1.1.5. Les espaces publics : perception, image et moralité	252
1.1.5.1. Les espaces publics particuliers : places et placettes	252
A. La place de la mosquée (ex place de l'église)	253
B. La place de la douane (ex place de la république)	256
C. La place Babouche Saïd (ex porte d'Alger)	256
D. La place de la gare et de l'olivier	258

1.1.5.2. Les espaces publics génériques : voiries et espaces résiduels.	260
A. Les aires de Stationnement : <i>la compromission du droit à la ville</i>	260
B. Les artères commerciales : activités, profit et appropriation de l'espace	261
1.1.6. Politique publique : visions et inepties	263
1.1.7. Centralité et mobilité	263
1.1.8. Lieux et Images	264
1.2. L'espace urbain de fondation postcoloniale :	265
1.2.1. L'espace de l'habitat collectif public et privé	265
1.2.1.1. Politique de l'habitat et urbanités : formes et pratiques habitantes	265
A. Habitat collectif public et privé	265
A.1. Identification urbaines des cités résidentielles	267
A.2. Les caractéristiques surfaciques des cités résidentielles.	268
A.3. Caractérisation et évaluation des surfaces fonctionnelles.	270
B. Habitat individuel : <i>stratégies sociales, croissance et paysage urbain</i>	272
1.2.2. Les espaces publics : l'ingouvernabilité urbaine et les formes d'appropriation de l'espace	274
1.2.2.1. Espace public et agrément : déficit spatial et étouffement de la vie urbaine	274
1.2.2.2. Espaces publics et logiques perceptibles : aménagement, localisation et usages	275
1.2.2.3. Les espaces publics résiduels : état et pratiques habitantes	277
1.2.3. Mobilisation collective : Tizi-Ouzou, ville à mouvement associatif impliqué	278
1.2.4. Centralité et mobilité : valeurs immatérielles et représentations	279
1.2.5. Lieux et images : caractérisation, identification et centralité	282
CONCLUSION	286
CONCLUSION GENERALE	288
BIBLIOGRAPHIE	292
LISTES DES FIGURES	296
LISTES DES TABLEAUX	299
ANNEXES	300
RESUMES	311

INTRODUCTION GENERALE

Cette recherche porte sur l'étude des formes d'urbanité et leurs apports dans la croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou. Cette dernière se situe en Kabylie, un pays de montagne, où l'urbanisation naissante prend une forme effrénée.

« Les populations attirées par la ville sous l'effet conjugué de la misère et l'espoir de trouver du travail, ne cessent d'amplifier le phénomène urbain, et donc d'aggraver les déséquilibres, tant sociaux ou environnementaux qu'urbanistiques » (C. LEPAGE, 1996)

Vers un monde de plus en plus urbain

En ce début du vingt et unième siècle, l'humanité se trouve confrontée à une enfilade de défis à relever et de crises de toutes sortes, économique, sociale et sociétale. Elle fait également face à une explosion urbaine sans commune mesure avec ce qu'elle a connu autrefois, puisque plus de la moitié¹ de la population mondiale vit dans des villes, d'où l'urgence de faire fi du discours politique infécond et de songer plutôt à entreprendre des actions concrètes pour maîtriser les phénomènes en question.

Ces dernières décennies, le discours scientifique, mais aussi politique, s'est soucié du devenir de la ville et de sa dynamique, mais son traitement atteint rarement les résultats escomptés. Cette attention est symptomatique des nuisances que génèrent la croissance démesurée des espaces urbains en dévorant les campagnes, dont le nombre d'habitants est en constante régression, d'où la réflexion sur l'issue qui permettrait de pallier les menaces sur les populations.

Désormais le monde est aux urbains, et à l'avenir l'écart entre urbains et ruraux se creusera davantage.

Les perspectives² des Nations Unis font état d'une croissance urbaine prompte, puisqu'en 2014 le taux d'urbanisation à l'échelle planétaire a atteint les 54%, et en 2050 il avoisinera les 66%, ce qui correspond à plus de cinq milliards de citoyens. Eu égard des éventuelles répercussions écologiques et sociales: *« Ce phénomène urbain apparaît aujourd'hui comme majeur aux yeux de ceux qui analysent les interactions entre population, environnement et développement, à l'échelle de la planète comme à celle d'unités*

¹<http://donnees.banquemondiale.org>. Consulté le 01/01/2017

²United Nations Department of Economic and Social Affairs/Population Division World Urbanization Prospects: The 2014 Revision. Page 23

Géographiques plus restreintes. Majeur, ce phénomène reste toutefois difficile à caractériser, dès lors qu'il est considéré avec attention » (J. Veron, 2006).

Force est de constater qu'aujourd'hui, cette tendance, en matière d'urbanisation, touche beaucoup plus les pays en développement que les pays développés, puisque vers 2030, la population mondiale dépassera les huit milliards d'habitants, avec 60% de citadins, habitant dans leur majorité, les pays en développement, soit 79% de l'ensemble et seulement 21% pour l'autre catégorie de pays. Cependant, il importe de s'intéresser à cet aspect qu'on qualifie de renversement de l'ordre d'antan et réfléchir davantage sur les modalités d'urbanisation des pays en développement. Le Tiers-monde se heurte à un phénomène urbain aux facettes multiples, susceptible d'être insurmontable compte tenu des capacités des pays concernés (G. Burgel, 1993).

Dans sa contribution « *ville et développement économique dans une perspective historique* », l'auteur (P. Bairoche 1996) évoque deux étapes qui marquent le développement des villes. D'abord, celle d'une mutation urbaine profonde des pays développés, générée par la révolution industrielle. Ensuite, celle qui concerne le Tiers-monde et qu'il qualifie de: « *véritable inflation urbaine du Tiers Monde, réalisée sans développement économique susceptible de l'expliquer et de la justifier [...] susceptible de permettre l'alimentation de populations urbaines croissantes* », compte tenu de l'absence d'une dynamique agricole vivrière et d'une industrie d'envergure ayant générée cette urbanisation, comme ce fut le cas des pays développés.

Par ailleurs, l'urbanisation du Tiers monde est liée au flux migratoire d'une démographie rurale croissante attirée par le cadre de vie (revenus, services) de la ville. Elle est due à l'accroissement naturel de la population urbaine (R. Leboutte, 1990). Quant à l'Afrique qui regroupe la plupart des pays en développement, elle demeure parmi les continents les moins urbanisés du globe, puisque le seuil d'urbanisation ne sera atteint qu'en 2040¹. Le processus d'urbanisation dans cette partie du monde fut enrayé par les mouvements de colonisation, car pour beaucoup de pays, dont l'Algérie, le rythme de la croissance urbaine s'amplifiait après l'accession à l'indépendance. En 1950 la population urbaine en Afrique représenta seulement 14% excepté l'Afrique du Sud où elle avait atteint presque 38%, tandis qu'en Europe elle était déjà estimée à 51%.

¹ C'est en 2040 que le taux d'urbanisation pour le continent africain dépassera 50%, voir le rapport *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. P204-213.

Toutefois, la croissance urbaine de l'Afrique est exceptionnelle, puisqu'entre 1950 et 2000, le taux d'urbanisation a plus que doublé, il passe de 14% à 34,5%. En 2014 la population urbaine a dépassé les 455 millions, ce qui représente 11 % de la population urbaine mondiale. Avec la même cadence, le taux d'urbanisation atteindra, en 2050¹, environ 55,9%, un taux que l'on pourra expliquer essentiellement par l'explosion démographique des populations urbaines, à la suite et de l'exode rural.

Une telle conjoncture nous incite à nous interroger de la sorte : *les villes africaines pourront-elles drainer cette pression démographique? Par quel moyen et à quel prix?* lorsqu'on sait que l'instabilité politique, l'indisponibilité de moyens financiers et logistiques continuent à marquer certains pays africains. Du point de vue régional, les contrées les plus urbanisées du continent africain sont les régions Nord et Sud, dont le niveau d'urbanisation a atteint respectivement 51,6% et 61,6%.

L'Algérie, un État de l'Afrique du nord, figure parmi les pays les plus touchés par le phénomène d'urbanisation. En 2008², sa population urbaine a dépassé les 22 millions d'individus, soit 65,9% de sa population totale. En 2015 elle a atteint presque 29 millions de personnes, c'est-à-dire 70,7% de l'ensemble de sa population, estimée à environ 41 millions d'habitants. Cet aperçu révèle une progression rapide du phénomène d'urbanisation en Algérie. Il alerte également sur l'importance de la population urbaine, compte tenu des enjeux environnementaux et sociaux qui en découlent.

Dans sa distribution territoriale, la population algérienne présente un déséquilibre flagrant. Le RGPH de 2008 montre que neuf algériens sur dix, soit environ 90% de la population, sont installés dans la partie Nord du pays, occupant ainsi une surface représentant seulement 12,6% de la superficie totale, tandis le reste du territoire national, soit 87%, abrite uniquement 10,9% des habitants. Le phénomène d'urbanisation en Algérie est une conséquence des mutations socio-économiques du pays.

Le taux d'urbanisation a commencé à progresser durant la période coloniale où l'on a vu une multiplication des centres de colonisation, dont le but était d'asseoir un peuplement européen, il a été renforcé par l'afflux vers les villes des autochtones fuyant les campagnes, à la suite de la politique de dépossession des terres et de répression pratiquée par les

¹ Ces chiffres sont tirés du rapport *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. P204-213.

² RGPH 2008, page 82

conquérants. Ainsi, et à mesure que la colonisation prit de l'ampleur, le nombre d'agglomérations augmenta de manière vertigineuse, certaines connurent un grand essor, alors que d'autres évoluèrent modestement, à l'instar de Tizi Ouzou.

Lors de la guerre de libération, le taux d'urbanisation a connu une forte augmentation, à cause d'un exode rural sans répit survenu en conséquence des conditions de vie difficiles qui sévissaient dans les campagnes et paradoxalement de l'amélioration de celles des citadins, notamment par ce qui a été réalisé comme développement dans les villes pendant la mise en œuvre du plan de Constantine¹.

L'accès à l'indépendance en 1962 représente un tournant dans l'histoire urbaine de l'Algérie. Le niveau d'urbanisation s'amplifia suite à l'occupation massive des biens immobiliers désertés par les colons. En effet, entre 1954 et 1965, le taux d'urbanisation passa de 26,1% à 37,6% (RGPH 2008). Il représente le plus grand taux d'urbanisation de l'Algérie. Depuis 1965 jusqu'au début des années 1990, la croissance urbaine en Algérie résulte d'un volontarisme étatique, sous la houlette du socialisme.

C'est dans cette optique que la politique des zones d'habitat urbain nouvel (ZHUN), des pôles industriels et des projets d'intérêts publics ont été réalisés. Ces facteurs étaient à l'origine de l'accroissement naturel de la démographie et d'un exode rural massif, (DJ. Liabes, 1979). Durant cette période le taux d'urbanisation passe de 37,6% à 52,1%. C'est alors que la population urbaine est alors estimée à plus de 13 millions de citadins.

Les conséquences, directes et indirectes, de la crise politique et économique, de 1990, étaient fatales sur la ville. Les populations rurales, plus exposées, furent l'objet d'une ruée sans précédent vers les villes. Des bidonvilles et des quartiers informels ont vu le jour. Les centres urbains, alors sous pression de l'exode rural, n'arrivent pas à satisfaire la forte demande en logements, surtout avec le gel des projets d'habitat publics à cause des restrictions des plans d'ajustement structurel.

À la lumière des réformes politiques et économiques, des réformes dans la gestion urbaine et immobilière ont été simultanément introduites. En matière d'urbanisme, un nouvel outil de gestion urbaine, le PDAU², dont la mission est d'assister les collectivités locales dans leurs stratégies de développement territorial, a été institué. À la fin des années 1990, et suite à l'amélioration progressive des conditions sécuritaires et à l'embellie financière grâce à l'augmentation vertigineuse des prix des hydrocarbures, les pouvoirs publics ont envisagé

¹ C'est un plan de développement initié par le Général De Gaulle, lors de sa visite à Constantine, en 1958.

² Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, initié par la loi 90-29 du 01/12/1990.

une remise à niveau des conditions socio-économiques du pays. En effet, entre 1999 et 2009, un programme colossal de logements urbains a été réalisé et avoisine les sept millions¹ d'unités.

Simultanément, la population urbaine a augmenté d'un peu plus de six millions² d'habitants. Le phénomène d'urbanisation en Algérie demeure volontariste, il est souvent stimulé par l'élément du logement. À contrario, celui-ci souffre d'une monotonie architecturale et urbaine, car l'aspect quantitatif a prévalu chez les autorités publiques.

Ce développement urbain a eu des répercussions préjudiciables vis-à-vis des systèmes écologiques, car il impacte les terres agricoles. À l'échelle urbaine, l'absence d'une politique de la ville réfléchie a engendré des dysfonctionnements qui affectent le cadre de vie dans villes. L'urbanisation de la *Grande Kabylie*³ est un phénomène particulier. Elle se produit dans un territoire connu pour ses inconvénients topographiques et l'infertilité de ses terres. Bien que les conditions de vie soient contraignantes, la Kabylie du Djurdjura fut densément peuplée depuis l'Antiquité (S.A. Boulifa, 1927). Cette réalité, aussi complexe et compliquée qu'elle apparaît, nous contraint à revoir le processus du peuplement de la Kabylie, l'arrière-pays de la ville de Tizi-Ouzou, qui a été depuis longtemps son levier démographique.

Au gré des érudits anciens et contemporains, la Kabyle de l'Antiquité était infailliblement structurée du point de vue social, politique et économique autour de cités, «THADERTH ou THOUDART au pluriel»⁴. La constitution de ces organisations s'appuyait énormément sur l'association des individus d'une même famille et parfois de plusieurs

¹ Notre calcul est tiré des statistiques offertes par le ministère de l'office national des statistiques, via son site web. Http et <http://www.ons.dz/IMG/pdf/habitat-Urbain99-05.pdf> . Consulté le 16/012017.

²Nos chiffres sont établis à base des données diffusées par le rapport World Urbanization Prospects: The 2014 Révision. P 240.

³ M. DAUMAS et M. FABAR « la grande Kabylie études historiques » Ed. Libraires de l'université royale de France. Paris. 1847. P 11. *Les montagnards de l'Afrique septentrionale ne commencent réellement à être appelés Kabyles qu'après l'invasion des Arabes ; ce serait donc dans la langue arabe qu'il faudrait chercher de préférence l'origine de ce nom. Dès lors on ne peut plus guère hésiter qu'entre les racines suivantes : Kuebila : tribu. - Kabel : il a accepté. - Kobel : devant. Voir aussi:* Le nom de Kabylie est la forme européanisée de l'arabe ḳbayl (tribus). Il ne semble pas que les historiens et les géographes d'expression arabe s'en soient servi dans leur nomenclature pour désigner une région quelconque de la Berbérie au Moyen Âge. Cette dénomination a été introduite par des voyageurs européens. De nos jours encore, seuls en usent en Algérie les sujets s'exprimant en français. L'arabophone dira blad leḳbayl (pays des tribus), ḳbayl étant traité ici en véritable nom propre. M'Barek REDJALA, Bouziane SEMMOUD, « KABYLES », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 25 janvier 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/kabyles/>

⁴THADARTH et THOUDART au pluriel: est synonyme du village, qui représente l'unité politique et administrative en pays kabyle. C'est un corps qui a sa vie propre, son autonomie: il nomme ses chefs, fait ou modifie ses lois, s'administre lui-même... elle possède le pouvoir politique, administratif et juridique... c'est l'assemblée générale des citoyens. A. Hanotaux et A. Letourneux. « La kabyle et les coutumes kabyles » Ed. Librairie Algérienne et Coloniale. Paris 1893. P 4-7

familles qui partagent des intérêts communs, particulièrement de sécurité. Elles obéissaient aux lois et normes qu'avaient elles-mêmes établies (E. Masqueray, 1886). N'empêche, elle resta inaccessible à toutes les dominations extérieures, à l'exception des mutations produites lors de la diffusion de l'islam par les Arabes, l'arrivée des Turcs au XVI^{ème} siècle et pendant la conquête française (S.A. Boulifa, 1927).

C'est pendant la colonisation française que l'urbanisation dans sa forme moderne fut déclenchée, suite à la création de 38 centres européens (T. Bellahsene, 2006), répartis sur le territoire de la Kabylie à l'intérieur de ses anciennes frontières. La Kabylie d'aujourd'hui dévoile une urbanisation diffuse et un espace urbain éclaté. Cette situation renvoie à la politique d'aménagement rural prônée par les pouvoirs publics ces dernières années, où l'on a enregistré des milliers¹ d'habitations rurales réalisées grâce aux subventions publiques.

Aux dernières statistiques du (RGPH 2008), la wilaya de Tizi-Ouzou figure parmi les plus peuplées de l'Algérie, sa démographie est estimée à 1,12 millions d'habitants², devancée par d'Alger, Oran et Sétif. Bien que son rythme d'urbanisation s'élève à 4,26%, le taux d'urbanisation de la wilaya de Tizi-Ouzou est évalué à 45,15% (RGPH 2008). Il demeure des plus bas à l'échelle nationale, estimé à 65,94%. La physionomie qu'affiche l'urbanisation de la Kabylie est due à la structure socio-économique de sa population, de nature paysanne, et majoritairement concentrée dans des agglomérations rurales.

En effet, le RGPH de 2008 affirme que la wilaya de Tizi-Ouzou compte 34³ agglomérations urbaines, toutes strates confondues, qui abritent à peine 45,2% de la population totale, tandis que la population rurale (toutes strates confondues) est estimée à environ 54,8%. Cette masse démographique est répartie sur 349 agglomérations de types rurales agglomérées et semi-rurales. L'urbanisation du territoire montagneux de la Kabylie nous interpelle et nous incite à nous interroger : *quelle forme a-t-elle l'urbanisation en Kabylie ? Pourquoi est-elle si lente ? Quels effets a-t-elle générés ?* La réponse nécessitera, pensons-nous, l'exploration des modes de vie et l'évaluation technique du fait d'agglomération.

¹ Pour plus de détails consultez les liens suivants : <http://www.ons.dz/IMG/pdf/habitat-Rur99-05.pdf> et http://www.ons.dz/IMG/pdf/Habitat-Rur2007_2009.pdf

² Consultez le site de l'Office National Des Statistiques. http://www.ons.dz/IMG/pdf/pop1_national.pdf. Lien consulté le 28/01/17

³ Elles se composent de 1 seule agglomération urbaine supérieure, celle de Tizi-Ouzou, 5 agglomérations urbaines dont la population dépasse 20000 habitants et 27 agglomérations semi-urbaines dont la taille est entre 5000 et 20000 habitants

Cette concentration peut s'expliquer, nous semble-t-il, par deux facteurs : d'abord par l'attachement affectif et honorifique que manifestent les villageois envers la terre "Thamourth" où l'accès à la propriété est potentiel puisque les terres sont de statut *melk* (M. Côte, 1996), et en second lieu par la politique de l'État à promouvoir la vie dans la campagne par le biais de l'habitat rural subventionné, dans le but de freiner l'exode rural.

Dans sa forme élémentaire, le réseau urbain de la Kabylie est étroitement structuré autour d'agglomérations villageoises (environ 1500 villages) qui, théoriquement, sont à caractère paysan et rural. Toutefois, la réalité est toute autre, puisque les activités tertiaires et de services prédominent avec environ 72,44%¹ de la population occupée, tandis que les effectifs du secteur de l'agriculture ne représentent que 5,20%. Ces pourcentages sont le reflet d'une mutation sociale et économique profonde de la société kabyle.

Cette transformation nous conduit systématiquement à songer sur la capacité des notions de rural et de l'urbain pour mettre en exergue cette forme d'urbanisation en pays de montagnes. Ce même réseau urbain est sous l'influence de quelques villes qui sont au nombre de 5², de taille moyenne, et une dizaine dont la population n'excède pas 10000 habitants. Le tout gravite autour de la ville mère, Tizi-Ouzou, seule grande ville de la wilaya.

Quant à la commune de Tizi-Ouzou, la croissance urbaine est à son apogée, puisqu'en 2008 son niveau d'urbanisation a atteint 77,2%³. Cette ville, de création coloniale, connaît un accroissement spectaculaire de ses effectifs urbains. Entre 1954 et 1966, sa population urbaine a augmenté de 77% et de 33% pour la période comprise entre 1977 et 1987. En 2008, sa population représente, à elle seule, plus de 20%⁴ du nombre total des citoyens de la wilaya. Ville mère de sa région, la ville de Tizi-Ouzou représente le centre de pouvoir et de commandement. Elle concentre les institutions administratives et politiques qui, à défaut d'une décentralisation effective, lui confèrent le monopole décisionnel sur toute sa région.

Elle concentre les services supérieurs (santé, commerce, finance, enseignement, etc) qui sont à l'origine de son attractivité et de son rayonnement régional. À l'égard de toutes ces qualités, la ville de Tizi-Ouzou représente la destination privilégiée des campagnards,

¹ Nos calculs sont tirés du rapport de l'Agence Nationale du Développement de L'investissement

² Nos calculs sont tirés du Recensement Général de la Population et de l'Habitat.2008

³ Direction de la programmation et suivi budgétaire de la Wilaya de Tizi Ouzou « annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou. 2013 » Edition. Juin 2014.

⁴ Idem

puisque ceux-ci sont attirés par les avantages de la ville et confrontés aux conditions de vie difficiles dans la campagne.

De nos jours, la ville de Tizi-Ouzou est en pleine reconfiguration, elle se reproduit sur elle-même, elle offre un paysage pollué, illisible et une atmosphère étouffante, car les bâtiments s'érigent de manière anarchique et les notions d'espace public, du plein/vide sont perdent de plus en plus de leur sens. Cette dynamique découle des réformes juridiques en termes de gestion foncière et immobilière introduites au début des années 1990.

Le développement de la ville de Tizi-Ouzou se fait selon deux logiques paradoxales. Premièrement, selon les mécanismes de densification et de restructuration des tissus existants. Bien qu'elles soient en vogue à notre époque, cette manière de faire la ville laisse se profiler des enjeux de taille. Elles affectent les formes architecturales et sociales des lieux. Ces actions émanent des opérations immobilières intenses en quête du profit potentiellement percevable. Elles sont étroitement stimulées par la nature juridique privée du foncier urbain.

Deuxièmement, la ville de Tizi-Ouzou s'accroît par l'étalement urbain. Cette forme d'extension résulte de l'urbanisation volontariste, car les prévisions du (PDAU 2008) tablent sur environ 1400 ha à urbaniser pour le court et moyen terme. Cette surface, dont le choix est porté sur les franges périphériques, représente presque l'équivalent de la surface urbanisée depuis la création de la ville à nos jours. Au niveau de ces franges périphériques, de nouvelles installations individuelles et isolées s'érigent diligemment. Nous restons perplexes quant à leurs validités, surtout lorsqu'on sait qu'aucun plan d'occupation des sols n'a été encore approuvé pour ces espaces.

I. Problématique : *Quelles portées sociales pour l'urbanisation ?*

Notre recours à l'outil statistique et géographique dans l'étude du phénomène d'urbanisation découle de deux exigences, d'abord du rythme croissant et effréné de l'urbanisation, et puis de son caractère global et pluriel. Si par volonté nous nous limiterons tout juste à la dimension spatiale et sociale du phénomène de l'urbanisation, nous aurons délibérément occulté l'aspect environnemental. Les mutations sociales et spatiales produites sous l'effet conjugué de l'urbanisation et de la mondialisation depuis le XIX^{ème} siècle se mesurent par la banalisation des modes de vie et les systèmes de mobilité. Elles se mesurent également par l'universalisation des mêmes modèles urbanistiques, notamment le

renouvellement urbain. Simultanément, elles exhibent les mêmes symptômes de croissance urbaine, comme ce fut le cas de l'étalement urbain.

Cette évolution, voire ce changement, marque le processus de restructuration sociale et économique, et bien évidemment la reconfiguration spatiale qui en découle. La nécessité de se pencher sur les formes spatiales de cette dynamique est avérée, dès lors que les enjeux de la croissance urbaine se rapportent directement sur les mécanismes de production de l'urbain et les systèmes de fonctionnement social des agglomérations. À cet égard (B. Vincent 1997) et (G.N. Fischer 1998) considèrent que « *L'environnement n'est jamais neutre ; il est toujours l'expression d'un système social et il est donc nécessaire d'étudier le système dans sa globalité, sa complexité* », et insistent pour que « *le rapport à l'environnement doit être abordé de façon dynamique, au sens de l'évolution et de l'adaptation de l'homme à son contexte environnant* ».

Cette synthèse rappelle parfaitement la position des porteurs de l'expression de *spatial turn*, à l'image de (D. Cosgrove 2004), pour désigner non seulement la réhabilitation épistémologique et paradigmatique de la notion de l'espace par les sciences humaines et sociales, mais pour signifier la prééminence de la dimension spatiale dans l'explication des faits sociaux. Le *spatial turn* ou le tournant spatial trouva racine dans les contributions, entre autre, d'(E. Kant 1869) et de (H. Lefèvre 1974). Celles-ci ont permis à la notion de l'espace de dépasser sa signification physique pour reprendre le sens de produit social.

Il est judicieux donc de privilégier l'approche par l'espace pour appréhender les rapports entre l'aspect matériel de l'urbain et son essence sociale. Ceci dit, du point de vue méthodologique et épistémologique, la vérification et le recours aux concepts de spatialisation et des formes d'urbanité seront d'un appui prépondérant quant au décryptage de ce rapport existentiel entre le substantiel social et sa manifestation spatiale. Par ailleurs, cette démarche recommande également l'exploration des notions d'acteurs et d'actions.

La ville de Tizi Ouzou n'échappe pas à cette logique de formation et de transformation, où les pratiques habitantes jouent un rôle crucial dans sa croissance urbaine. Bien qu'elle soit créée au XIX^{ème} siècle, elle présente les symptômes d'une croissance urbaine incohérente. Etant ainsi, la ville de Tizi-Ouzou a suscité un engouement chez de auteurs issus d'horizons disciplinaires variés.

(J.L. Coll. 1978) a retracé l'évolution urbaine et morphologique de la ville de Tizi Ouzou, tout en mettant en relief les paramètres physiques et politiques ayant contribué à la formation de cette cité. Quelques années plus tard, (M.S. Fredj 1990) reprend, dans une vision diachronique et géographique plus étendue, le processus de la formation de la ville de Tizi Ouzou.

Presque de la même façon, (M. Dahmani et *al* 1993) a procédé à l'évaluation du rythme de la croissance urbaine et du développement socio-économique de l'agglomération de Tizi-Ouzou. En 2005, Les chroniques Tizi-ouziennes, dirigées par J.de Crescenzo, ont relaté la vie quotidienne et urbaine de la ville de Tizi Ouzou entre 1848-1928. Ceci nous a permis d'avoir des indications sur la vie urbaine de la ville de Tizi-Ouzou d'autrefois. De nos jours, la ville de Tizi-Ouzou subit une mutation profonde, susceptible de porter atteinte à la pérennité de certains éléments de permanence, comme l'avait souligné (S.Z. Zahaf 2001). À travers l'évolution de l'habitat traditionnel, l'auteur a clairement mis en exergue l'essence des pratiques habitantes.

L'étude, non-exhaustive, que nous avons menée à propos du phénomène d'urbanisation et de ses implications sociales et spatiales, renseigne sur le rôle important des pratiques urbaines dans la fabrication des espaces urbains. Au regard de ces réflexions autour de la notion d'urbanité, les contributions collectives ou individuelles se sont interrogées sur la césure entre la production de l'urbain, telle qu'envisagée par les officiels, et les pratiques des habitants sur l'espace qu'ils habitent. Ce questionnement met en relief l'aporie qui existe entre les processus de conception de l'espace urbain et les usages qui lui sont réservés.

C'est à cette question de faire la ville que notre recherche s'intéressera, à travers l'étude du phénomène urbain en cours de formation dans la ville de Tizi Ouzou dont la population s'élève, au recensement de 2008, à 104312¹habitants. Tout au long de sa formation, l'espace urbain de la ville de Tizi-Ouzou incarne les différentes les différentes étapes de sa croissance, en fonction des contextes sociopolitiques qui l'ont marquée.

Aujourd'hui, la croissance urbaine de la ville de Tizi Ouzou est fonction paradoxalement des opérations de densification et d'étalement urbain. D'un côté, la ville se reproduit sur elle-même, car les tissus anciens, à l'instar du village traditionnel et du noyau

¹ Direction de la programmation et suivi budgétaire de la Wilaya de Tizi Ouzou « annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou. 2013 » Edition. Juin 2014

colonial, subissent des restructurations, notamment celles intéressant l'habitat. Ces restructurations se font toujours avec le consentement avec des compétences locales alors qu'elles concernent des lieux qui constituent une symbolique dans l'histoire de la ville.

Ces opérations se justifient par la vétusté des habitations, principalement du côté du village traditionnel, et par la stratégie adoptée par des propriétaires-héritiers voulant tirer profit d'une activité immobilière et commerciale fructueuse. La centralité de ces espaces suscite encore la dévotion des promoteurs immobiliers à s'emparer de la moindre parcelle pour ériger de nouveaux édifices, généralement multifonctionnels.

Cette tendance de densification a été maintenue dans les prescriptions du PDAU de 1998 et réaffirmée dans celles de celui élaboré en 2008, sans que les enjeux écologiques, urbanistiques et sociétaux soient mis en perspectives. Par voie de conséquence, ces actions altèrent non seulement le paysage urbain des quartiers anciens, mais elles mettent en péril l'authenticité de leurs symboliques et de leurs urbanités.

Avec le retrait flagrant des pouvoirs publics, en matière de logements, la promotion immobilière privée, individuelle ou en coopératives, a eu la mainmise sur le secteur du logement. La course au profit, stimulée par la forte demande en logement, a négligé la dimension architecturale et les systèmes d'insertion urbaine des bâtiments. Les espaces accessoires des bâtiments sont abolis. Ainsi, le tissu urbain se compressa et la vie urbaine est alors affectée sans tous ses aspects.

Manifestement, l'introduction simultanée des lois d'orientation foncière (90-25), puis celle relative à l'aménagement et à l'urbanisme (90-29) et le décret législatif (93-03) relatif à la promotion immobilière étaient à l'origine de la métamorphose urbaine de la ville de Tizi-Ouzou. À l'égard de cette loi (90-25), les marchés fonciers sont libérés et soutenus par la restitution des terrains expropriés. Ces derniers ont gagné en valeur, en raison de leur incorporation dans le périmètre d'urbain (article 2 de la loi 74-26). Autrement dit, ils deviennent urbanisables. Cette mention est pour beaucoup dans le renforcement de la plus-value à tirer et à faire de la spéculation sur les terrains se trouvant dans le périmètre urbain. En effet, cette réforme juridique n'a pas été sans effet sur la croissance urbaine de Tizi-Ouzou. On assiste alors à l'occupation intolérable des terrains restitués. L'édification irraisonnée de bâtiments qui corrompent non seulement l'harmonisation urbaine, mais qui

hypothèquent l'existence des espaces publics. À la même période, entre 1995 et 2003, on a validé une vingtaine de lotissements privés (PDAU 2008).

Bien qu'elle soit répandue sur tout l'espace urbain de la ville de Tizi-Ouzou, cette pratique demeure plus déplorable aux alentours de la ZHUN¹-Sud, réalisée à la fin des années 1970. L'annexion de nouveaux bâtiments se faisait souvent sans le moindre souci d'intégration urbaine et architecturale. Par voie de conséquence, cela est susceptible d'être à l'origine de conflits (mitoyenneté, vis-à-vis) entre les habitants. Cette manière de procéder a produit un tissu urbain altéré et pollué. Ce phénomène se généralise et gagne de plus en plus d'espaces, il nous fait assister à une production de l'urbain hors du commun, nourrie par la spéculation et la plus-value immobilière.

Celles-ci ont généré une nouvelle conception architecturale et sociale de lotissement. Elle procède par le fusionnement des principes de lotissement individuel, notamment la propriété exclusive du bien et de certains aspects d'un habitat collectif, comme le nombre d'étages, l'identité diverse des habitants et l'absence des terrains accessoires, comme les jardins. Au fur et à mesure, ce modèle de lotissement, très répandu en coopératives immobilières, se banalise et devient la norme.

La croissance par étalement n'est pas négligeable pour la ville de Tizi-Ouzou. Des conurbations sont en cours de formation, particulièrement dans les directions Ouest, Est, Sud-Est, Sud-Ouest, où l'on constate la formation d'espaces périurbains dont l'initiative est pratiquement individuelle. Si pour les côtés Ouest, Est et Sud-Est, la viabilisation ne fait pas défaut, il n'est pas de même pour le côté Sud-Ouest où l'on assiste à la formation de tissus urbains qui sans aménagements préalables et un tracé identifiable.

Malgré leur intégration dans le périmètre urbain, par le PDAU de 2008, ces espaces enregistrent certaines pratiques en divergence avec les normes urbaines. Elles se déclinent à travers les constructions où l'on remarque une hétérogénéité dans les usages des sols et par l'annexion des activités agricoles et parfois de l'élevage dans les habitations. De ce fait, la réflexion est d'autant plus appelée à se pencher sur la recevabilité et la conformité de ces pratiques qui se produisent au su et vu des autorités publiques. L'appropriation informelle des sols n'épargne pas les espaces censés être à l'abri des pratiques fréquemment

¹C'est l'abrégié de Zone D'habitat Urbain Nouvel, un procédé de programmation de logement et d'aménagement urbain, décrété par l'arrêté interministérielle n°355-1975.

controversées. Celles-ci ont pour prédilection les espaces publics (places, rues, jardins publics).

Ces derniers, par ce qu'ils sont ouverts à tous les usagers, constituent une source de conflits. Cette conflictualité rend difficile l'objectivation de la notion du droit à la ville qui, dans une gouvernance urbaine efficace consolide l'équité sociale entre les usagers de l'espace urbain. Les espaces publics dans la ville de Tizi-Ouzou représentent un laboratoire fiable pour apprécier l'évolution des pratiques des usagers. À l'instar des autres lieux, la place dite de la mosquée (ex place de l'église) est aujourd'hui contestée par ses usagers dont la plupart appartiennent au troisième âge.

Cette contestation résulte primo des aménagements inappropriés dont elle a fait l'objet, sans aucune considération pour ses fidèles usagers. Secundo des désagréments causés par l'exploitation commerciale d'une partie de la place, ou des frais sont imposés aux fidèles usagers. Cette mutation physique et les pratiques qui en découlent marquent également l'ensemble des places qui structurent la vie urbaine à Tizi-Ouzou. Le boulevard Abane Ramdane et la place Babouche Saïd à laquelle il donne accès représentent le berceau de tous les mouvements de protestations politique et populaire qu'a connue la ville de Tizi-Ouzou fut souvent désignée.

Elle résulte des formations associatives, mais également sous l'influence d'une modernité adaptée. Celles-ci se manifestent particulièrement dans les aptitudes quotidiennes, les modes de vie et par la présence d'un mouvement associatif fiable quand il s'agit de la question d'utilité publique. Toutes ces qualités renforcent systématiquement l'urbanité de la ville. Elle consolide son attractivité et son développement urbain, car elles jouent un rôle central dans les systèmes économique et social.

C'est à cette manière de vivre l'urbain et de faire la ville que notre problématique s'intéressera, en tentant de répondre à la question suivante :

Est-ce que la ville de Tizi-Ouzou est faite par le bas? Cette question appelle un questionnement subsidiaire que nous empruntons à (P. Signoles, 2009), dans le but d'identifier les différents acteurs et le rôle de chacun d'eux dans la croissance urbaine de Tizi-Ouzou : *qui fait la ville ? et comment la ville est faite ?*

De là, nous avons à privilégier la démarche par le bas, elle consiste à replacer les citoyens « *en situation non plus seulement de récepteurs de la ville, mais également de producteurs, d'émetteurs et d'utilisateurs, de fabricants de référents et de modèles urbains et sociaux* » (B.C. Deboulet, 2000), afin d'élucider l'apport de ceux-ci dans la formation et le développement de la ville.

II. Hypothèses de recherches

Les initiatives qui émanent de la basse société jouent un rôle central dans la production de l'urbain dans la ville de Tizi-Ouzou. Elles sont aisément visibles et lisibles pour l'observateur, surtout sous leurs formes physiques et matérielles. Tandis que, les formes immatérielles et symboliques, nécessitent une longue échéance d'investigation. Ces initiatives se manifestent selon différents niveaux et contextes, surtout si l'on s'intéresse à leurs essences, c'est-à-dire à leurs auteurs, et à leurs entraînements.

Première hypothèse : Selon que l'on considère leurs envergures dans les formes urbaines, la promotion immobilière privée surplombe toutes les autres initiatives. En effet, il suffit d'une simple virée pédestre pour se voir interloquer par l'intensité et la banalisation du style architectural des bâtiments qui s'érigent promptement, ayant donné un aspect suffoque à la ville. Selon nos statistiques, le nombre de logements réalisés et en cours de réalisation dans le cadre de la promotion immobilière privée, pour la période 2001-2016, est estimé à 22,66 % (*partie 2, chapitre 2*) du total du parc logement que concentre la ville de Tizi-Ouzou.

Bien qu'il soit inférieur à celui appartenant aux promoteurs publics, estimé à 45,4 %, il n'en demeure pas moins qu'il reflète la réalité de la promotion immobilière à Tizi-Ouzou. Ce pourcentage totalise tous les programmes de logements réalisés depuis l'indépendance à nos jours, y compris ceux de la période coloniale, réalisés dans le cadre du plan de Constantine de 1958. La vulgarisation de la promotion immobilière privée est également hallucinante, car son expansion à l'intérieur de l'espace urbain se fait au détriment de l'espace public. La tendance à squatter toutes les friches urbaines aura, par voie de conséquence, l'abolition de l'espace public, sinon sa réduction à sa fonction élémentaire de circulation.

Bien que cette tendance à la densification et à la restructuration urbaine soit autorisée par les documents d'urbanisme, il demeure tout de même que l'espace urbain à produire soit

écologiquement attentatoire et non-durable. Il porte également atteinte au système des sociabilités et aux équilibres psychologiques, puisqu'il diminue les conditions spatiales d'une sociabilité souhaitée et souhaitable. Du point de vue psychologique, l'abolition de l'espace public réduira l'aération de l'espace urbain et renforcera le sentiment d'entassement, souvent provocateur de malaises psychologiques.

Deuxième hypothèse : En plus de la promotion immobilière privée, les initiatives individuelles sont également déterminantes dans la fabrication de l'espace urbain et des formes d'urbanité. Ces initiatives se manifestent à travers les systèmes d'habitat. La disposition à l'habitat individuel, en auto-construction et en coopérative immobilière, a été depuis longtemps privilégiée par les citoyens de Tizi-Ouzou. Les premiers lotissements individuels remontent à la première décennie postindépendance. Selon nos statistiques, la surface des lotissements sociaux et promotionnels est estimée, en 2016, à 28,10 % de la surface totale de la ville de Tizi-Ouzou.

Les systèmes d'habitats individuels sont également porteurs de pratiques non-conformes au règlement en vigueur, mais qui émanent du fond des structures sociales et culturelles des citoyens. Ces pratiques, ou ces d'urbanités, sont repérables dans le volume des habitations (nombre de niveaux) et dans l'usage réservé à l'espace accessoire.

La valeur qu'accordent les citoyens à la famille, à la solidarité et à la fraternité est à l'origine de l'édification des habitations, officiellement individuelle, mais habitées par un grand nombre de ménages, d'où l'augmentation du gabarit des habitations, souvent au-delà des prescriptions des permis de construire. Dans les zones périurbaines, des activités d'agriculture et parfois d'élevage sont souvent annexées aux habitations. Si, ces pratiques relèvent des non-conformes aux règles en vigueur, elles restent recevables, et même nécessaires du point de vue moral et ethnique pour les Kabyles, connus pour leur amour au travail de la terre.

Les résidences collectives réalisées par les promoteurs publics subissent également des modifications et des formes d'appropriation des espaces accessoires, souvent mal aménagés. Les systèmes d'appropriation de ces espaces sont étroitement liés aux stratégies des résidents. La restructuration généralisée et soutenue des systèmes d'habitats de l'espace villageois (haute ville) et du noyau colonial est dictée par deux facteurs distincts. En premier

lieu, cette action a été autorisée par les documents d'urbanisme, mais après avoir été opérée et pris de l'ampleur il y a fort longtemps. Toutefois, le plan d'urbanisme approuvé en 2008 à préconiser la restauration et la mise en valeur fonctionnelle de la haute ville, *mais après quoi ?*

En deuxième lieu, ces actions sont étroitement liées au profit à tirer d'une promotion immobilière tellement sollicitée, compte tenu de la centralité dont disposent ces deux fragments. Les espaces publics (place, jardin), excellent fabricants des urbanités, subissent énormément de transformations autant du point de vue morphologique que fonctionnel. Leur rareté dans la ville de Tizi-Ouzou a fait qu'ils s'identifient aisément. Ils font souvent l'objet d'appropriations diverses qui émanent des différents usagers et usages.

Ils représentent la scène idéale pour les mouvements de revendication et des autres célébrations. Les transformations dont ils font objet finissent par disloquer ces espaces de leurs mémoires et de leurs représentations historiques et sociales d'autrefois. L'attribution des usages non-accordées aux espaces publics à générer des dysfonctionnements et des désagréments chez les citoyens, ayant préférés fuir ces lieux.

Troisième hypothèse : Le mouvement associatif et la société civile, connus pour leur activisme, contribuent également à la formation urbaine de la ville de Tizi-Ouzou. Leurs positions à l'égard de certaines décisions et projets à l'échelle de la ville où des quartiers, témoignent de leur engagement pour le bien-être commun. Le refus des citoyens pour l'urbanisation de la forêt de Harouza, au Nord de la ville, est un exemple vivant de leur implication. La mobilisation des habitants, constitués en association de quartiers, pour des projets d'embellissement et de gestion de l'espace qui leurs appartient, contribue, ne serait-ce qu'à partiellement, à la croissance urbaine de la ville. Toutes ces pratiques et ces interventions sont déterminantes dans le processus de formation de l'espace urbain de la ville de Tizi Ouzou. Notre principal objectif consiste à mettre en exergue l'apport des formes d'urbanités individuelles ou collectives dans le processus de croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou

III. Le contexte : pourquoi la ville de Tizi-Ouzou ?

Le choix de la ville de Tizi-Ouzou pour réaliser cette recherche répond à plusieurs critères. de nos jours, la ville de Tizi-Ouzou subie une urbanisation effrénée qui, morphologiquement, conjugue paradoxalement la densification et l'étalement urbain. Cette urbanisation est fortiori préjudiciable, puisque les interventions sur les tissus existants

parient non seulement sur la pérennité de l'héritage architectural et urbanistique des périodes antérieures, mais elles risquent de faire disparaître l'immatérialité sociale et historique de la ville. Par ricochet, elles lui attribuent de nouveaux référents urbains, en étroite dislocation de ce qui fait de Tizi-Ouzou la ville fétiche de ses siens, celle qu'on s'efforce de mémoriser.

Les effets de l'urbanisation volontariste prônée par les pouvoirs publics sont aussi pernicioeux, puisque la périurbanisation qu'administrent les documents d'urbanisme se fait au détriment des terres agricoles et aux frais des équilibres écologiques. La ville de Tizi-Ouzou présente un cas particulier quant à la pluralité et à l'implication des acteurs, notamment les promoteurs immobiliers et leur mainmise sur le logement urbain. Elle est un cas particulier par rapport à la présence d'un mouvement associatif efficace dans sa mission d'avant-gardiste pour le bien commun des citoyens. Pour les habitants de son arrière-pays, la ville de Tizi-Ouzou leur fut la destination privilégiée, ils lui exercent une ruée démographique longue et perpétuelle. Cette situation invite la réflexion à se pencher sur la capacité de la ville de Tizi-Ouzou à absorber cette pression. La ville de Tizi-Ouzou, représente un laboratoire fiable quant à l'argumentation du fait urbain, dont la pluralité des acteurs est éminente.

La démarche par le bas, ou l'exploration des pratiques urbaines permet non seulement la mise en perspective de celles-ci dans la production urbaine, mais elle constitue, à travers la notion d'urbanité, un cadre paradigmatique capable de décrypter la réalité urbaine, souvent controversée et insoluble par les moyens officiels (administratifs). Au fil de cette recherche, nous allons évaluer le processus de croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, tout en mettant en relief les mécanismes l'ayant régi. En même temps, il nous sera opportun de mesurer l'apport des conduites habitantes dans la fabrication et le fonctionnement de la ville de Tizi-Ouzou.

Nous tenterons également de mettre en relief la capacité de la notion d'urbanité dans l'explication des pratiques citadines.

IV. Les objectifs de recherche

Les objectifs auxquels cette recherche tente d'aboutir sont de portée pédagogique et pratique. À travers cette recherche, nous essaierons, de manière pédagogique, d'explorer, du point de vue épistémologique, les notions de croissance urbaine et d'urbanité. En même

temps, nous tenterons de mettre en exergue l'influence réciproque qui existe entre ces deux notions, dans l'animation du phénomène urbain, mais aussi dans sa catégorisation.

Pratiquement, notre recherche se veut une revue du phénomène d'urbanisation qu'a connu la ville de Tizi-Ouzou, depuis sa formation à nos jours. Etant ainsi, nous espérons démontrer les différents facteurs ayant littéralement contribué à la formation de cette ville et à son développement. De manière plus précise, et plus complémentaire aux objectifs pédagogiques, nous allons à identifier les formes d'urbanité, suivant leurs logiques et leurs niveaux de manifestations.

Nous allons également, à travers la ville de Tizi-Ouzou, élucider l'apport de ces pratiques dans le développement de la ville de Tizi-Ouzou. Cela sous-entend l'exploration du rôle que joue, indépendamment, chaque acteur dans la formation urbaine, mais aussi de la place qu'occupe chaque acteur dans le système des interactions.

V. Etat de l'art

L'approche par le bas, ou par l'espace, dans l'étude des faits urbains a été de mise depuis des décennies. Elle s'intéresse essentiellement aux villes des pays du tiers-monde, et plus particulièrement des pays Maghrébins. Les singularités des mutations urbaines de ces villes, où l'urbanisme est plutôt contenu dans des pratiques subjectives individuelles ou collectives, sont les principales questions soulevées par les porteurs de cette approche.

Selon que les intentions soient affichées ou non, cette aire géographique a tant intéressé les chercheurs étrangers, essentiellement les Français, car tous les pays Maghrébins sont passés sous la domination française. D'ailleurs, c'est en France qu'on enregistre tant de structures et d'équipes de recherche intéressées par cette aire géographique. Les mécanismes de formation urbaine des pays Maghrébins ont été couramment la principale question à débattre par des chercheurs français, issus d'horizons disciplinaires différents. Elle leur permet d'investir de nouvelles problématiques urbaines, en particulier celles qui ont trait aux logiques de la production de l'urbain, souvent désignées d'informelles.

En effet, c'est en France, précisément à Tours, que l'on a créé le premier centre de recherche, axé sur l'étude du phénomène urbain du monde arabe, *URBAMA*¹. Il a succédé à

¹En 1977, une équipe de géographes spécialistes du Maghreb créait à l'université de Tours " Urbanisation, réseaux urbains et régionalisation au Maghreb ", un laboratoire qui obtint du CNRS le statut d'Equipe de Recherche Associée " (ERA 706). Le laboratoire devint en 1982 le " Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe " (en abrégé URBAMA). Voir le lien :

l'équipe de recherche "*Urbanisation, réseaux urbains et régionalisation au Maghreb* ", créé en 1977. En 2004, une nouvelle structure de recherche, baptisée EMAM¹ vit le jour, elle succéda à URBAMA qui a abouti à une restructuration inexorable.

Bien qu'ils demeurent inaccessibles, les cahiers² de l'URBAMA, concentrent une gamme diversifiée concernant les études urbaines du monde arabe. Celles-ci, s'étalant sur plus de 20 ans, traitèrent la manifestation spatiale des faits sociaux des organisations urbaines. Il est à rappeler que cette structure de recherche était coproductrice dans la création de la "*Maison des Sciences de l'Homme Villes et Territoires*", abrégée en "MHS » affiliée à l'université de Tours. Les contributions³, moins nombreuses de celle-ci, sont orientées elles aussi aux faits urbains dans leur dimension sociale et territoriale.

La création d'EMAM, qui s'est substituée à URBAMA, continue à promouvoir des réflexions autour des questions urbaines du monde arabe et méditerranéen. Le fil conducteur de ces réflexions, réunies dans les cahiers d'EMAM⁴, concerne sensiblement l'évolution des réalités urbaines de l'aire d'étude, induites soit par les facteurs socioculturels endogènes à la société et au système de régulation sociétal, soit par les influences économiques transrégionales, et éventuellement les deux à la fois. En même temps, et dans la même orientation académique, des manifestations scientifiques et des travaux de recherche furent parrainés⁵ par URBAMA, durant son existence, puis par la suite par EMAM. Les cahiers d'EMAM⁶ ont servi aussi à la diffusion des études empiriques qui questionnent quasiment les modèles urbains des villes arabes et méditerranéennes. Parallèlement, l'IREMAM⁷, une

http://data.bnf.fr/11862720/centre_d_etudes_et_de_recherches_sur_l_urbanisation_du_monde_arabe_tours/. Consulté le 19/11/2016

¹En 2004, après une recomposition interne, URBAMA céda la place à une nouvelle structure, " Equipe Monde Arabe et Méditerranée " (EMAM), devenue, aux côtés du LAT et de VST, une des trois composantes de la nouvelle UMR 6173 CITERES. Voir le lien <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique63> consulté le 23/09/17

² Les cahiers d'URBAMA, dont la diffusion s'étale de 1988 jusqu'à 2000, sont relatés par le site de l'université de tours, voir le lien suivant: <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique73> consulté le 24/09/17. Nous citerons notamment les éditions numéros (2/1989, 4/1990, 5/1991, 6/1992,12/1996)

³ Pour plus de clarté, se rendre au lien: http://data.bnf.fr/12223045/maison_des_sciences_de_l_homme_villes_et_territoires_tours/ consulté le 24/09/17

⁴ L'ensemble des études publiées sont lisibles sur le site suivants: <http://emam.revues.org/68> , consulté le 24/09/17

⁵ À titre de rappel, nous citerons : « Citadins, villes, urbanisation dans le monde arabe aujourd'hui", colloque tenu en 1985, supervisé par l'URBAMA, " la citadinité en questions » fascicule de recherche édité par l'MHS 1996, les "Villes du monde arabe" collection de recherches éditée par l'URBAMA en 1995, "faire la ville en périphérie", séminaires tenus entre 2007 et 2008, "Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb" séminaire tenu en 2009, "Mobilités résidentielles, pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphérie" séminaire tenu en 2007, tous cordonnés et édités par l'EMAM

⁶Prenant pour exemples : " Faire la ville en périphérie(s) ? Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb" parue en 2010, « Espace(s) public(s) en Méditerranée" paru en 2016, et bien d'autres.

⁷ Fondé en 1986, l'Iremam est l'héritier de plusieurs centres qui, dès 1958, ancrent à Aix-en-Provence un pôle pluridisciplinaire de recherches sur la rive sud de la Méditerranée puis l'ensemble du monde musulman méditerranéen. C'est aujourd'hui une « unité mixte de recherche » qui associe le CNRS et l'Université d'Aix-

autre structure de recherche fut créée en 1986. Certes, elle couvre un champ pluridisciplinaire, mais selon que l'on mesure les portées directes ou indirectes de l'ensemble des disciplines qui la composent, dont la sociologie urbaine, celles-ci se rapportent de manière étroite à la dynamique socioculturelle et urbaine des villes du monde arabe et musulman.

En outre, les recherches scientifiques misaient beaucoup sur les réalités urbaines de la rive Sud de la méditerranée. À l'échelle régionale et locale des manifestations académiques (colloques et séminaires) privilégient l'approche par l'espace dans l'étude de ces réalités urbaines, dans le but de décrypter l'apport du substantiel social dans l'émergence des pratiques spatiales. En 2004, lors du séminaire international tenu à Annaba, la problématique d'usage et d'appropriation de l'espace, à fortiori l'espace public, a été profondément investie, notamment par des études empiriques qui ont permis non seulement de répertorier des modèles d'appropriation de l'espace, mais de souligner les impacts de ceux-ci sur l'écologie et le paysage urbain.

Une année plus tard, en 2005 lors du séminaire tenu à Oran, le processus de fabrication de la ville et l'évolution des formes d'urbanité dans les villes algériennes ont été abordées. Il a été également question de cette forme d'urbanisation volontariste prônée par l'État providence. Cette urbanisation se manifestent par des extensions urbaines en direction des périphéries où l'on a enregistré de nouvelles logiques d'insertion spatiales, beaucoup plus au niveau des lotissements individuels et dans les cités résidentielles collectives.

En 2008, à l'université de Khenchela, l'intérêt est plutôt porté sur les approches paysagère, sociologique, architecturale..., jugées plus habiles à expliquer les mutations urbaines autant dans leurs contenus que dans leurs formes. En 2009, à l'université d'Oum El Bouaghi, la question des politiques urbaines et les systèmes de gouvernance locale, dont le rôle des différents acteurs dans la fabrication de l'urbain a été foncièrement soulevé. C'était également le moment où l'on a retenu l'efficacité du projet urbain, comme alternative à l'urbanisme de plan et à la planification urbaine classique sur le cadre de vie des urbains. Récemment, en 2015, les rencontres internationales en urbanisme organisées conjointement

Marseille installée au sein de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme. Voir le mien : <http://iremam.cnrs.fr> page consultée le 19/11/2016

à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve, avaient, entre autres, privilégié l'entrée par l'approche spatiale dans l'étude du fait urbain des pays en voie de développement.

L'accent est alors mis sur les formes non-conventionnelles (alternatives) de production de la ville, où les efforts ont contribué à dépasser ce jugement d'informel et d'illicite, à travers lequel sont caractérisés les tissus urbains des villes du tiers-monde. L'occasion a été saisie pour prôner une position plus flexible et essentiellement anthropologique dans l'étude du fait urbain des pays en voie de développement. Au regard de ces contributions, le discours est plutôt intéressé par la recevabilité des modes de production de l'urbain dans les villes de la rive Sud de la Méditerranée. Il est également question des règles non-conventionnelles à travers lesquelles ces pratiques, souvent controversées, se manifestent alors que l'espace urbain est soumis aux normes officielles.

Afin de saisir cette complexité, les chercheurs ont préféré explorer les notions de l'habiter, de l'urbanisme alternatif, de spatialité et plus particulièrement de celle de l'urbanité jugée du point de vue paradigmatique et méthodologique propre à décrypter cette équivoque qui marque la ville de la rive sud de la Méditerranée, et celle de l'Algérie en particulier.

La notion d'urbanité, polysémique, soit-elle, renvoie dans son étymologie à la sociabilité entre les individus habitant une même aire spatiale (C. Modave, 2009). Toutefois, elle révèle les mécanismes anthropologiques du rapport de l'homme à l'espace qu'il occupe (D. Vieira d'Aguiar, 2013). Techniquement, l'urbanité concerne les interactions qui se tissent à plusieurs niveaux : d'abord celui des besoins relevant des uns par rapport aux autres, puis celui du contrat et de l'engagement conclus entre des parties de la société et enfin celui du processus de perception et d'appropriation de l'espace.

Ces trois niveaux s'identifient en fonction du type d'interactions produites. En cela, le premier niveau regroupe des échanges et des transactions de produits et services rémunérés ou pas, tandis que le second niveau est constitué des interactions entre les gouvernants et les gouvernés, liés par des termes officiels. Il est également fonction des interactions prescrites par les valeurs socioculturelles et temporelles imprégnées dans les sociétés. Quant au troisième niveau, celui qui a trait à l'espace, il est à la fois une contrainte aux formes urbaines, un support des pratiques des citoyens, mais également l'image de celles-ci. De manière irréfutable, ces interactions représentent des comportements divers, essentiellement

spatialisés et dont l'explication devra passer par l'exploration de leurs diversités: architecturale, sociale, économique et ethniques (J. Jacobs, 1960).

Ici, la diversité évoque le construit social, fait de composants socio-économique et historique d'une organisation ou d'un individu et dont l'explication renvoie à une autre notion, celle de l'identité, complexe à saisir, de ce qu'elle recèle en dualité entre déterminisme social collectif et singularité individuelle (H. Garner-Moye, 2012). Autrement dit, la diversité contribue foncièrement à définir en quoi consiste l'urbanité, relève d'un enjeu majeur de l'évolution de la société, particulièrement la société urbaine.

Du reste, ces comportements demeurent stratégiques, car ils contribuent à la construction de l'image de la ville et lui attribuent une identification singulière (I. Berry-Chikhaoui et *al*, 2000). La ville est à la fois créée par les politiques technocratiques, mais aussi par des actions émanant de la basse société, celles-ci viennent en réparation aux incohérences et à l'inefficience des politiques publiques (I. Berry-Chikhaoui, et *al* 2000).

Des auteurs ont, de manières isolées et individuelles, contribué à explorer les notions d'urbanité et de citadinité, dans le but de dépasser sur le plan pédagogique le flou qui revêtait l'usage de ces notions, souvent prises pour synonymes, avant que cette équivoque s'estompe, suite à la publication du Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (J. Lévy et M. Lussault, 2003).

Le cas des villes de la rive Sud de la méditerranée n'est pas en reste. Des auteurs et des études confirmées argumentent la pertinence renouvelée des pratiques des citoyens dans les formes urbaines. Les cahiers d'EMAM, spécialisés dans les études sur le monde arabe et méditerranéen, collectionnent et diffusent, depuis quelques années, une panoplie de recherches et d'explorations du fait urbain et des formes d'urbanité concernant cette contrée géographique. On retrouve, entre autres, le numéro 18/2009 intitulé « *urbanité et citadinité dans les villes du Maghreb* »¹, dirigé par Pierre Signoles, où sont abordées les notions : d'urbanité, de citadinité et du lien social dans les quartiers résidentiels et en périphérie.

Tout récemment, en 2015, un numéro (12/2015) de la revue Année du Maghreb a été mis en ligne², il a pour intitulé : « *villes et urbanités au Maghreb* ». Ce numéro, supervisé

¹ Pour plus de détails à propos de ce numéro, se rendre au site: <https://emam.revues.org/173?lang=en>, consulté 31/12/2017.

² Pour plus de détails à propos de la revue et du numéro en question, consultez le site <https://anneemaghreb.revues.org/1063>

par *S. Belguidoum et al*, s'intéresse à la transition urbaine qui marque les villes du Maghreb. Les travaux évoquent la formation de nouvelles identités résidentielles, plus particulièrement dans les villes nouvelles, et l'apparition de formes d'appropriation des espaces ayant favorisé l'émergence de nouvelles spatialités et territorialités.

Dans sa contribution sur les mutations urbaines, précisément socio-spatiales, *S. Bouchemal (2009)* a évalué les notions de citadinité et de ruralité à travers le processus d'insertion urbaine des populations venues du monde rural. L'étude, qui s'inscrit dans la temporalité des mutations urbaines, a différencié la citadinité originelle, donc de souche, de celle fraîchement acquise et qui incarne des éléments de permanence appartenant à la vie rurale.

VI. Méthodologie d'approche

À travers la thématique de recherche et suivant les perspectives auxquelles pourra aboutir la question posée, le choix d'une méthodologie appropriée s'avère des plus délicat. À priori, nous reprenons les motivations autant scientifiques, contextuelles et personnelles ayant stimulé notre curiosité à s'y intéresser. La formulation de l'intitulé de la thèse provient de plusieurs constats.

De la croissance urbaine effrénée qui marque la ville de Tizi-Ouzou, qui résulte des projets de développement et des services supérieurs qu'elle concentre en son enceinte, car son statut administratif de chef-lieu de wilaya lui procure la taille et le rang qu'elle occupe aujourd'hui. La promotion immobilière privée, constituée en somme d'entreprises agréées et spécialisées, mais parfois de coopératives (association d'individus) très répandues à Tizi-Ouzou, contribue foncièrement dans le processus de la croissance urbaine. La nature juridique privée des terrains, à l'intérieur du périmètre urbain, a été d'un apport considérable dans l'amplification de la promotion immobilière privée sous toutes ces formes.

Les opérations de restructuration morphologique et fonctionnelle que subissent les tissus urbains historiques « *le village* » et celui de la période coloniale émanent du profit à tirer de la centralité dont disposent ces districts. Ces opérations sont accompagnées d'enjeux de taille, car l'identité architecturale est plus que jamais menacée. De l'apparition de certaines pratiques habitantes non conformes aux lois en vigueur. Elles concernent des formes d'appropriation des espaces publics pour des usages non attribués. Tous ses éléments attribuent à la ville de Tizi-Ouzou la forme urbaine qu'elle a aujourd'hui, et lui impriment

une image singulière, dont la lecture et l'argumentation doivent être analytiques et interprétatives, afin de pouvoir saisir objectivement la nature et le (s) mobile (s) de toutes ces pratiques.

Dans notre questionnement (voire problématique), la première question subsidiaire renvoie aux différents intervenants qui, à travers leurs actions marquent la forme urbaine et sa dynamique. Ainsi, l'identification des acteurs et la justification des actions des uns et des autres apporteront les éléments de réponses recherchés. Tandis que la deuxième, elle évoque à son tour, les modalités et les procédés ayant fabriqués cette forme urbaine. En ce sens, les procédés se présentent sous trois variantes : d'abord institutionnels avec tous les dispositifs administratifs, logistiques et financiers, puis les mécanismes selon lesquels les investisseurs privés contribuent à la production de la ville, et enfin la participation citoyenne et de la société civile dans les processus décisionnels relatifs à l'aménagement urbain, mais également de leurs pratiques orientées et intentionnelles, (M. Crozier 1994).

En résumé le travail consiste à la vérification d'une hypothèse voulant que l'espace urbain de Tizi-Ouzou, soit fabriqué par des interactions, parfois, conflictuelles selon les ambitions des différents acteurs. La résolution de cette équation à plusieurs variables devra passer nécessairement par une vision globale et systémique pour pouvoir cerner l'apport des uns et des autres dans la production de l'espace urbain de Tizi-Ouzou. Les objectifs escomptés de notre recherche consistent à la justification scientifique du processus de croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou. Et de manière plus précise ils consistent à l'exploration des pratiques socio-spatiales, paysagères et environnementales qui ont donné l'image et la forme urbaine de la ville.

À notre sens, il est à déduire que la méthode qui prévaudra répondra à la fois et différemment à ces deux aspects, car l'étude de la croissance urbaine requiert la manipulation d'outils techniques, mathématiques et géographiques. Tandis que l'étude des pratiques des citoyens enjoint le concours des méthodes sociologique (J.L. Loubet Del Bayle 2000), psychologique notamment les techniques d'enquêtes. La méthodologie de recherche, quant à elle, devra s'en appuyer sur un ensemble de méthodes afin de saisir la question de recherche dans sa globalité. Elle doit être analytique puisque l'apport des différents documents et archives est primordial dans la rétrospective du phénomène urbanisation. Elle doit également être descriptive à travers une lecture critique des formes et structures urbaines.

A. L'approche recherchée

De par sa complexité constituée d'objets nombreux, divers et en permanentes interactions, la ville représente un organisme vivant (dynamique) et une organisation paradoxalement ordonnée selon des normes et compromis officiels et officieux. C'est pourquoi il paraît judicieux d'approcher la ville comme un système, pour mieux saisir les réalités urbaines dans leurs formes et leurs fonds (S. Maouia 2000).

En effet, le système est entendu sous une structure fonctionnelle orientée, il est : « un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but » (J. de Rosnay 1976). En effet, car le recours au concept de système dans les méthodes scientifiques fut recommandé par (L.V. Bertalanffy 1973) qui, à travers sa théorie générale des systèmes, prétendit l'importance d'approcher un organisme dans sa totalité ou bien comme un système. Pour l'auteur, le système est « un complexe d'éléments en interaction », et la totalité, opposée de la somme, est représentée par les spécificités de la forme finale obtenue par la constitution des parties, comme le laisse entendre (L.V. Bertalanffy 1973) : « *Les caractéristiques constitutives ne peuvent s'expliquer par les caractéristiques des parties prises isolement* ».

En outre, l'avènement de la notion de complexité et son appropriation par les divers courants scientifiques et techniques comme étant la clé sine qua non à toutes problématiques découle du besoin d'élucider des réalités souvent marquées par : le flou, l'aléatoire, le paradoxe, le désordre, le chaos, la fluctuation, l'ouverture...etc.

L'évolution épistémologique et pratique de la notion de complexité qui, pendant de longues périodes se limite juste au nombre d'éléments d'un ensemble, devient au fur et à mesure le niveau privilégié d'appréhension des faits réels, dont les méthodes classiques investissent partiellement. C'est cette capacité à saisir les phénomènes dans leur globalité et leur mécanique qui était à l'origine de l'émergence réussie de l'approche dite systémique.

B. L'approche systémique : pourquoi la systémique?

Elle se définit comme la : « *Nouvelle discipline qui regroupe les démarches théoriques, pratiques et méthodologiques, relatives à l'étude de ce qui est reconnu comme trop complexe pour pouvoir être abordé de façon réductionniste, et qui pose des problèmes de frontières, de relations internes et externes, de structure, de lois ou de propriétés émergentes caractérisant le système comme tel, ou des problèmes de mode d'observation,*

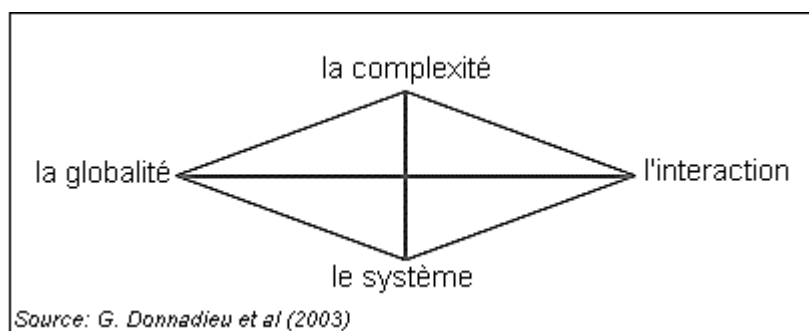
de représentation, de modélisation ou de simulation d'une totalité complexe ». G. Donnadiou et al (2003)

Le recours à la méthode systémique dans l'explication des faits urbains répond, de manière non exhaustive, à deux principes : d'abord sa compatibilité avec le caractère systémique et complexe des structures urbaines, et puis sa capacité, à décrypter la complexité des réalités urbaines en s'appuyant sur les notions de flou, de paradoxe et de fluctuation qui, elles-mêmes, caractérisent les faits urbains. Dans le contexte qui nous concerne, l'approche systémique nous permettra l'identification des éléments du système, les rapports de causalité qui se produisent entre ceux-ci et la nature des actions ayant contribué au dessein de la forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou. Le recours à l'approche systémique nous fournit le moyen nécessaire de décrypter le contenu des pratiques qui demeurent insaisissables, surtout lorsqu'on s'intéresse aux conditions de leur survenance et aux fins auxquelles elles sont vouées. L'usage de l'approche systémique se justifie également par le caractère de variabilité spatiale et temporelle des pratiques citadines.

C. Les concepts de l'approche systémique

Dans sa logique, l'approche systémique fait fond sur quatre concepts basiques, comme représentés ci-dessous. G. Donnadiou et al (2003). (Fig.n°01)

Figure 1: les principes de base de l'approche systémique



- ♣ *La complexité* : « Caractère de ce qui est complexe », dictionnaire le petit Larousse 2010.

En fonction de ce qu'a été mentionné précédemment, la complexité d'un objet ou d'un fait réel se mesure par les caractères : de flou, de paradoxe, de désordre et de fluctuation qui le marque et qui réduisent la capacité de son appréhension. Pour notre cas de figure, la complexité se définit par la difficulté à donner un sens à une pratique, à une action dont l'avènement nous semble flou est difficilement justifiable, surtout lorsqu'on sait

que ces pratiques habitantes sont régies par des considérations symboliques et idéelles. Cette contrainte est due parfois à l'inexistence de l'information.

♣ *Le système est : « Ensemble d'éléments réuni de manière à former un ensemble »*

La constitution d'un ensemble renvoie à la dynamique que les interactions entre les éléments du même système en créent. De là, la notion de système est donnée à toute situation dont l'existence est assurée par les divers éléments en interaction, et par l'interaction elle-même. Dans notre cas de figure, le système est défini par le nombre et la diversité des acteurs, et les actions mutuellement produites des uns sur les autres. Ces actions sont à la fois tangibles et intangibles. En plus de ces actions, il y a les cadres normatifs et a-normatifs qui encadrent ces actions.

♣ *La globalité*

La globalité consiste à la position holistique à travers laquelle il est recommandé d'approcher une réalité. Elle consiste à privilégier la vue d'ensemble afin de pouvoir décrypter les parties inexistantes sans le système, mais qui résultent des propriétés et de la dynamique du système lui-même. Ces propriétés nous renseignent sur la qualité cohérente ou pas du système. De là, il convient d'aborder une réalité de manière progressive et non pas instantanée, où chaque partie est évaluée en isolement des autres.

Ces parties isolées seront explorées dans le but d'approfondir la lecture de la situation concernée. Pour notre réalité, l'approche globale consiste à la lecture du phénomène d'urbanisation qu'a connue la ville de Tizi-Ouzou, et puis à l'évaluation des formes d'urbanités propres pour chaque géotype urbain, ayant contribué dans la dynamique urbaine de la ville.

♣ *L'interaction*

L'interaction consiste aux relations qui se produisent à double ou plusieurs sens entre les constituants d'un système. Elle se définit par des actions délibérées et des réactions aux conditions exogènes à chaque constituant du système. L'interaction est la clef principale dans l'explication d'une réalité complexe. Elle permet non seulement de connaître le poids de chaque élément dans le système, mais elle permet également de retracer l'essence même de certaines actions. Selon les mêmes auteurs, ces quatre concepts de bases donnent naissance

à d'autres subsidiaires, importants dans la mise en place de l'approche systémique.

D. La démarche de l'approche systémique

Selon les mêmes auteurs, la méthode suit la logique des phases. D'abord la phase d'observation du système, c'est-à-dire son identification et la définition des constituants. Puis l'étude et l'analyse des interactions. Après cela c'est la phase de modélisation qui consiste à concevoir formellement le système et les interactions. La dernière phase c'est la réalisation d'une expérience pratique dans le but de mettre en place un cadre pédagogique et pratique de la réalité investie et de son fonctionnement.

**I. PREMIERE PARTIE : *Le fait urbain ;
Mutations urbaines et formes d'urbanité***

INTRODUCTION

L'idée de passer en revue le phénomène urbain, et plus précisément la croissance urbaine sous ses formes spatiale, économique, sociale et l'ensemble des réflexions qui en découlent n'est aucunement fortuite. Par contre, elle cherche à travers une voie théorique à relater les mutations urbaines produites dans le temps et dans l'espace, tout en se focalisant sur les facteurs de croissance et leurs implications sur les structures sociales et les formes urbaines.

À notre époque, les réflexions urbaines ne cessent de s'intensifier, en raison de la diversité des questions urbaines soulevées. Pour les villes de la rive Nord de la méditerranée, c'est autour de la question écologique que les discours sont privilégiés, parce que la problématique de la croissance urbaine a été débattue il y'a fort longtemps, lorsqu'on sait que cette région est la première à essayer les effets de la croissance urbaine pendant l'ère industrielle. Par contre, c'est dans les villes du Sud que ce discours rebondit à nouveau, compte tenu de l'urbanisation effrénée et démesurée que subisse cette région, en plus de ces incidences socio-économiques et écologiques. Cette urbanisation marque la transition urbaine en cours de production, dans une région où les sociétés étaient rurales pendant de longues périodes. Les mécanismes d'urbanisation sont accompagnés par l'émergence de formes d'urbanités véhiculant des idéologies et des symboliques propres aux groupes sociaux et dont les reflets se mesurent dans les stratégies spatiales et urbaines.

C'est autour de la réciprocité entre urbanisation et formes d'urbanité qu'il sera question dans cette partie. Nous éluciderons le rapport qui existe entre un aspect beaucoup plus quantifiable qui est la croissance urbaine et celui de l'urbanité dont le caractère est qualitatif et symbolique. A l'idée avancée s'ajoute la motivation de décrypter le rapport bilatéral de ces aspects qui, une fois combinés, la définition de la ville devient objective et complète. Pour y parvenir nous allons à priori, lors du premier chapitre) reprendre quelques aspects épistémologiques relatifs à la notion d'urbanité et de croissance, puis nous évoquerons également, à travers une approche diachronique, l'évolution du fait urbain.

I.1. PREMIER CHAPITRE : Croissance urbaine et urbanité;
Lecture conceptuelle et épistémologique

INTRODUCTION

L'objectif de cette reprise conceptuelle consiste à encadrer de manière épistémologique et pratique la notion d'urbanité qui, au gré de nombre d'auteurs, reste encore polysémique. Sommairement, cette notion est constituée de pratiques matérielles et immatérielles, qui proviennent des différents intervenants sur l'espace urbain. C'est aux traits de ce chapitre que nous allons mettre en relief les éléments caractérisant les formes de manifestation de la notion d'urbanité.

Simultanément, nous allons passer en revue la notion de croissance urbaine, définir les facteurs endogènes et exogènes qui régissent le processus de croissance urbaine et en fin reprendre certains modèles théoriques économiques et géographiques d'évaluation de ce processus en perpétuelle évolution.

1.1. L'urbanité : une notion flexible et évolutive

Étymologiquement, le mot urbanité prend ses racines dans le latin antique, *Urbanitas* (substantif), réservé par prédilection à la ville romaine, puisque *Urbs*, comme adjectif, désigne la ville de Rome « *ville d'entre toutes les villes* » (D. Diderot, J. le R. d'Alembert et J.-B. Robinet.1765, cité par N. Badin, 2008). Là, il s'agit bel et bien d'une distinction en faveur de l'homme Romain. Mais dans une autre thèse le mot *Urbanitas*, d'usage Romain, fut emprunté aux Grecs et que les Romains façonnèrent en faisant fond sur celui d'*Urbanus* (citadin) comme forme radicale (G. Lafaye, 1911).

En s'appuyant sur les travaux de (H. Bléry 1910), (G. Lafaye 1911) souligne que l'urbanité attribuée aux Romains fut importée de la civilisation grecque, avant d'être privilégié par les enseignements Romains pour faire d'elle la marque de leur civilisation.

Difficile à confirmer ou infirmer ce fait, puisque la politesse d'esprits, de manières et de langage, est aussi une qualité propre aux Romains, comme le témoignent (C. Panckoucke et al 1791). De son côté, (G. Lafaye1911), qui s'est remis aux travaux de Cicéron, affirme que « *l'urbanité romaine a des racines profondes dans la nation; elle s'est manifestée depuis les origines, bien avant qu'on ne songeât à la désigner par un mot particulier* », et persiste à dire « *que la notion même de l'urbanité vient tout entière des Grecs* », étant donné que les notions d'*Urbanitas* et d'*Urbanus* furent aussi imitées par les Romains.

En effet, le travail historique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de France, confirme, en 1717, qu'étymologiquement l'urbanité désigne « *l'atticisme Grec* » qui est la qualité du discours, et que le mot urbanité appartient aux Grecs. Il est admissible que cette imitation soit à l'origine de l'apparition du mot urbanité dans le langage et les annales Romaines, puisque ces derniers avaient auparavant repris et emprunté aux Grecs le tracé en damier et les systèmes d'aménagement urbains. Au fur et à mesure que les sociétés évoluent, leur urbanité s'ensuit parallèlement, excepté certains traits à caractère identitaire et patrimonial qui demeurent pérennisés dans son état initial qui, en règles générales, révèlent l'essence de certaines formes d'urbanité.

L'urbanité comme traits de caractère englobe à la fois la politesse dans les manières, les formes de sociabilités et les stratégies de coexistence des groupes sociaux. Elle relève d'un aspect fluctuant et variable. D'abord, elle est différente d'une ville à l'autre en fonction des formations sociales et culturelles des groupes sociaux qui l'entretiennent, mais elle se renouvelle suivant le rythme du développement urbain de ces villes. Cette mention de variabilité qu'on accorde à la notion d'urbanité dépend étroitement du facteur temps.

En ce sens, (J. Lévy et M. Lussault 2003, p 966) évoquent l'urbanité, à priori, qui concerne une réalité absolue, c'est-à-dire une connaissance de faits urbains, de manière globale, et l'urbanité, à posteriori, pour parler de l'évolution, dans le temps, des marques et des valeurs des citadins. L'urbanité est donc l'image de la société qui, elle-même, a construite. Cette différence marque les réalités urbaines propres à chaque société. Ces particularités restent perceptibles dans le temps et dans l'espace, tandis que le processus de renouvellement représente l'enjeu de la généralisation de l'urbanisation de l'ère contemporaine.

En effet, ce processus de renouvellement se mesure à une grande échelle, puisque des modèles urbains qui se définissent comme : « *une représentation sociale fortement présente non seulement dans les débats politiques explicites mais aussi dans les schèmes d'action de ceux qui font la ville, c'est-à-dire les citadins* » (J. Lévy et M. Lussault 2003. P966), apparaissent suivant l'évolution des conditions d'existence exogènes et endogènes des citadins. Ainsi la ville est à la fois influente et influencée dans ses rapports avec son environnement.

Pour (Françoise Choay 1994), cette évolution qui demeure lisible à travers les mutations sociales, culturelles et économiques, résulte de la généralisation du phénomène d'urbanisation. Selon cette auteure, ce phénomène témoigne, comme le montre bien son intitulé "*Le règne de l'urbain et la mort de la ville*", de l'avènement de nouvelles structures sociales et urbaines, en rupture avec les valeurs et les représentations de la ville d'autrefois.

D'ailleurs certains auteurs se plaignent de la perte de certaines qualités que nous ne trouvons guère chez le citoyen d'aujourd'hui, comme le souligne (G. De Maupassant 2006) qui regrette la politesse et la courtoisie perdues chez les Français d'aujourd'hui. C'est au XIV^{ème} siècle que le mot urbanité apparaît dans la langue française, dans le dictionnaire historique Le Robert, avec deux sens : d'abord celui qui désigne le gouvernement d'une ville et le second évoque « *l'affabilité que donne l'usage du monde* » (C. Foret, 2010).

Établir une définition pour le concept d'urbanité relève d'une tâche lourde, et ce, eu égard des extensions pluridisciplinaires dont il a bénéficié, surtout ces dernières décennies où la réflexion urbaine s'est à nouveau réappropriée le concept de d'urbanité, passé au second plan dans les recherches urbaines classiques. L'autre contrainte concerne son objet, la ville, qui fait face à de profondes et rapides mutations susceptibles de réduire les capacités du concept d'urbanité à pouvoir saisir les réalités urbaines d'aujourd'hui.

Face à ces contraintes, nous avons songé à reprendre partiellement certaines définitions que nous jugeons appropriées à notre recherche.

Dans la langue française, l'essai de cadrer le concept d'urbanité provient du dictionnaire *Les mots de la géographie, dictionnaire critique de R. Brunet, R. Ferras et H. Théry* (1992), dont l'acceptation se veut un « *ensemble de traits de comportements positifs, impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonnes mœurs et usages... propre des citoyens par opposition aux habitants de la campagne* »¹

Cette définition reprend exclusivement les formes positives des comportements des citoyens. Pourtant, elle risque d'être irrésolue pour deux points essentiels: d'abord devant l'urbanisation galopante qui a affecté la bipolarité ville/campagne d'autrefois. Ainsi, les modes de vie urbains ont pu atteindre le monde rural, et puis face à la manifestation de nouvelles logiques controversées de vivre l'urbain, surtout du côté des espaces périphériques,

¹ Isabelle Berry-Chikhaoui, « Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe », *Les Cahiers d'EMAM*, 18 -2009, 9-20.

souvent caractérisés d'espaces mi-urbain et mi-rural. Dans la même tendance disciplinaire, géographique, dix ans plus tard, *le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés de (J. Lévy et M. Lussault 2003)*, a minutieusement examiné le concept d'urbanité. La notion trouva sa légitimité et fut dotée d'outils méthodologiques et pratiques favorables à son explication.

Pour les auteurs *J. Lévy et M. Lussault*, l'urbanité est le « *caractère proprement urbain d'un espace* ». Elle se constitue et, pour reprendre leur expression, « *procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace* ».

De cette définition, nous retiendrons que l'urbanité, qui est à la fois la marque et la forme du fonctionnement de la vie urbaine, s'appuie rationnellement sur une trilogie élémentaire. Principalement, elle dépend du facteur de densité qui influença avec proportion la diversité des objets de société (second facteur), et conditionne également l'intensité des interactions sociales.

Les objets de société se déclinent sous des formes de constructions sociales matérielles (habitat), et immatérielles comme les symboliques et les valeurs qui régissent la vie collective des groupes sociaux, à l'image des ordres établis et normes sociales.

En ce sens, l'approche par l'espace est suggestive pour élucider à la fois l'apport des configurations spatiales dans les conduites des citoyens, et inversement pour mesurer le concours des valeurs sociales dans les formes urbaines. Les deux premiers facteurs sont à leur tour influencés par les architectures urbaines. D'ailleurs, dans sa contribution intitulée « *modes de vie urbains et modèles d'urbanité* », (*J. Lévy J. Lévy et M. Lussault 2003*) ont élaboré deux modèles d'urbanité : le modèle d'Amsterdam, qui exemplifie une forme urbaine dense et diversifiée dans ses espaces et ses fonctions, et puis le modèle de Johannesburg qui renvoie à la ville fragmentée où l'on aperçoit une monotonie fonctionnelle des espaces urbains. Ces deux modèles dessinent respectivement une forme décroissante de l'urbanité.

Les espaces publics restent l'exemple idéal pour évaluer cette interrelation entre l'aspect matériel et immatériel dans la conduite des citoyens. Les espaces publics ont souvent été le moment propice pour les revendications populaires. En ce sens, l'urbanité prend la

forme de la solidarité entre les catégories sociales. Elle intervient en alternative à la violence pour signifier une crise entre gouvernés et gouvernants (E. Radar, 1990).

De la contribution de (J. Lévy et M. Lussault, 2003) nous retenons aussi que l'urbanité est à formes variables et diverses. Elle est présidée par l'interdépendance de plusieurs paramètres (densité, diversité sociale, configuration spatiale). Pour une telle raison et dans le but de théoriser l'urbanité, les auteurs l'ont hiérarchiquement formalisée selon des géotypes urbains et en fonction des gradients d'urbanité. Plus important encore, les auteurs ont mis en exergue l'apport de l'urbanité dans l'argumentation de la croissance urbaine, car elle est un facteur déterminant dans le développement du capital urbain.

Selon eux, elle contribue à discriminer les entités urbaines d'une même agglomération ou à distinguer des villes toutes entières, en fonction de leur urbanité qu'on assimile à leur attractivité et leurs rayonnements. De ce qui précède, nous pensons sciemment qu'à travers ses paramètres physique (densité, configuration spatiale) et ses intérêts à la nature des interactions urbaines, l'étude de l'urbanité renforce la capacité des moyens conceptuels et opératoires à décrypter les réalités urbaines.

Du point de vue sociologique: « *l'urbanité désigne plus le travail de la société urbaine sur elle-même que le résultat d'une législation ou d'une administration* » pour dire que « *les villes sont des sociétés avant ou malgré les interventions du gouvernant* » (Isaac Joseph 1984) cité par (C. Foret 2010). Ici, il est question de l'existence de certaines formes de régulation sociale qui ressortissent de la sphère sociale et des idéologies des citoyens, en plus des régimes administratifs. Et ce sont ces mêmes formes qui sont parfois aux commandes de la société.

Selon (S. Bulle 2010), « *la sociologie de l'urbanité ne part pas d'une entité générale et spatiale (la ville), comme ce fut le cas de la sociologie urbaine, elle examine plutôt les formes d'individuation, les agencements et interactions permis dans la texture sociale et urbaine, et les formes de communication dans la ville, cette dernière étant prise comme cadre de ces interactions* ». L'idée est que l'étude sociologique de l'urbanité privilégie l'approche systémique des dynamiques urbaines.

À l'évidence, les dynamiques urbaines sont influencées par les facteurs de centralité, du lieu de résidence dans la ville et de la morphologie spatiale et fonctionnelle de l'espace urbain. C'est dans cette logique que (J. Lévy et M. Lussault 2003) avaient établi des gradients

d'urbanité. De son côté, (Y. Chalas 2002) a suggéré, dans une vision comparative entre la ville classique et contemporaine, des piliers de la nouvelle urbanité, pour ainsi signifier l'aspect variable des formes de l'urbanité.

Lors de son questionnement sur la pertinence de la notion de citoyenneté, R.S. Boumedine (1998), considère que l'urbanité est «*la configuration sociale, économique et spatiale de la ville* ». Sa contribution renvoie à une autre notion qui n'est pas des moindres, celle de l'identité et du processus d'identification des individus. Dire identité, c'est dire appartenance, d'ailleurs, pour lui, l'urbanité c'est «*d'être dans la ville* », ou d'une autre manière le comment être dans la ville, lui semble-t-il.

De manière plus générale, l'urbanité renvoie aux formes de politesse dans les systèmes des interactions et de comportement avec l'autrui et dans l'espace. Par extension, elle renferme des qualités qu'on attribue exclusivement aux habitants de la ville. Cependant, elle représente également un ordre social établi à côté de celui qui est institutionnel et officiel. Cet ordre assure la conduite et le fonctionnement des organisations urbaines, en fonction des considérations individuelles et des stratégies des groupes sociaux. Celles-ci concourent fondamentalement à discriminer une ville d'une autre, ou bien un quartier d'un autre. L'urbanité est une image qui se caractérise par son aspect progressif et changeable. Elle est le parfait corolaire de l'évolution urbaine des hommes. Elle est souvent lisible dans le langage et les comportements socio-économiques et spatiaux de ceux-ci. D'une manière symétrique, les piliers de la nouvelle urbanité, tels que établis par Yves Chalas et comme énumérés par (C. Foret 2010), sont les suivants¹ :

A. La mobilité : *en opposition à la fixité qui marquait les sociétés antérieures.*

Pour ce pilier, nous estimons que les disponibilités technologiques ayant renforcé les moyens de transport et de déplacement des personnes et des biens sont à l'œuvre de la permutation de certains modes de vie entre sociétés et territoires. Le rythme effréné de l'urbanisation ayant transformé les villes en lieux de pollutions et même de souci hygiéniques d'une part, et la présence de la voiture dans la vie quotidienne des citoyens. Cette évolution a renforcé la mobilité résidentielle qui, par voie de conséquence, a amplifié le phénomène de périurbanisation.

¹ L'énumération des sept piliers de la nouvelle urbanité a été reprise depuis le document signé par Catherine Foret (2010). Cependant le développement de chaque pilier est de notre contribution.

B. Le territoire, *en opposition à la forme urbaine limitée et unifiée des villes anciennes.*

Les effets de la mondialisation et le libre échange économique et commercial qui en découle ont imposé aux villes, les plus grandes en particulier, une ouverture sur le monde extérieur et leur inscription dans le nouvel ordre urbain, celui des territoires compétitifs et concurrentiels. Cet ordre induit un nouveau modèle urbain.

C. La nature, *en opposition à la minéralité.*

L'apport des scientifiques écologistes dans la mise à nu des effets du *trop béton* et de l'intérêt à réconcilier l'homme avec sa nature était de facto un tournant dans les idéologies urbaines du XX^{ème} siècle. Ce fut le cas des progressistes et de la charte d'Athènes remis en cause par la charte d'Alborg et par les commissions du développement durable. L'avènement du développement durable et des systèmes normatifs de protection de l'environnement ont fait naître de nouvelles compétences dans l'aménagement urbain. Il a également servi à la formation de nouvelles compétences citoyennes.

D. Le polycentrisme, *en opposition à la mono-centralité des villes anciennes.*

L'étalement des villes contemporaines a fini par créer de nouvelles concentrations urbaines en zones périphériques. Celles-ci sont en partie à l'origine de la création des activités souvent inadmissibles dans les centres anciens, à cause de leur nature et à défaut de surfaces foncières dans les espaces centraux. En ce sens les cas des grandes surfaces commerciales et des parcs de loisir sont illustratifs.

E. L'espace aéré, *en opposition aux espaces denses et compacts des centres anciens.*

La préférence et la tendance à l'habitat individuel plus indépendant n'a jamais quitté les ambitions humaines. Cette tendance encouragée par les moyens de transport est à l'origine de la périurbanisation. Du point de vue morphologique, les espaces périurbains s'identifient par un habitat individuel, spacieux et avec jardin. La trame bâtie des espaces périurbains est fluide et aérée, car le système d'habitat ponctuel est plus répandu, d'où la faible densité résidentielle. En outre, le recours à ce modèle d'habitat se justifie par le désir de la campagne et le retour à la terre. Par voie de conséquence, le mode de vie des périurbains est hybride, entre mi-urbain et mi-rural.

F. Le choix, en opposition l'imposition et à l'obligation.

Les échanges commerciaux, techniques et culturels, induits par la mondialisation, et la diffusion renforcée de l'information sont autant de facteurs ayant révoqué les anciens modèles urbains et par conséquent exigé des villes à s'ouvrir plus sur le monde extérieur. S'inscrire dans cette logique permet aux villes d'offrir plus de choix à leurs habitants. Elle leur permet également d'amplifier leurs capacités d'attractivité économique et touristique. Le cas des métropoles mondiales (Paris, Londres...etc.) est significatif. Elles facilitent et encouragent la coexistence entre les diverses cultures, d'où leurs réputations culturelles et symboliques.

G. Le temps continu, en opposition au rythme de vie prédéfini.

Cette disposition renforce le choix que la ville doit offrir à ses citoyens. La course au profit pour certaines boîtes commerciales a fait du travail nocturne une option très en vogue ces dernières années. Cette course pour le profit existe également chez les individus appauvris par la cherté de la vie. Les loisirs et les divertissements nocturnes représentent également un choix que la ville doit assurer, surtout lorsqu'on sait que ces activités représentent un levier économique et touristique.

Ces sept piliers représentent des conditions d'émergence de nouvelles formes d'urbanité. Elles regroupent les formes de sociabilité et de spatialité. La contribution d'Yves Chalas confirme l'aspect variable, fluctuant et changeable de l'urbanité.

1.2. L'urbanité : des aptitudes à soubassements pluriels.

L'urbanité relève de la compétence d'un citoyen à pouvoir interagir, objectivement et subjectivement avec son environnement. Elle est également l'image de cette interaction. En ce sens, l'urbanité repose sur d'autres éléments, qui sont souvent considérés comme des synonymes, alors qu'ils lui servent de constituants. Ces derniers renvoient aux qualités que l'on a souvent attribuées aux habitants de la ville. Celles-ci sont :

A. La citadinité :

Caractère de celui qui habite la ville, en opposition à ruralité et au rural, l'habitant de la campagne. Cette marque était pendant longtemps une source de distinction et de différenciation, parfois mal perçue. Néanmoins, la généralisation de l'urbanisation et de la périurbanisation qui en résulte ont étroitement rendu ambiguës ces deux notions.

B. La citoyenneté :

Un statut né dans les mouvements de protestation ayant même basculé des régimes politiques tout entiers. Ce statut a été acquis par la revendication commune et partagée par les intéressés du bien commun. La citoyenneté est donc un engagement et une adhésion à une vie collective et une nouvelle forme de sociabilité.

À ces deux caractéristiques, on adjoint souvent celui de la civilité qui, manifestement, est constitué par ceux qui les précèdent. À son tour, la civilité subordonne la cidadinité et la citoyenneté. Elle renferme des formes de politesse et de comportements adaptés. La forme ouverte de la ville et la diversité de ses effectifs offrent à ces aptitudes un moment propice pour leur enrichissement, puisque (J. Metral 2000) conçoit la ville comme « *un milieu multi, pluri, cosmos-culturel...La ville est ce lieu des mondes multiples et des cultures produites par ces mondes. J'appelle cidadinité la capacité qu'a le citoyen de circuler entre ces mondes, de se sentir chez lui.... Les cultures urbaines peuvent être envisagées à un autre niveau, celui des civilités, celui où se régule le « vivre ensemble » ...Les droits et les devoirs du citoyen définissent la citoyenneté, ce qui fonde la cité. »*

1.3. L'urbanité : la dimension technique d'une valeur immatérielle

Pour (J. Lévy et M. Lussault 2003), l'urbanité se produit par la densité et la pluralité des objets de société. Par diversité, l'auteur fait allusion, pensons-nous, à la diversité dans les structures sociales, les formations culturelles, dans les systèmes de gouvernance et dans les rapports à l'espace qui en résultent.

Ces deux aspects de densité et de pluralité attribuent à l'urbanité le caractère de relativité. C'est-à-dire que l'urbanité est fonction de l'évolution de ces deux aspects qui, eux-mêmes, dépendent des autres exigences. Cependant, pour plus de clarté il importe d'identifier les objets de la société. Pour cela, il est impératif de donner des indications sur ce que c'est que la société.

Selon le dictionnaire le Petit Larousse (2010), « *La société est un ensemble d'individus vivant en groupe organisé ; milieu humain dans lequel quelqu'un vit, caractérisé par ses institutions, ses lois, ses règles* ». Selon (D. Lapeyronnie 2006), « *la société n'est rien d'autre qu'un gigantesque réseau de rôles sociaux organisée en un ordre spécifique cohérent et*

rationnel, à travers des institutions»¹. Du point de vue de la sociologie, la société est, paradoxalement, la capacité de l'homme, individualiste et égoïste, à vivre en communauté. La société est d'une manière littérale la vie en communauté et en groupe. La constitution de cette communauté est l'enjeu principal, c'est pourquoi des ordres a-normatifs (religieux, culturels, éthiques) sont souvent les piliers des processus de communautarisation.

De ces définitions, nous déduisons que la société est statistiquement un nombre considérable d'individu organisé, vivants en permanentes interactions. Cette organisation est régie par des lois, des normes et des institutions. Comme synthèse, les objets de la société sont les individus, les lois, les comportements, les normes (idéaux moraux), les valeurs, l'ordre, les réseaux, les activités, les institutions (cadres normatifs) ...etc, en somme, tout ce qui fait que la société soit société.

De la deuxième définition nous retiendrons que la société urbaine se fait et se maintient par elle-même, avec ses valeurs, les idéologies qu'elle a acquises au fil des temps. Cette organisation est à système de contrôle et de régulation social prédéterminé, il est incarné dans la société sous-forme de mœurs et d'us. Dans ce cas, l'urbanité, qui regroupe toutes ces caractéristiques, est à la fois le pouvoir et la compétence sociale qui marquent et régissent les sociétés urbaines.

Cette marque incommensurable des sociétés urbaines permet de saisir davantage les faits urbains et de mieux définir ce qui fait la ville et ce que lui confère une personnalité propre. En ce sens, (R.E. Park 1925) pense que la ville « [...] est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions et des attitudes ...La ville n'est, en d'autres termes, qu'un mécanisme physique [...] impliqué dans les processus vitaux des personnes qui le composent. C'est un produit de la nature, et en particulier de la nature humaine »²,

Manifestement, l'urbanité représente l'image qu'impriment les pratiques urbaines des citoyens. L'évolution de ces pratiques dépend étroitement de la diversité et de la portée de ces pratiques et de ces fonctions. Si la diversification des pratiques relève d'un fait, relativement ordinaire, la portée, ou en d'autres termes l'intensité des pratiques urbaines

¹ Didier Lapeyronnie. *"Cours de sociologie générale"*. Département de Sociologie. Université Victor Segalen Bordeaux 2. Année académique 2005/2006.

²Robert Ezra Park. *"La ville: propositions de recherches sur le comportement humain dans le milieu urbain"*.1925. In l'école de Chicago. "Naissance de l'écologie urbaine". Traduit par Yves Grafmeyer, Isaac Joseph. Éd. Aubiers.1984 page 83

dépend de près de la densité numérique et fonctionnelle des auteurs de ces pratiques. À ce stade, la forme spatiale intervient et influence foncièrement le déroulement des pratiques et des interactions entre les habitants.

Du point de vue organisationnel, les interactions se présentent sous deux formes, horizontales (entre les individus) et verticales lors de leurs projections spatiales. De toute évidence, ce mécanisme se développera en fonction de l'évolution des paramètres de densité et de diversité urbaines. Autrement dit, le renforcement et l'enrichissement de l'urbanité d'une ville sont liés à celui de l'intensité urbaine. Cette dernière consiste, selon T. Paquot (2009), à la «*qualité spatiale indépendante du site, mesurée par la richesse des communications* »¹. Bien entendu, ici la communication englobe les formes matérielles et immatérielles des échanges entre les individus et les groupes sociaux.

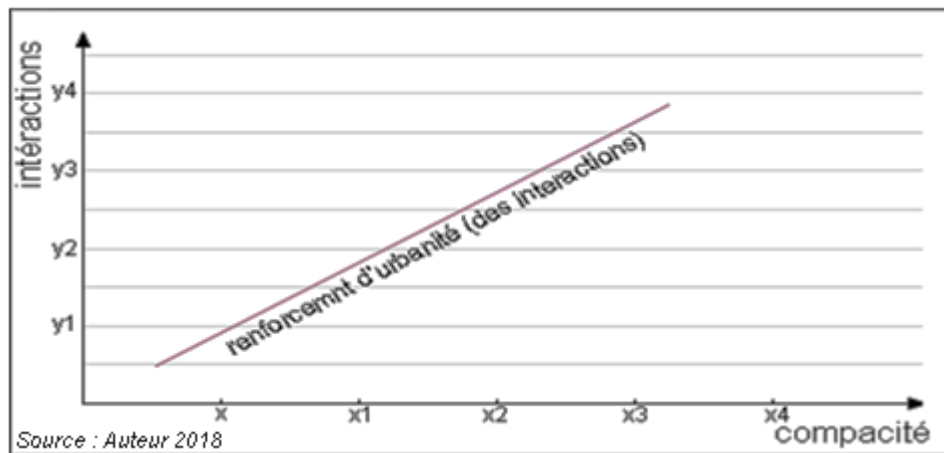
Notre hypothèse peut être vérifiée par la nature des interactions, leurs intensités et leurs apports socioéconomiques dans le cas d'une grande ville et dans le cas d'une ville de taille inférieure. Mathématiquement, il s'agit d'une relation proportionnelle où le nombre et la nature des interactions (intensité urbaine) sont étroitement liés à celui des acteurs, qui sont, bien entendu, diversifiés et nombreux. Ainsi, cette relation renvoie au concept de la compacité urbaine qui, dans sa logique, procède à la fois de la densité et des intensités urbaines. Morphologiquement, la compacité urbaine est mesurable selon des indices de calculs (chapitre 2), tandis que la diversité des interactions exige un relevé sur terrain, de la nature et de la taille de celle-ci.

Par retournement, la relation sera régie par les conditions de la compacité urbaine. Cette dernière implique à la fois la dimension spatiale (forme urbaine) et la diversité des fonctions qui, systématiquement, génèrent des interactions, des échanges et de l'attractivité. Cette conclusion nous a fait songer à une illustration graphique représentative des paramètres favorables au renforcement de l'urbanité d'un quartier ou d'une ville.

L'association de tous ces éléments donne naissance à un fonctionnement proportionnel et interactif, où la qualité et la taille des interactions dépendent du degré de compacité de la forme urbaine. Cette association interactive est représentée par la figure ci-dessous (Fig.n°02).

¹ Thierry Paquot. " Pour un urbanisme durable". Revue d'urbanisme. 2009.p 65

Figure 2 : facteurs d'influence des urbanités



1.4. La croissance urbaine

1.4.1. Essai d'évaluation et de conception

Par définition, la croissance urbaine est « *l'augmentation de la population des villes, des surfaces qu'elles occupent, et des activités et des richesses qu'elles concentrent* »¹(D. Pumain et al, 2006). À partir de cet extrait, il est à déduire que la croissance urbaine est un processus, à la base, tridimensionnel. L'examen de chacune de ces dimensions tendra à rappeler plusieurs aspects² sous-jacents. Géographiquement, la croissance urbaine d'une ville est inéluctablement influencée par ces rapports avec le monde rural et les autres structures urbaines environnantes,

Ce sont là les traits qui ont fait que le thème de la croissance urbaine a souvent intéressé les spécialistes issus d'horizons disciplinaires divers. De toute évidence, ces aspects tendent à rendre difficile l'étude de la croissance urbaine, car cette dernière ne se constitue pas seulement de ces dimensions, mais elles procèdent par leur combinaison concomitante.

Cette combinaison (population, activité, espace) ne fait que renforcer l'urbanité des villes, dans la mesure où l'urbanité, du moins à l'échelle locale, est perçue comme un résultat et un stimulant des interactions qui constituent cette combinaison. Cette synthèse nous incite à revoir la pertinence du concept de l'urbanité dans le processus de la croissance urbaine,

¹ Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager. Extraits du « *Dictionnaire La ville et l'urbain* ».éd. Anthropos-Economica. 2006.Notices rédigées par Denise Pumain.p26

² Les aspects dont il est question se dérivent pour chaque dimension. À titre d'exemple la dimension démographique "augmentation des populations des villes" laisse apparaître l'augmentation *naturelle* et celle *migratoire*, dans ce cas l'aspect naturel et migration devient déterminant.

puisque l'urbanité procède, elle aussi, par les interactions urbaines et demeure soumise presque aux mêmes facteurs que ceux de la croissance urbaine.

Par analogie simpliste c'est, d'une similarité dont il s'agit. Mais dans une vision sociétale, cette caractéristique est loin d'être applicable à la notion d'urbanité, du moment que cette dernière relève, à un degré proportionnel, des valeurs et des autres éléments de permanence et symboliques propres à chaque société.

Cette animation (influences réciproques) contribue à établir des modèles urbains (J. Lévy et M. Lussault, 2003), conçus et activés selon les conceptions idéelles et les images des citoyens. Autrement dit, la croissance urbaine et l'intensité urbaine évoluent en concomitance, tout en influençant instantanément le degré de l'urbanité de la cité. Cette hypothèse sera le fil conducteur de cette séquence. Tout au long de cette recherche, nous allons nous intéresser aux facteurs de la croissance urbaine, à ses formes spatiales et sociales. En même temps, nous allons à explorer certaines réflexions "théories" d'évaluation du phénomène de croissance urbaine.

De ce qui précède, l'illustration des composants du processus de la croissance urbaine nous fait songer à sa modélisation (représentation graphique) et, en même temps, à élucider le rapport entre la croissance urbaine et l'urbanité. Celle-ci est communément définie comme l'image et le caractère urbain d'une agglomération urbaine. Elle constitue un élément déterminant dans le processus de croissance urbaine. Pour y procéder, nous allons appliquer un schéma représentatif du mécanisme de croissance urbaine et de la typologie des interactions et des rapports faisant naître l'urbanité.

L'objectif est d'aboutir à donner une forme concrète au processus de croissance urbaine et à montrer la réciprocité entre la croissance urbaine et l'urbanité. Chacune de ces interactions prendra plusieurs formes, elles sont résumées comme suit :

A. Le politique et le socio-économique : *politique publique et cadre de vie*

Dans leur dynamique évolutive, les interactions entre la dimension sociale et économique des organisations humaines peuvent être définies par des oppositions du genre : offre-demande, production-consommation, fixité-mobilité, concorde-discorde. Il importe de signaler qu'en plus des protocoles internes de régulation, cette dynamique est soumise à d'autres systèmes de réajustement économique à savoir les marchés extérieurs.

Néanmoins, la présence d'unités de production de biens et services tient un rôle central dans la formation de réseaux de coopérations, de corporations et d'échanges commerciaux. Bien que sa portée soit copieusement économique, cette forme de réseaux revêt un caché social, qui rappelle les notions de capital humain et social. Si le premier est constitué des acquis d'apprentissage et de formation (compétences), le deuxième (capital social) consiste en une forme de capital économique (P. Bourdieu, 1986). Dans sa logique, le capital économique totalise des biens acquis et les revenus perçus.

Selon P. Bourdieu (1980), le capital social représente un « *réseau durable de relation d'appartenance à un groupe d'agents unis par des liaisons permanentes et utiles. ...fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques...* »¹. Ce réseau se tisse et s'active par la diversité des interactions, au sens large, locales et régionale entre les individus et les groupes sociaux. Il est pareillement régi par les régimes politiques. Ces conditions sont à l'origine de la valeur économique des régions et de l'identification de celles-ci. Elles sont aussi derrière la croissance démographique des citadins.

Du point de vue politique, la libéralisation de l'économie a œuvré pour la diversification des activités économiques, d'où la variation des offres d'emploi et la nécessité de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée. Par ricochet, ces exigences devront être d'appui pour le capital social et humain.

La libéralisation des mouvements associatifs a réconforté la place de la société civile dans le processus décisionnel. Ce nouveau rapport, gouvernants-gouvernés, a consolidé la place des associations dans la gestion des affaires publiques, notamment par le renforcement des canaux d'information, de communication et de concertation. Il offre des possibilités pour un développement humain équitable et sans discrimination. Dans une vision régionale, les échanges économiques et commerciaux s'accompagnent de permutations sociales, culturelles et informationnelles. Ce sont-là les éléments qui produisent la société et qui permettent, par la suite, sa caractérisation.

Toutes ces disponibilités, opportunités et diversités, alimentent les aptitudes du citadin. Elles enrichissent son urbanité. Celle-ci renseigne sur l'évolution de la société, d'ailleurs, pour I. Joseph (1984), l'urbanité désigne « *plus le travail de la société urbaine sur elle-même*

¹ Pierre Bourdieu. " *Le capital social*". In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31, janvier 1980.p2

que le résultat d'une législation ou d'une administration » pour dire que « les villes sont des sociétés avant ou malgré les interventions du gouvernant »¹.

B. Le politico-économique et l'environnemental : croissance et enjeux environnementaux

À ce niveau, le rôle de l'environnement, pris comme support des investissements, est primordial dans les dynamiques économiques. La relation entre ces deux aspects est à la fois économique et écologique mais également territoriale. Cette bipartie est animée par des interactions de type : ressources-spécialisation, distribution-accessibilité, croissance-écodéveloppement.

À l'instar des autres types d'interactions, celle de l'aspect ressources-spécialisation risque d'être réductible, puisqu'à notre époque, la tertiarisation de l'économie a réduit l'apport des ressources naturelles dans le choix des investissements. À l'échelle locale, cette équation joue un rôle central dans le développement des structures urbaines, notamment la centralité de celles-ci. La localisation et la concentration des activités pilotent sinon imposent des modèles de mobilités urbaines (pendulaires), et agissent également sur la discrimination des entités urbaines de la ville.

Cette localisation participe encore à l'optimisation des gains économiques, car les adeptes de l'économie d'agglomération (Alfred. Marshall, 1890), la localisation des entités de production est primordiale quant aux profits à tirer. Ainsi, les nouvelles créations économiques à l'intérieur de l'espace urbain se transforment-t-elles en pôles de croissance, en plus des stratégies publiques d'aménagement urbain. Il en résulte une plus-value foncière, d'où le recours aux méthodes spéculatives dans les transactions immobilières.

La condition spatiale prend parfois la forme de servitudes au développement urbain (A. Remy, 2004). Cette mention prend la forme d'enjeux environnementaux, suite à l'avènement du concept du développement durable. Cette contrainte a exigé des pouvoirs publics de faire preuve de plus de rationalité dans l'occupation de l'espace par l'habitat et à plus de précaution dans le choix des investissements et des activités, car morphologiquement la forme urbaine compacte a été largement retenue comme alternative à la forme diffuse. À

¹Isaac Joseph. "*Le passant considérable: essai sur la dispersion de l'espace public*". Éd. Librairie des méridiens. 1984. p 24

titre indicatif, la compacité renvoie à la densité et à la diversité des fonctions et des espaces urbains. Ces éléments sont le socle de l'urbanité, selon (J. Lévy et al 2003), cités plus haut.

C. Le social et l'environnemental : *société et spatialité*

Le type de rapport se présente sous-forme d'occupation des sols, de densité d'occupation, de perception/appropriation et des formes de l'habiter. Cependant, pour pouvoir saisir la nature de l'interaction entre les individus et l'espace, il importe de revenir, même superficiellement, sur la notion de l'espace. Elle est une notion récente dans le vocabulaire géographique, elle demeure polysémique, car elle a été investie par de nombreuses disciplines. Pour (J.Remy2015), l'espace est comme « *une dimension structurante de la matérialité du social, dotée d'une logique propre et d'un statut socioculturel particulier* »¹. L'espace consiste en un processus de spatialisation du substantiel social, c'est-à-dire les rapports des individus et groupes sociaux à l'espace.

Cette mention fut évoquée par (H. Lefebvre 1974) qui considère que « *la pratique spatiale consiste en une projection « sur le terrain » de tous les aspects, éléments et moments de la pratique sociale* »². Cette définition nous renvoie au concept de spatialité qui est que « *tout objet de société possède une dimension spatiale* »³ (J.Lévy et M.Lussault, 2003). Selon l'auteur, elle est le « *descripteur, à un niveau général, de la dimension spatiale de l'(inter)action des opérateurs d'une société... lorsqu'ils agissent, mobilisent, pour poursuivre leurs actes, des ressources spatiales variées (idéelles et matérielles)* »⁴.

Ce système de spatialisation du social se manifeste par un processus d'ajustement et de réajustement spatial, en fonction des « *conditions de possibilités* »⁵ (J. Lévy et M. Lussault, 2003) qui véhiculent à la fois les marques physiques et idéelles de la société. De cette manière, pour l'auteur, la spatialité est l'« *ensemble des actions spatiales réalisées par les opérateurs d'une société... productrice de l'espace...* »⁶. On comprend que l'espace est irréductible à la simple dimension physique. Saisir cette réalité nécessite le recours à une approche pluridisciplinaire.

¹Jean Remy. "L'espace, un objet central de la sociologie". Coll. Erès. Toulouse. 2015. p158-159

² Henri Lefebvre "La production de l'espace". Éd. Anthropos. 1974.p15

³ Jacques Lévy et Michel Lussault. Op cite. P 886

⁴ Idem

⁵ Idem

⁶ Idem

En fonction de la diversité des actions individuelles et des stratégies des groupes sociaux, l'espace prend l'allure qui résulte de ces comportements sociaux. Ces réalités sociales contribuent à catégoriser les espaces. L'espace, du point de vue sociétal, s'identifie, selon H. Lefebvre (1974), par «... *une multiplicité d'espace...*»¹, autrement dit à chaque espace sa réalité et donc son urbanité.

Selon l'intensité et la diversité des interactions, l'espace devient alors un enjeu entre les parties prenantes de la société. Il est aussi un outil d'évaluation de l'égalité et de l'équité sociale, dont il sert de révélateur. Pour (H. Lefebvre 1974), il s'agit de l'outil approprié pour l'évaluation du droit à la ville. Avec une telle acception donnée à l'espace, nous estimons que le rapport (spatialité) entre les individus et l'espace reprend le principe de la causalité qui, du point de vue philosophique, désigne la relation *cause à effet*, comme l'explique (B. Spinoza. 1677), en disant que « *D'une cause déterminée résulte nécessairement un effet ; et, inversement, si aucune cause déterminée n'est donnée, il est impossible qu'un effet se produise* »².

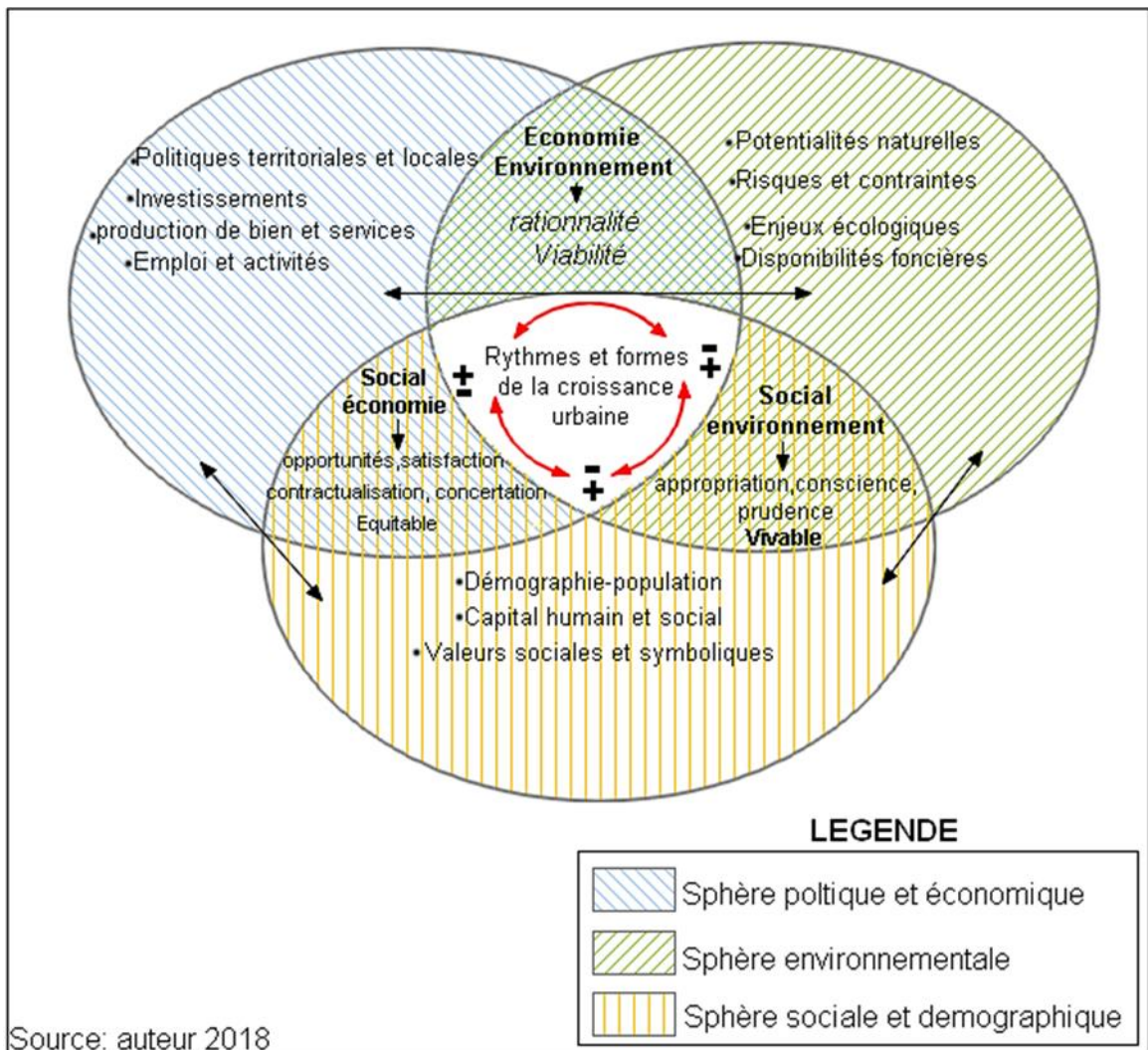
Ainsi, les actions et les comportements (effets), tout comme les autres manières d'expression percevables à travers l'espace ne sont aucunement accidentelles, par contre elles tirent leur essence (cause) des idéologies, des besoins et des aspirations des acteurs. Il ressort donc que l'espace représente un révélateur des formes d'urbanité qu'induit l'appartenance sociale des habitants.

En résumé, la croissance urbaine procède d'un système d'interactions complexe en étroite interdépendance (Fig.n°03). Bien que son mécanisme soit régi par des influences globales, la croissance urbaine est aussi soumise, du moins à l'échelle locale, aux aptitudes et stratégies des individus et groupes sociaux. Les pratiques habitantes sont primordiales dans le développement urbain des cités. En plus des mutations démographiques, spatiales et économiques qui résultent de la croissance urbaine, celle-ci est souvent productrice de valeurs et représentations positives ou négatives. Celles-ci se mesurent selon que l'on considère leurs concours dans le processus de l'évolution des urbanités. La croissance urbaine et les formes d'urbanité s'inter-influencent mutuellement, elles sont à la fois causes et résultats du processus de la croissance urbaine.

¹ Henri Lefebvre. Op cite p103

²Baruch Spinoza. "*L'Éthique*", La première édition est traduite par Armand Guérinot, parue aux Éditions d'art Édouard Pelletan, à Paris, en 1930. Il parut aux Éditions Ivrea.1993. P13

Figure 3 : processus de la croissance urbaine et ses implications



1.4.2. La croissance urbaine et l'étalement urbain : processus et formes du processus.

La croissance urbaine relève d'un phénomène systématique. Son évolution est régie par une multitude de facteurs. Cette croissance se mesure selon les mutations enregistrées du point de vue économique, démographique et spatial. Avec l'essor industriel du XVIII^{ème} siècle, la croissance urbaine des villes a subi son premier tournant. Les effectifs urbains ont augmenté, les activités économiques se sont propulsées et les surfaces urbanisées se sont étalées de plus en plus vers les périphéries, d'où le phénomène d'étalement urbain ou de périurbanisation. Cependant, ceci est nécessaire dans la mesure où la ville est appelée à satisfaire ces besoins en perpétuelle augmentation.

Ecologiquement, les retombées de l'urbanisation étaient préjudiciables. L'atteinte à l'équilibre écosystémique et l'augmentation de l'empreinte écologique en sont suggestives.

Du point de vue social, la société urbaine est profondément fragmentée et disloquée. Il va de soi que l'ouverture de la ville sur le monde extérieur et l'amplification des canaux de communication et d'information étaient à l'origine de cette mutation sociale et également comportementale. L'adoption des nouveaux modes de mobilité et de consommation sont significatifs de cette situation.

Etablir une définition du phénomène d'étalement urbain relève d'un exercice difficile, surtout lorsqu'on sait que ce même phénomène se manifeste sous plusieurs formes. En effet, les tentatives de décryptage de cette même réalité se sont soldées par l'avènement d'un grand nombre de néologismes et de qualificatifs (*périurbain, suburbain, exurbain, rurbain...ville éparpillée, ville qui se défait...*).

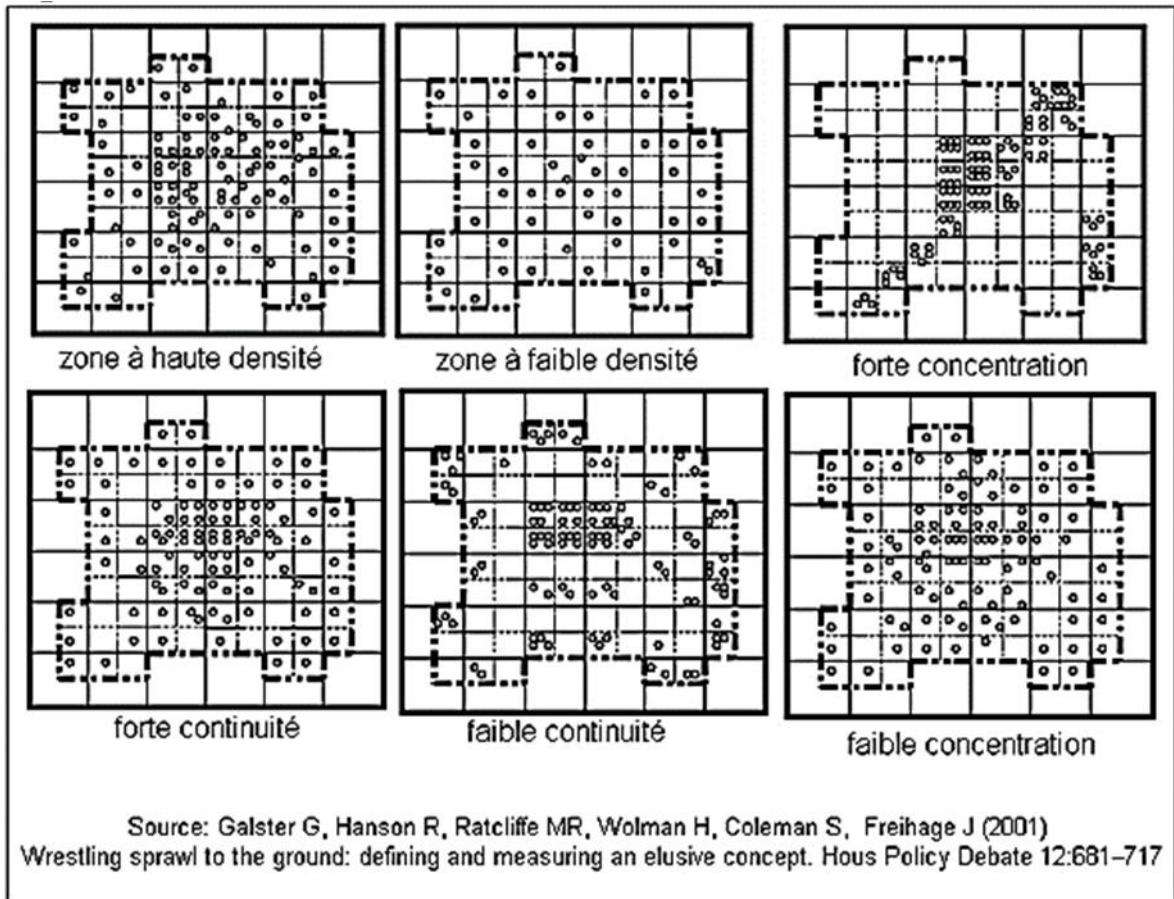
Dans son ouvrage, *Urban sprawl, Causes, Consequences, and Policy Responses*, (G.D. Squires 2002) définit l'étalement comme « *Un modèle de croissance urbaine et métropolitaine reflétant une faible densité, dépendant de l'automobile, un nouveau développement en marge des zones habitées entourant souvent une ville en détérioration* »¹, pour ainsi qualifier cette forme de croissance urbaine de consommatrice d'espace par un habitat de faible densité. Cette marque caractérise également l'habitat périurbain, tellement développé et convoité ces dernières décennies. Selon toujours le même auteur, l'étalement urbain est la conséquence directe de l'automobile ayant réduit la distance centre-périphérie. Si l'on se fie à l'auteur, l'étalement urbain consiste en la création de nouveaux espaces urbains, en raison de la détérioration des centres anciens. Cette vision est, à forte raison, juste lorsqu'on sait que ces noyaux manquent de capacités appropriées à répondre aux exigences de la vie sociale et économique de l'ère moderne.

Du point de vue spatial, l'étalement urbain se produit sur la frange périphérique et au-delà de celle-ci. Morphologiquement, l'étalement urbain se manifeste sous plusieurs formes. Il est étroitement lié aux facteurs topographiques, au rythme de la croissance urbaine, aux infrastructures routières, à la structure socioéconomique des citadins et relativement à la forme initiale de la ville.

¹Gregory D. Squires. « *Urban sprawl Causes, Consequences, and Policy Responses* » Ed. The Urban Institute press. 2002.p 2

D'une manière plus précise, (G. Gallster et al 2001) établissent les différentes formes de l'étalement urbain, en raison des facteurs de densité, de continuité et de concentration, (Fig.n°04).

Figure 4: formes de l'étalement urbain



1.4.3. La croissance urbaine : géographie économique et développement urbain.

La croissance urbaine résulte de la dynamique des facteurs économique, politique, social et spatial, ce qui veut dire que l'étude de la croissance urbaine ne doit guère être unilatérale et s'intéresser uniquement à l'un de ces aspects, mais doit plutôt privilégier une approche globale. Ce processus se déclenche suivant le mécanisme de fonctionnement cité plus haut, par des facteurs que nous pouvons répartir en deux catégories. En premier lieu, les facteurs exogènes, puisque la ville, grande ou petite, entretient des rapports avec son monde extérieur, que ce soit avec son hinterland rural ou avec les autres villes de son orbite, comme le souligne (M.A. Prost 1965), en précisant q'« Une ville ne peut être envisagée en

soi, sous peine de n'être qu'une chose morte »¹. Cette condition vient confirmer la centralité qu'avaient les premières villes de Rome ou de Carthage, dans leurs échanges avec le monde extérieur.

Chez les économistes, cette relation est définie par la théorie de base économique, qui a pris ses racines dans les travaux de (Werner Sombart 1902). Cette théorie s'intéresse de près aux effets des échanges économiques, en particulier les activités exportatrices et leurs effets sur le développement de la ville. À l'égard des efforts consentis par différents auteurs, (M. Aurousseau 1927), (R.M. Haig 1929) ...etc. C'est, en effet, la contribution de Homer Hoyt (1955) qui est à l'origine des principes mathématiques de cette théorie. Étant ainsi, l'évaluation des emplois induits du rapport entre les activités de base (exportations) et les activités de service (besoin local) devient possible. De cette manière, la détermination de la population active sera praticable. Selon cet auteur, la croissance urbaine est fortement stimulée par les activités exportatrices, puisque dans l'histoire des dynamiques économiques et urbaines du XIX^{ème} siècle, des villes ou des régions ont été absorbées par d'autres, en raison de la régression des activités de base, souvent constituées de produits industriels. Le cas des villes industrielles et sidérurgiques du XIX^{ème} siècle est particulièrement parlant. En ce sens, les facteurs exogènes représentent les effets des exportations urbaines.

Cependant, dans une autre thèse, la croissance urbaine relève aussi de l'économie intégrée à la ville, puisque par essence, la ville naquit de la concentration des individus dans un lieu qui, pour des raisons évidentes, fut jugé approprié. De cette concentration émerge une diversité de rapports socio-économiques entre les individus, contribuant ainsi à la spécialisation et à la division du travail. D'ailleurs, c'est dans la ville qu'on trouva la division du travail et plus de couches sociales.

Pour certains économistes, à l'image de (J.H.V. Thünen 1826), fondateur de la théorie de l'État isolé, la rentabilité de l'activité agricole est étroitement dépendante de la distance entre les exploitations agricoles et le point de consommation (marché au centre-ville). Il s'agit de la localisation des unités de production de telle sorte à amortir les frais du transport.

C'est à partir de là que naquit le principe de l'économie d'agglomération qui, de façon générale, consiste à capitaliser la productivité par le rapprochement spatial des entreprises.

¹Prost Marie Andrée. " *La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service*". Éd Gauthier Villars. 1965. Paris. P 41

Cette réflexion a été reprise par (A. Wéber 1909) dans la théorie de la localisation des industries, où les questions du transport, des économies/dés-économies d'agglomération furent soulevées comme des facteurs prépondérants de la productivité.

La réflexion de J.H.V. Thünen est fondée sur la contribution de Marshall intitulée *Principales of Economics* (8^{ème} éd., 1890), auquel l'on doit le concept des externalités d'agglomération positives, qui représentent des gains supplémentaires de l'implantation rapprochée des entreprises.

Selon la contribution de (Z. Xu 2009), ces externalités sont regroupées autour de la formation d'un marché de travail, de la disponibilité des intrants et des services spécialisés et de la diffusion des technologies et de l'information. Celles-ci contribuent au développement de la taille des villes, et en s'appuyant sur les travaux de (J. V Henderson 1986), de (Sega 1976), de (Moomaw 1981, 1985) et de Ciccone et Hall (1996), Z. Xu considère que la densité des activités de production améliore la productivité urbaine et, par conséquent, augmente la taille des agglomérations, principalement par les migrations.

En somme, la croissance urbaine évolue sous les effets économiques des activités exportatrices (facteurs exogènes) et des externalités d'agglomération (facteur endogène) propres à la ville.

1.4.4. La croissance urbaine : théories et formes spatiales

En référence à la thèse de (A. Schaffar 2013), il y a lieu de dégager trois modèles de théories de la croissance urbaine.

A. Le modèle aléatoire de la croissance urbaine

Ce premier modèle regroupe des théories dites aléatoires, où la croissance urbaine ne dépend pas de la taille des villes, mais elle résulte des effets des politiques locales sur les mouvements de mobilités et de localisation des ménages. En fonction des travaux de (Gabaix 1999), cité par (A. Schaffar 2013), la croissance aléatoire est influencée par les impacts des chocs exogènes (naturel, historiques) et des aménités locales et leurs poids sur le processus de migration et de fixation des individus. Autrement dit, la croissance urbaine est due aux effets des facteurs exogènes et n'est nullement influencée par les externalités d'agglomération.

B. Le modèle déterministe de la croissance urbaine

Le deuxième modèle rassemble les théories déterministes où les externalités d'agglomération et les politiques sectorielles influencent les mécanismes d'implantation des industries et des firmes qui, à leurs tours, impactent la distribution et la mobilité des effectifs urbains. Les modèles qui définissent les théories déterministes considèrent que le changement urbain est dicté par les effets de la taille des villes, donc des dynamiques socio-économiques propres à chaque ville.

Cette hypothèse s'avère juste, car la ville représente « l'environnement naturel de l'homme libre », et cette liberté se mesure par « *les chances, la diversité des intérêts et des tâches, et dans la vaste coopération inconsciente de la vie citadine, la possibilité de choisir sa propre vocation et de développer ses talents individuels particuliers* »¹ (R.E.Park 1925).

Ces qualités humaines se répercutent positivement sur les rendements liés aux spécialisations industrielles, aux compétitions et à la formation d'un marché de travail local. Dans le discours économique, ces qualités représentent le capital humain, puisque Adam Smith affirme dans son ouvrage "*de la richesse des nations*", traduit dans la langue française par (J.G. Courcelle-Seneuil en 1888), que « *les talents utiles acquis par les habitants ou membres de la société* »² représentent un capital fixe, en opposition à celui circulant qui à trait à l'argent. Ce capital rassemble toutes les capacités et les compétences que peuvent acquérir les individus d'une agglomération. Cette forme de capital contribue au développement des externalités d'agglomération, pour ainsi évoquer leurs rôles dans l'accroissement économique et urbain.

En ce sens, les travaux de (Henderson1974), rapportés par (A. Schaffar 2013), l'ont conduit à concevoir un modèle de ville mono-spécialisée. Dans sa démarche, il conçoit que l'idée que la taille d'une ville dépend de deux forces, centripètes et centrifuges, qui renvoient aux externalités liées au capital humain, qu'on mesure par l'utilité économique des individus.

¹Traduit et inspiré du texte (chapitre I. p 13) de l'ouvrage: The City, de Robert E. Park and Ernest W. Burgess. (1925): «the city as the natural environment of the free man still holds so far as the individual man finds in the chances, the diversity of interests and tasks, and in the vast unconscious co-operation of city life the opportunity to choose his own vocation and develop his peculiar individual talents. The city offers a market for the special talents of individual men. Personal competition tends to select for each special task the individual who is best suited to perform it"

²Adam Smith. "An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations".1776. Traduit "Richesse des nations", par Jean-Gustave Courcelle-Seneuil. Publié sous la direction de M. Jh CHAILLEY. Ed Guillaumin et Cie. 1888. Paris. Page 141 et 148.

Cette utilité contribue potentiellement à l'économie d'échelle de l'entreprise, qui est une forme d'externalités positives d'agglomération.

Il reste que l'agent humain, avec sa spécialisation, ses qualités et sa formation, joue un rôle central dans l'accroissement économique d'une ville, donc de sa démographie, tandis que les forces centrifuges, jugées dispersives, représentent les coûts de transport qui sont susceptibles d'encourager les diffusions spatiales.

C. Le modèle hybride de la croissance urbaine.

Le troisième modèle qui reste potentiellement plus plausible est celui qui fusionne les deux précédents et que (A. Schaffar 2013) qualifia d'hybride. En effet, « *Les approches hybrides permettent, d'une part, de concilier certains apports des théories de la croissance aléatoire et de la croissance déterministe et, d'autre part, proposer des modèles réalistes permettant de prendre en compte les effets d'agglomération dans le changement démographique des villes* »¹ pour reprendre sa synthèse.

1.4.5. La croissance urbaine et l'organisation spatiale

La dynamique économique et ses incidences sur les systèmes urbains et les villes ont suscité un grand intérêt chez les économistes et les économistes géographes. Sans pour autant revoir l'ensemble des théories et contributions, nous allons nous contenter des plus connues. La contribution de (W. Christaller 1933) en est une, à vouloir redéfinir la notion de système urbain, via l'introduction de nouvelles techniques d'organisation spatiales. La théorie en question a pour objectif une distribution optimale des divers services urbains dans un territoire, celle-ci nécessitant au préalable une hiérarchisation des places centrales (points d'offre de services), depuis des centres supérieurs (métropoles) jusqu'aux centres inférieurs permettant ainsi une économie d'échelle aux agents économiques.

Dans le même contexte, la loi de (G.K. Zipf 1933), dite loi rang-taille, permet d'établir une synthèse de la distribution des villes selon leurs tailles (population), permettant ainsi d'identifier les irrégularités du système urbain. Cette opération relève d'utilité cruciale pour les collectivités publiques dans leurs missions d'aménagement de territoire, mais aussi à accompagner la croissance urbaine de l'ensemble des villes du système urbain.

¹Michel Dimou, Alexandra Schaffar « *Les théories de la croissance urbaine* ». In Revue d'économie politique 2011/2 (Vol. 121), p 201

Si jusqu'alors ces théories approchent les systèmes urbains de manière statique, la loi d'attractivité urbaine de (W. Reilly 1931), malgré son aspect unilatéral, contribue à compléter les deux précédentes par le décryptage des facteurs des irrégularités urbaines. Elle permet, une fois que l'irrégularité soit définie, à envisager l'organisation du système urbain.

Elle procède à l'évaluation de l'attractivité urbaine des villes, par le choix en volumes d'achats qu'effectuent les consommateurs. Ce procédé est potentiellement pratique pour se renseigner à la fois de l'aire d'influence des villes entre elles, et donc à mesurer leurs attractivités réciproques. Ainsi, la hiérarchisation des systèmes urbains devient visiblement lisible.

1.4.6. La croissance urbaine et les études structuralistes

Spatialement, la croissance urbaine se manifeste selon différentes formes, celles-ci sont conditionnées par la coalescence de plusieurs paramètres. Historiquement, la ville est la création de l'homme, et celle-ci matérialise souvent les besoins, les visions, les idéaux et l'intelligence de celui-ci. À ce propos, (L. Mumford 1964) considère que la ville est la spatialisation de la société dans toutes ses dimensions, ce qui sous-entend que cette forme urbaine (spatialisation de la société) est d'un aspect évolutif et changeable, parallèlement aux mutations de la société qui la produise (C. Aymonino, 1970).

L'histoire urbaine nous révèle que la création des villes, qui marqua la civilisation humaine, n'a été guère le fait du hasard. Elle résulte, par contre, de l'intelligence et de la vision de l'homme. Le choix des sites d'implantation de la ville mésopotamienne, grecque et autres, et leur organisation socio-spatiale sont la preuve concrète des prémices de la planification urbaine. La ville gréco-romaine, la Médina musulmane, les Bastides médiévales...etc., exemplifient l'évolution des compétences planificatrices pour chaque société. Elles soulignent également la relation entre forme sociale et forme spatiale.

À côté de ces exemples, une panoplie de modèles de villes fut établie, principalement pendant et après la révolution industrielle, où les mutations sociales étaient rapides et profondes. Bien que certains essais restent utopiques, d'autres furent réalisés, à l'image de la cité industrielle de Tony Garnier, la cité Jardin de Bénézet Howard, notamment le cas de Letchworth, le phalanstère de Ch. Fourier, la cité radieuse de Le Corbusier...etc. Mais il importe également de se pencher sur des réflexions d'ordre structuraliste. Elles consistent en

la modélisation des structures urbaines pour une meilleure explication de leurs fonctionnalités.

Issus de l'École de Chicago, les modèles de Burgess, Hoyt et Harris et Ullmann contribuent à la description de la structure urbaine. De par sa nature pratique, réalisée sur la ville de Chicago, la théorie de Burgess a fait l'objet de critiques diverses. Premièrement, elle ignore les effets du site et des moyens de transport sur les formes circulaires. En ce qui concerne la variable temporelle, elle ne peut être applicable à notre époque, car la tertiarisation de l'économie ne répond guère aux principes de localisation de la théorie de Burgess. Dans sa croissance urbaine, le modèle de Burgess se fonda sur les processus de migration interne et externe, ce qui augmente les densités urbaines.

Dans sa logique spatiale, la distribution séparée des fonctions a abouti, au final, à la formation de microsociétés, et à l'amplification des taux des inégalités sociales. Elle attribue en fait un caractère spécifique à chaque fraction de la ville. Dans un jeu de mutualité, l'auteur souligne que la ségrégation et la désorganisation, comme contraintes qui en découlent, peuvent se transformer en un stimulus de développement dans la mesure où les groupes sociaux s'engagent à surpasser leurs servitudes et développer leur genre. Cette organisation spatiale et sociale faite de différences, à travers lesquelles s'identifient les individus, se répercute négativement sur l'urbanité de ces derniers. Pis encore, elles mettent en jeu le développement de la ville, dans la mesure où cette ségrégation est au demeurant négative et provocatrice.

(H. Hoyt 1939) proposa un modèle de croissance urbaine qu'il réalisa sur la ville de Chicago. Ce modèle s'appuie sur les axes routiers, principaux facteurs de croissance, car selon son auteur, les terrains desservis par ces axes sont potentiellement urbanisables, d'où une augmentation de leurs valeurs, et donc une plus-value des terrains qui détermina leurs affectations. En conséquence, la ville s'allongea tout au long de ces axes en direction de la périphérie.

Au fond, l'idée de Hoyt concerna particulièrement les résidences de qualité, celles des couches aisées, qui se greffent suivant la longueur des axes de communication, ainsi que dans des endroits se trouvant du côté du centre. Les autres implantations de commerces, industries et services, viennent à leur tour s'accoler aux résidences de qualité. C'est ainsi que des secteurs sont formés, et c'est de cette manière que la ville se développa (Antoine et S. Bailly, 1973).

La formation du tissu urbain dans l'idéologie de Hoyt favorisa, elle aussi, la distinction et la discrimination sociales. Si théoriquement le modèle est simple, il demeure peu réalisable dans d'autres contextes.

Pour (C. D. Harris et E. L. Ullman 1945), la tendance à la spécialisation, de plus en plus soutenue des activités urbaines, était un facteur déterminant dans la structuration fonctionnelle des espaces urbains, particulièrement dans les villes américaines concernées par cette réflexion. Cette distribution des activités se fait en fonction de la nature de l'activité, des avantages de localisation et par rapport au facteur d'accessibilité...etc. Il ressort que des districts s'acquittent des fonctions à centralité soutenable, ce qui leur vaudra une identification distincte.

De ce fait, la structure urbaine se définit par une poly-centralité dont les effets sur les mobilités urbaines sont à considérer. Si pour les modèles de Burgess et de Hoyt, la densité démographique prend une forme décroissante du centre vers la périphérie, pour Harris et Ullman la distribution démographique est fort probablement équilibrée, excepté l'espace central qui, dans tous les cas, demeure hyperdense.

Spatialement, la croissance urbaine se manifeste sous plusieurs formes, celles-ci restent le résultat de la conjugaison des facteurs naturel, comme la topographie, et politique, à travers les stratégies d'aménagement et l'arsenal juridique, mais également sociologique, en fonction des idéologies collectives et individuelles des groupes sociaux. La morphologie urbaine, étude de la forme urbaine, s'appuie dans sa démarche sur une panoplie de dimensions qui font qu'une ville soit une ville. En ce sens, la morphologie urbaine s'intéresse simultanément à la morphologie historique (évolution des formes dans le temps), à la morphologie normative qui concerne le lien entre valeur humaine, qualité de vie et forme urbaine, à la morphologie fonctionnelle et à la question de flux, d'activités et également aux formes urbanistiques et architecturales (A. Rémy, 2003).

CONCLUSION

À la lumière de cette lecture, il nous a été permis de conclure que la croissance urbaine et les formes d'urbanité sont deux notions qui progressent par réciprocité. Autrement dit, la croissance urbaine, un processus globalisant, conditionne les formes d'urbanités, qui, à leur tour contribuent, depuis le bas, et de manière plus singulière, au processus de la croissance urbaine.

Cependant, à un niveau plus supérieur, le processus de la croissance urbaine est surtout régi par les politiques publiques et les systèmes urbains globaux et régionaux. Ainsi, les systèmes de gouvernance locale et territoriale jouent un rôle central dans le rythme et les formes de la croissance urbaine. Sous les régimes politiques à gestion centralisée et autocratique, la production de l'urbain est étroitement monopolisée par les pouvoirs publics qui, très souvent, ont eu recours aux modèles progressistes à base de procédés quantitatifs où l'aspect socioculturel des citoyens est la plupart du temps négligé. En ce sens, les systèmes de gouvernance inefficaces sont dans de nombreux cas à l'origine de l'émergence des actions citoyennes collectives ou individuelles, structurées ou aléatoires.

Étant ainsi, les pratiques citoyennes viennent souvent en réparation à l'inefficacité des politiques urbaines locales. Bien que ces pratiques soient ponctuelles et partielles, elles dessinent le paysage urbain des villes. Les modèles urbanistiques (administratifs, et morphologiques) que reflètent les systèmes d'habitat sont, en même temps, un facteur de croissance. Ils sont également un moment d'expression et de représentations individuelles ou collectives, comme les aspects d'intimité, de perception et d'appropriation de l'espace. Toutes ces pratiques sont déterminantes dans les processus de croissance urbaine dont elles résultent. Si, du point de vue quantitatif, leur apport est réduit, elles sont déterminantes dans la construction du paysage urbain.

I.2. Deuxième chapitre: *L'urbanité à l'œuvre et à l'image du fait urbain*

INTRODUCTION

Ce chapitre consiste à une rétrospective du phénomène urbain et son évolution dans le temps et dans l'espace. Il s'intéresse de près aux facteurs et conditions, mais aussi aux conséquences des mutations urbaines produites et en cours de production. Il sera question aussi des idéologies urbaines ayant tenté, chacune selon ses porteurs et son contenu, de renouveler les modes de production urbaines, en quête d'un ordre urbain plus favorable à l'homme. Toutefois ces nouveaux modes sont pour certains à l'origine d'apparition d'un nouvel ordre social et économique imposé, en contrecourant des valeurs des individus, d'où le renouvellement de leur urbanité et rapport à l'espace. Il sera aussi le moment pour se renseigner des formes d'urbanité qui ont littéralement accompagné et caractérisé les mutations urbaines.

C'est à propos des inter-influences réciproques qui se produisent entre l'urbanisation et les urbanités qu'il sera question dans ce chapitre. Nous essayons de mettre en lumière le rapport de cause à effet qui existe entre un processus tangible et mesurables qui est la croissance urbaine et celui de l'urbanité dont la forme est non seulement variable mais déterminante dans les processus de l'urbanisation, ne serait est ce qu'au niveau des individualités.

1.1. Le phénomène urbain : *l'expression de l'évolution humaine*

Le phénomène urbain, tel qu'il se manifeste aujourd'hui, fut enraciné depuis le Néolithique dans le croissant fertile Méditerranéen, en Mésopotamie, vers 3000 ans av J.C. Tout au long de l'histoire, il accompagna les différentes phases de l'évolution humaine, tantôt pour marquer l'amélioration des conditions de vie humaines, à travers notamment les avantages sociaux et techniques, tantôt pour réfléchir sur un fait qui échappe à toutes maîtrises, si l'on tient compte des répercussions écologiques et économiques qui en découlent. La littérature historique, géographique et essentiellement archéologique révéla concrètement l'essor de ce phénomène depuis ses débuts lointains. Théoriquement, il s'amorça avec les premiers actes de sédentarisation qui, malgré la taille réduite des agglomérations (village, tribu), témoigna des stigmates de la vie commune plus favorable à l'accroissement.

1.2. La sédentarisation: contrat social et prémices de la vie urbaine.

Antonyme de nomadisation qui, au sens figuré, représente : "*peuples et sociétés dont le mode de vie comporte des déplacements continuel*"¹, la sédentarisation est le : "*fait de rendre sédentaire, passage de l'état nomade à l'état sédentaire (fixé en un lieu) en parlant d'un groupe, d'une population*"². Étymologiquement, elle est empruntée au latin impérial, *sedentarius*, équivalent de "*travailler assis*", et du latin classique, *dessus*, signifiant "*s'est assis*", participe présent de "*sedere, être assis*", donc synonyme de s'arrêter, se maintenir, se fixer dans un lieu.

Au sens géographique, elle connote, pensons-nous, le marquage et la particularisation d'un territoire qui, une fois approprié il identifie à son tour ses occupants. Or, du point de vue sociétal on assiste au fur et à mesure à la constitution de groupes d'individus de taille considérable et d'une vie commune potentielle. Se sédentariser est une action physique qui se produit dans le temps et dans l'espace, mais qui relève d'une décision motivée et objective, lorsqu'on sait que l'homme Paléolithique et une majeure partie de celui Néolithique, connu pour son nomadisme, vivait de la chasse et cueillette. C'est-à-dire il mène un mode de vie archaïque et instable.

C'est cette curiosité de savoir la nature du mobile ayant légitimé la décision d'adopter le mode de vie sédentaire qui nous conduira à passer en revue les phases de cette évolution.

"La cité des morts a précédé celle des vivants" (L. Mumford 1961).

Loin de nier l'apport des besoins matériels : de nourriture notamment et de sécurité ayant maintenus des populations dans des emplacements jugés appropriés, comme ce fut le cas des Sumériens qui, après avoir découvert *l'épeautre*³ la sédentarisation fut potentiellement entraînée. Ainsi, la vie domestique commença et les systèmes de stockage apparurent. Toutefois, il reste tout de même que la question du lien garant l'association des individus pour une vie commune demeure inéluctablement sensible, s'il on tient compte des divergences ethnologiques et spirituelles capables d'être manifestées. L. Mumford (1961) met en évidence l'apport de la dimension religieuse dans ce processus d'association et de

¹Dictionnaire, le petit Larousse Copyright. 2009

²Dictionnaire cordial en ligne, voir le lien <http://dictionnaire.cordial-enligne.fr>, consulté le 20/12/2016

³S. Tignerès L'histoire des Sumériens, 1ère civilisation au monde, dans le croissant fertile ou Mésopotamie, pour plus de détails voir le site web: <https://www.youtube.com/watch?v=MqGSf6K4D0o>, consulté le 10/12/2016.

sédentarisation. Pour lui le culte est prééminent dans la vie de l'homme Paléo-Néolithique, celui-ci connu pour sa ferveur culturelle notamment sa vénération envers les morts, lui vaudra de liens renforcés et permanent envers les lieux saints (cimetières, mausolées).

Dès lors, ces cimetières incitent sinon contraignent les vivants à renoncer au nomadisme et s'approprier les territoires avoisinants. Une thèse dont les arguments prolongeaient encore pour les temps subséquents, puisque les temples et les tombeaux ont autant structuré la forme urbaine des cités Grecques, Romaines et Egyptiennes. Ils conditionnent également la vie quotidienne des habitants. La fondation des villes autour des lieux saints comme ce fut le cas de Rome et de la Mecque qui appuyèrent cette thèse. Sous un autre aspect, la sédentarisation résulte pendant l'ère Paléolithique de l'occupation des territoires par des groupes d'individus, qui forment une sorte de colonies d'environ 26000Ha/10 personnes¹, (Mumford. 1961), afin de subvenir à leurs besoins physiologiques.

Cela vient changer la donne et atteste que bien avant le Néolithique, la sédentarisation fut pratiquée sous d'autres formes pendant la vie sauvage Paléolithique. A travers sa contribution "*Les Prolégomènes*", Ibn Khaldoun, in (W.M.G.De Slane.1863), précurseur de la sociologie moderne, reprend dans une vision historico-sociologique les conditions logiques qui ont constitué les premières cités.

A grand empire grande ville.

Cette particularité nous incite sinon nous contraint à singulariser les deux notions : de la Ville et celle de la Cité, étant donné que cette dernière se manie convenablement à chaque fois les périodes préhistoriques et antiques évoquées. En ce sens, la notion de cité renvoie à la formation par agrégation de tribus au nombre réduit, puisque le processus d'association est plus complexe qu'on l'imagine. Ce processus véhicule des enjeux et des sensibilités car il se constitue, si et seulement si, une complicité religieuse entre les deux parties fut convenue et une religion commune fut admise. Le lien est purement religieux et ce principe se reproduit à des niveaux inférieurs, au sein des familles pour former une *phratrie* ou *curie*² qui, une fois unies, constituent à leur tour la tribu. Par contre, la ville se fonde après que la cité soit constituée, elle représente la concrétisation spatiale de cette confédération construite moyennant la spiritualité religieuse, et contribue en conséquence à la définition et

¹ L. Mumford: "la cité à travers l'histoire, traduit par GUY et Gérard Durand " Ed. Du seuil. Paris 1961p 17

²Pendant l'antiquité grecque : Groupement de familles, subdivision de la tribu remplissant des fonctions religieuses et civiles. Dictionnaire le petit Larousse.2010

l'identification d'un territoire. La ville se compose de ce territoire qu'occupent cette organisation politique et sociale et des terroirs annexes, F. De Coulanges, in (J.M. Simonet2006).

Mais ces critères de liens religieux, d'institutions politiques et toute l'organisation sociale et politique souvent attribuées à la ville Néolithique, ne différencient pas de manière stricte la ville du village, puisque ce dernier disposa aussi d'une institution similaire, le "conseil des anciens" communément ancrée dans les coutumes des anciennes organisations sociétales, dont la mission est d'assurer l'ordre et la pérennité des communautés, (L. Mumford 1961). Cette forme d'organisation sociale perdue de nos jours dans le monde et caractérise d'avantage des groupes ethniques et des régions isolées, dont le pays Kabyle peut en être un exemple vivant. Structurée généralement autour des temples cultuels et des édifices politiques, et protégée par des murailles contre toute menace externe, la cité est habitée par une population noble, celle ayant auparavant satisfait les besoins nécessaires de la vie de campagne et espérance à celle citadine, motivée par le bien-être et le désir d'une vie meilleure.

Du point de vue géographique, la cité fut intelligemment implantée dans des sites offrants plus de sécurité, et qui disposent suffisamment des ressources hydriques et des terres cultivables. Néanmoins, elle est étroitement liée à son arrière-pays qui lui sert de garant de produits agricoles et son levier en matière d'effectifs, (W.M.G.De Slane1863).

C'est de ces besoins que naquirent pour la cité les missions de contrôle et de protection des biens et des personnes de sa région, et de c'est de ces rapports que la Cité-État comme forme d'organisation politique, sociale et militaire a vu le jour. En ce sens, la notion d'État renvoie à la vocation politico-administrative dont jouit la cité sur son territoire, mais également au pouvoir de domination qui en découle. Là, la notion d'État retrouve le sens du rapport dominateurs/dominés comme il a été démontré par M. Weber, pour qui: « *l'État ne peut exister qu'à condition que les hommes dominés se soumettent à l'autorité revendiquée chaque fois par les dominateur*»¹ (P.J. Simon 1997).

Cela témoigne de l'aptitude des fondateurs de la ville ancienne à assoir un ordre politique intégré et à mettre en place des référents rationnels de la société urbaine. Cette

¹Pierre-Jean Simon." Histoire de La Sociologie". Éd. Presse Universitaire De France. 1997.p 101

compétence a été confirmée par les découvertes archéologiques et épigraphiques qui continuent à en constituer des preuves concrètes. D'ailleurs, les explorations archéologiques menées récemment par (J. Fassbinder et al2005) sur la ville d'Uruk, fondée entre V^{ème} et IV^{ème} millénaire av J.C, confirme cette technicité chez les fondateurs d'Uruk par la présence d'un canal créé de toute pièce à l'intérieur de la cité qui dérive de l'Euphrate et, qui a servi de canal de transport et de communication.

L'édification des temples, sanctuaires et palais comme : la ziggourat de la déesse Inanna et le temple séleucide d'Ishtar, de Bit Resch et le palais royal de Sinkaschid, représentent le mérite qu'accordent les Sumériens à la pratique religieuse et leur intérêt pour la vie politique. De par sa grandeur dépassant les 43 km² de surface, et une densité d'habitation d'environ $\frac{1}{3}$ de la surface totale, son rayonnement commercial, ses œuvres en céramique, ses édifices en hauteur et sans doute la maîtrise de l'écriture (J. Fassbinder et al2005), la ville d'Uruk relève des plus beaux progrès que l'homme ait connu, où il a exprimé pleinement et librement ses ambitions et ses capacités. Elle est son apanage et elle marque l'achèvement du processus d'urbanisation.

A la même période, des agglomérations furent érigées d'un peu partout, mais n'atteignant pas le statut de ville, si l'on tient compte des critères qui définissent la ville qui, au gré de (J.L. Huot 1990), consistent à la présence des temples et des prêtres comme conditions *sine qua non* de l'édification des villes. Alors qu'Uruk a préalablement satisfait à cette condition en faisant d'elle le début de l'histoire des villes. Par l'expression "*Révolution urbaine* », (G. Childe 1950), met en évidence la mutation socioéconomique des établissements humains en Mésopotamie, pendant le Néolithique, qui ont vu l'avènement d'une civilisation qui surpasse la vie sauvage et barbare de la période antérieure. Cette évolution était sanctionnée par l'adoption de nouvelles techniques d'irrigation et de canalisation d'eau, qui contribuèrent à l'accroissement des surfaces cultivables, et favorisèrent le déplacement de biens et des personnes, permettent un excédent social.

La population Sumérienne est alors estimée entre 7000 et 20 000 habitants (G. Childe 1950), et dans une autre revue elle atteignit les 40 000¹ personnes. Cette intensité, accompagnée de l'excédent social, a introduit une réorganisation du travail, caractérisée par

¹Selon l'estimation diffusée par Hérodote, sous le lien www.herodote.net/3300_avant_JC-synthese-167.php. Consulté le 19/12/2016

l'émergence de nouvelles activités artisanales (les cylindres sceaux, les tablettes d'argile...etc.), inexistantes au niveau des villages où la vie paysanne prédomine étant donné que le surplus agricole reste insignifiant, donc l'homme est souvent contraint d'assurer sa survie. Ici, par révolution, l'auteur et tant d'autres d'ailleurs se positionnent favorablement devant les acquis de cet épisode qui a tracé le droit chemin à l'évolution humaine. Néanmoins, et à titre de rappel, la contribution de, (H. Lefebvre 1970), fustige par "*Révolution urbaine*" les mutations urbaines produites par les utopies architecturales et urbaines du XIX^{ème} siècle, influencées par l'essor de l'industrialisation et puis de la bourgeoisie capitaliste qui s'ensuivit.

Les dimensions de cette évolution se font sentir par la généralisation du phénomène urbain et l'incohérence qui marque les villes industrielles, à travers les formes de ségrégation autant sociales que spatiales. Nous y reviendrons à cette phase plus tard. En résumé, la sédentarisation comme premier pas de formation des premières agglomérations urbaines requiert initialement la constitution d'un lien, particulièrement religieux, qui représente la colonne vertébrale de la cohésion sociale.

Au temps des sociétés primitives, le lien social est aisément praticable, compte tenu de l'organisation du travail dispensée de toute division, donc sans classes. Mais il s'avère quand même difficile parce qu'il dépend de l'admission de plusieurs familles à une communion collective, surtout lorsqu'on sait que la question religieuse est plus singulière. L'attachement à la vie Nomade pour la population africaine d'antan explique l'inexistence ou la rareté des villes dans cette région, (W.M.G. De Slane, 1863).

1.3. La ville : un aboutissement et des prémices de la vie moderne

Uruk, fut la première ville et en même temps la date-référence de l'essor du phénomène urbain. Environ 2000 ans depuis sa fondation, vers 1700 ans av J.C, la ville de Babylone s'érigea et fut la plus grande ville de l'époque, panégyrique qu'elle fut connue pour son étendue, ses jardins suspendus, ses palais royaux...etc. H. Hérodote in (Larcher 1850).

En effet, la population Babylonienne était estimée à 300 000 habitants, (A. Raulin 2001). Celle-ci peut lui conférer le statut de grande ville selon les nomenclatures urbaines d'aujourd'hui. Vers 814/13ans av J.C, sur les côtes Nord-Est de la Méditerranée, alors territoire de la Berbérie, les Phéniciens, connus pour leur dynamisme commercial, fondèrent en *ex nihilo* la cité de Carthage qui signifie nouvelle ville, (S. Gsell 1913). Elle signa le début

historique du concept de nouvelle ville souvent attribué à l'époque contemporaine, comme le prétendent certains.

Bien qu'elle fût grande et rayonnante en commerce, Carthage a été précédée par d'autres villes nouvelles moins importantes, comme : Memphis (Egypte-2700), Akhetaton (Egypte-1350) P. Fleury et all (2008), et d'autres d'ailleurs comme Chypre, (Caucase -3000). J. Bonnet (2017). Depuis, l'émergence des villes ne fait que se succéder et le phénomène urbain s'accroît sans cesse. Si jusqu'ici les Cités-État avaient marqué les systèmes d'organisation géographique et politique des villes comme : Ur, Uruk, Byblos...etc. Un peu plus tard, vers 900 ans av J.C, la prospérité du règne Grec et puis celui des Romains (300 ans av J.C) a permis l'émergence des premières métropoles (Athènes, Rome) dans l'histoire urbaine.

La période Grecque était certainement connue pour ses philosophes, mathématiciens, géomètres et artistes, mais aussi pour être l'aurore de l'urbanisme, avant que cette notion fût existée, qui représente un savoir et un savoir-faire dans l'aménagement des cités. En effet, le tracé en damier, l'agora de Hippodamos appliqué à Millet (479 ans av J.C) représentèrent une des théories de conception urbaine qui continue à faire éloges de nos jours. D'ailleurs, Aristote in (J.B.S. Hilaire 1874), qui a repris explicitement et brièvement l'essence de la vision d'Hippodamos, le qualifia d'inventeur de l'organisation des villes. Le principe d'Hippodamos consiste à la répartition tripartite de l'espace urbain (sacré, public, individuel) pour être par la suite occupé par trois classes de la société urbaine (artisans, guerriers, laboureurs).

Dans le fond, cette idéologie idéaliste d'Hippodamos s'ingénia à assoir le lien entre forme urbaine et vie sociale des citoyens, de manière à promouvoir l'égalité et l'équité sociale. Elle se veut rationnelle et avec plus d'urbanité. Elle marque la volonté renouvelée chez Hippodamos à rompre avec les confusions dans l'aménagement des cités d'autrefois. La pensée d'Hippodamos s'ensuivit, pensons-nous, les effets des mutations politico-économiques et sociales qu'a connues la Grèce à partir du VIII^{ème} siècle avant J.C. Pendant cette phase, la dynamique économique des cités Grecques fut renouvelée, et la formation des classes sociales s'amplifia d'avantage, on assista alors à l'avènement de l'oligarchie politique, qui succéda à l'aristocratie et qui s'empara des institutions politiques.

C'est ainsi que la lutte des classes commença et dura plusieurs siècles, mais vers 508 ans av J.C, Athènes se proclama démocrate et l'individu se libéra de tas de servitudes. Tout le pays se dota d'une organisation territoriale à conseil municipal choisi par ses siens. (G. Glotz 1928). Ce redressement marqua la dynamique urbaine de la cité Grecque, et signa une phase d'émancipation de l'homme. La pensée d'Hippodamos peut être racinée aux utopies de Platon, notamment celle de la ville idéale, consistant à un regroupement volontaire d'environ 20 000 habitants pour que la pratique de la démocratie soit faisable. (J. Bonnet 2017).

Fondée autour de 753 ans av J.C, (Tite Live I, 6) in. M. Nisard (1864), Rome est devenue au fil des siècles la cité cosmopolite de l'antiquité. Le règne sur le monde a été atteint par un long processus d'invasions et de conquêtes, qui débuta depuis 27 ans av J.C, quand la Grèce passa sous l'autorité Romaine. Les deux civilisations furent distancées de quelques siècles, mais n'empêcha, la civilisation Romaine emprunta à la Grèce certaines pratiques notamment dans l'architecture et l'aménagement des cités. En effet, influencés par les civilisations étrusques et helléniques, les Romains reprirent la forme rectangulaire et le tracé en damier pratiqué par les Grecs, qui a été préconisé par le célèbre architecte Vitruve, qui a aussi introduit les besoins d'hygiène et de confort notamment l'orientation des ruelles pour minimiser l'influence des vents.

Tout au long de son règne, le modèle Romain fut reproduit dans toutes les colonies, il constitue le patrimoine pour beaucoup de pays. Malgré ces rapprochements, les architectes Romains apportèrent certaines différences par rapport aux cités antérieures, notamment dans les ornements des édifices publics, l'aménagement des bains publics, les infrastructures routières (viaduc), le mur d'enceinte qui s'érige avant l'édification de la cité et également la hiérarchisation des cités au nombre de 452 villes seulement en Italie. (Mumford 1961).

L'avènement du christianisme devra aussi marquer une partie de la civilisation Romaine avant la chute finale de l'empire vers 476 ans ap J.C.

Pendant le Moyen Age, l'essor urbain se manifesta beaucoup plus dans le continent Européen. Pendant cette période, le fait urbain était symptomatique d'un déclin du point de vue hygiénique et de la solidité des constructions (matériaux), par rapport aux acquis de la ville gréco-romaine. Mais tout de même, la ville médiévale fut représentative et significative eu égard des idéologies architecturales et urbanistiques qu'elle véhicule, surtout à travers l'architecture gothique appliquée aux cathédrales françaises à partir du XII^{ème} siècle.

La ville médiévale est souvent construite autour d'un château qu'habitent les nobles seigneurs. Elle est souvent marquée par la présence primordiale de l'église en son enceinte, non seulement pour son rôle cultuel, culturel et social mais pour sa contribution à la vie économique de la cité, à travers notamment l'exploitation de ses domaines, souvent étendus et dispersés, où se sont formés des faubourgs, (H. Noizet 2002). Ces derniers sont souvent habités par une population démunie, et se manifestent à l'extérieur des remparts qui protègent la ville. Cette réalité reflète également l'existence des fractions sociales et, par extension, réaffirme le principe de la cité-état qui demeure de mise sous la houlette de la féodalité. La structure urbaine médiévale se caractérise par des ruelles étroites, connectées à l'axe principal, et, morphologiquement, la ville est multiforme, mais souvent circulaire comme ce fut le cas de Vauban.

Le fait urbain médiéval est autant singulier par ses Bastides, précisément dans le Sud-Ouest de France, elles sont : «... *des villes neuves bâties tout d'un coup, en une seule fois, sous l'empire d'une seule volonté...*»¹, (F.DeVerneilh 1862). La fondation d'une bastide passe par un long processus politique qui requiert la satisfaction de certaines conditions, comme l'explique O. De St-Blanquat. «*Pour fonder une bastide il fallait, en effet, tout à la fois posséder en quantité suffisante des terres cultivables et des bois pour les besoins présents et futurs d'une agglomération, posséder en outre sur ces terres une juridiction complète pour doter la communauté nouvelle de privilèges et l'administrer* »². Cette forme réfléchit l'usage de la planification urbaine au Moyen Age.

A la même période et sous d'autres cieux (Moyen Orient et le Maghreb), la diffusion de l'Islam se fut souvent accompagnée :

- Soit par la reprise des villes existantes comme la reconstitution par les musulmans de la ville romaine, *Iulia Traducta*, sur les côtes espagnoles vers 1306 (711 selon le calendrier Hijri), dénommée Al-Jazira al-Khadra, qui a vu l'édification d'une mosquée en 1307 (712 selon le calendrier Hijri) (A. T. Silva1994),

- Soit par de nouvelles créations comme le cas de Kairouan en Tunisie, fondée vers 670 ans ap J.C (50 Hijri) par le chef militaire des troupes musulmanes, *Okba Ibn Nfi*.

¹Félix De Verneilh. "Les Bastides ou villes neuves du Sud-Ouest de la France ". Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Éd. Dentu, librairie éditeur. 3 ème. 42 ème année. Volume 42. 1880. p 507

²Saint-Blanquat Odon. "Comment se sont créées les bastides du Sud-Ouest de la France". In. Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 4^e année. N°03, 1949. P281

Un peu plus tard, la ville s'est dotée de plusieurs mosquées entre l'an 836 et 862 Ap J.C, et entre le VIII^{ème} et IX^{ème} siècle Kairouan atteint son apogée de développement culturel et commercial, avant d'être l'office des Califat sous le règne des Fatimides vers 909 ans Ap J.C. Au fil des temps la ville est devenue la destination privilégiée des populations intéressées par les enseignements dispensés, notamment par ses mosquées et ses Médersas Husseinites. Similaires aux villes antiques ou du Moyen Age, la ville "la Medina" arabo musulmane disposa d'une enceinte (remparts) marquée par plusieurs portes, et morphologiquement, elle est d'une trame circulaire où le point central fut marqué par la mosquée. (M. Rammah 2012).

En dehors de ces régions géographiques citées précédemment, où le phénomène urbain reste des plus représentatifs, l'urbanisation se manifesta partout au monde.

En Asie, l'empire Qin en Chine data du II^{ème} siècle av J.C, la civilisation d'Harappa au Pakistan (2100 av J.C) (J. Bonnet 2017), et pour le continent Américain, les sociétés précolombiennes furent elles aussi urbaines, puisque dès 1500 ans av J.C, les Olmèques, une des premières civilisations Mexicaines, eurent bâtis des centres cérémoniels et vers 400 ans av J.C ils bâtirent des Pyramides, autels, stèles sculptées comme marque de la civilisation urbaine. A partir du I^{er} millénaire ap J.C, le pays de Maya a vu ériger des grandes villes (Palenque, Teotihuacán) (J. Soustelle 1970).

Le phénomène urbain tel que nous l'avons approché jusqu'ici peut être lu sous plusieurs angles. La vie urbaine de ces sociétés, étudiées précédemment, fut présidée par des ordres et normes puisés essentiellement de la religion et des idéologies afférentes, puisque la religion représente la loi suprême à côté des régimes politico-militaire adoptés. Si, dans la structure urbaine, les strates sociales furent aisément définies (classe noble, artisans, soldats), les rapports entre individus et groupes vécurent des tensions hostiles causées par les différents religieux.

Pendant le Moyen Age, le cas des Juifs et leur accès parfois circonscrit à la citoyenneté dans certaines contrées en France notamment (C.de. Denjean et *al* 2011) atteste le rôle que détient la religion dans l'organisation et le fonctionnement de la société. La dimension religieuse s'appliqua également à la société grecque et romaine mais probablement pas de la même intensité, puisque c'est chez les Grecque que la démocratie fut

proclamée pour la première fois, et chez les Romains que l'urbanité comme politesse dans les langages et les comportements fut retracée (H. Bléry1910)

Au regard de son contenu, donc son essence et son dynamisme, l'essor des villes antiques et médiévales fut religieux, politico-militaire et commercial, cette dynamique a été souvent endoctrinée par des aspirations idéalistes autant qu'elle fut nourrie par des mesures protectionnistes. D'ailleurs, celles-ci sont couramment exprimées et aisément perceptibles dans les structures urbaines produites et bâties, pour reprendre l'expression la ville : *un dessin du dessein*, qui, à travers ses formes architecturales (gothique, de renaissance, baroque) et ses composants techniques véhicule intégralement un ordre politique et socio-culturel.

Ce dernier lui garantit la cohésion sociale et urbaine tant nous l'attachons à ses limites intramuros, mais cet équilibre devint fragile lorsque la ville est étudiée dans ses rapports avec son arrière-pays. En effet, l'on estime que l'attention et les soins qu'accordèrent les politiques à la ville et à la vie urbaine au détriment de la campagne et des ruraux fut non seulement conflictuelle, mais elle est à l'origine même du déclin de la civilisation Romaine, (A. Aymard 1954). Cette conflictualité entre les parties d'une même société marque aussi la ville médiévale, car au-delà de ses remparts des populations démunies vécurent du seul bénéfice qu'ils tirèrent des domaines de l'église à laquelle elles sont soumises.

1.4. L'industrialisation: *acquis techniques et crise de l'urbanité*

Environ deux siècles plus tard, l'avènement de l'industrialisation au début de 18^{ème} siècle représente un tournant dans la vie des populations et plus particulièrement celles des villes. La mutation de la société est survenue suite aux innovations et inventions scientifiques et techniques concomitantes à l'industrialisation comme : la mécanisation des métiers (textile) qui a accru la production, le développement des moyens de transport (chemin de fer) et de communication (téléphonie), l'industrialisation du bâtiment : comme le gratte-ciel de Ludwig Mies van der Rohe en 1921, la mécanisation de l'agriculture, le vaccin de Pasteur, l'ampoule de Thomas Edison...etc. toutes ces découvertes ont introduit un ordre social artificiel et technique ayant épanoui la vie des individus. Bien évidemment, le processus d'industrialisation induisit une mutation urbaine et territoriale radicale (M.Deruau 1976), puisque la localisation des industries se fit, soit à la périphérie des cités préexistantes, soit à l'intérieur des territoires villageois. Ceux-ci se transformèrent en villes, et les cités en métropoles à formes urbaines étalées (L. Mumford1961). Incontestablement, puisque le

développement des moyens de transport et de communications (terrestres et navigables) a facilité les mouvements de mobilité : intra/extra urbaines mais aussi supra-local (régional, intercontinentale).

Bien qu'il s'appuya sur l'apport de la technique et de la machine, le travail industriel exigea "condition oblige" une main d'œuvre abondante, souvent extrinsèque à la ville. Celle-ci a vu sa démographie s'accroître et ses limites repoussées par de nouvelles extensions, (F. Choay 1965), d'où une consommation effrénée du foncier. L'urbanisation et l'industrialisation allèrent de paires. À la lumière des effets induits, et malgré les performances techniques obtenues par la machination, la ville industrielle demeure controversée, car elle est synonyme de congestion (surpeuplée), et, avec l'intensification des investissements privés, une bourgeoisie capitaliste dirigeante émergea, qui, en réduisant l'intervention étatique et son absolutisme dans les opérations immobilières et économiques, a fragilisé la cohésion sociale et a propulsé la ségrégation sociale L. Mumford (1961).

Manifestement, et de manière plus flagrante, cette dernière s'afficha à travers les rémunérations faibles des ouvriers (M. Deruau 1976), et leurs conditions d'insertion dans *les cités ouvrières*, qualifiées de tanières (F. Choay 1965) et de casernes ouvrières eu égard de leurs conditions de vie misérables, (S. Weil 1951).

Elle est également marquée par la pollution des usines et le manque d'hygiène, deux causes principales de la prolifération des épidémies qui ont causé plusieurs décès. En outre, la ville industrielle se distingua par deux aspects essentiels: d'abord par la périurbanisation comme forme de développement spatial, celle-ci est stimulée par l'implantation des usines et les cités ouvrières qui viennent se greffer en zones périphériques. L'aménagement des périphéries afin de promouvoir l'investissement industriel, a attiré les populations aisées, qui habitèrent autrefois les centres villes.

Il va sans dire que l'auto-mobilisation a accru la mobilité résidentielle et donc amplifié la périurbanisation. Celle-ci est souvent marquée par de nouvelles formes de s'établir et d'habiter, présidées à la fois par le double besoin de fuir les désagréments du centre-ville et retrouver la vie de campagne. Elle est aussi marquée, entre autre, par l'apparition de certaines activités pratiquées à domicile, permises par l'accès à la propriété, et l'adoption de nouvelles attitudes et comportement (A. Lakjaâ 2009). En gros, l'espace périurbain s'identifie par son caractère d'espace hybride, à mi-urbain et à mi- rural. Il renferme de nouvelles formes

d'urbanité qui peuvent se lire soit dans les formes urbaines et sociales des zones périphériques soit dans leurs rapports au centre-ville.

Cette pratique était à l'origine de la dégradation de la cité ancienne, dès lors qu'elle fut habitée par des ouvriers fraîchement arrivés, et dont les revenus prolétariens ne permettaient guère les opérations d'entretien. (L. Benevolo 1994). En somme, la révolution industrielle était pernicieuse autant qu'elle était profitable. Elle synonyme d'une urbanisation préjudiciable. Celle-ci est qualifiée de "*désordre urbain* » (L. Benevolo 1994) dont les effets floutèrent l'advenir de la ville même d'aujourd'hui.

Les acquis techniques et économiques de la révolution industrielle n'ont pas été neutres dans leur répercussion sur l'évolution de la société et des individus. Le prolétariat et la constitution de cités ouvrières isolées en sont des exemples vivants de la ségrégation socio-spatiale qui marqua l'ère industrielle. La classe ouvrière mène une vie pénible, en raison des accomplis au sein de l'usine et de leurs conditions de vie.

Dans son ouvrage, "*La ville industrielle et ses urbanités, la distinction ouvriers/employés, Le Creusot 1870-1930*, cité par (B. Patrice 1987), J.P. Frey dressa minutieusement la forme de ségrégation et marginalisation dont ont fait objet les ouvriers des usines. A travers l'exemple de Creusot, en Allemagne, il procéda à la lecture architecturale du modèle d'habitat attribué, distinctement, pour chacune des fractions de la société. Les ouvriers : moins instruits, étrangers à la ville et qui sont destinés aux taches pénibles, sont volontairement (paternalisme) relogés, dans des habitations en pavillonnaire, dont l'aspect architectural est tellement basique. Des demeures étroites et moins spacieuses, privées de tout espaces accessoires. En contrepartie, l'habitation des employés dispose, selon l'auteur, d'un étage supplémentaire séparée de la rue par un jardin. Simultanément, la demeure des ingénieurs sont plus spacieuses structurées en deux étages avec comble.

1.5. L'industrialisation: conséquences et émergence de nouvelles idéologies urbaines

Face aux effets induits par la surindustrialisation et ses conséquences directes sur les formations urbaines, une panoplie de réflexions et de théories pluridisciplinaires autant antagonistes que complémentaires marquèrent les idéologies urbaines du XIX^{ème} siècle. Elles se divergent dans leurs fonds mais se rejoignent dans leurs fins, car elles tentèrent non seulement à remédier aux lacunes et implications urbaines de la ville industrielle, mais à

assoir des outils conceptuels et méthodologiques susceptibles d'assurer un développement urbain cohérent. La question de la ville future est posée.

Ces pensées et théories peuvent se résumer en deux courants, si l'on tient compte d'abord de leur temporalité et de leur contexte d'apparition, et puis selon que l'on mesure leurs effets dans la fabrication de la ville et des formes urbaines du XIX^{ème} siècle. En premier lieu, nul ne peut s'en passer de la contribution d'Ildefonso Cerdá¹, auquel le terme urbanisme a été attribué, bien avant son apparition (1910) dans la langue française, et c'est à travers sa *théorie générale de l'urbanisation* (1867) que les premiers repères dogmatiques de l'urbanisme comme discipline furent représentés, (C.Camarinhas 2011).

La pensée de Cerdá pour les études urbaines préconisa une démarche scientifique et globale du phénomène urbain. Dans ses travaux sur le développement de la ville de Barcelone (1859), son chef d'œuvre, I. Cerdá s'appuya sur l'apport des moyens de transport (ferroviaire, automobile et maritime), dans la structuration et la dynamique des espaces urbains. Sa théorie se fonda sur la combinaison hiérarchisée des systèmes de transport et de déplacement, sur lesquels fut superposés le réseau des activités et des services.

D'une autre manière, la vision de Cerdá, rationnelle et prospective, représenta une nouvelle approche de planification spatiale, celle des réseaux, et elle a abouti à la formulation d'un modèle d'urbanisme " *urbanisme des réseaux*" dont les éléments prédominants sont le chemin de fer et la voirie terrestre. (M. Francesc 1996). L'introduction du chemin de fer dans le processus de planification urbaine et l'attention accordée aux différents réseaux urbains relèvent de la modernisation de la ville, malgré que la modernisation comme forme d'évolution des sociétés soit difficilement datable, (F. Acher 2001), car la technique des temples antiques, les réseaux divers de la ville romaine, l'architecture médiévale marquent toutes l'ingéniosité des populations d'avant l'ère du chemin de fer.

A la même période et dans le même contexte, celui de la transformation-modernisation des villes, G.E. Haussmann procéda pendant qu'il fut préfet de la Seine à la restructuration urbaine de la ville de Paris (1853/1882). Cette opération découle d'une volonté politique soutenue, afin de replacer la ville de Paris parmi celles qui étaient déjà lancées dans le processus de modernisation, comme ce fut le cas de Londres.

¹Ildefonso Cerdá était un ingénieur des Ponts, urbaniste, architecte, juriste, économiste, homme politique espagnol

Malgré le soutien politique et financier dont il bénéficia auprès des autorités supérieures, en particulier celle de Napoléon III, Haussmann fut heurté à des difficultés financières contraignantes. Celles-ci résultent de la taille des travaux d'infrastructures (nouvelles percées, réseaux divers) projetés, mais également de la somptuosité et de la monumentalité architecturales recherchées pour les édifices publics. Il adopta alors le financement sous forme de "dépenses productives" P. Panerai et *al* (2009) qui consiste aux emprunts gagés par les recettes de la ville, des contribuables en somme. Pour y parvenir le baron Haussmann favorisa le partenariat dans les l'investissement urbain (banques, entrepreneurs, ville), (B. Marchand 2011). En conséquence ce procédé livra la ville à la bourgeoisie.

Morphologiquement, le Crédo d'Haussmann consiste à la reconfiguration d'un tissu préexistant, dont la structure fut lisible et cohérente. Son intervention fut opérée sur le maillage général de la ville de Paris, d'où de nouvelles percées, notion souvent attribuée à Haussmann, vinrent se superposer à celles antérieures. Bien qu'elles soient différentes (boulevards, avenues, ruelles) ces percées remplissaient plusieurs fonctions: celle d'une mobilité plus fluide et celle d'éléments structurants et d'extension, ces avenues et boulevards participent également à travers leurs grandes visibilitées et leurs perspectives à l'animation et à la mise en valeur des monuments qui les bordent en extrémités.

Cette trame viaire entreprise par Haussmann privilégia un rayonnement en "étoile", d'où l'ilotage et la parcellarisation prirent souvent la forme triangulaire, (P. Panerai et *al* 2009). En conséquence, l'intervention de Haussmann s'est soldée par des ruptures avec le tissu antérieur sur lequel il s'appliqua. En outre, l'urbanisme Haussmannien voulut aussi l'amélioration de l'hygiène publique de Paris, surtout après avoir enregistré des dizaines de milliers de décès causés par l'épidémie de choléra de 1849, (R. Le Mée1998). En somme l'urbanisme Haussmannien qui a fait de Paris ce qu'elle est aujourd'hui, répond à deux impératifs : celui de modernisation de Paris et son adaptation à l'essor industriel et commercial et également à la bourgeoisie qui en résulte. F. Choay (1965). Pour Haussmann, Cerdá et bien d'autres, l'urbanisme transmet les représentations et les conceptions qu'ils attribuèrent à la ville, celle-ci devient alors le palimpseste où se grave l'idéal de l'homme, son inspiration, ses aspirations et son histoire, bref sa civilisation, si volonté y a-t-elle à stigmatiser les périodes antérieures.

Bien que ces individualités eurent marquées l'histoire urbaine du XIX^{ème} siècle, l'avènement des courants: progressiste et culturaliste a œuvré pour de nouvelles utopies urbaines du XIX^{ème} siècle, si l'on emprunte la notion d'utopies urbaines à Françoise Choay (1965), qui, à travers son ouvrage-référence¹ répertoria largement les pensées constituées se rapportant à la ville et à l'urbain. Ces deux courants furent antagonistes dans leurs approches pour l'urbanisme. Celui-ci est : technique, rationaliste et pragmatique pour les progressistes, par contre il est: nostalgique, humaniste et je rajoute artistique pour les culturalistes. Les deux tendances regroupèrent l'essentiel de la pensée urbaine et de ce que pourra être la ville moderne.

Par ville moderne l'accent est mis plus particulièrement sur l'introduction soutenue de la technique et de la science dans les dynamiques urbaines, ce modèle de villes puise son essence : dans la rationalisation des actes d'urbanisme, de la différenciation sociale qui résulte du processus de l'individualisation, qui tous ont marqué la ville de la renaissance et industrielle, (F. Acher 2001).

C'est dans ce contexte de rationalité, de technicité de la fragmentation sociale que le courant dit pré et progressiste trouva ses racines. Les précurseurs² du modèle progressiste fondèrent leur position en fonction des circonstances sociales de l'ère industrielle, où l'individu, l'élément clé des progressistes, fut réduit et abusé dans son existence, par la pénibilité du travail et les conditions de vie délabrées, plus particulièrement par l'emploi des jeunes enfants, que Robert Owen dénonça en 1858, en déclarant «...j'avais fait tout ce qui était en mon pouvoir pour alléger les maux dont souffraient mes employés....Pourtant, malgré tout ce que j'avais pu mettre en œuvre...je n'avais pu atténuer que dans une mesure limitée le caractère misérable de leur situation ...»³. En 1814, le même auteur, Robert Owen, insista dans sa démarche égalitaire et d'équité sociale à : « Donner aux pauvres une éducation rationnelle et utile ; sinon, abstenez-vous de vous moquer de leur ignorance, de leur pauvreté et de leur misère..... »⁴.

¹F. Choay. « L'urbanisme : utopies et réalités, une anthologie » Ed. Seuil.Paris.1965

² Idem.

³Owen, R. 1858. "The Life of Robert Owen: Written by Himself". Londres, Effingham Wilson. Cité par: Peter Gordon, in *Perspectives, revue trimestrielle d'éducation comparée*, (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation), vol. XXIV, n° 1-2, 1994, p. 287-306.

⁴ Idem.

Cette dénomination de progressiste sous-entend, pensons-nous, deux positions: celle de répondre rationnellement à l'impératif d'une période de transition économique à effets sociaux chaotiques causés par l'acharnement industriel, et celle de vouloir projeter efficacement un avenir cohérent grâce aux avancées techniques et scientifiques. La question de l'hygiène publique représenta, elle aussi, le pivot du progrès, car la contribution "*Hygeia: une ville de santé*" de (B.W. Richardson 1876), a, explicitement, évoqué l'indispensabilité de l'eau pour une vie saine.

La réflexion progressiste a pour objectif la promotion de la condition humaine, *un homme accompli*, dont les besoins sont définissables de manière rationnelle moyennant des outils scientifiques et techniques, (F. Choay 1965), ce qui laisse entendre la normalisation des besoins de l'individu. Ainsi, commença à naître l'idée d'un espace urbain dont la structuration est présidée par la nature typifiée des besoins.

Rationalité, efficacité et essentialité sont les principaux critères de l'architecture des utopistes progressistes, et celles-ci viennent se substituer aux principes et idéologies artistiques d'autrefois. En somme, cet ordre se voulut simpliste comme ce fut le cas de l'école de Bauhaus et de certaines œuvres des adeptes de cette tendance comme : la villa Savoye de Le Corbusier (1929), la maison sur la cascade de Frank Lloyd Wright de 1929, qui reflètent la réputation internationale du cubisme promis par la disponibilité de nouveaux matériaux de construction.

Cette mutation dans la discipline architecturale et l'avènement du vocabulaire simpliste découle *à priori* des libertés restrictives auxquelles est soumis l'architecte. Celles-ci sont dictées par le besoin d'utilité et d'économie que ce soit dans le traitement architectural ou bien dans la gestion de l'espace à créer, (C. Sitte 1984). Les répercussions de cette idéologie marquent formellement la ville moderne, d'abord par la verticalisation des édifices urbains (gratte-ciel), puis par l'intensification des surfaces verdoyées, pour des raisons hygiéniques, à tel point qu'elle fusionna deux réalités antagonistes: celle de la ville et de la campagne, laissant ainsi apparaître la notion de ville-campagne, (F. Choay 1965), et aussi par la généralisation d'un style architectural et d'un urbanisme fonctionnel suite à l'adoption de la charte d'Athènes de 1933.

Depuis, l'urbanisme progressiste, rationaliste fut-il, est consacré comme modèle normalisé, il véhicule dans ses contours l'universalisation des besoins de l'homme qui se

résumant, du point de vue pragmatique, aux seules fonctions de base (travailler, habiter, circuler, se recréer), distribuées séparément dans des zones spécialisées. Malgré la prééminence des principes géométriques dans la conception urbanistique, ce procédé a engendré un espace urbain fragmenté et monotone, et un tissu urbain désintégré et dénué de ses unités élémentaires : la rue et l'îlot, (P. Panerai et al 2009). Ce modèle et cette rationalité trouvèrent durant la période d'après-guerre (1945) un moment propice de se réaffirmer, devant l'impératif de reconstruire à la hâte ce qui a été démoli pendant la guerre. Cet espace rigide, déficitaire en sociabilité, a valu tant de critiques aux progressistes du côté de leurs rivaux, les culturalistes.

L'ensemble des critiques faites à l'égard des progressistes concernent la forme ouverte de la ville produite qui, suivant ses rythmes de croissance et d'étalement spatial, a généré les phénomènes de périurbanisation et de conurbation. La ville progressiste, à travers sa nouvelle architecture urbaine plaida pour une société urbaine plus individualiste, en rupture certaine avec l'urbanité et la sociabilité de la ville d'autrefois, sans quoi elle en créa d'autres, surtout si l'on s'intéresse au phénomène des violences urbaines qui ont secoué plusieurs villes, en particulier celles américaines, plus concernées par le mouvement des progressistes.

Dans ce contexte la contribution de la journaliste J.Jacobs (1961), intitulée «*The Death and Life of great american Cities* »¹ reste pionnière, car l'apport des modes de planification urbaine dans les mouvements de violence a été parfaitement investi et vérifié. Préoccupés par le nouvel ordre urbain marqué par une société capitaliste, disloquée et aliénée, les tenants du courant culturaliste sont soucieusement intéressés par la situation du : « ...groupement humain ...ou l'individu n'est guère interchangeable... »² (F.Choay 1965), d'où la dimension sociétale est à privilégier et les valeurs humaines à pérenniser. Inversement à l'idéologie des progressistes où l'individu, déshumanisé et réduit à un minimum de besoins basiques quantifiables. Si pour les progressistes la dénomination trouve toute sa légitimité dans la disponibilité de la technique, de la science et leurs permissions futures, il n'en est pas de même pour les culturalistes, pour lesquels, l'image du futur urbain ne devra guère être détaché des traits de la ville d'autrefois, connue pour ces formes urbaines organiques et ses sociabilités, comme ce fut le cas de la ville médiévale : «...subdivisée en quartier qui parfois correspondent à des paroisses, des corporations, des milices, c'est dire

¹Traduit de l'américain et présenté par Claire Parin-Senemaud. Edition Pierre Mardag.1991

²Françoise Choay. "L'urbanisme utopies et réalités, une anthologie". Ed. Seuil. Paris. 1965.p21

qu'ils ont une vie collective intense...dans la ville médiévale se pratiquent plusieurs fêtes...pour rompre avec la monotonie de la vie quotidienne »¹

La doctrine est nostalgique, (F. Choay 1965), mais il importe aussi de se pencher sur les aspects sous-jacent de la vision culturaliste de telle sorte à répondre à ces deux questions systématiques : *quel modèle de ville future à fondement nostalgique? Comment la forme urbaine influence-t-elle la vie sociale ?*

Si la réponse à la première question devra passer par l'exploration d'un modèle proposé et admis, la contribution de (M.Poète 1938) pourra satisfaire la seconde, car il y voit que : « *La vie d'une cité est une évolution créatrice...une création continue, échappant par conséquent au déterminisme. C'est dans le temps qu'il faut placer la ville et, par suite, sous l'angle du changement incessant qu'il faut la considérer....pour étudier la ville, il ne faut pas partir de la terre ou des conditions géographiques ou économiques, mais de l'être humain en qui se manifeste la spiritualité créatrice...»²*, par-là, l'auteur met en exergue l'apport de l'aspect a-spatial (social et culturel) dans l'étude la conception urbaine.

La même position nous la retrouvons plus tard chez (G. Bradet1950)qui affirme que « *la véritable tâche de l'urbaniste, sociologue et artiste à la fois doit être de redonner une âme aux agglomérations afin qu'elles redeviennent des cités »³*, ici, par âme l'auteur fait allusion aux caractéristiques spirituelles, sociales et culturelles, en somme à l'urbanité et à la vie solidaire, qui ont marqué les cités préindustrielles.

Cette thèse est légitime du point de vue linguistique et temporel, puisque le verbe « *redonner* » connote: restituer et rendre ce qui a été perdu, spécifiquement par les villes industrielles et postindustrielles. En effet, car les différences entre les deux types de villes se manifestent sous divers aspects, principalement dans la forme urbaine, ouverte et rationaliste soient elles les villes modernes, compactes et organiques ou celles classiques. Dans un autre registre (L. Mumford 1961) atteste que la ville représente la spatialisation ou la dimension spatiale des constances d'une société, c'est-à-dire la ville est l'espace où sont déroulées les variantes sociales, culturelles, politiques et économique de la société. Cette définition fait valoir l'apport de la dimension sociale dans le processus de formation de la ville et dans la

¹M.Bassand. "*Cités, Villes, Métropoles: le changement irréversible de la ville*". Ed. Presses Polytechniques et Universitaires de Romande. Lausanne.2007. P 70

²Marcel Poète. "*Paris: son évolution créatrice*". Editeur. Vincent, Fréal et Cie. Paris. P18

³ Gaston Bradet. "*Mission de l'urbanisme* ». Ed. Ouvrières. 1950.Paris. P175.

régulation de la vie urbaine, F.de Coulanges, in (J.M. Simonet 2006), en opposition à la ville moderne où les valeurs humaines sont reléguées en bas d'échelle. Ainsi, l'espace urbain produit devient-il imposé et soumis aux individus au lieu d'être l'expression partagée et cautionnée par ceux-ci.

Ce sont là les fins auxquelles espéra le courant culturaliste. Il se démarqua de celui progressiste par des aspects matériels qui en sont la restitution des limites de la ville. Il accorde une attention particulière à la nature et à l'esthétique pour les bénéfices hygiéniques et d'apaisement moral. Il se distingua également par la volonté renouvelée chez ses précurseurs à renouer avec la somptuosité et la diversité des architectures pratiquées pendant la ville de renaissance, en opposition au style monotone et simpliste qu'a prôné les progressistes (F. Choay 1965).

Cette idéologie trouva toute sa réputation particulière dans les œuvres de E. Howard: *Tomorrow ; A Paeceful Path To Real Reforme* (1898) et celle de (C. Sitte : *Der Stadtebau* de 1889). Le rayonnement des doctrines progressiste et culturalise, à travers le temps et l'espace n'a pas été symétrique. Pour la première, divers facteurs étaient à l'origine de sa large propagation : primo par la tenue des Congrès internationaux d'architecture moderne depuis 1928, auxquels l'adhésion des architectes de renommée s'est élargie au fur et à mesure.

D'ailleurs, en 1933 ces rencontres aboutirent à la consécration solennelle de l'architecture et de l'urbanisme moderne et fonctionnel, à travers notamment la charte d'Athènes sous la houlette de Le Corbusier, celle-ci a servi pour longtemps comme l'outil méthodologique et référentiel pour toutes les interventions urbaines. Secundo de l'aspect quantitatif qu'elle privilégia dans les processus de planification urbaine, plus approprié durant la période des années 1950, puisque l'urgence est de satisfaire les besoins en matière de logement qui pesaient lourdement sur les pouvoirs publics. En outre, cette phase de l'histoire est également connue pour sa croissance urbaine effrénée. Tertio, par la modernité: «... *processus de transformation des sociétés...* »¹ (F. Acher 2001), qui joua en faveur du modèle progressiste, puisque sous les effets de la modernité, de la mondialisation et la concurrence territoriale qui en découle, l'adoption du modèle progressiste était plus recommandé que celui culturaliste.

¹François Acher. " Les nouveaux principes de l'urbanisme: suivi de lexique de la ville plurielle". Ed. Aube. 2001. P14

La proposition d'un même schéma pour la ville de Rio et celle d'Alger par Le Corbusier, F. Choay (1965) peut en être recevable pour justifier la généralisation de l'urbanisme progressiste. Par contre tout l'engouement dont a bénéficié le courant culturaliste se limita, sans être exhaustif, aux œuvres pionnières de: Ebenezer Howard¹ et de ses disciples Raymond Unwin, Barry Parker, ainsi que celles de Camillo Sitte².

C'est à travers son premier ouvrage qu'Ebenezer Howard recommanda une nouvelle théorie "cité-jardin" de croissance urbaine, celle des villes satellites, pour confirmer son opposition au gigantisme "métropole" de la ville aboutie des progressistes, d'ailleurs il proposa une taille³ idéale pour une ville à limites proportionnellement définies. La réalisation au début du XIX siècle des premières cités jardins de Letchworth et puis celle de Welwyn aux alentours de Londres, consacra l'idéologie d'Ebenezer Howard et de ses adaptes. (P. Panerai et al 2009).

Celle-ci se constitua par le fusionnement de deux réalités antagonistes ; la ville (*Town*) et la campagne (*country*) pour en créer une nouvelle ; la ville-campagne (*Town-country*). Un triptyque appelé les trois aimants. (E. Howard 1898). La ville Howarienne privilégia une trame polycentrique à maillage radioconcentrique, celle-ci est constituée de plusieurs agglomérations de taille réduite, où sont concentrées diverses fonctions. E. Howard (1898). Celles-ci contribuent à une mixité sociale et potentiellement favoriseront un renforcement de liens sociaux entre les individus de la cité. C'est là l'idée prisée de la vision Howarienne, en contre coup de la mono-fonctionnalité et le zoning des progressistes.

Loin d'égaliser la notoriété dont le courant progressiste a bénéficié, celui culturaliste s'est vu s'offrir l'occasion de se répandre, suite à l'exposition internationale des plans de villes qui a eu lieu à Londres et puis à Berlin en 1910P. Panerai et al (2009). Pendant ces assises, Raymond Unwin, connu pour ses plans organiques, son penchant pour le pittoresque et sa considération aux conditions topographiques, (Ch. Vandermotten 2012), a contribué à faire valoir l'idéologie culturaliste dont il fut porteur. Raison pour laquelle le modèle Howarien fut adapté en Allemagne, en Hollande et même en France avec notamment la contribution de Georges Benoît-Lévy à travers son ouvrage, *la cité Jardin* publié en 1904.

¹Ebenezer Howard. «Tomorrow ; A Paeceful Path To Real Reform» de 1898

²Camillo Sitte. « DerStadtebau » de 1889.

³ Selon Françoise Choay. « L'urbanisme : utopies et réalités, une anthologie » Ed. Seuil.1965. P43. La taille de la cité que Ebenezer Howard proposa est entre trente mille et cinquante mille habitants.

Face aux mutations induites par l'industrialisation dans le développement urbain des villes américaines, où les reliquats de la surindustrialisation demeurent perceptibles de nos jours, une réflexion pour une transition urbaine vit le jour. Celle-ci fut portée par Frank Lloyd Wright¹ qui, dans sa réflexion eu tendance à préconiser une hybridation entre les deux utopies précédentes tout en privilégiant la dimension naturelle. Dans les opérations d'aménagements urbains, l'auteur ne négligea pas l'utilité des techniques et des activités industrielles. (F. Choay 1965). Selon le même auteur, F.L.Wright qui prôna l'habitat individuel, et cette tendance le distingua parfaitement des progressistes avec leur penchant pour le logement collectif (HLM/HBM).

Dans sa conception pour l'habitat, F.L. Wright réserva une surface unitaire d'environ de 16200 m², où seront distribuées les fonctions d'habitation, d'agriculture et d'artisanat. Cependant, cette réflexion demeure réellement inexécutable vu la taille démographique des villes et leurs rythmes de croissance. L'exemple expérimental de *Broadacre-city* reste le chef d'œuvre de F.L. Wright.

La somme de ces théories resta au stade de l'imaginaire, de projet, excepté quelques-unes qui ont pu être réalisées. Par contre la promotion du courant progressiste est due à l'adoption par les architectes modernes d'un ensemble de résolutions connues sous le nom de la charte d'Athènes de 1933, où le thème de la ville fonctionnelle a été débattu et envisagé. Cette charte a pris pour postulat de départ l'état de la ville jugée chaotique et perturbée sous les effets de la surindustrialisation. C'est à travers ces résolutions que la réorganisation fonctionnelle de l'espace urbain devint nécessaire et la conception urbaine et architecturale s'appropriera de nouveaux concepts : d'ensoleillement, d'espace libre, de l'acier et des arbres.

Tous ses éléments viennent renforcer le processus de modernisation de la ville, qui commença avec les inventions du XVIII^{ème} siècle, avec l'ascenseur, le plus révolutionnaire, d'Elisha Graves Otis en 1857 qui permit l'extension verticale de la ville. Celle-ci reconforte parfaitement la vision des adeptes de Le Corbusier, partisans de la densification urbaine. Dans sa logique de division fonctionnelle de l'espace urbain, l'urbanisme Corbuséen espéra à l'efficacité et à l'économie urbaine. Ce principe de spécialisation et d'efficacité trouva racine dans les travaux de Taylor et sa théorie d'organisation scientifique du travail.

¹Architecte et concepteur américain (1867/1959). Auteur de plusieurs projets

De cette division découlera systématiquement un processus de différenciation sociale et d'individualisation, qui marquent la ville moderne. Cette manière de faire la ville demeure malveillante au gré de V. Clairret (2010) qui estime que « *La catégorisation de l'espace transforme la ville en un outil de reproduction de la société et de définition idéologique des modes de vie des citoyens* »¹, pour en témoigner de la mutation urbaine et de l'adoption de nouveaux modes de vie que la nouvelle économie urbaine avait imposé.

L'on retient que l'urbanisme progressiste naquît de la critique que ses tenants ont eu à l'égard de la ville industrielle, mais il s'avère que la ville moderne qu'il a créée fut controversée, et ce en dépit de tous ses acquis. A côté de la bourgeoisie capitaliste prépondérante, les inégalités sociales marquent la ville moderne, telle imaginée et prônée par l'urbanisme progressiste. En effet, puisque cette ville moderne a souvent fait objet de critiques, à travers notamment son étalement urbain. Elle est également représentée comme une société consommatrice et énergivore, comme le témoigne l'empreinte écologique déficitaire de notre ère.

1.6. Le développement durable : de nouvelles compétences urbaines en perspectives

Les questions du progrès, de l'avenir et de l'individu accompli auxquelles les différents courants essayèrent de satisfaire furent renouvelées plus tard par l'avènement du concept du développement durable. À la fois outil et objectif pour l'épanouissement de la condition humaine, le développement durable, défini plus communément par le rapport Brundtland (1987), s'ingénia entre autres à revoir le modèle urbain qui a prévalu depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'au début des années 1990, dont les préjugés se sont avérés.

L'adoption de l'agenda 21 par les Etats nation en 1992, et puis la publication de la charte d'Alborg en 1994, ont non seulement remis en cause les principes du modèle urbain des progressistes, mais ont souligné les conséquences écologiques de l'urbanisation effrénée du XX^{ème} siècle, d'où apparaîtra l'expression de la ville durable. À la lumière de ces réactions, une nouvelle ère s'ouvrit alors à la ville, rattrapée par le courant écologiste, dont la démarche est protectionniste. Cette mutation consiste à replacer l'individu dans l'échiquier décisionnel relatif aux questions urbaines, pour en devenir un acteur à part entière dans toute action relevant de développement de la ville.

¹Vanessa Clairret, « La ville moderne : l'utopie d'un Art total », Cités. 2010/2 (n° 42). P70

Cette dynamique s'est soldée par l'introduction de nouveaux concepts dans les modes de gestion urbaine, comme : gouvernance urbaine, éco-quartier et urbanisme durable, qui, tous plaident pour de nouvelles formes de sociabilité. C'est alors que les concepts de citoyenneté, d'urbanité et de citadinité deviennent à la fois le mantra du discours politique, et un élément de réflexions pour les scientifiques mais également un agrément pour les positions citoyennes.

À défaut d'une maîtrise sémantique, ces concepts s'entrelacent et leur usage se floute de plus en plus. Mais une chose est sûre ; ils stigmatisent l'apparition d'un nouvel ordre urbain, qui se veut protectionniste, proactif et écologique. Le crédo de cette nouvelle démarche réside dans le partage de la responsabilité entre les individus, comme le laisse entendre le slogan de Brundtland 1987: *notre avenir à tous*.

De cette résolution-engagement découle la responsabilisation individualisée pour le bien commun, qui nécessite effectivement l'adhésion de tout un chacun à cette cause marquée par la crise écologique, dont les conséquences n'épargnent aucune région du globe. Le mot d'ordre qui prévaudra est l'appartenance, celle-ci relève d'un impératif sans précédent vu la taille de la menace.

Cette appartenance est présidée, en plus questions d'épanouissements humaines, par le besoin de sécurité comme le fait remarquer Zygmunt Bauman (2001), cité par Christoph Keller (2010) : «...un désir de communauté, parce que nous aspirons tous ardemment à la sécurité; l'une des conditions essentielles à une existence heureuse, qui fait de plus en plus défaut dans notre monde »¹. Par communauté, l'auteur, définit l'ensemble de la population mondiale, malgré la présence de diverses menaces spécifiques à chaque région, en insistant sur les dangers de la vulnérabilité écosystémique, de l'urbanisation et de l'insécurité alimentaire qui demeurent de portée commune et globale.

Cette mouvance a fait naître un lien social constitué, selon M.E.Leandro (1997), de : « l'ensemble des relations ou rapports sociaux qui agrègent les individus entre eux »². Ceux-ci sont sciemment portés par des mouvements associatifs conventionnels, dont la

¹Christoph Keller." *Citoyenneté, Assumer son appartenance, sa participation et sa responsabilité*". In *Commission fédérale pour les questions de migration. Suisse.2010. Page 7*

²Maria Engarcia Leandro. « *Le lien social dans la pensée sociologique classique* ».in " *Le lien social et l'inachèvement de la modernité: expériences d'Amérique et d'Europe*", sous la direction de Jean Pavageau et all. Ed. Harmattan.1997 page 42

mission est non seulement la revendication des droits civils, mais plutôt la constitution d'une force régulatrice au regard des politiques publiques. Ils servent également à faire face aux aberrations de l'expansion capitaliste et de ses menaces récurrentes.

Depuis, nous assistâmes à l'émergence des expressions en vogue de société civile et de citoyenneté, qui à la fois particularisent les sociétés contemporaines, et s'emploient pour mesurer la civilité et la démocratisation des sociétés. À chaque fois qu'elle fut évoquée, la notion de citoyenneté connote d'emblée un statut juridico-politique (nationalité) qui garantit une panoplie de droits civils et, en même temps, définit conditionnellement une série de devoirs à accomplir. Un artéfact juridique, (B. Poche 1992).

Cette conception qui, historiquement, trouve ses racines depuis l'antiquité, principalement chez les Grecques, fut solennellement encadrée par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 des Nations Unies. Notion polysémique et complexe, mais grosso modo elle représente la constitution de liens et relations divers. Ceux-ci sont *à priori* alimentés par des intérêts partagés, que seule une appartenance, une solidarité et une participation à la vie collective et pour le bien commun pourront garantir. Dans ce contexte, nous allons à vivre deux situations antagonistes.

D'abord, celle d'une démocratie effective à d'un rapport équilibré entre gouvernants et gouvernés, seulement si, les servitudes et les contraintes administratives sont levées et les mécanismes de concertation sont renforcés. En deuxième lieu, un dysfonctionnement de rapport entre les gouvernants et les gouvernés, généralement sous des régimes autoritaires à gouvernance inefficace, les formes d'exclusion et de répression marquent le quotidien des citoyens et pis encore, elles remettent en cause le droit à la cité.

Dans le contexte urbain, potentiellement plus concerné par les mouvements citoyens, eu égard des difficultés (exclusions, qualité des services publics...etc.) auxquelles se heurtent quotidiennement les citoyens, la dynamique citoyenne se solde par des consultations et des concertations entre gouverneurs et gouvernés. Cette relation politique et sociale contribue sinon devient le mode préconisé de production de l'urbain, que l'on qualifie souvent par la notion d'urbanisme participatif ou plus techniquement par celle du projet urbain.

Cette manière de faire la ville marque l'évolution de la société contemporaine. Cette mutation se caractérise par l'expression d'une nouvelle forme de besoins, particulièrement le besoin d'être consulté, souvent réclamé les citoyens. Cette expression était à l'origine de la constitution de nouveaux liens sociaux de solidarité et d'entraide, sous forme de fronts et d'organisations dont l'objectif est de réclamer un droit ou défendre une cause individuelle ou collective.

Autrement dit, il s'agit de l'existence sociale des individus, comme le souligne Karl Max, repris par M. Husson et G.Badia, qui rappellent que :« *ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience*»¹, pour mettre en exergue l'apport des sociabilités et de la vie en société dans la construction sociale et collective de l'individu. L'ensemble de ces attitudes (attachement, engagement, responsabilité) qu'accorde l'individu à la vie collective et citoyenne, représentent l'esprit civique des citoyens et constituent le ciment de la nouvelle civilité. Dans un jeu d'équivoque comme ce fut fréquemment le cas, les deux concepts de citoyenneté et de civilité sont souvent rapprochés et pris en coproduction.

Ici, par citoyenneté on entend une compétence-valeur potentiellement acquittable, et par civilité la qualité sociale permettant l'évaluation des individus et des sociétés. En ce sens le concept de citoyenneté préside l'émergence de nouvelles formes de sociabilité et donc d'urbanité. Dans un autre registre, la citoyenneté comme engagement pour le bien commun prend une dimension temporelle, car elle se décline sous deux enjeux : d'abord celui concernant les générations futures, donc intergénérationnel, et puis celui des générations présentes, intragénérationnel, tels que définis par le développement durable. Ce dernier devient à la longue une marque et un principe-référence systématique dans toute démarche d'aménagement et d'urbanisme. La satisfaction d'un urbanisme durable et participatif recommanda *de facto* le recours aux principes de bonne gouvernance, où la citoyenneté trouvera toute sa légitimité.

Pour Y.Chalas (2000), l'urbanisme participatif est «*un urbanisme qui n'a pas de véritable projet ou de solution avant le débat public mais seulement après le débat public*»². Il consiste à une approbation de l'action urbanistique par les partenaires sociaux concernés.

¹Maurice Husson et Gilbert Badia. " *Contribution à la critique de l'économie politique*". Éd. Sociales. Paris. 1972. P 18.

²Yves Chalas. " *L'invention de la ville*". Éd. Anthropos. 2000.p 158-159

Cette forme de décision véhicule en premier lieu un recentrage et rééquilibrage de la prise de décision, et en deuxième lieu elle vient renforcer les canaux de dialogue et de communication. Ceux-ci représentent, à leur tour, un avantage quant à l'adaptabilité et à la recevabilité des projets par les usagers. Ainsi, cette manière de faire servira en fin de compte à juger l'exaucement des usagers au regard des projets retenus. D'une autre manière, ces interactions font émerger de nouvelles conditions pour de nouvelles urbanités, prises au sens de relations entre les différents composants de la société avec l'espace. En effet, puisque l'auteur Y. Chalas (2009) préfère la désignation par l'urbanisme spatialiste qui, dans sa démarche prône la spatialisation de la dimension sociale. Dans le même enchaînement des idées, pour J.P.Garnier, le spatialisme n'est pas une fin en soi, il « *postule un rapport causal directe entre formes spatiales et pratiques sociales, ce qui permet de transmuter des problèmes propres à un certain types de sociétés en problèmes dus à un certain type d'espace, comme si le cadre de vie produisait et, donc, expliquait en grande partie les manières (bonnes ou mauvaises) de vivre* »¹, dont l'avantage est de faire éviter toutes formes de rejet et d'insouciance des usagers envers les projets réalisés.

1.7. La ville compacte: une alternative, et un renouvellement de l'urbanité

Au fur et à mesure que le discours autour du concept du développement durable, de la ville durable et des questions écologiques s'intensifie, de nouveaux concepts apparaissent et furent même appliqués. Parmi eux, le concept de ville compacte a été retenu comme alternative à la ville étalée jugée moins écologique. Ce modèle de ville consiste, selon la définition de (V. Fouchier, 2010), à « *utiliser mieux et davantage les espaces existants...c'est donner plus de destinations et plus de croisements, plus de possibilités d'activités, plus de monde* »².

Il va sans dire que la ville compacte plaide dans sa démarche pour une économie foncière et énergétique (rationalisation/densification) d'une part, et, d'autre part, pour une diversification et intensifications d'activités et de fonctions, bref une mixité fonctionnelle. Ces traits contribuent dans leur réciprocity à distinguer la ville compacte de la ville dense,

¹Jean Pierre Garnier. "Urbaniser pour dépolitiser : la rhétorique du spatialisme et du localisme". Intervention visionnée depuis le lien : https://www.canal.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/urbaniser_pour_depolitiser_la_rhetorique_du_spatialisme_et_du_localisme.5037. Consulté le 06/02/2017.

²Vincent Fouchier. "L'intensification urbaine". Entretien réalisé par Institut français d'urbanisme l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, coordonné par Éric Charmes, intitulé "Effet de mode ou solution durable ? La densification en débat". Dossier études foncières n°145, mai-juin 2010. P 35-36

souvent prises pour synonymes. Afin d'être plus explicite, le crédo de la ville compacte fait fond sur deux autres concepts, à savoir celui de la densité et celui de l'intensité urbaine.

Si pour le premier l'acception se veut un indicateur statistique de mesure de population, de construction, d'activité ...etc., il n'est pas de même pour celui de l'intensité urbaine, car cette dernière notion, plus complexe, demeure englobante et consiste à la combinaison des différents composants de :« *densité, accessibilité en transports collectifs, formes urbaines attractives, qualité des espaces publics, mixité sociale, articulation et diversité des fonctions, présence de la nature en ville* »¹, et, dans un autre registre, elle renvoi, selon les propos de (B. P.Leruth 2008), à une diversité d'activités, à une multiplicité des architectures urbaines, à une mixité sociale et fonctionnelle et à des formes plus flexibles des espaces publics, pour leur meilleure mutabilité. La philosophie de la notion d'intensité urbaine cherche à : «*donner vie aux quartiers, organiser la mobilité, agencer des noyaux d'urbanité différenciés afin d'intensifier leurs multiples valeurs d'usage économiques, sociales, écologiques, esthétiques*)....*L'intensité urbaine révèle forcément la présence humaine et la manière dont la ville est vécue, représentée, signifiée et appropriée par ses habitants...C'est aussi un plaidoyer pour une densification régulée dans une ville plurielle, réticulaire et polycentrique.* »².

De manière plus explicite, l'intensité urbaine s'intéresse à la capacité d'assurer, avec cohérence, l'animation de l'espace urbain et des quartiers. En ce sens, et dans une vision plus distinctive, T. Paquot (2009) parle de «*qualité spatiale indépendante du site, mesurée par la richesse des communications* »³.

La contribution de, (E. Burton et al 1996), confirme non seulement la différence entre les notions de densité et de l'intensité urbaine, mais elle dessine la portée de cette dernière. Pour ces auteurs, «*la densité est une mesure quantitative du nombre dans une zone prescrite, tandis que l'intensité reflète une mesure plus subjective de l'urbanisation ou de l'urbanité...La densité elle-même a peu d'importance à moins qu'elle ne soit liée à la forme bâtie...Le compact n'a pas de sens s'il n'est pas lié à des faits et des chiffres* »⁴. Cette

¹ Extrait des Carnets de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France. 3^{ème} trimestre 2009.p 8

² Antonio Da Cunha et col. " *Intensités urbaines*". Les Cahiers du développement urbain durable. Urbia. Numéro 9 - décembre 2009. P14

³ Thierry Paquot. " Pour un urbanisme durable". Revue d'urbanisme. 2009.p 65

⁴ Elisabeth Burton et all. "the compact city: a sustainable urban form?". Ed. Spon Press. Londres. 1996.p 57. Extrait " Density is a quantitative measure of number within a prescribed area, whereas intensity reflects to more

contribution mis à notre profit l'acception, la plus judicieuse, à réserver à la notion de l'intensité urbaine. Cette dernière se constitue à la fois de l'aspect quantifiable et spatial (densité), de l'aspect qualifiable et a-spatial (faits, réalités). C'est pour cette raison que les auteurs pensent que l'intensité urbaine renforce les formes d'urbanité.

A priori, joindre la densité à l'intensité c'est de l'urbanité dont il est question, puisque pour J. Lévy et M. Lussault (2003), « *l'urbanité procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace* »¹. Le recours à la densification et à l'intensité urbaine devient de plus en plus prédominant dans les villes contemporaines. En effet, puisque des opérations de renouvellement urbain des espaces centraux se réalisent à un rythme prépondérant. Celles-ci découlent du profit à tirer de la localisation des espaces centraux d'une part, et d'autre part de l'image moderniste qu'on veut imprimer à ces espaces.

En conséquence ces opérations contribuent non seulement à relooker les espaces urbains mais également à remodeler l'urbanité de ces lieux, à travers des fonctions et aménagements ciblés. D'ailleurs cette tendance actuellement en vogue, a abouti à faire naître ce que l'on peut désigner par l'urbanisme éphémère et événementiel qui concerne beaucoup plus les espaces publics.

Il est aussi visible à travers le regroupement des fonctions d'habitat (étages supérieurs), de commerce (rez-de-chaussée) et de service (1^{er} étage) au sein d'un seul édifice. D'ailleurs les propriétaires des grandes surfaces (Carrefour, Auchan), particulièrement en Europe ont récemment adopté le principe de proximité, dans l'implantation des mini-markets dans les quartiers.

Cette manière de procéder par densification et intensification urbaines aura une efficacité économique, si on tient compte de la fiscalité à tirer de l'ensemble des activités implantées, en plus de celle relative à l'habitation bien entendu. L'avènement du concept de la ville compacte présente autant d'avantages pour la ville contemporaine. En plus de son principal objectif à économiser la consommation des sols et réduire des émissions carboniques, la ville compacte parviendra à réunir les conditions propices pour renforcer l'urbanité des villes contemporaine qui en souffrent depuis longtemps. Pour pouvoir mesurer

subjective measure of built-up ness or urbanity...Density it selfis of little importance unlessitisrelated to built form. Compact is meaning les sun less it is related to some facts and figures". Traduit par Google translate.

¹Jacques Lévy et Michel Lussault. "Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés". Ed. Belin. Paris.2003. P 966.

et évaluer la compacité d'une agglomération urbaine, connaître ses formes et établir des synthèses capables de mieux encadrer les décisions urbaines, une série de formules mathématiques peuvent être de mise. Celles-ci se présentent comme des indices sous le nom de Miller, Morton et Gravélius. G. Maignant (2005).

Présentation des formules de chaque indice :

$$1. \text{ Indice de Miller : } \frac{4\pi S}{p^2}$$

Dont ; S: surface de la forme confédérée.

P: périmètre de la forme

$$2. \text{ Indice de Morton : } \frac{S}{\pi(0.5T)^2}$$

Où : S : surface de la forme confédérée.

T : l'étalement de la forme, c'est à dire la longueur maximale dans toutes les directions.

$$3. \text{ Indice de Gravélius: } \frac{P}{2\sqrt{\pi S}}$$

Dont ; S: surface de la forme confédérée.

P: périmètre de la forme

À retenir, selon l'auteur, les indices de Miller et de Morton varient de 0 (forme linéaire) à 1 (forme circulaire). Plus la forme est régulière plus l'indice se rapproche de "1". Dans le cas d'un cercle, les trois indices partagent la même valeur "1". Cette dernière représente la valeur de base pour l'indice de Gravélius qui évolue de manière inverse par rapport aux deux autres, de 1 à l'infini. Ces trois indices servent à représenter la compacité des formes concernées, à chaque fois l'indice tend vers "1" la forme est définie de compacte. Si l'application des formules se présente comme facile, l'établissement d'un gradient de compacité (compacte, moins compacte et diffuse) ne l'est pas.

CONCLUSION

Cette revue, non-exhaustive, du fait urbain et de l'ensemble des traits de socialisation (urbanité, citoyenneté), de représentation et de symbolique qui le caractérisent, témoignent du rôle que jouent les valeurs immatérielles et idéologiques dans les formations urbaines et dans les mécanismes d'évolution de celles-ci.

L'urbanité, sous ces formes spatiales et a-spatiales, est une propriété qui renferme toutes ces valeurs. Elle a été de tous les temps l'identifiant inégal de l'état social et culturel des individus et des sociétés. Elle se renouvelle de manière, totalement ou partiellement, suivant l'évolution de l'homme. Elle est l'expression volontaire des stratégies et ambitions des individus, et en même temps, la réaction de ceux-ci aux contraintes exogènes. Elle dessine le paysage urbain des villes.

Par rapport aux dynamiques urbaines, l'urbanité est un facteur fondamental du développement urbain, elle représente une sorte d'externalités d'agglomération, lorsqu'elle est saisie sous forme d'interactions diversifiées.

Elle est strictement liée à la conscientisation des citoyens qui, de manière étroite, influence les activités économiques locales, à travers notamment le savoir et le savoir-faire local. Le fait urbain, avec ces bienfaits et ces méfaits, est une réalité à forme variable. Il est la spatialisation du substantiel social, des ambitions individuelles et des stratégies des groupes sociaux. En d'autres termes, il est l'œuvre, objective et subjective, des individus et l'image de l'urbanité de la société.

II. DEUXIEME PARTIE : *Tizi Ouzou : aux origines d'une ville du XIXème siècle, formation et développement*

INTRODUCTION

Tizi-Ouzou, ce toponyme que porte aujourd'hui la ville, objet de notre étude, vient du tamazight, *Thizi Uzezzu*. Dans la langue française, il signifie «*le col des genêts* »¹. Il est à rappeler que la dénomination de Kabylie (s), et son extension de Kabyle (s), est d'origine arabe, elle servit à désigner une race berbère qui, géographiquement, était structurée autour de tribus (Cabila en arabe) (Ibn Khaldoun, cité par B. Slane, 1852).

Autrefois, la population qui habitait la Kabylie du Djurdjura fut désignée par les *Quinquégenciens*, pour évoquer les cinq tribus qui composèrent cette région. Bien qu'elle soit légendaire pour certains, cette dénomination est synonyme d'un peuple qui a su résister à l'invasion Romaine en terre de Numidie, comme l'atteste J. D. Fage et al (1978), puisque dans la contribution de F. Dessommes (1992) sur l'histoire des Kabylies, l'auteur attesta que les *Quinquégenciens* participèrent aux luttes contre les troupes romaines en 259 Ap J.C dans la vallée de L'Oued Sahel. Dans la nomenclature urbaine nationale, la ville de Tizi-Ouzou figure parmi les grandes villes d'Algérie. En 2008, sa population a avoisiné 104.312 habitants (RGPH 2008). Politiquement, elle est le chef-lieu de wilaya. Ce statut, conjugué aux autres fonctions qu'elle renferme, lui a valu le rang qu'elle occupe aujourd'hui dans l'armature urbaine régionale.

Avant d'entreprendre la rétrospective du processus de formation et de croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, il importe au préalable de cerner géographiquement notre aire d'étude. Ce détour géographique devient une nécessité absolue, lorsqu'on sait que la genèse de la ville de Tizi-Ouzou, comme étant un des premiers établissements urbains de la Grande Kabylie, était l'aboutissement d'une longue dynamique politico-militaire qu'a connue cette région, celle-ci ayant constitué le support d'une société paysanne. En effet, l'approche géographique nous renseigne sur les facteurs ayant contribué à l'émergence de cette nouvelle forme d'urbanisation.

¹ Pour plus de clarté: Tizi signifie le col et Ouzou veut dire le genêt

II.1. PREMIER CHAPITRE: *Tizi Ouzou : situation territoriale et urbaine*

INTRODUCTION

Dans ce chapitre nous allons situer, suivant la démarche multiscalaire, la ville de Tizi ousou dans ses limites géographiques et dans les systèmes urbains régional et locale dont elle s'interagisse avec les autres agglomérations. L'objectif essentiel de cette démarche géographique et urbaine consiste à identifier les facteurs exogènes et endogènes ayant présidés l'urbanisation de la région de Tizi-Ouzou. Dans l'étude des systèmes urbains, nous allons à recourir à des techniques mathématiques et géographiques afin de pouvoir mesurer les effets des interactions urbaines entre la ville de Tizi-Ouzou et les autres agglomérations urbaines dans le processus de son urbanisation et de sa croissance.

1.1. La grande Kabylie : *identification géographique*

À chaque fois que le toponyme de Kabylie est évoqué, la question de grande ou de petite Kabylie s'installe, à tel point que cela devient une question récurrente et qui prête à confusion. Cette distinction remonte à l'époque Ottomane (A. Mahé, 2000). Le dessin de cette frontière a été aussi repris par l'administration coloniale française, comme le montre bien le constat de E. Carette (1847) qui disait : « *Adoptons sans la moindre hésitation le cours inférieur de l'oued Aggrioun jusqu'à son embouchure dans la mer, comme la limite entre le sahel de Djidjel et celui de Bougie, entre le pays des Kabyles et la Kabylie proprement dite* »¹, pour ainsi différencier un territoire occupé par un peuple désigné de kabyle, dont l'étendue s'étale de Dellys jusqu'à l'Oued Aggrioun à l'extrême Ouest de Bejaia, alors que de nos jours, Béjaia est considérée comme faisant partie de la petite Kabylie. Un fait qui témoigne de l'aspect fluctuant des frontières de la Kabylie.

Toujours pendant la période coloniale, *la Kabylie orientale*, nouvelle identification géographique, désigne un territoire occupé, à la base, par un peuple kabyle, arabisé à force du temps. Ce territoire s'étale de la limite Est de la petite Kabylie jusqu'à la vallée du Safasf, dans le secteur de Skikda (H. Kitouni, 2013). Selon les découpages administratifs colonial et post-indépendances, la grande Kabylie abrite la wilaya de Tizi-Ouzou.

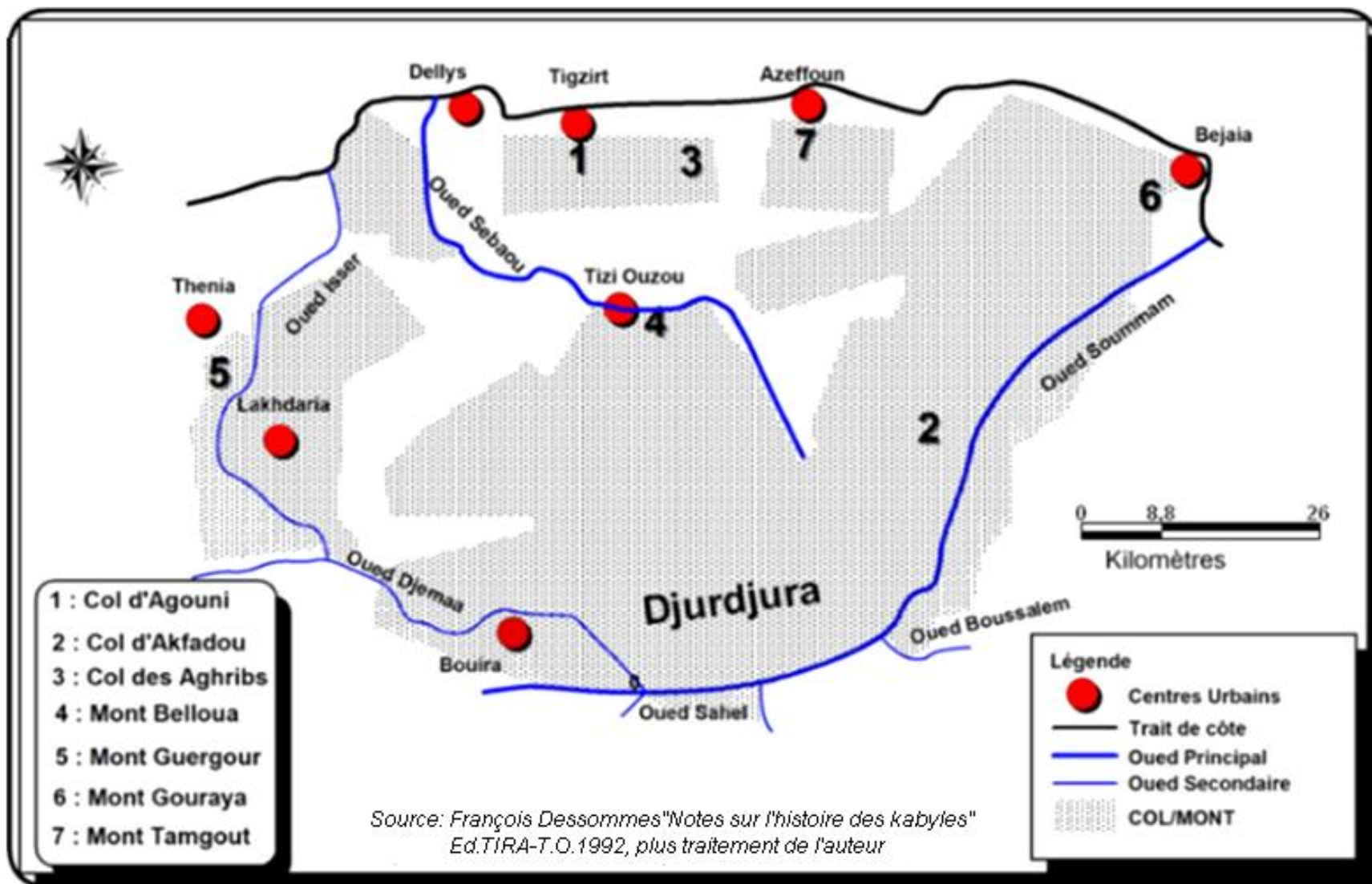
Dans sa thèse portant sur l'organisation sociale de la grande Kabylie, (A. Mahé, 2000) s'appuya sur des éléments naturels pour l'identification de l'espace géographique de celle-ci. Selon l'auteur, celui-ci est délimité au Nord par la méditerranée, au Sud et à l'Est par la montagne du Djurdjura et l'Oued sahel/Soummam et à l'Ouest par l'Oued Isser. En fait, cette

¹Ernest Carette. *Exploration scientifique de l'Algérie, étude sur la Kabylie proprement dite*. 1849.page 138.,

identification fut représentée graphiquement par (F. Dessommes 1992), une décennie plus tôt (Fig.n°05). Bien qu'elle relève d'un relief montagneux, la Grande Kabylie n'a jamais été isolée par rapport au monde extérieur, en raison bien évidemment de son incapacité à subvenir aux besoins de sa forte population. Ainsi, ses habitants, que l'on dénomma de Zouaoua¹, étaient contraints d'entrer en contact avec les différentes civilisations qui se sont succédé sur les côtes kabyles et dont l'influence a été pour beaucoup dans l'évolution de leur mode vie (S.A. Boulifa,1925).

¹Ibn Khaldoun « histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale ». Traduite par M.L.B. Slane. Tome premier. Ed imprimerie du gouvernement. Alger 1852. P 250

Figure 5 : limites naturelles de la grande Kabylie



1.2. Situation géographique et administrative de la ville de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou, dont le chef-lieu est la ville de Tizi-Ouzou, figure parmi les wilayas côtières du nord de l'Algérie. Sa façade maritime s'élève à environ 85 km.

Du point de vue naturel, la wilaya de Tizi Ouzou est limitée :

- ♣ Au Nord : par la méditerranée
- ♣ Au sud : par la chaîne montagneuse du Djurdjura
- ♣ A l'est : par le massif de l'Akdafou
- ♣ A l'Ouest: par les vallées des Isser

La wilaya de Tizi-Ouzou s'étale sur une superficie de 2957,94 km², et sa population est estimée, en 2016, à environ 1.178.333 habitants. Ainsi, la densité résidentielle de la wilaya est estimée à 398,4 habits/km².

Selon les statistiques du dernier recensement national (RGPH 2008), la taille de la wilaya de Tizi-Ouzou s'élevait à 1.12.607 habitants, celle-ci lui permet d'occuper, dans l'espace nord-centre, la deuxième place après Alger, la capitale, dont la population est de 2.988.145 habitants.

Selon les mêmes statistiques, la densité résidentielle de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 316,03 hab/km², ce qui la place au 5^{ème} rang dans l'espace Nord-centre¹. Il est à signaler que cette densité est de nature brute, car la superficie de référence inclut celle des espaces non-constructibles.

Spatialement, l'organisation en villages éparpillés est suggestive de ce classement. En effet, la population de la wilaya de Tizi-Ouzou est répartie sur 67 communes dont la population urbaine recensée est évaluée à 616.453 individus. Elle représente un taux d'urbanisation de 52,31% à l'échelle de la wilaya.

¹ L'espace Nord-Centre correspond à un territoire composé de plusieurs wilayas, définit dans le cadre du schéma d'étude de programme territorial,

Administrativement, la wilaya de Tizi-Ouzou est limitée :

- ✓ Au nord par la Méditerranée
- ✓ À l'Est par la wilaya de Bejaia
- ✓ Au Sud par la wilaya de Bouira
- ✓ À l'Ouest par la wilaya de Boumerdes

Quant à la commune de Tizi Ouzou (Fig.n°06), celle-ci est limitée par les communes suivantes :

- ✓ Au nord par les communes de Sidi Naamane et Aït Aïssi Mimoun
- ✓ Au sud par les communes de Maatkas, Beni Zmenzer, Beni Aïssi
- ✓ Au Sud Est par les communes de Irdjen et de Sidi Rached
- ✓ À l'Est par les communes de Freha
- ✓ Au Nord-Est par la commune de Ouaguenoun
- ✓ À l'Ouest par les communes de Draa Ben Khedda et de Tirmatine

En ce qui concerne la ville de Tizi-Ouzou, ses limites se modifient suivant les rythmes de son développement. Ainsi, le facteur temps est inéluctable dans l'identification de ses limites urbaines. Les limites de la ville de Tizi-Ouzou s'identifient simultanément par des éléments naturels et artificiels. Ces derniers jouent à la fois le rôle de limites à la croissance urbaine (ex: monts) et d'axes structurants de l'urbanisation (ex: rocade sud). Ainsi, la ville est délimitée comme suit (Fig.n°07) :

- ✓ Au Nord, par le mont Belloua
- ✓ Au Sud, par la Rcade Sud
- ✓ Au Nord-est, par l'oued Sebaou
- ✓ Au Sud-Est, par la Rcade sud
- ✓ Au Nord-Ouest, par l'Oued Sebaou
- ✓ Au Sud-Ouest, par la rocade Sud

Figure 6 : Situation géographique et administrative de la commune de Tizi-Ouzou

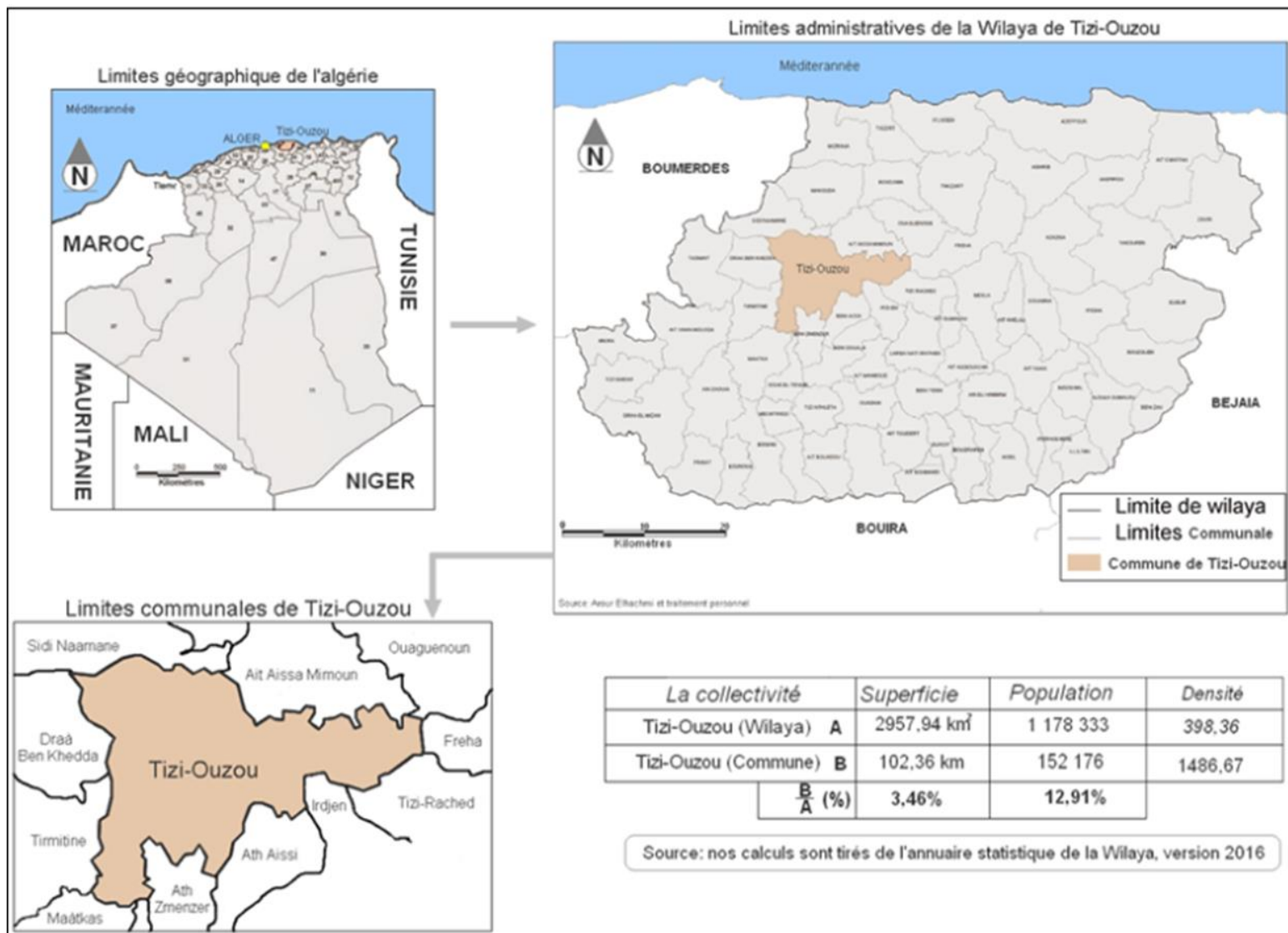


Figure 7 : limites urbaines de la ville de Tizi-Ouzou



1.2.1. La ville de Tizi-Ouzou dans le système urbain régional et local

A. La ville Tizi Ouzou dans son espace Nord-Centre¹.

La dynamique urbaine d'une ville est impulsée, simultanément, par des forces endogènes et exogènes. Ces deux forces s'inter-influencent conjointement. Les forces endogènes de la ville concernent, entre autres, l'accroissement naturel de la démographie, les politiques publiques de développement local...etc. Quant aux forces exogènes, elles concernent les différents rapports qu'entretiennent les villes entre-elles, de manière à former un système urbain dont le fonctionnement ne peut être appréhendé que par le décryptage de la nature de ces rapports.

Ces derniers sont à leurs tours intelligibles par la connaissance du rôle de chaque ville dans le système urbain. De par sa position géographique dans la partie Nord-centre, connue pour ses systèmes urbains compacts, le développement de la ville de Tizi-Ouzou se trouve inscrit dans un système urbain hypertrophique et astreignant, vue la taille et l'influence des villes qui s'y trouvent.

Afin de mieux cerner la structure du système urbain de l'espace Nord-Centre, et pour pouvoir éventuellement évaluer la portée de chaque ville dans celui-ci, nous allons appliquer une série de techniques déjà expérimentées dans plusieurs travaux scientifiques.

La lecture de la hiérarchie urbaine a été investie, entre autre, par George Kingsley Zipf (1933), qui a pu mettre en place un procédé d'évaluation de la hiérarchie des systèmes urbains

Le choix de l'espace programme territorial nord-centre est justifié par:

- Politiquement, c'est le territoire retenu pour recevoir un schéma d'aménagement territorialement intégré et partagé entre les différentes wilayas qui le composent.

- C'est dans ce territoire que la ville de Tizi-Ouzou entretient plus de rapports socioéconomiques, vu sa distance réduite avec la plupart des villes de ce territoire.

La loi de G.K. Zipf (1933), dite la loi rang-taille, permet d'établir une synthèse de la distribution des villes selon leurs tailles démographiques. Ainsi, l'identification des régularités/irrégularités du système urbain est potentielle.

¹L'espace Nord-Centre a été défini par la stratégie nationale d'aménagement du territoire, appelé communément SEPT Nord-Centre. Il regroupe 10 wilayas dont: Alger. Blida. Chlef. Tipaza. Bouira. Médéa. Tizi Ouzou. Boumerdes. Ain Defla. Bejaia

Cette opération relève d'utilité cruciale pour les collectivités publiques dans leurs missions d'aménagement de territoire .

Techniquement, la loi de Zipf consiste en un classement descendant des villes selon leurs tailles démographiques réelles. Selon le cours¹ de J.F. Tardieu (2017), la loi de Zipf prend la forme suivante:

$$Pr = C/r^b$$

Dont:

P: masse de population recherchée

r: rang de l'agglomération recherchée

C: la taille de la première agglomération

b: est une constante qui, empiriquement tendit à la valeur de "1", ce qui donne : $Pr = C/r$

Cette formule prend la forme logarithmique suivante:

$$\text{Log (Pr)} = -b \text{ log(r)} + \text{log (c)}, \text{ avec } b \text{ égal à "1" } \gg, \text{ Log (Pr)} = - \text{log(r)} + \text{log (c)}$$

Selon les travaux d'E.J. Jaber (2016), la loi rang-taille permet de mesurer l'écart entre la taille réelle et la taille théorique de chaque ville, qu'il faut déterminer. La taille réelle de chaque ville est donnée. Reste la taille théorique, celle-ci se détermine une fois qu'un multiplicateur est obtenu.

Celui-ci est un total qui s'obtient par la division de la valeur du rang de la première ville (souvent égale à 1) sur le rang de chaque ville.

Ce multiplicateur permet en effet de déterminer la taille théorique de la ville du premier rang, donc celle de référence.

Une fois, cette taille établie, la taille théorique des autres villes sera déduite suivant le principe de la loi de Zipf qui consiste à diviser la taille de la ville du premier rang sur le rang de la ville concernée. Autrement, selon la loi rang taille, la taille de la troisième ville est égale à un tiers de celle de la première.

¹Jean. François. Tardieu " Exposé sur la "loi rang-taille" des systèmes urbains, cours d'introduction à la géographie économique". Disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=cTQyrLLMc6g>, consulté le 04/04/2018.

Les résultats sont donnés par le tableau ci-dessous (Tab. n°01) et par le graphe suivant (Fig.n°08) :

Tableau 1 :valeurs rang-taille des villes de l'espace programme Nord-Centre, selon, la loi logarithmique de Zipf

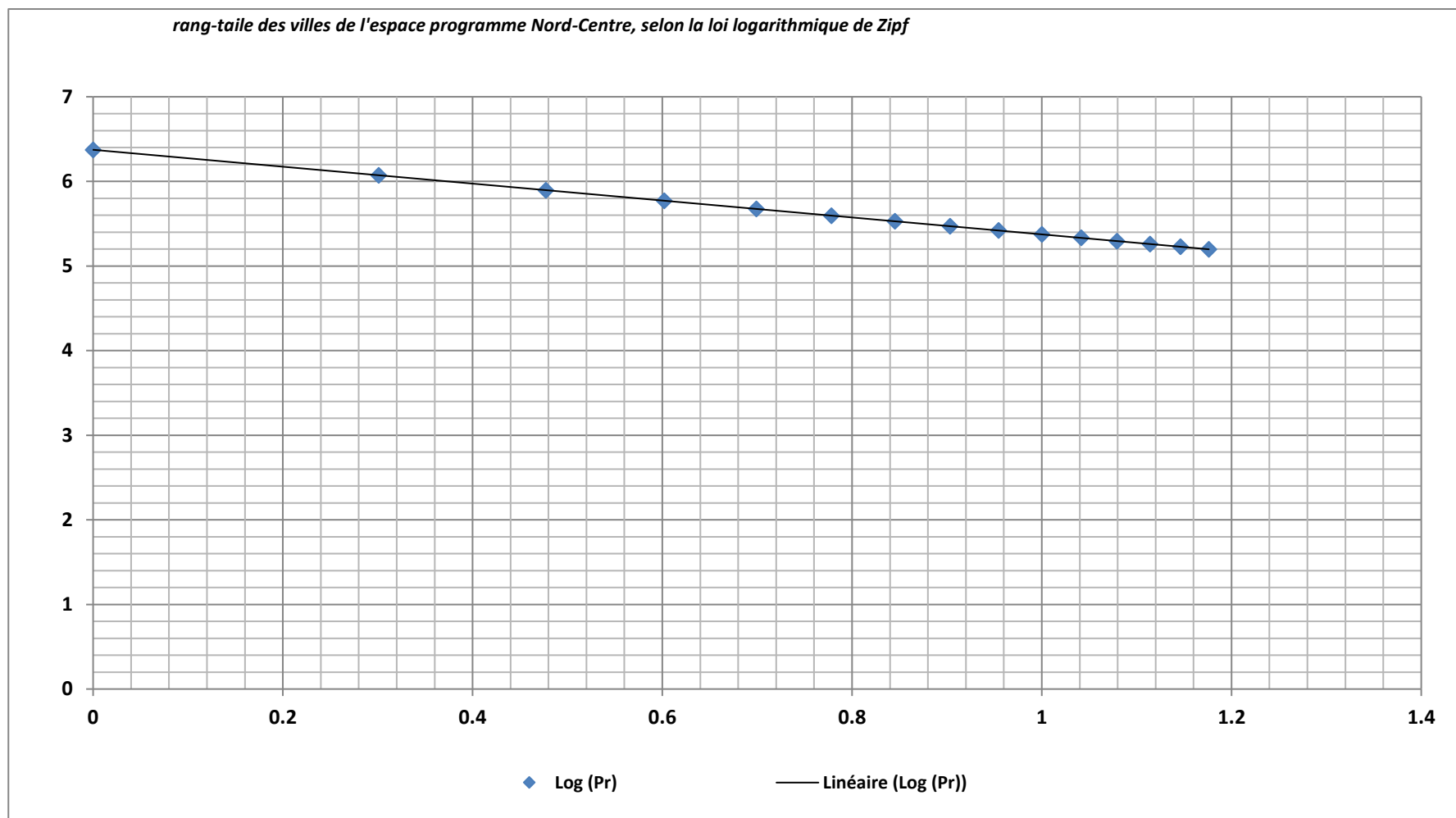
Agglomérations	Rang "r"	Inverse du Rang ¹ 1/r	Taille réelle "P"	Taille ² Théorique	Log "r"	Log "C" = 6,3736 Log (Pr) = - log(r)+log (c)	Ecart A-B
			'A'	'B'			
ALGER	1	1.0000	2364230 "c"	1173205	0	6,3736	+1191025
BLIDA	2	0.5000	331779	586602	0,30102999	6,0726	-254823
BEJAIA	3	0.3333	176139	391063	0,47712125	5,8965	-214924
CHLEF	4	0.2500	155134	293301	0,60205999	5,7715	-138167
MÉDÉA	5	0.2000	145441	234641	0,69897000	5,6746	-89200
REGHAIA	6	0.1666	117558	195456	0,77815125	5,5955	-77898
TIZI OUZOU	7	0.1428	104312	167533	0,84509804	5,5285	-63221
KHEMIS MILIANA	8	0.1250	80512	146650	0,90308998	5,4705	-66138
BOUIRA	9	0.1111	68545	130343	0,95424250	5,4194	-61798
(KOLEA) TIPAZA	10	0.1000	61643	117320	1	5,3736	-55677
CHETTIA (CHLEF)	11	0.0909	60170	106645	1,04139268	5,3323	-46475
LARBAA (BLIDA)	12	0.0833	58295	97728	1,07918124	5,2946	-39433
BOUFARIK (BLIDA)	13	0.0769	57162	90219	1,11394335	5,2597	-33057
(BOUDOUAOU) BOUMERDES	14	0.0714	56398	83767	1,14612803	5,2275	-27369
AIN DEFLA	15	0.0666	55259	78136	1,17609125	5,1975	-22877
Total	////	3,3179	3892577	3892609			-32

Source: nos calculs sont tirés du RGPH 2008

¹Le rang déduit, est obtenu par la division la valeur du premier rang sur la valeur de chaque rang.

²La taille théorique est obtenue, pour la première ville, par la division du total des tailles réelles des villes par la valeur du rang déduit total.

Figure 8: valeurs rang-taille des villes de l'espace programme Nord-Centre, selon, la loi logarithmique de Zipf.



Source: RGPH 2008, et calculs de l'auteur

En fonction des résultats obtenus, nous estimons que:

Le système urbain de l'espace programme territorial Nord-Centre se caractérise par une distribution hétérogène des effectifs urbains. Cette hétérogénéité s'explique, d'abord, par la prédominance de la ville d'Alger, car son statut de capitale du pays lui a permis de concentrer les activités et les services de qualité supérieure. Ainsi, elle devient la destination privilégiée des migrants, venants de tous les coins du pays.

- Nous estimons que les politiques de développement régional, mal pensées, sont à l'origine de cette hétérogénéité.

- La primatie¹ de la ville d'Alger est représentée par l'indice de Jefferson² et de Stewart³. Ils sont respectivement de l'ordre de 7,13 et 3,56.

- La ville de Tizi-Ouzou occupe le septième rang. Ce classement s'explique par la structure territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou, composée de 67 communes, d'où l'éparpillement de la population totale, donc l'affaiblissement du taux d'urbanisation.

- Cette structure territoriale est faite également de strates non-urbaines, les villages, dont le nombre avoisine les 1500. Cette concentration légère et à différentes strates a fait que la taille de la ville mère est moins importante dans son espace régional, celui du Nord-Centre.

- La taille et le rang de la ville de Tizi-Ouzou, s'explique par les politiques économiques et industrielles prônées par les pouvoirs publics et il apparaît que les investissements (industriel et commercial) sont concentrés à Alger et sa région (Blida, Tipaza). Cette politique est à l'origine du fait migratoire de la population Tizi-Ouzienne vers Alger et sa région.

¹Office national des statistiques. " V° Recensement Général de la Population et de l'habitat 2008" armature urbaine. P 76

² L'indice de Jefferson est exprimé par le rapport entre la première ville et la seconde ville

³ L'indice de Stewart est Le rapport de première ville aux trois villes qui la suivent dans la hiérarchie démographique. $I_s = P1 / (P2+P3+P4)$

B. Tizi Ouzou dans son espace Wilayal

Dans cet espace, notre objectif est l'étude de la hiérarchisation du système urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou, et la caractérisation de cette structure urbaine régionale. La méthode consistera à reproduire celle expérimentée précédemment, en l'occurrence la méthode rang-taille de Zipf. Cependant, pour être plus illustratif, nous allons nous intéresser aux agglomérations urbaines, telles définies et listées par l'office national des statistiques dans son document de 2008. Selon les travaux d'E.J. Jaber (2016), la loi rang-taille permet de mesurer l'écart entre la taille réelle et la taille théorique de chaque ville, qu'il faut déterminer.

La taille réelle de chaque ville est donnée. Reste la taille théorique, celle-ci se détermine une fois qu'un multiplicateur est obtenu. Celui-ci est un total qui s'obtient par la division de la valeur du rang de la première ville (souvent égale à 1) sur le rang de chaque ville. Ce multiplicateur permet en effet de déterminer la taille théorique de la ville du premier rang, donc celle de référence.

Une fois cette taille établie, la taille théorique des autres villes sera déduite suivant le principe de la loi de Zipf qui consiste à diviser la taille de la ville du premier rang sur le rang de la ville concernée. Autrement, selon la loi rang-taille, la taille de la troisième ville est égale à un tiers de celle de la première .

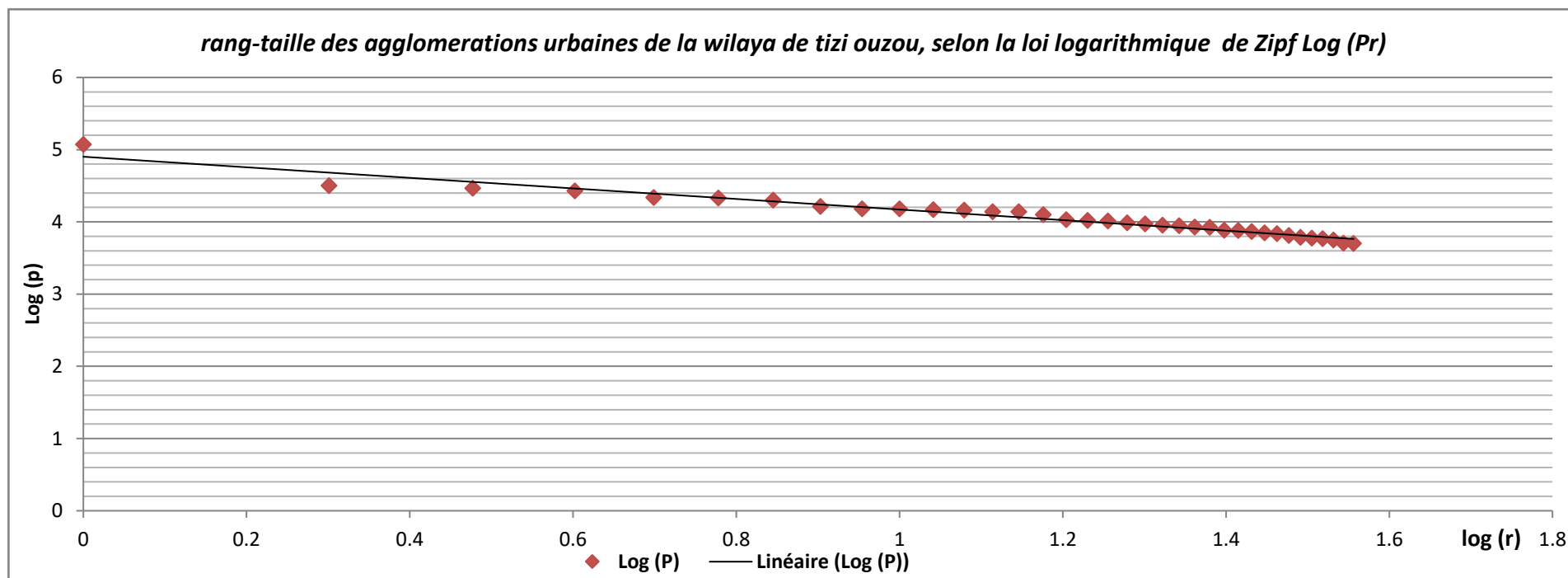
Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous (Tab.n°02) et représentés par le graphe (Fig.n°9-10) suivants.

Tableau 2:valeurs rang-taille des villes de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon, la loi logarithmique de Zipf

Agglomération	Rang "r"	Inverse du Rang 1/r	Taille réelle" "A"	Taille théorique "B"	Log (r)	Log (P)	Log "C" = 5,0700 log(r)+log (c) -Log (Pr) =	Ecart A-B
TIZI OUZOU	1	1.0000	117506 "C"	131065,8	0	5,070060043	5,07	-13559,8
DRAA BEN KHEDDA	2	0.5000	31839	65532,9	0,30102	4,502959419	4,769	-33693,9
AZAZGA	3	0.3333	29171	43688,6	0,47712	4,464951317	4,59288	-14517,6
MAATKAS	4	0.2500	26776	32766,45	0,60205	4,427745699	4,46795	-5990,45
TIZI GHENIF	5	0.2000	21766	26213,16	0,69897	4,337778625	4,37103	-4447,16
BOUZEGUEN	6	0.1666	21437	21844	0,7781	4,331164008	4,2919	-407
DRAA EL MIZAN	7	0.1428	19923	18723,7	0,84509	4,299354735	4,22491	1199,3
BOGHNI	8	0.1250	16500	16383	0,90308	4,214393431	4,16692	117
ASSI YOUCEF	9	0.1111	15133	14562,8	0,95424	4,179925032	4,11576	570,2
SOUK EL TNINE	10	0.1000	15130	13106,6	1	4,179838928	4,07	2023,4
BOUDJIMA	11	0.0909	14702	11915	1,04139	4,167376418	4,659	2787
TADMAIT	12	0.0833	14467	10922	1,07918	4,160378481	3,9909	3545
OUADHIAS	13	0.0769	13845	10081,9	1,11394	4,14129296	3,9561	3763,1
AIT MIMOUN	14	0.0714	13804	9361,8	1,14612	4,140004951	3,924	4442,2
AIT BOUADDOU	15	0.0666	12552	8737,7	1,17609	4,098712931	3,8939	3814,3
BENI DOUALA	16	0.0625	10713	8191,6	1,204119	4,029911105	3,866	2521,4
MECHTRAS	17	0.0588	10463	7709,7	1,230448	4,019656225	3,84	2753,3
MAKOUDA	18	0.0555	10271	7281,4	1,255272	4,011612729	3,815	2989,6
TIMAZIRT	19	0.0526	9683	6898	1,278753	3,986009932	3,792	2785
ATH ZMENZER	20	0.0500	9339	6553	1,301029	3,970300375	3,769	2786
TIGZIRT	21	0.0476	8942	6242	1,322219	3,951434666	3,748	2700
FREHA	22	0.0454	8831	5957,5	1,342422	3,946009885	3,728	2873,5
REDJAOUNA	23	0.0435	8471	5698,5	1,361727	3,927934682	3,7083	2772,5
LARBAA NATH IRATHEN	24	0.0417	8412	5462	1,380211	3,924899264	3,69	2950
AIN EL HAMMAM	25	0.0400	7636	5242,6	1,397940	3,88286592	3,6721	2393,4
BEN MENDES	26	0.0384	7577	5041	1,414973	3,879497287	3,656	2536
TIZI RACHED	27	0.0370	7352	4854,3	1,431366	3,866405498	3,639	2497,7
TIKOBAIN	28	0.0357	7041	4681	1,447158	3,847634344	3,623	2360
AIN ZAOUIA	29	0.0345	6847	4519	1,462397	3,835500328	3,608	2328
AZZEFOUN	30	0.0333	6448	4368,8	1,477121	3,809425029	3,593	2079,2
DJEMAA N'SAHARIDJ	31	0.0322	6073	4227,9	1,491361	3,783403281	3,5787	1845,1
IFIGHA	32	0.0312	5952	4095,8	1,505149	3,774662923	3,565	1856,2
BENI YENI	33	0.0303	5826	3971,7	1,518514	3,76537048	3,552	1854,3
BENI AISSI	34	0.0294	5594	3854,8	1,531478	3,747722462	3,539	1739,2
ABBI YOUCEF	35	0.0285	5068	3744,7	1,544068	3,704836606	3,526	1323,3
AIT MAHMOUD	36	0.0277	5022	3640,7	1,556302	3,700876708	3,514	1381,3
Total	36	4,1667	546112	547141	41,570417	146,0819067	3,47	-1029

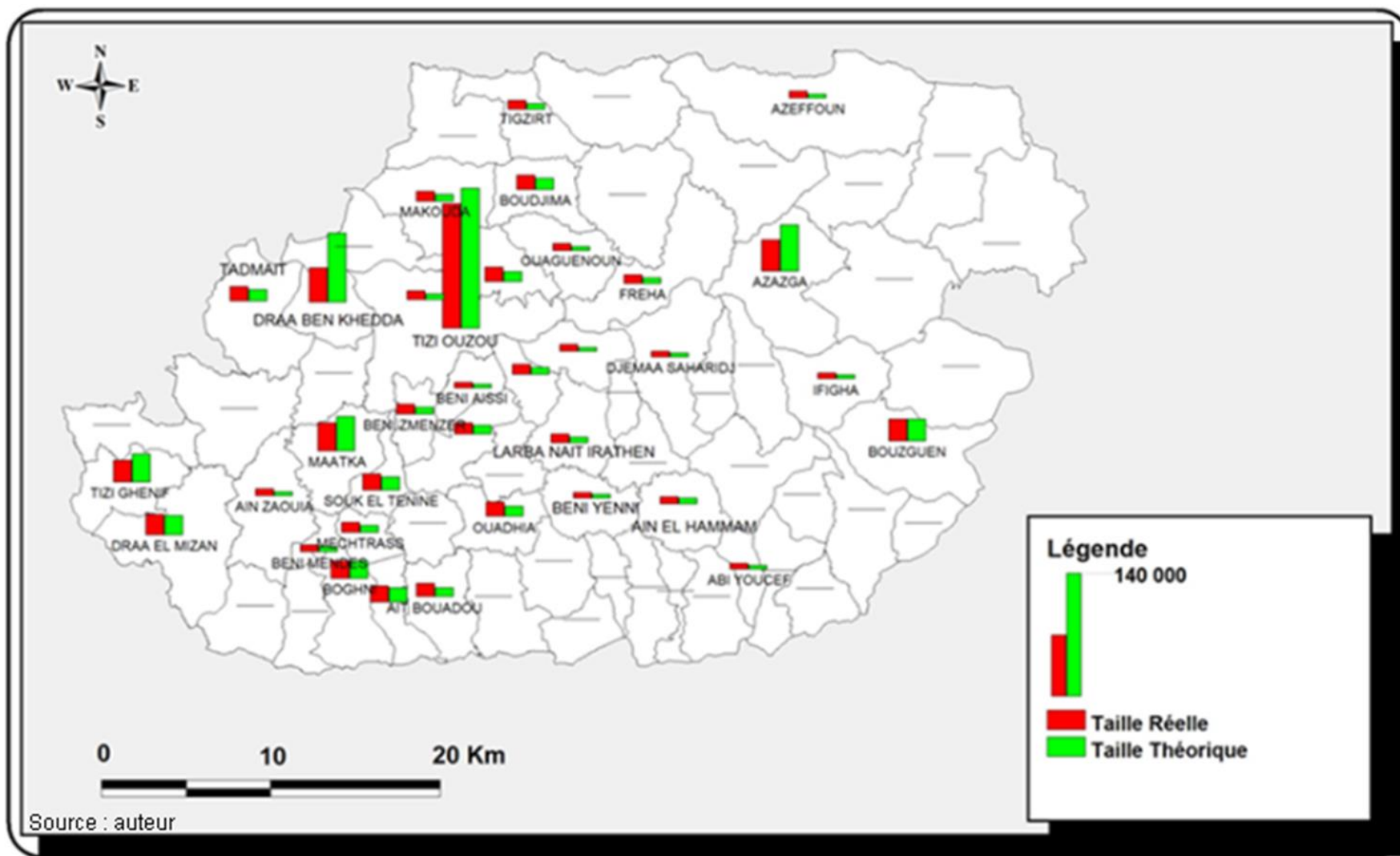
Source: RGPH 2008, et calculs de l'auteur

Figure 9 :valeurs rang-taille des agglomérations urbaines de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour l'année 2016, selon la loi logarithmique de Zipf.



Source: annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou, 2016, et calculs de l'auteur

Figure 10 ::valeurs rang-taille des agglomérations urbaines de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour l'année 2016, selon la loi logarithmique de Zipf



Source : auteur

Selon les résultats obtenus, (**Tab. n°02**) nous estimons que :

Le réseau urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou fonctionne de manière aléatoire, car il demeure largement prédominé par la ville mère, Tizi-Ouzou, autour gravitent plusieurs catégories d'agglomérations.

- ♣ La première catégorie : elle concerne la ville de Tizi-Ouzou à elle seule. Par rapport à sa taille, elle représente 3 % de l'ensemble des agglomérations retenues et sa population est égale à 21 % de la population totale.

- ♣ La deuxième catégorie : elle concerne les villes dont la taille est entre 20.000 et 30.000 habitants. Elles représentent 15% du nombre total des agglomérations et abritent 130.989 habitants, soit l'équivalent de 24% du total de la population des agglomérations retenues.

- ♣ La troisième catégorie est celle des villes dont la taille est entre 10.000 et 20.000 habitants. Celles-ci représentent 33% du nombre total des agglomérations. Elles abritent une population estimée à 167.507 habitants, soit l'équivalent de 31% du total de la population retenue

- ♣ La quatrième catégorie : elle concerne les agglomérations dont la taille est inférieure à 10.000 habitants et supérieure à 5000 habitants. Elles sont plus nombreuses que les précédentes. Elles représentent 50% du nombre des agglomérations retenues. Elles totalisent une population de 130.114 habitants, autrement 24% du total de la population.

Cette structuration nous renseigne sur les tendances d'urbanisation futures dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les agglomérations importantes, en particulier la ville mère, seront les premières à enregistrer un accroissement démographique. Cette situation découle du rythme d'urbanisation des villes de la première et de la deuxième catégorie et dont les taux d'accroissement sont faibles. Ils sont dus principalement au phénomène d'exode rural. Cet état de fait joue en faveur de la ville mère.

Selon la loi rang-taille de Zipf, le système urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou est hétérogène et fluctuant. La hiérarchie urbaine des agglomérations est fragile, et cette situation va sans doute affecter l'évolution de ces agglomérations. L'absence d'une stratégie de développement local et territorial intégrée est la cause principale de ce déséquilibre entre les territoires. La taille théorique des agglomérations des deux premières catégories est

supérieure à la taille réelle de chacune d'elle, tandis que la taille théorique des autres catégories est inférieure à la leurs tailles réelles. Le rééquilibrage doit être dans les deux sens.

Ce fait confirme l'amplification du fait d'agglomération, dont le taux est estimé à 91% de la population totale de la wilaya. Paradoxalement, le taux d'urbanisation de la wilaya ne dépasse pas 45%. Bien qu'elle représente une seule catégorie, la taille réelle de la ville de Tizi-Ouzou est trois fois inférieure à sa taille théorique. Le fait urbain dans la wilaya de Tizi-Ouzou, connue pour ses établissements humains structurés autour de villages, doit inviter la réflexion à se pencher sur la forme de cette urbanisation aléatoire, en cours de production en Kabylie. Elle affecte non seulement les équilibres écologiques, mais elle atteint les structures sociétales, connues pour leur solidarité et homogénéité. Désormais, le bouleversement social, paysager et spatial de la Kabylie, est de mise.

La primatie de la ville de Tizi-Ouzou dans son armature locale (wilaya) se confirme par l'indice de Jefferson, évalué à 3,7. En effet, puisque l'indice de Stewart, lui aussi, est des plus importants, car il est estimé à 1,33, dépassant ainsi le seuil national qui est de 1,03. La taille et le rang qu'occupe la ville de Tizi-Ouzou dans son espace régional (Wilaya), sont dus à des fonctions industrielles, politiques et des services qu'elle concentre en son enceinte. Ils lui procurent une large attractivité et un rayonnement régional. Politiquement, la ville de Tizi-Ouzou représente le lieu de commandement et de décision.

Outre les institutions administratives, elle abrite les plus grandes institutions financières et commerciales. Économiquement, elle joue le rôle d'un pôle industriel et économique, à travers notamment les unités de production de biens et de services implantées dans la zone industrielle d'Oued Aissi, du côté Est, et dans la zone de dépôt du côté Ouest, car sur un total de 276 unités industrielles implantées sur le territoire de la Wilaya, 82 unités, soit 29,7%, sont réparties sur celui de la commune de Tizi-Ouzou dont 66 unités, soit 80,49% du total communal qui sont localisées dans la ville de Tizi-Ouzou. Ces unités, au nombre de 82, totalisent des effectifs estimés à 2658 employés, c'est-à-dire 22,63% du total des effectifs employés dans l'industrie à l'échelle de la wilaya. Quant à la ville de Tizi-Ouzou, les 62 unités industrielles disposent d'un effectif de 2098 employés, autrement 78,93% des effectifs des industries de la commune.¹

¹Nos calculs sont tirés de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou. Version 2016.p 40-52

À cela, il faut ajouter le rôle que jouent les fonctions de formation, d'éducation et de santé dans le rayonnement et l'attractivité de la ville. L'université, à elle seule, compte environ 50 000 étudiants, hébergés pour la majorité dans des cités universitaires implantées dans la ville. Ce nombre contribue bien évidemment à l'animation urbaine de la ville.

1.2.2. La ville de Tizi-Ouzou : rayonnement et attractivité

Force est de constater que la primatie de la ville de Tizi-Ouzou au sein du système urbain de la wilaya est flagrante, car l'indice de Jefferson, calculé du rapport entre la ville de Tizi-Ouzou et la ville de Draa Ben Khedda, est estimé à 3.89. Il atteste que la taille de Tizi-Ouzou est quasiment quatre fois plus grande que celle du deuxième rang, alors que théoriquement, elle devait être le double, selon les enseignements de G.K. Zipf. Ce résultat est suggestif de la forme urbaine macrocéphale de la ville de Tizi-Ouzou dans son système urbain.

L'indice de Stewart que nous avons obtenu du rapport de la taille de la ville de Tizi-Ouzou aux agglomérations de Draa Ben Khedda, Azzazga, Maatkas, Tizi-Ghenif et Bouzeguen, est estimé à 0,89. Ceci dit, la taille de la ville de Tizi-Ouzou est presque l'équivalent de la taille totale des cinq villes qui lui succèdent en décroissance. Cet indice est révélateur de la distribution aléatoire des effectifs urbains et de la non-hiérarchisation du réseau urbain. Ceci résulte de la suprématie fonctionnelle et économique de la ville de Tizi-Ouzou sur sa région, et ce qui lui a renforcé son attractivité et son influence sur l'ensemble des agglomérations qui gravitent autour d'elle. Afin de mesurer ce rayonnement, nous recourons à l'application de l'indice de l'attractivité urbaine établi et développé par (W. Reilly 1931). Cette application est inspirée de la loi universelle de l'attractivité.

Elle consiste à identifier l'aire d'influence d'un lieu de production de biens et des services au sein d'un environnement géographique et urbain. Autrement dit, elle permet d'établir la ligne de partage d'influence entre les agglomérations. Elle cherche également à établir l'étendue spatiale d'un bien qui se définit par la distance que parcourt un sujet (client) pour s'en approvisionner.

Cette manière de procéder montre l'importance et l'attractivité d'une agglomération urbaine dans son système urbain. Elle met en relief la force mutuelle qu'exercent les

agglomérations entre elles. Cette force d'attractivité se traduit par des échanges commerciaux, flux migratoires, intensités des transports et de mobilités...etc.

Pour W. Reilly, la force d'attraction d'un lieu d'offre de service sur un lieu quelconque est proportionnelle à la masse du lieu d'offre, mais divisé par le carré de la distance qui sépare les deux lieux, c'est-à-dire que cette force est inversement proportionnelle au carré de la distance entre le lieu de production du bien et celui de la localisation du client.¹

Techniquement, la loi de Reilly consiste à connaître le rapport entre le volume des achats effectués dans la grande ville et celui des provisions satisfaites dans la ville de taille inférieure. À la base, la loi de Reilly est de la forme suivante :²

$$\frac{Pa}{r^2a} = \frac{Pb}{r^2b}$$

Dont :

Pa : population de la ville a

Pb : population de la ville b

r : distance entre la ville concernée et le client.

Pour pouvoir connaître la répartition des achats qu'effectue le client se trouvant entre deux villes et pouvoir ainsi caractériser la force d'attraction qui existe entre ces villes, la loi de Reilly sera appliquée selon la forme ci-dessous³:

$$\frac{VA}{VB} = \frac{PA}{PB} \times \left(\frac{db}{da}\right)^2$$

Dont :

VA : volume des achats effectués dans la ville A

VB : volume des achats effectués dans la ville B

PA : population de la ville A

PB : population de la ville B

Db : distance du client par rapport à la ville B

Da : distance du client par rapport à la ville A

Afin d'identifier l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les autres villes, c'est-à-dire connaître la distance où l'influence de la ville de Tizi-Ouzou est égale à l'influence des autres villes sur le même client, et pouvoir connaître le moment où le champ gravitationnel est égal entre les deux villes, nous allons, suivant les enseignements de J.

¹Denise Pumain « Calculer et prédire avec le modèle gravitaire ». Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.2016.

²Biraben Jean-Noël, Duhourcau Françoise. La mesure de la population dans l'espace. In: Population, 29^e année, n°1, 1974. pp.113-137;

³ Cours de : Jean-Francois Tardieu. Disponibles sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=1n7pbHzin6g>

François Tardieu considère que le volume (V_a) des achats effectués dans la ville de Tizi-Ouzou est égale au volume (V_n) des achats effectués dans les autres villes.

Nos calculs seront réservés exclusivement aux villes des catégories définies précédemment (Fig.n°11). Elles sont les seules à être qualifiées d'urbaines par l'armature urbaine de 2008. Cette classification se conforme parfaitement aux principes du modèle de W. Reilly qui, de manière plus ou moins restrictive, s'appuie sur la taille des villes, rapportée à la distance spatiale de localisation du client. Techniquement, la loi de Reilly prendra la forme suivante :

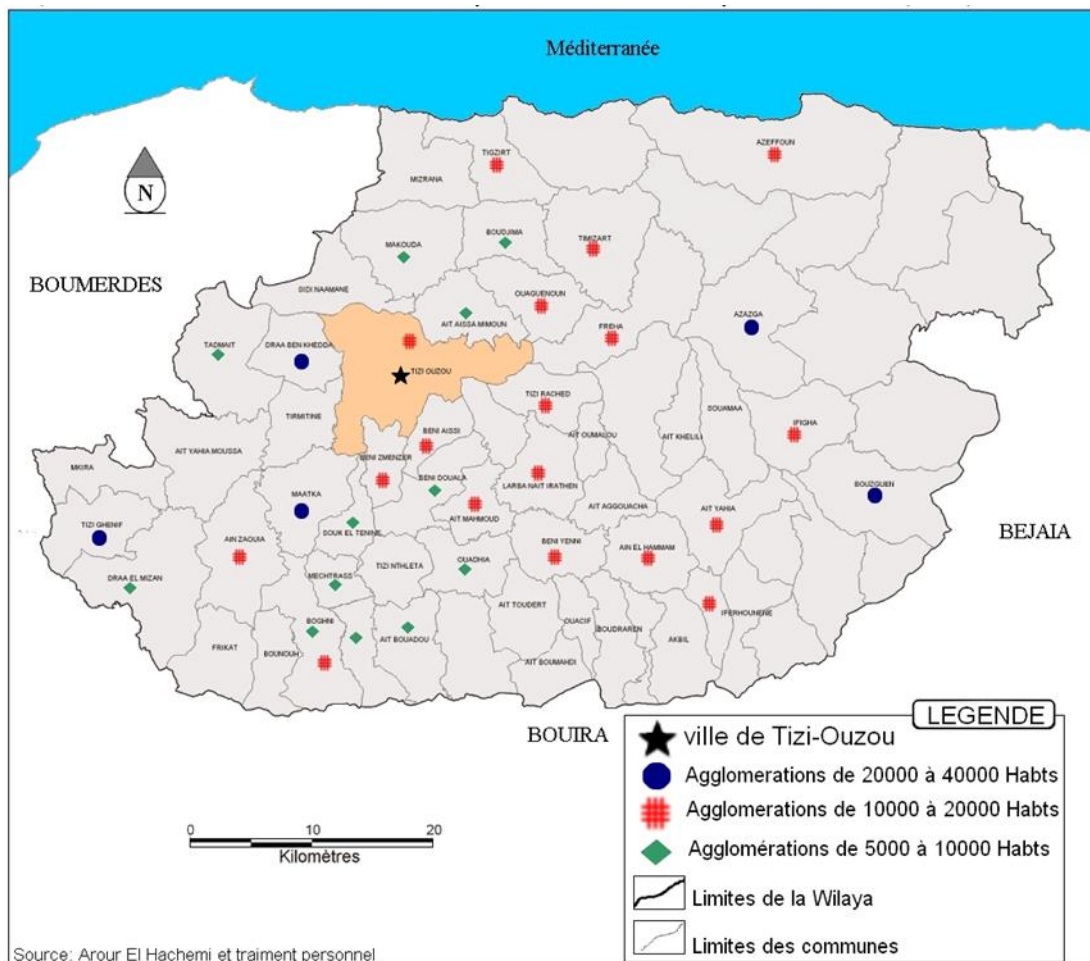
$$V_A = V_B$$

autrement dit

$$\frac{P_a}{r^2 a} = \frac{P_b}{r^2 b}$$

La résolution de cette équation nécessitera la connaissance de la distance qui sépare la ville A de la ville B, ainsi que la taille de chaque ville.

Figure 11: Système urbain de la Wilaya de Tizi-Ouzou



A. Villes de première catégorie.

Cette catégorie (Tab.n°03) regroupe les villes dont la taille se situe entre 20.000 et 40.000 habitant

Tableau 3: identification de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de

Agglomération	Taille	Distance par rapport à Tizi-Ouzou	Da ¹ km	Db ² km	l'aire d'influence depuis Tizi-Ouzou
Tizi-Ouzou*	117506	Neant			
DRAA BEN KHEDDA	31839	7,5 km	4,92	2,58	Elle est à 4,92 km
AZAZGA	29171	34 km	22,67	11,33	Elle est à 22,67 km
MAATKAS	26776	23 km	15,55	7,45	Elle est à 15,55 km
TIZI GHENIF	21766	44 km	30,67	13,33	Elle est à 30,67 km
BOUZEGUEN	21437	51 km	35,73	15,27	Elle est à 35,73 km

première catégorie, pour l'année 2018.

Source : distance calculées depuis le site <https://calculerlesdistances.com> et application de l'auteur 2018

*Tizi-Ouzou est la ville du premier rang.

Du tableau ci-dessus, nous constatons que l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou, dont la taille représente plus du triple de la taille de chaque agglomération, s'étale sur une distance égale à $\frac{3}{4}$ de la distance qui la sépare de chaque ville considérée (Fig.n°12). Sans pour autant savoir précisément la nature de la force d'attractivité, qui demeure plurielle, mais il paraît plus logique que la taille urbaine devra constituer un capital économique, socio-culturel, diversifié et attractif.

B. Les villes de deuxième catégorie

Cette catégorie (Tab.n°04) regroupe les villes dont la taille se situe entre 10000 et 20000 habitants.

Tableau 4 : identification de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la deuxième catégorie, pour l'année 2018.

Agglomération	Taille	Distance par rapport à Tizi-Ouzou	Da km	Db km	l'aire d'influence depuis Tizi-Ouzou
Tizi-Ouzou	117506	Neant			
DRAA EL MIZAN	19923	40 km	28,34	11,66	Elle est à 28,34 km
BOGHNI	16500	37 km	26,92	10,08	Elle est à 26,92 km
ASSI YOUCEF	15133	46 km	33,83	12,17	Elle est à 33,83 km
SOUK EL TNINE	15130	27 km	19,86	7,14	Elle est à 19,86 km
BOUDJIMA	14702	29 km	15,13	13,87	Elle est à 15,13 km
TADMAIT	14467	16 km	11,84	4,15	Elle est à 11,84 km
OUADHIAS	13845	35 km	26,05	8,95	Elle est à 26,05 km
AIT MIMOUN	13804	13 km	9,68	3,32	Elle est à 9,68 km
AIT BOUADDOU	12552	44 km	33,14	10,86	Elle est à 33,14 km
BENI DOUALA	10713	17 km	13,06	3,94	Elle est à 13,06 km
MECHTRAS	10463	36 km	27,84	8,16	Elle est à 27,84 km
MAKOUDA	10271	20 km	15,44	4,56	Elle est à 15,44 km

¹Da : est la distance de l'aire d'influence que la ville de Tizi-Ouzou (référence) exerce sur la ville de comparaison

²Db :: est la distance de l'aire d'influence que la ville concernée exerce sur son environnement, en comparant à la ville de référence de Tizi-Ouzou.

Pour cette deuxième catégorie, l'attractivité de la ville de Tizi-Ouzou est confirmée. L'étendue moyenne de son aire d'influence avoisine 70 % de la distance qui la sépare de chaque ville considérée (Fig.n°13). Dans cette catégorie, la taille de la plus grande agglomération est l'équivalent de 17 % de la taille de Tizi-Ouzou, tandis que la plus petite représente à peine 9% de la taille de Tizi-Ouzou.

C. Ville de troisième catégorie

Cette catégorie (Tab.n°05) comporte les agglomérations urbaines dont la taille se situe entre 5000 et 10.000 habitants.

Tableau 5: identification de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la troisième catégorie, pour l'année 2018

Agglomération	Taille	Distances par rapport à Tizi-Ouzou	Da km	Db km	L'étendue de l'aire d'influence depuis Tizi-Ouzou
Tizi-Ouzou*	117506				
TIMAZIRT	9683	33 km	25,64	7,36	Elle est à 25,64 km
ATH ZMENZER	9339	12 km	9,36	2,64	Elle est à 9,36 km
TIGZIRT	8942	34 km	26,65	7,35	Elle est à 26,65 km
FREHA	8831	29 km	22,77	6,23	Elle est à 22,77 km
REDJAOUNA	8471	7 km	5,52	1,48	Elle est à 5,52 km
LARBAA NATH IRATHEN	8412	26 km	20,52	5,48	Elle est à 20,52 km
AIN EL HAMMAM	7636	45 km	35,85	9,15	Elle est 35,85 km
BEN MENDES	7577	41 km	32,7	8,30	Elle est à 32,7 km
TIZI RACHED	7352	17 km	13,6	3,4	Elle est à 13,6 km
TIKOBAIN	7041	16 km	12,85	3,15	Elle est à 12,85 km
AIN ZAOUIA	6847	42 km	33,83	8,17	Elle est 33,83 km
AZZEFOUN	6448	61 km	49,4	11,6	Elle est à 49,4 km
DJEMAA N'SAHARIDJ	6073	26 km	21,2	4,8	Elle est à 21,2 km
IFIGHA	5952	50 km	40,81	9,19	Elle est à 40,81 km
BENI YENI	5826	35 km	26,22	7,78	Elle est à 26,22 km
BENI AISSI	5594	8,5 km	7,00	1,5	Elle est à 7 km
ABBI YUCEF	5068	50 km	41,38	8,62	Elle est à 41,38 km
AIT MAHMOUD	5022	21 km	17,4	3,6	Elle est à 17,4 km

Source : Source : distance calculées depuis le site <https://calculerlesdistances.com> et application de l'auteur 2018

*Tizi-Ouzou est la ville du premier rang

Pour la troisième catégorie, l'attractivité de la ville de Tizi-Ouzou est majeure, puisque l'étendue de son aire d'influence est quasi-totale, elle absorbe 80% de la distance qui sépare la ville de Tizi-Ouzou de chaque ville considérée. Pour cette catégorie l'écart de taille entre la ville de référence (Tizi-Ouzou) et les autres agglomérations est flagrant. Car la taille de la plus grande agglomération de cette catégorie représente à peine 8% de la taille de Tizi-Ouzou, tandis que la taille de la petite agglomération ne dépasse pas 4% de la taille de la ville de

Figure 12 ;étendue de l’aire d’influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de première catégorie.

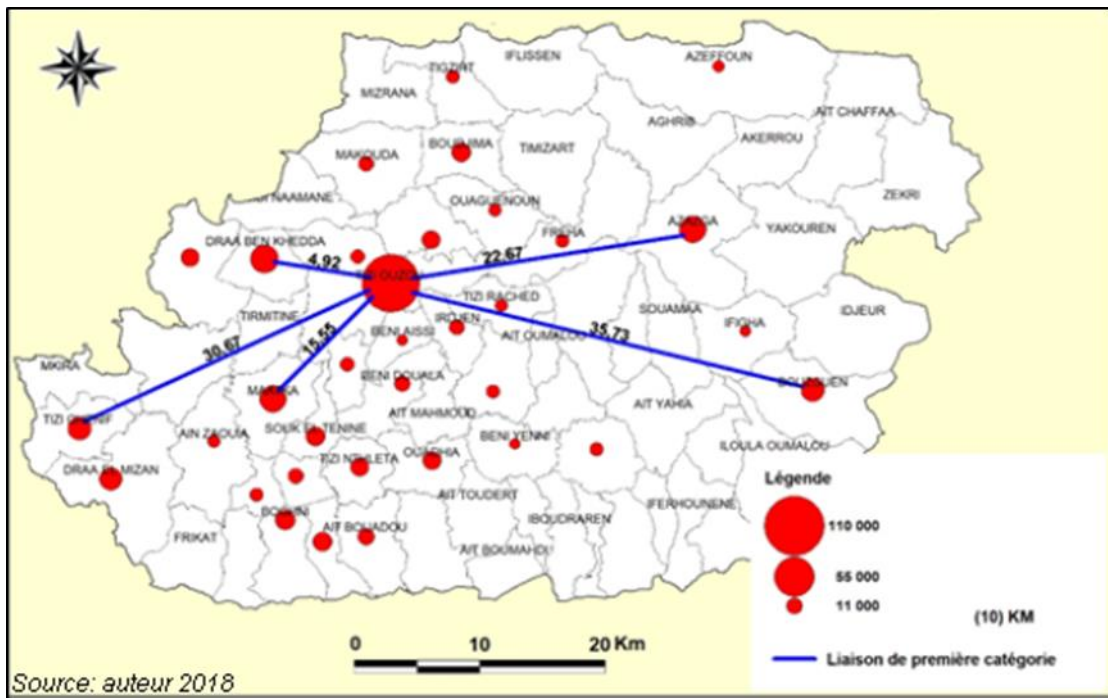
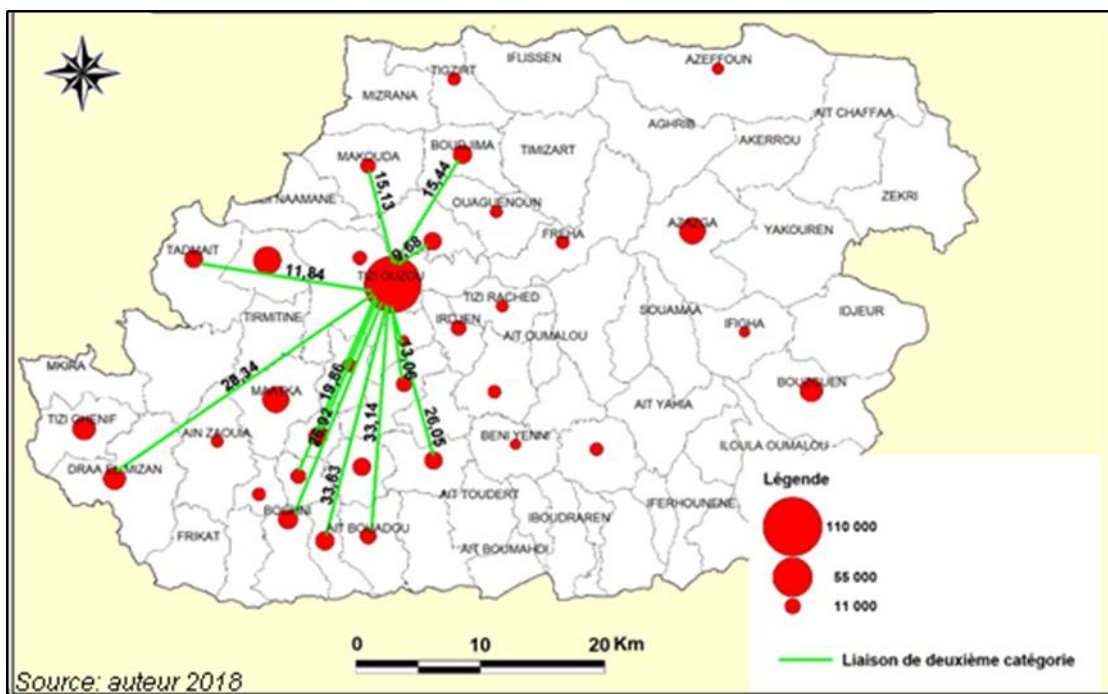


Figure 13:Etendue de l’aire d’influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la deuxième catégorie.



En ce sens, la contribution de Corrado Gini (1912), connue sous l'indice de Gini, est suggestive dans l'évaluation des inégalités. À la base, il fut appliqué à l'étude des inégalités dans la répartition des salaires avant qu'il se propage pour couvrir des champs disciplinaires variés, dont la géographie.

Notre recours à l'indice de Gini est légitimement nécessaire pour juger les résultats obtenus précédemment d'une part, et d'autre part pour nous renseigner sur la distribution des effectifs dans le réseau urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'indice de Gini est un indicateur d'inégalité complexe et synthétique, comme de nombreux indices de même nature. De ce fait, il fournit des informations condensées sur la distribution des revenus¹.

Gini a tenté de mesurer les inégalités de répartition de la population par un indice unique. Empruntant à Lorenz sa méthode, utilisée par les économistes pour mesurer les inégalités des revenus ou des richesses, il classe les divisions territoriales par ordre croissant de densité de population². Le degré d'humanisation d'un territoire est influencé par la répartition spatiale de la population.

La relation entre le nombre de population et sa distribution spatiale est représentée par la concentration spatiale de celle-ci. L'indice de Gini s'intéresse en fait à cette dynamique, permettant ainsi de définir le degré d'inégalité dans la distribution géographique des populations. Il procède au classement des divisions territoriales par ordre croissant de densité de population. Afin d'identifier le seuil de l'indice de Gini qui varie de zéro (0) à un (1), on porte en abscisse le pourcentage cumulé (X) des populations, et en ordonnée le pourcentage cumulé des superficies³. L'indice de Gini se calcule de manière numérique et géométrique, suivant la courbe de Lorenz. Dans la littérature économique, financière et géographique, les méthodes d'application de cet indice sont diverses. Cette panoplie de manières complique davantage la saisie de l'indice de Gini. Pour notre cas de figure, l'application de l'indice de Gini s'intéressera à la répartition de la population à travers l'espace. Pour notre cas de figure, l'évaluation concernera les catégories d'agglomérations, au nombre de six (06), réparties selon la taille démographique, telle représentée par le tableau ci-dessous. Pour ce faire, nous allons construire la courbe de Lorenz, à travers laquelle nous

¹Biraben Jean-Noël, Duhourcau Françoise. Op cite

²Lorenzo Giovanni Bellù. EASYPol. « Analyse d'inégalité », Service de soutien aux politiques agricoles, Division de l'assistance aux politiques .2006. L'indice de Gini.

³Op cite Biraben Jean-Noël, Duhourcau Françoise

procédons à l'identification de l'indice de Gini. Notre application reprendra la méthode¹ de L.G.Bellù. Pour cet auteur, la valeur de l'indice de Gini est déduite de la courbe de Lorenz, suivant la loi ci-dessous.

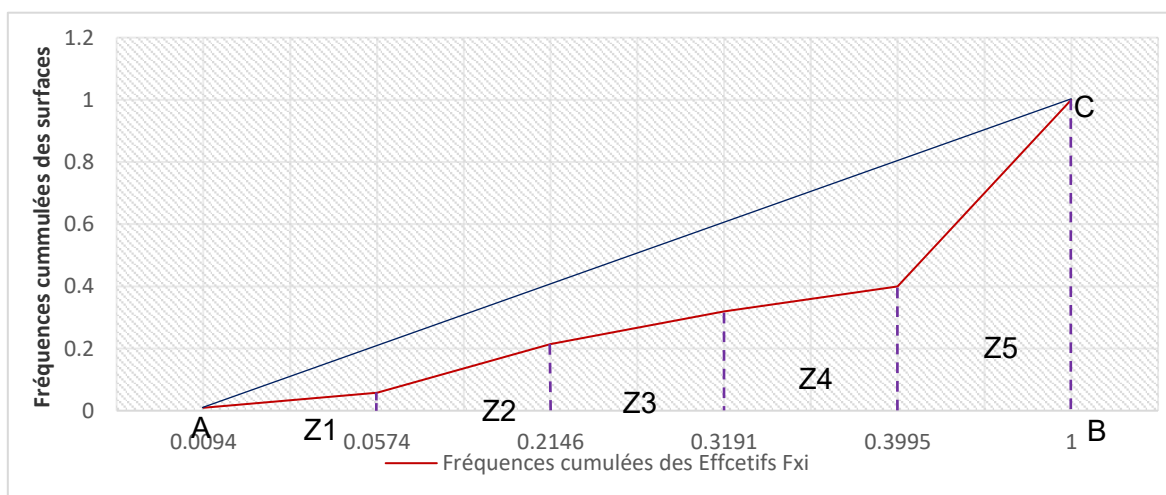
$$G=1-2Z$$

Où, Z est l'aire totale des polygones que forme la courbe de Lorenz avec l'axe des abscisses. De manière généralisée, les polygones sont de deux formes, un triangle (Z1) et une série de trapèzes (Z2...Zn), (Tab.n°06) et (Fig.n°15).

Tableau 6 :évaluation de l'indice de Gini, appliqué aux catégories d'agglomérations prédéfinies.

Catégories d'agglomérations	Effectifs agglomération'd (xi)	Surface km ² par Agglomération (yi)	Surfaces cumulées fyi	proportion cumulées des Surfaces F _{yi}	rang	proportion cumulées des Effectifs F _{xi}
Plus de 100000	145 528	102,36	0,09404	0,0334	1	0,0094
≤5000	23 788	278,59	0,96545	0,3426	5	0,0574
30000-40000	203 754	329,16	0,25181	0,0894	2	0,2146
5000-1000	121 866	467,40	0,85435	0,3032	4	0,3191
20000-30000	264929	598,51	0,65232	0,2315	3	0,3995
10000-20000	398 553	1186,47	1,00000	1,0000	6	1,0000
Total	1158 418	2962,49				

Figure 15: courbe de Lorenz selon les résultats obtenus ci-dessus



¹ Op cite Lorenzo Giovanni Bellù

La valeur de l'indice de Gini représente le double de l'aire entre la courbe de Lorentz et la première bissectrice.

Suivant la forme graphique, l'aire entre la courbe de Lorentz et la première bissectrice est égale :

- À l'aire du triangle¹ ABC moins la surface totale des polygones (Z1, Z2, Z3, Z4, Z5).
- La surface du triangle ABC est égale à : $\frac{1 \times 1}{2} = 0,5u$
- La surface du polygone (triangle) Z1 est égale à : $\frac{(0,2 \times 0,05)}{2} = 0,05 u$
- La surface du polygone (Trapèze)²Z2 est égale à : $\frac{(0,2146+0,0574) \times 0,2}{2} = 0,0272 u$
- La surface du polygone (Trapèze) Z3 est égale à : $\frac{(0,3191+0,2146) \times 0,2}{2} = 0,0534 u$
- La surface du polygone (Trapèze) Z4 est égale à : $\frac{(0,3191+0,3995) \times 0,2}{2} = 0,0720 u$
- La surface du polygone (Trapèze) Z5 est égale à : $\frac{(1+0,3995) \times 0,2}{2} = 0,140 u$

Selon les résultats obtenus, nous déduisons que :

$$\mathbf{IG} = 2 \times (0,5 - (0,05 + 0,0272 + 0,0534 + 0,0720 + 0,140)) \approx \mathbf{0,315}$$

Ce résultat atteste que la répartition de la population dans le système urbain est relativement équilibrée. Il semble que cette situation découle du nombre (67) assez élevé des communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou. Il découle également de la structure socio-spatiale de la Kabylie, un pays de montagnes constitué de villages et de hameaux, dont le nombre avoisine, officieusement, les 1500 villages. Cela va de soi lorsqu'on sait que la population rurale représente plus de la moitié de la population totale.

A l'avenir, ce résultat est appelé à la hausse, du moment que le taux d'accroissement de la majorité des 67 communes est négatif. Ainsi, un exode rural massif s'exerce sur les villes, en particulier celle de Tizi-Ouzou.

¹La surface d'un triangle est égale : (Base × hauteur) : 2 soit : $A = (B \times h) : 2$

²L'aire d'un trapèze est égale : à la somme des deux base, multipliée par la hauteur et le tout divisé par deux. Autrement : $[(B+b) * h] / 2$

CONCLUSION

La situation géographique de la ville de Tizi-Ouzou lui procure autant d'avantages que d'inconvénients. Pour les premiers, on trouve la vallée de Sebaou, et ses eaux abondantes, qui ont été à l'origine du premier établissement humain, au sens rudimentaire, qui devient par la suite la ville de Tizi-Ouzou. Son rapprochement du littoral méditerranéen la dote d'importantes potentialités économiques et touristiques. Cependant, la présence des monts de Hesnaoua, au Sud, et de Belloua, du côté Nord, impose des particularités à la forme urbaine de la ville, étant donné que l'agglomération se situe sur des terres fertiles ayant servi, depuis longtemps, de levier agricole.

À l'intérieur de son espace programme Nord-Centre, la ville de Tizi-Ouzou est classée au septième rang, compte tenu de sa taille, ce qui affaiblira, sans doute, son attractivité et son rayonnement, plus particulièrement devant la capitale Alger. Au sein du territoire de la wilaya, la ville de Tizi-Ouzou se situe beaucoup plus sur la partie Ouest de la wilaya. Étant ainsi, et en fonction de sa taille et de son statut de chef-lieu de wilaya, la ville de Tizi-Ouzou devait être d'un apport décisif dans les mutations urbaines des agglomérations qui gravitent autour d'elle plutôt que pour celles situées plus loin, puisque les résultats obtenus à partir de l'application de la loi de Zipf font état d'un système urbain aléatoire et non hiérarchisé. Celui-ci est largement dominé par la ville de Tizi-Ouzou qui abrite, à elle seule, 21 % de la population du système urbain de la wilaya.

Cette situation est confirmée par le taux de concentration (indice de Gini) et de distribution de la population urbaine dans le système urbain Wilayal. Bien qu'il soit relativement faible, il existe de bonnes raisons pour croire à son amplification, surtout devant le rythme soutenu, à la fois, du développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou et du déclin socio-économique de son Hinterland rural. La suprématie de la ville de Tizi-Ouzou est d'autant plus expliquée par l'étendue de son aire d'influence. Celle-ci couvre, en moyenne, le trois quart de l'aire du polygone que limitent les agglomérations du système urbain. Tous ces éléments attestent que le système urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou est en cours de fragmentation et d'éclatement. Compte tenu des inégalités dans la distribution des effectifs et des conditions de développement, le système urbain de Tizi-Ouzou devient alors macrocéphale, dont la ville de Tizi-Ouzou en sera le noyau.

II.2. DEUXIEME CHAPITRE: *la ville de Tizi-Ouzou ;
genèse et croissance*

INTRODUCTION

La ville est ce palimpseste où sont gravées les œuvres de l'homme et de son évolution.
(Dj. Djeffal, 2018)

Pour O. Mongin (2005), « [...] la ville est toute de stratifications, de temps et d'espaces cumulés, d'ordres faits et défaits »¹. La ville est, en tout, une œuvre historique. Étant ainsi, la lecture et l'argumentation de la forme urbaine d'une ville doit impérativement privilégier une approche temporelle ou diachronique, afin de pouvoir saisir les éléments l'ayant produite.

Au fil de ce chapitre, nous allons revoir la formation de la ville de Tizi-Ouzou, depuis sa fondation à nos jours, tout en mettant en relief les diverses idéologies et les conditions spatiales et temporelles à l'origine de sa formation et de son développement. Pour y parvenir, nous allons repartir l'évolution de la ville en périodes prédéfinies historiquement.

Cependant, la rareté de documentation et des études urbaines, plus au moins, spécialisés sur la ville de Tizi-Ouzou nous a assujetti à puiser davantage nos recherches dans les quelques ouvrages disponibles. En ce sens, l'ouvrage collectif de M. Dahmani et *al*, paru en 1993, nous a servi d'une source fondamentale pour notre étude, compte tenu de la qualité scientifique indéfectible de l'ouvrage et de l'approche historique, sociale et économique suivie par les auteurs dans la lecture du développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou.

Néanmoins, d'autres études, au nombre très réduit et qui ne sont pas des moindres, ont revu l'histoire de la ville de Tizi-Ouzou.

1.1. Pendant l'antiquité.

Historiquement, et malgré la rareté des documents et archives fiables, les chercheurs s'accordent à dire que la grande Kabylie demeura inaccessible à toutes les invasions qui se sont succédées en 'Afrique du Nord, excepté celle des Romains qui ont pu s'infiltrer dans ce territoire. Certains vestiges, encore visibles de nos jours, témoignent du passage Romain dans cette région. L'influence des Phéniciens, et encore moins celle des Carthaginois, étaient moins importantes que la domination Romaine sur la Kabylie du Djurdjura. Pour les Phéniciens, le contact avec la Kabylie fut matérialisé par l'établissement de comptoirs (Rusucurus, Ruspicir, Rusizus) baptisés par des noms phéniciens. Ainsi, la toponymie

¹ M. Olivier « la condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation ». Paris. Ed. Seuil. 2005. P49

urbaine de l'espace côtier kabyle fut constituée. Cette influence phénicienne se manifesta éventuellement par des permutations et transmissions linguistiques et autres.

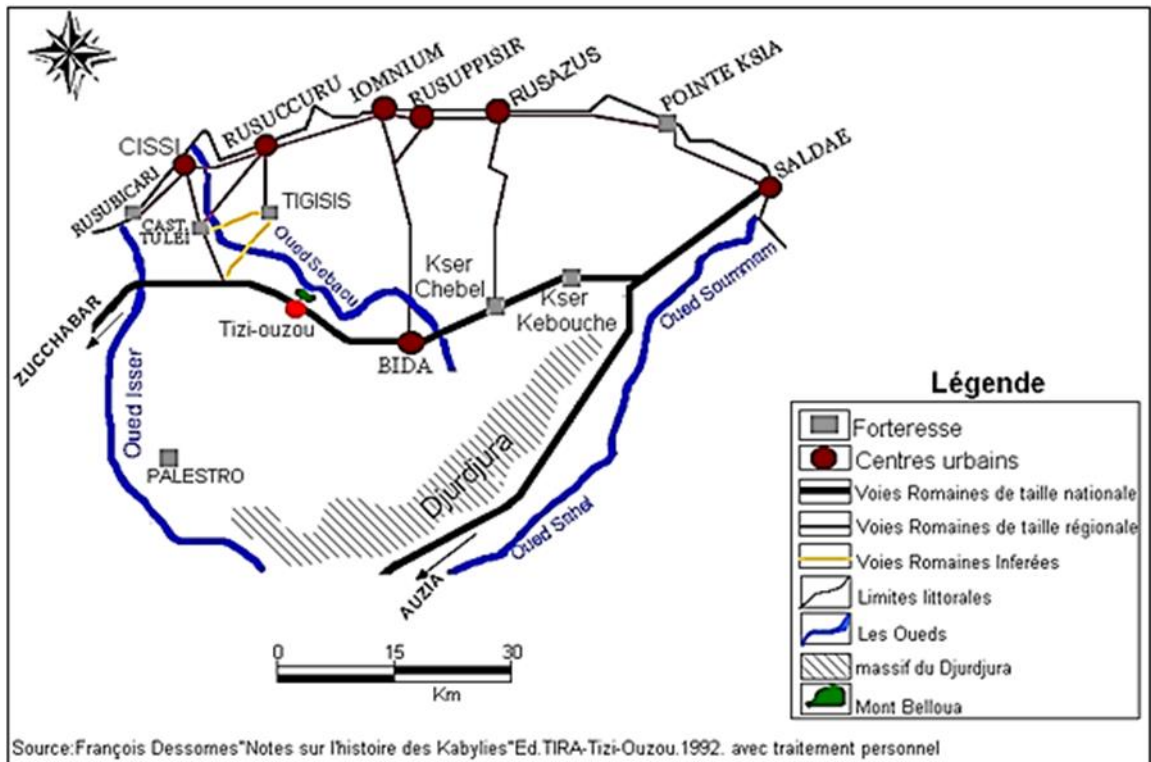
Quant aux Carthaginois, leur infiltration à l'intérieur du pays kabyle s'est faite par les échanges commerciaux qui ont permis aux autochtones de s'approprier le savoir et le matériel méconnu de chez eux. Ce type d'échanges était également fructueux avec les Carthaginois, pour lesquelles ces habitants ont constitué une clientèle dévouée, ces derniers avaient même pris position avec Carthage en n'hésitant pas à la défendre lors des guerres puniques (S.A. Boulifa, 1925). À contrario, la présence de vestiges romains dans la région côtière et l'existence d'un réseau de garnisons dans le massif central de la Grande Kabylie, aujourd'hui disparues dans leur majorité, atteste de manière incontestable de la romanisation de la région. Pendant la période romaine, l'espace Tizi-Ouzien est encore libre, mais il a fait fonction de passage pour les troupes romaines venant du flanc Ouest pour atteindre la rive Est, comme le soulignent M.S. Fredj (1990), M. Dahmani et *al* (1993) et F. Dessommes (1992). Bien que ces auteurs s'accordent sur ce fait, c'est M. S. Fredj qui indique de façon précise la présence du passage romain dans l'espace Tizi-ouzien, puisque c'est lui qui, en s'appuyant sur la thèse d'E. Carette (1849), signale que cette voie de passage fut déviée du col des genêts pour passer en bas de ce dernier.

La présence romaine en Grande Kabylie se présente sous deux formes (M. Dahmani et *al*, 1993) : celle marquée par la création de centres urbains établis sur l'espace côtier et celle liée à l'existence de garnisons militaires assurant la sécurité des légions romaines, lors de leurs déplacements entre les flancs Ouest et Est. Tout ce réseau fonctionna à l'aide d'une trame viaire dense et hiérarchisée, comme le fait remarquer F. Dessomme (1992).

Selon ce même auteur, l'espace Tizi-Ouzien représenta un point de passage, de transition et de distribution, parce que traversé par un axe territorialement important, celui qui reliait la ville de Bejaia (Saldae), se trouvant à l'Est, à la ville de Chlef (CASTELLUM TINGITANIUM) en passant par la ville de Meliana (ZUCCHABAR), pour aller plus loin, en direction de l'Ouest. Vraisemblablement, la mobilité fut intense dans l'espace Tizi-Ouzien, c'est ce qui explique la présence renforcée de forteresses aux alentours de la vallée de Sebaou, surtout du côté Ouest (Fig.n°16)¹

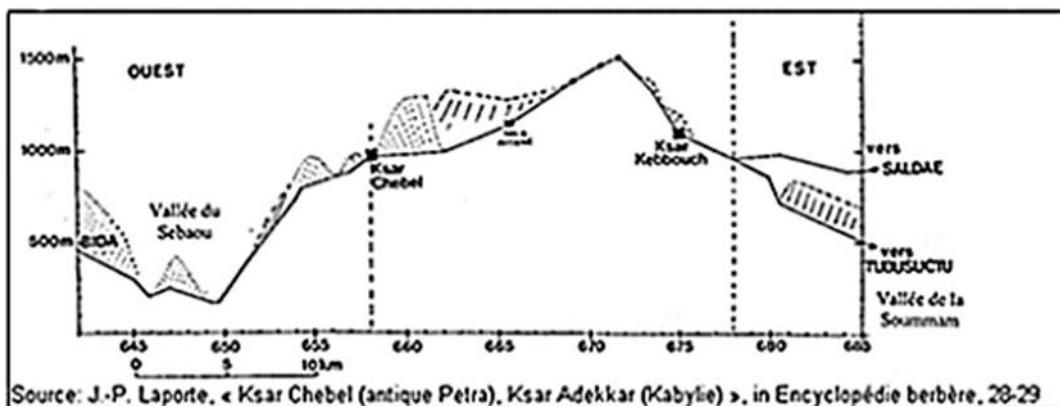
¹ (SALDAE/BEJAIA), (POINTSILA/BENIKSILA), (RUSAZUS/AZEFFOUN), (RUSUPPISIR/TAQSEBT), (IOMNIUM/TIGZERT), (RUSUCCURU/DELLYS), (CISSI/CAPDJINET), (TIGISIS/TAOURAGA). (BIDA/DJEMAASAHRIDJ), (ZUCCHABAR/MELIANA), (AUZIA/SOUR EL GHOUZLANE).

Figure 16 : Système urbain en Kabylie pendant la période Romaine



La carte ci-dessous représente une synthèse des travaux de F. Dessomes (1992), de M.Dahmani et *al* (1993), de M.S.Fredj (1990) et également ceux de S.Gillies¹ et *al*. Le tracé du passage des légions romaines accorde plus d'intérêt aux reliefs, puisque les troupes romaines se murent à travers les crêtes. En effet, J. Lapte souligna, via un profil graphique (Fig.n°17), le passage des troupes romaines depuis Tizi-Ouzou jusqu'à Bejaia (Saldae).

Figure 17: tracé (en profil) du parcours des troupes Romaines en Kabylie



¹ S. Gillies et *al* sont des auteurs spécialisés dans la représentation graphique des anciennes places. Les données que nous avons relevées se trouvent dans le site : <https://pleiades.stoa.org/places> , consulté le 03/09/17

1.2. Pendant la période médiévale

Pendant toute la période médiévale, l'espace maghrébin fut marqué par des événements politico-militaires intenses. Ceux-ci se produisaient entre les différentes dynasties dont la constitution se renouvelait continuellement. Celles-ci regroupèrent les Mérinides du côté Ouest, les Abdalwadides au centre et les Hafsides à l'Est.

Pendant la période s'étalant de 1309 à 1314, les Abdalwadides avaient repoussé les royaumes hafsides de Bejaïa et du Constantinois un peu plus loin vers l'Est. Cet avantage fut marqué par la fondation d'une forteresse à Azzefoun, pas loin de Tizi-Ouzou, avant que celle-ci fût détruite par les Hafsides qui ont, à nouveau, repris leurs territoires (M. Kaddache, 1992). Cette action stigmatise, ne serait-ce que partiellement, la pénétration des Abdalwadides dans la région Kabylie.

Les conflits qui caractérisèrent les relations entre ces trois dynasties ont permis la constitution de petits États (A. Berbrugger, 2012). Nous estimons que la conjugaison de ces faits avec la nature indépendantiste de la population berbère a permis la genèse de petits états kabyles, sous formes de tribus et de confédérations, claustrés dans les montagnes du Djurdjura.

1.2.1. La Période pré-Ottomane : les prémices de l'urbanisation de la vallée de Sebaou

La vallée de Sebaou tire son nom de l'Oued Sebaou qui, dans l'antiquité s'appela "addyma" (J.-P. Laporte, 1985). L'Oued Sebaou représente le plus grand oued de la Kabylie, avec une longueur estimée à 120 km (M. Attaf, 2013). Les efforts des historiens à retracer l'apparition de la ville de Tizi-Ouzou se contentent à peine de certaines hypothèses dont les arguments sont rassemblés séparément. À défaut d'une date précise, l'apparition des premiers établissements humains dans la vallée du Sebaou remonte à la fin du XVI^{ème} siècle (M. Dahmani et al, 1993). Pendant cette période, la Grande Kabylie fut gouvernée par la famille d'Ath El Qadi, ayant constitué en 1510 le royaume de Koukou¹, dont le roi premier fut nommé Ahmed Belkadi. Celui-ci a connu une notoriété considérable au sein de la population

¹L.RINN « histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie ». Editeur Adolphe Jourdan. Alger 1891. P 12. Le royaume de Koukou fut fondé en 1510 par Ahmed-ben-el-Qadi, qui était juge à la cour des derniers rois de Bougie. Lors de la prise de cette ville, le 6 janvier 1509, il s'était réfugié chez les Qbaïls des Aït-Ghoubri, à Aourir ; il était devenu le chef d'une confédération puissante. A partir de 1618, la famille se divisa, son influence déclina, le nom même d'Ouled-el-Qadi, porté par les chefs de Koukou, cessa d'être employé, et il fut remplacé par celui d'Ouled-Boukhetouch. Aujourd'hui la famille a été absorbée par l'élément berbère et n'a plus qu'une influence insignifiante dans le haut Sebaou. Koukou est une Thaderth de 600 habitants répartis en six hameaux ; il fait partie de la fraction des Imessouhal des Aït-Yahia, aux sources du Sebaou.

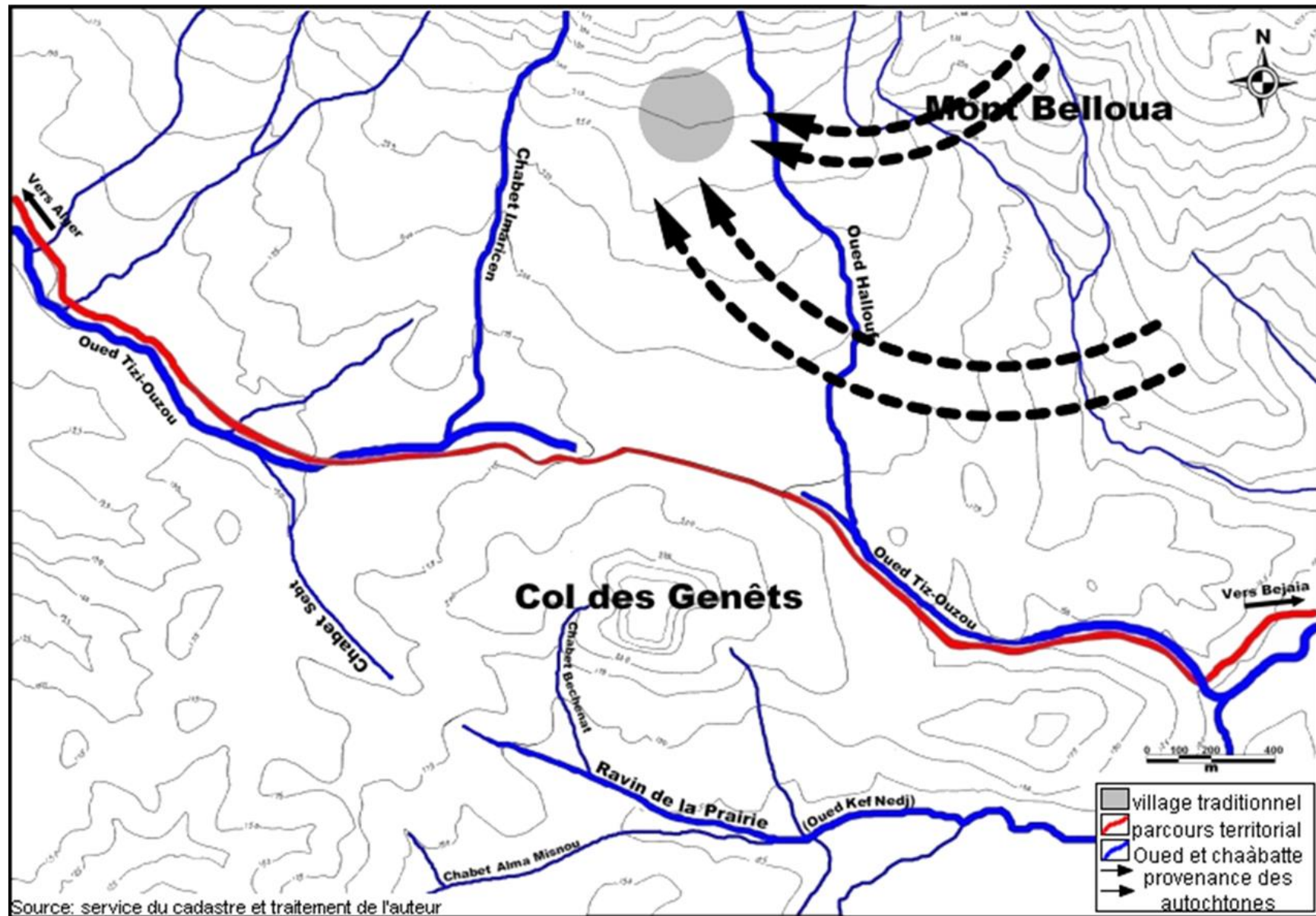
kabyle, grâce aux qualités intellectuelles qu'il a héritées de ces ascendants, les Ghobrini. Il étendit également son règne grâce à ses alliances circonstanciées avec les Turcs. La prospérité du royaume de Koukou est significative de l'étendue de ses frontières qui ont atteint le territoire de Gigelli (Jijel) à l'Est, et celui d'Alger du côté Ouest. Ces limites étaient de tous temps instables.

La vallée de Sebaou, réputée pour ses terres fertiles, vécut dans l'anarchie et fit face sans cesse à des hostilités pendant une très longue période, celles-ci avaient perduré même pendant la colonisation française (M. Dumas et M. Fabar, 1847). Afin de mettre de l'ordre et d'arrêter les hostilités qui régnaient entre les paysans-cultivateurs (montagnards avoisinants) de la vallée du Sebaou, le roi Si Ahmed bel Qadi ordonna à ceux-ci de s'y installer de manière permanente et de maintenir l'ordre dans la vallée, d'où l'apparition des premiers groupements humains (M. Dahmani et al, 1993).

Selon la thèse de ces auteurs, cette formation urbaine est faite de bourgs dispersés sur la vallée de Sebaou. D'ailleurs ils estiment que l'espace Tizi-Ouzien ne devait pas être méconnu des populations environnantes et que le village traditionnel, un de ces bourgs, qui devient par la suite le premier noyau urbain de la ville de Tizi Ouzou a dû être une sorte d'extension (déplacement) vers l'Ouest de la vallée, au pied du mont sud de Belloua. (Fig.n°18).

A l'évidence, les habitants des crêtes de Belloua (montagne), se trouvant à quelques pas du site où est apparu le premier tissu urbain de Tizi-Ouzou, devaient être plus concernés par ce mouvement. Dans ces faits, M.S. Fredj (1990) hiérarchisa le processus d'occupation de la vallée de Sebaou en précisant qu'il y a eu d'abord l'implantation de quelques postes de surveillance turcs autour desquels viennent se greffer les premières habitations des paysans. De là, nous estimons que l'apparition du premier noyau urbain de l'espace Tizi ouzien se situe entre la fin du XVI^{ème} siècle et la première moitié du XVII^{ème} siècle.

Figure 18 : provenance des premiers habitants de l'espace Tizi-ouzien, vers le XVII siècle.



1.2.2. Pendant la période Ottomane

A. À l'origine des Amraoua¹

Depuis leur apparition en terre algérienne, les Turcs manifestèrent une intelligence habile dans leur politique de soumission et de domination des populations autochtones. En effet, puisque leurs rapports avec les Kabyles furent des plus mitigés et ceci malgré certaines périodes d'affrontements et de luttes ayant fait même des orgies de sang. Cette attitude à l'égard des Kabyles s'expliqua par la connaissance que les Turcs avaient des populations barbaresques, connues pour leur caractère indépendantiste et leur ferveur pour la liberté, grâce aux renseignements que les Hafside leur avaient donnés, alors qu'ils gouvernaient le Maghreb central. Concrètement, l'emprise turque sur la Grande Kabylie s'est matérialisée par la perception de l'impôt, la fondation ou la reconstitution des villes, et également par la réalisation des forteresses (ou Bordj).

Lorsque le roi Si Ahmed Belkadi fut assassiné par les Turcs, en 1527, les Kabyles du Djurdjura renoncèrent à l'idée de la continuité des luttes et des combats, vu leur infériorité militaire. Ils adoptèrent plutôt un comportement d'apaisement dans leurs relations avec les Turcs. Ceux-ci, habiles et diplomates, favorisèrent cette voie. Cependant, cet apaisement ne dura pas longtemps puisque des querelles ne cessèrent de se déclencher. Si cette voie fut acceptée par les Turcs, ce n'est guère pour autant renoncer à l'idée de la domination et de la soumission des autochtones. D'ailleurs, à la lumière de la défaite des Kabyles, un traité de paix et de reconnaissance de la tutelle turque, impliquant le paiement d'impôts, fut approuvé par les kabyles en 1542.

Après la mort de Si Amar Belkadi, survenue en 1618, qui a gouverné pendant soixante-deux ans, sa femme, qui s'était réfugiée en Tunisie, accoucha d'un enfant qu'on dénomma Si Ahmed Tounsi Boukhentouchen. En 1633, cet enfant retrouva son village d'origine, puis reprit le trône des Belkadi après des luttes familiales avec son oncle, Mohamed Belkadi, qui avait assassiné son frère Si Amar.

¹ Cette synthèse historique est tirée des ouvrages suivants:

- Berbrugger. " *Les Turcs en Kabylie*". Ed. Belles lettres. 12/2012.
- Si. A. Boulifa. " *Le Djurdjura à travers l'histoire depuis l'antiquité jusqu'en 1830*". Ed. Alger, J. Bringau.1925.
- M.Dahmani et al " *Tizi-Ouzou; fondation, croissance et développement*". Ed. El Aurassi.1993.
- M.Attaf. « *Tizi-Ouzou travers les âges* » Ed. Dalimen.2013.

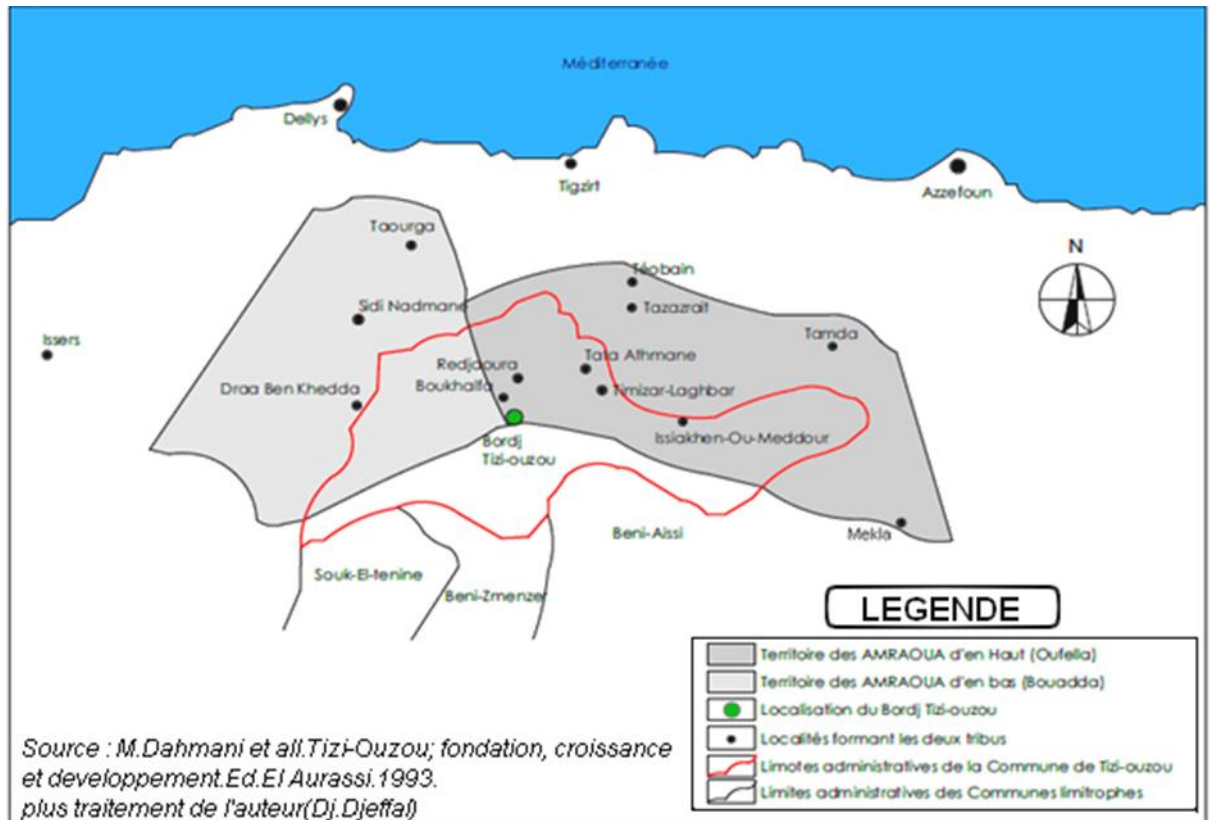
Tout au long de cette période, le royaume des Belkadi sombra dans une anarchie sans précédent. Cette conjoncture fut une aubaine pour les Turcs qui n'avaient guère renoncé à l'idée de soumettre de manière effective la Kabylie du Djurdjura. Lors de la lutte de 1596, les Kabyles ont failli renverser le pouvoir turc et s'emparer de la Régence d'Alger, et cette fois-ci ce sont les Turcs qui avaient procédé habilement à des pourparlers avec leurs rivaux kabyles. Vers 1600, les Turcs essayèrent à nouveau de soumettre les Kabyles, mais sans succès.

Comme l'adage le dit : *les fins justifient les moyens*. Conscients de la résolution des Kabyles à défendre leur territoire, leur dignité, et leur liberté, la devise innée de leur race, les Turcs renforcèrent leurs liens avec Mohamed Belkadi, alors roi de la Grande Kabylie, tout en lui accordant assistance et protection, bien que son régime, autoritaire et répressif, ne faisait pas l'unanimité chez les Kabyles. Ces derniers ne tardèrent pas à lui signifier leur dissidence et finir par accepter, malgré eux, de vivre à la merci des marabouts.

Cette attitude des montagnards envers leur chef fut, sans doute, un atout propice pour les Turcs qui tentèrent d'assiéger de nouveau les Kabyles, puisque en 1624 le Pacha Korso guida une invasion qu'il réussit sans peine. À la lumière de cette invasion, le Pacha Korso obligea les Belkadi de se soumettre à lui.

Quelques années plus tard, précisément en 1633, le fils du regretté Amar Belkadi, Si Ahmed Tounsi Boukhentouchen reprit le pouvoir en bénéficiant du salut de la population kabyle, qui garda une bonne appréciation de son père. Suite au décès de Si Ahmed Tounsi Boukhentouchen, fils de Si Amar Belkadi, survenu vers 1697, ses deux fils-successeurs partagèrent la Kabylie en deux clans, "çofs", les Amraoua d'en haut, représentés par la famille des Ath Kaci, et ceux d'en bas, représentés par la famille des Ath Mohiédine, d'où la structure des tribus représentée dans la figure ci-dessous (Fig.n°19).

Figure 19 : Structure des tribus de la vallée de Sebaou au début du XVIII^e siècle



Cette structure forme l'essentiel des villages des Amraoua, dont l'appellation trouva son origine dans la langue arabe qui signifie *peupler* (M.S. Fredj, 1990). Selon le rapport adressé en 1869 par le Maréchal Bugeaud à Napoléon III, tel que relaté par M. Attaf (2013), les deux tribus des Amraoua totalisaient une population d'environ 11.855 habitants, répartis en 21 fractions et 63 villages. Ethniquement, ces tribus se composaient de populations principalement kabyles, auxquelles furent agrégées celles d'origine arabe et éventuellement des *Kouloughlis*¹.

Les Ath Kaci descendaient de la tribu de Beni Hasballah du Hodna, appartenant à la Qalaà de Beni Hammad qui se situe du côté de M'sila. Ils ont dû quitter cette cité à la moitié du XVIII^e siècle. Leur apparition sur les terres kabyles a eu lieu chez les Ath Flik (M. Attaf, 2013), au niveau de Tamgout, avant d'être expulsés par les Boukhentouchen, alors gouverneurs de la Grande Kabylie, mais parvinrent, en fin de compte, par s'établir temporairement chez Ath Ouaguenoun, qui avaient auparavant accueilli les Ath Mohiéddine.

¹ Les Kouloughlis, pour la plupart, sont des enfants nés d'unions entre les janissaires et des femmes du pays, ont pour caractère fondamental d'être liés en ligne maternelle aux populations autochtones, parfois à leurs élites et en ligne paternelle à l'oligarchie dominante turque, perpétuellement renouvelée par immigration.

Cependant, les Ath Ouaguenoun finirent par rejeter les Ath Kaci, qui arrivèrent à s'implanter au niveau de Tamda, un peu loin de Ouaguenoun, où ils fondèrent leur tribu. Les Ath Kaci réussirent progressivement à régner et à faire passer sous leur autorité la partie haute de la vallée de Sebaou. Une telle autorité marqua l'histoire de Tizi-Ouzou à travers notamment la maison des Ath Kaci qui est actuellement considérée comme un patrimoine urbain mais dont le niveau de dégradation a atteint l'irréversibilité (M. Dahmani et al, 1993). À la mort des deux fils Boukhentouchen, ce sont les Ath Kaci et leurs descendants qui avaient régné sur le haut du Sebaou, et ceci jusqu'à 1846 (M. Dahmani et al, 1993). L'arrivée des Français ne priva nullement les Ath Kaci de leur pouvoir, qu'ils gardèrent jusqu'à 1866. À cette date, Ahmed Ou Kaci, caïd des Ath Kaci, mourut et son frère fut désigné caïd honoraire des Amraoua (M. Attaf, 2013). Quant aux Ath Mohiéddine qui formaient les tribus du bas de Sebaou, du côté des Isser, leurs origines proviennent des Ouled Bellil, dans la région de Bouira. Ils se sont établis à Taourga, vers 1720 (M. Attaf, 2013).

B. Le Bordj Tizi-Ouzou et le Makhzen : la domination accomplie !!

À la lumière du succès de 1624, les Turcs achevèrent leur rêve hégémonique. Ils procédèrent à la réalisation des Bordj de Sebaou (Tademaït) en 1638 et celui de Tizi-Ouzou 1640, M.S. Fredj (1990). (Fig.n°20). Cependant, dans la thèse de M. Dahmani et al (1993), le Bordj de Tizi-Ouzou a été construit en 1720 ou 1721, par contre la date de 1640 correspondait, selon eux, à l'édification d'une forteresse turque. L'usage approximatif pour designer l'édifice (Forteresse/Bordj) turc a flouté l'identification précise de la date d'apparition du village traditionnel.

Selon que l'on considère ces deux thèses, nous estimons en toute évidence que le village des autochtones est apparu vers 1640, avec l'édifice turc, qui devait être encouragé par la présence des villageois et de leur activité agricole. Cet édifice, forteresse ou Bordj, a été construit pour assurer la sécurité de la vallée et la perception des dus. De cela, les Turcs stigmatisèrent leur domination par une présence physique permanente et par les effets que celle-ci impliquera dans la psychologie des habitants de la vallée de Sebaou. Spatialement, cette domination est volontairement adoucie par les Turcs à l'égard des Kabyles, leurs hommes (main d'œuvre) préférés de toujours, puisque la distribution des Bordj sur la vallée de Sebaou est plutôt partielle que globale, (Fig.n°21). Ceux-ci se concentrent largement en bas du Sebaou tandis que le Haut Sebaou demeura, pensons-nous, sous la responsabilité des Belkadi.

Figure 20 : forme urbaine du Bordj Tizi-Ouzou

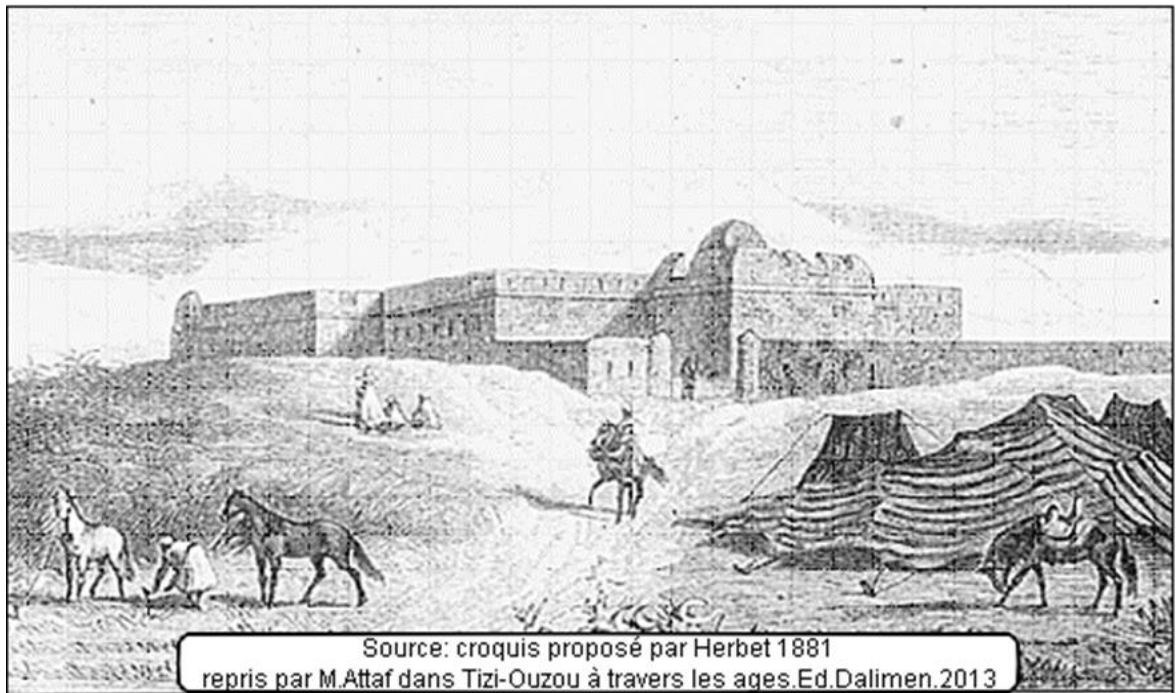
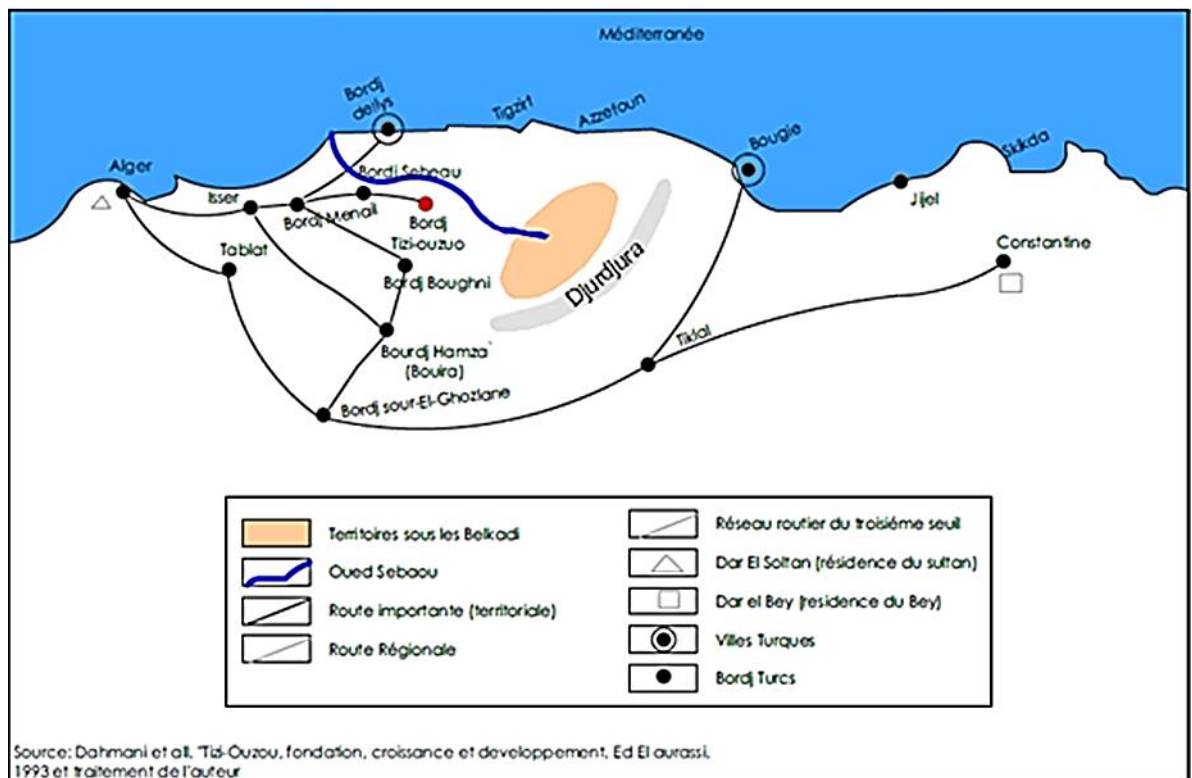


Figure 21: Distribution des Bordj Turcs en terre kabyle



Le choix de l'implantation du Bordj Tizi-Ouzou sur le col dit des genêts se justifie à fortiori par l'aspect topographique du site, car il culmine à environ 300 m d'altitude et

surplombe toute la vallée de Sebaou sur ces côtés Est, Ouest, Nord et Sud, (Fig.n°22-23). Il s'explique également par la présence du village traditionnel et de l'axe routier, où sera établi un peu plus tard le souk.

Malgré la construction du Bordj Tizi-Ouzou, les Turcs continuèrent à vouloir soumettre totalement à leur joug les Amraoua. Pour y parvenir, vers 1720, après la mort de Si Ahmed Tounsi Boukhentouchen, dernier roi des Belkadi, survenue une vingtaine d'années auparavant, les Turcs organisèrent les Amraoua en makhzen, avec pour caïd le bey Ali Khoudja, puis le bey Mohamed ben Ali qui lui succéda à en 1737 (M. Attaf, 2013).

Selon le même auteur, le bey Ali Khoudja a, dans sa politique d'organisation territoriale de la vallée de Sebaou, procédé à l'édification des Smala (colonies) dont le rôle est la collecte des impôts et la surveillance de la vallée et des tribus environnantes. Suite à la construction du Bordj Tizi-Ouzou, la surface urbanisée s'accrût, puisqu'un village fut créé. Les deux fragments constituent le noyau historique de la ville de Tizi-Ouzou.

Politiquement, les deux fragments étaient sous l'autorité des Turcs. Avec l'établissement officiel et permanent de ces derniers sur le col des Genêts, le pouvoir des ottomans, si mitigé fut-il, s'exerça sur la vallée de Sebaou, d'ailleurs des rondes furent réalisées pour la levée de l'impôt et la surveillance de la vallée.

La construction du Bordj et l'organisation des Amraoua en Makhzen et l'implantation du Souk Sebt, en 1720, ont permis l'émergence d'un ordre militaire et administratif. Celui-ci est muré dans l'enceinte du Bordj. Cet ordre et cette force s'exercèrent sur un territoire composé essentiellement de la vallée de Sebaou et ses environs. Ce rapport entre les territoires s'apparente à celui de la cité et de son territoire, surtout avec l'édification du Souk Sebt qui vient renforcer à la fois cette relation par la nouvelle vocation commerciale et économique.

Figure 22: Profil Nord-Sud du site de localisation du Bordj Tizi-Ouzou

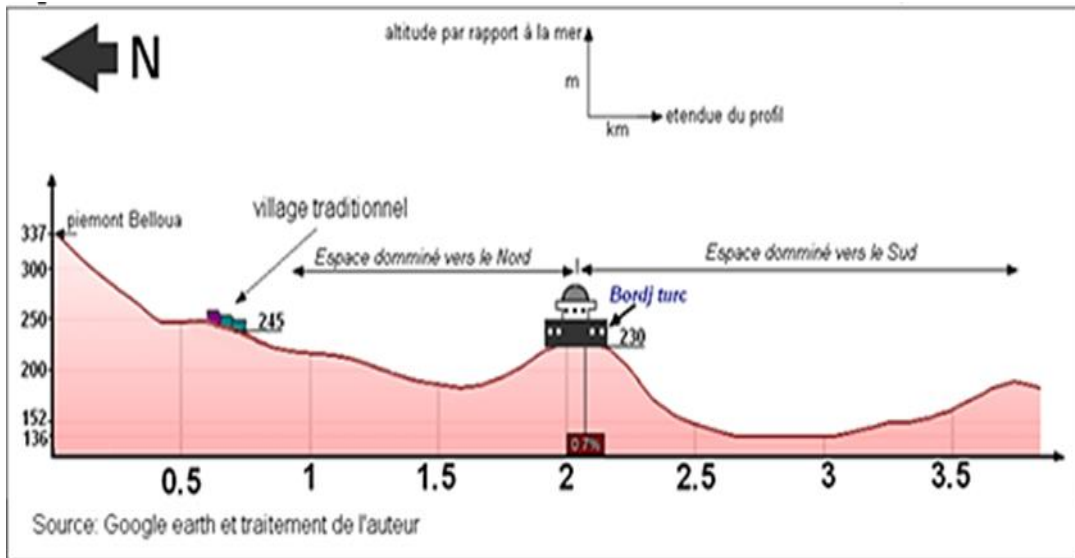
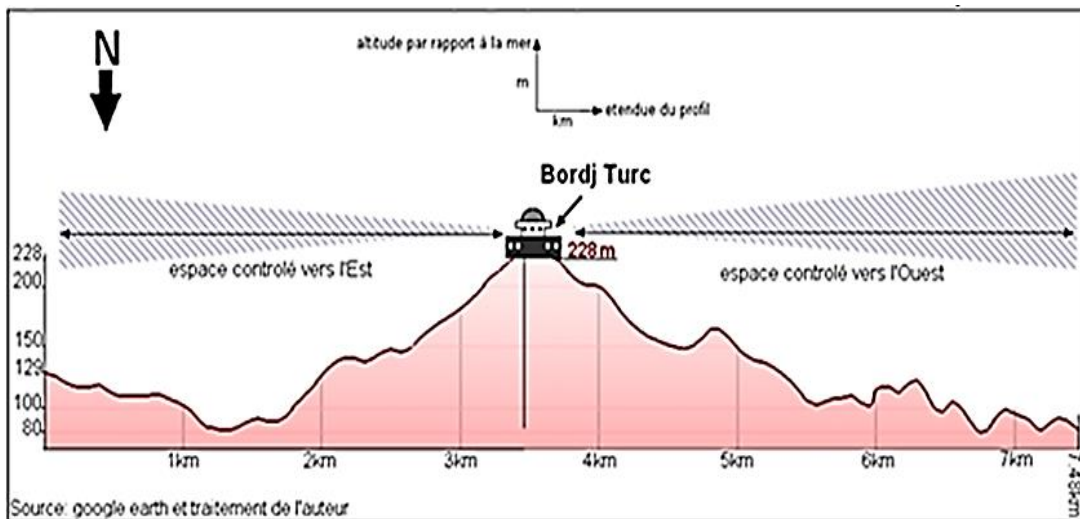


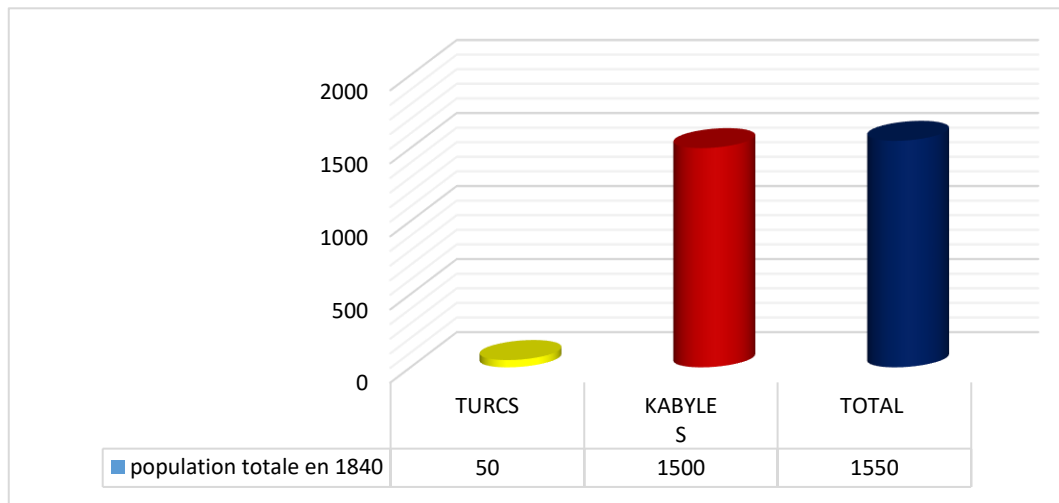
Figure 23 : Profil Est-Ouest du site de localisation du Bordj Tizi-Ouzou



1.2.2.1. Croissance et forme urbaines.

La population qui habitait l'espace Tizi-Ouzien pendant la période Turque est composée d'autochtones et de militaires turcs. Selon les statistiques d'A.E.H. Carette (1849), relatées par M. Attaf (2013), l'espace Tizi-Ouzien abritait, en 1840, une population estimée à 1500 individus habitant le village traditionnel et une cinquantaine de militaires turcs installés dans le bordj, (Fig.n°24).

Figure 24: structure de la population de Tizi-Ouzou vers 1840



Source: nos calculs sont tirés de l'ouvrage de M. Attaf (2013)

C'est vers cette période que l'urbanisation de l'espace Tizi-Ouzien commença à prendre forme. Cette forme urbaine éparse, fragmentaire et hétérogène, est composée du tissu villageois, du bordj turc et d'un espace Soukier. Afin d'établir la tache urbaine de ce tissu urbain, il nous semble pertinent de poser certaines hypothèses.

- *Concernant le village traditionnel* : la population, en 1840, est estimée à 1500 hommes. Si nous considérons que la taille moyenne des ménages (TOL)¹ est de 6,4 personnes par maison, nous obtiendrons un total d'environ 235 ménages qui devaient occuper 235 habitations.

Selon le plan d'occupation des sols, approuvé en 2002, la surface moyenne des parcelles peut être estimée à 90 m², tandis que la maison traditionnelle peut atteindre une superficie moyenne de 30 m², en fonction du support photographique ci-dessous, (Fig.n°25). En fonction de ces estimations, le tissu urbain du village traditionnel occupera une superficie d'environ 2,1 hectares, à laquelle il faut rajouter la surface des passages dont la valeur est dérisoire. À la limite, nous estimons que cet espace pouvait avoir 3 hectares.

¹ À défaut de données fiables, nous avons estimé possible l'application celles établies par le plan d'occupation des sols, approuvés en 2002.

Figure 25 : forme urbaine du village traditionnel vers 1900



- *Concernant le bordj Turc* : sa surface à, l'état initial, a été calculée depuis l'image satellitaire réalisée via le logiciel de Google Earth. À travers ce procédé, nous estimons que le bordj turc dans son état initial est d'une superficie de 0,5 hectare. À ces deux surfaces, il est important d'incorporer la surface du Souk Sebt. Cependant, cette dernière est tellement dérisoire qu'elle n'influera pas la surface totale. De là, nous estimons que la tache urbaine devait avoir une surface de 3.5 h hectares au moins, répartis entre le village traditionnel et le Bordj turc, (Fig.n°26).

Selon nos hypothèses citées ci-dessus, et les résultats obtenus de nos estimations, la consommation du sol est potentiellement mesurable, selon les indicateurs¹ expérimentés dans le cadre du projet "*occupation des sols et développement durable du territoire de l'arc de la Méditerranée, parrainé par l'Union européenne, dans le cadre du programme Europe en Méditerranée (Med)*". En fonction des données dont nous disposons, nous pouvons déduire que :

- La surface du sol consommée par habitant

¹ Le guide des indicateurs est consultable sur le site suivant : <http://www.osddt.eu/fr/resultats/>

Celle-ci est donnée par la formule suivante

$$cab = \frac{Cs}{hab}$$

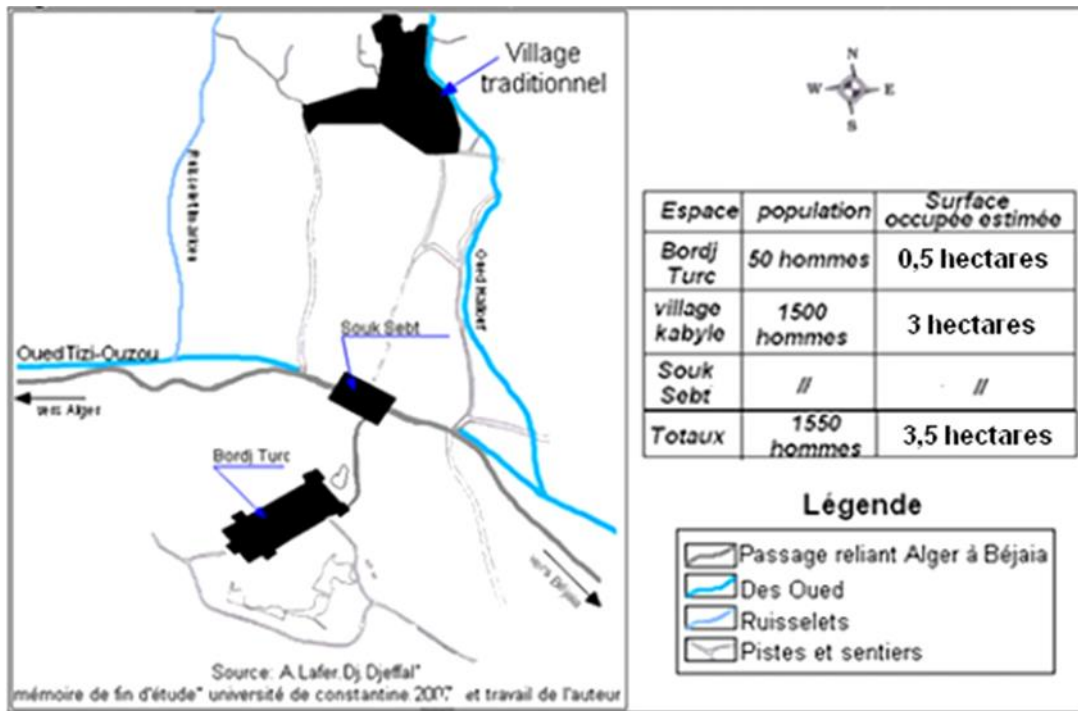
Dont :

- **Cab** : sol consommé par habitant
- **Cs** : sol consommé (m², ha)
- **Hab**: nombre d'habitant

$$Cab = 35000 \text{ m}^2 / 1550 = 22,58 \text{ m}^2 / \text{Hab}$$

Ce résultat illustre le système d'habitat élémentaire des populations autochtones. Cette typologie se caractérise par un degré de compacité élevé et des surfaces bâties réduites. Elle résulte également de la structure spatio-fonctionnelle de l'habitat kabyle.

Figure 26 : structure de l'espace urbain de Tizi-Ouzou vers 1840



1.3. La période moderne,

1.3.1. Pendant la colonisation française :

1.3.1.1. Formation du village colonial : l'urbanisme moderne à pied d'œuvre

Après la prise d'Alger, en 1830, et après s'être appropriés de force les symboles politiques la régence d'Alger, les Français ne tardèrent pas à faire leur apparition dans l'espace Tizi-Ouzien, et ceci après de rudes luttes avec les Amraoua. Pour beaucoup, la pénétration française en terre Kabyle remonte à 1857. C'est à cette date que les troupes françaises atteignirent le massif du Djurdjura, après avoir battu les montagnards et capturé

la redoutable *Fathma¹ N'soumer*. Ce succès des Français sur les territoires de la Grande Kabylie a été précédé par une série de luttes du côté Ouest de la Kabylie, particulièrement celle de 1842, aux Isser, et celle de 1844 où la ville de Dellys a été prise d'assaut. C'est lors de cette même année que les troupes françaises, conduites par le maréchal BUGEAUD, arrivèrent dans l'espace Tizi-Ouzien.

Les Français ont signifié leur apparition dans l'espace Tizi-Ouzien par la reprise du fort turc, vers 1854, après l'avoir attribué dès 1852 à Bélkacem Ou Kaci, nommé Bachagha des Amraoua, en 1847 (M. Attaf, 2013). De 1844 jusqu'à 1854, l'espace Tizi-Ouzien dépendit du pouvoir colonial représenté par Bélkacem Ou Kaci, pour le haut du Sebaou, alors que les Amraoua d'en bas (bas du Sebaou) sont passés sous l'autorité française depuis 1844. En 1852, le bordj turc a bénéficié de quelques travaux de restauration, décidés par le pouvoir colonial implanté à d'Alger. Vers 1855, le bordj a subi de nouveau des travaux d'agrandissement après ceux entrepris en 1854 par le Maréchal Rondon (M.S. Fredj, 1990).

À la même période, les premières vagues d'Européens arrivèrent et s'installèrent aux alentours du Bordj, qui leur assura la protection et la sécurité. Mais c'est vers 1858 qu'un centre de population européenne, de 94 feux, fut créé à Tizi-Ouzou, suite au décret² impérial n°605 du 27 octobre 1858 (M.S. Fredj, 1990) (annexe n°01). Ce décret certifiant la création d'un centre de colonisation a été pris le 27 octobre 1858, soit deux jours après la correspondance ayant eu lieu entre Napoléon Jérôme, prince chargé du ministère de l'Algérie et des colonies, et son empereur.

L'objet de la correspondance³était la création d'un centre de population dont le nom sera Tizi-Ouzou (M.Dahmani et al, 1993). Selon ces auteurs, le village colonial regroupait, en 1859, à peine 13 immigrants européens occupants les premières maisons édifiées. Mais ce chiffre est à discuter, lorsqu'on sait que le premier noyau du village colonial est constitué de plus de 13 maisons, en plus des équipements d'accompagnement. Le plan établi peut en

¹ Lalla Fatma N'Soumer est une figure du mouvement de résistance algérien au cours des premières années de la conquête française de l'Algérie. De 1854 à juillet 1857, elle a aidé à mener une résistance contre les Français ; capturée par les forces françaises, elle a été emprisonnée jusqu'à sa mort six ans plus tard.

² Article premier du décret impérial n°605 du 27 octobre 1858 « il est créé, dans la subdivision de Dellys, province d'Alger (...) un centre de population européenne de quatre-vingt-quatorze feux, qui portera le nom de Tizi-Ouzou ». M. Dahmani et al " Tizi-Ouzou, fondation, croissance, développement ». Ed. Aurassi, 1993.

³Extrait du rapport, joint au décret, adressé à l'Empereur le 25 octobre 1858 « régulariser l'existence d'un centre de population qui s'est formé spontanément, dès 1855, au-dessous du fort de Tizi-Ouzou, sur le bord de la route d'Alger à Bougie (...), d'environ six cents habitants, des constructions assez importantes y existent déjà, et il convient de légaliser cette prise de possession en vue de faciliter le développement d'un centre qui nous met en relations journalières avec la population kabyle, et est appelé à devenir une ville ». M.Dahmani et al. Op cite.

être un argumentaire, (Fig.n°27). L'implantation du quartier colonial dans l'emplacement du Souk Sebt, tout au long de l'axe routier reliant Alger à Bejaia, en passant par Tizi-Ouzou, bâti en 1853, n'est nullement l'œuvre du hasard, elle est plutôt stimulée par un ensemble de facteurs que le génie militaire jugea profitables. Tels relatés par M. Dahmani et *al* (1993), ces facteurs se présentent comme suit:

- L'existence de la route Alger-Bejaïa, perçue comme une infrastructure de développement de la ville et comme moyen de communication et de déplacement régional,
- Présence d'une main-d'œuvre abondante,
- Le sentiment de sécurité qu'offre le Fort (bordj) se trouvant à une centaine de mètres et qui surplombe tout l'environnement immédiat du village colonial,
- Potentialités hydriques abondantes, fournies par les affluents de la montagne de Belloua située au Nord du Fort, ainsi que des terres de qualité agricole inestimable.
- Disponibilité du bois de chauffage dans les forêts environnantes,

Morphologiquement, le tracé du village colonial adopta les principes de l'urbanisme régulier, en damier, dont l'îlot a servi de cellule de base. Le génie militaire à soigneusement travaillé les principes de symétrie, de répétition et d'équilibre.

Le tissu urbain, composé de l'ancien fort turc et du noyau colonial, est délimité par une muraille marquée par des portes (Fig.n°28-29). Cette reprise d'un modèle millénaire se justifia par :

- La topographie du site d'implantation, plane et large.
- La réputation dont a bénéficié l'urbanisme de lotissement dans la société urbaine française du XVIII^{ème} siècle, eu égard de ses avantages fonctionnels et hygiéniques (P. Claval, 2014).
- Techniquement, cet urbanisme privilégia, entre-autres, l'alignement des bâtisses comme principe de base et l'édification d'espaces publics et des réserves foncières pour des extensions futures (M. Saidouni, 2000).

Figure 27 : forme urbaine de l'espace Tizi-ouzien, vers 1859

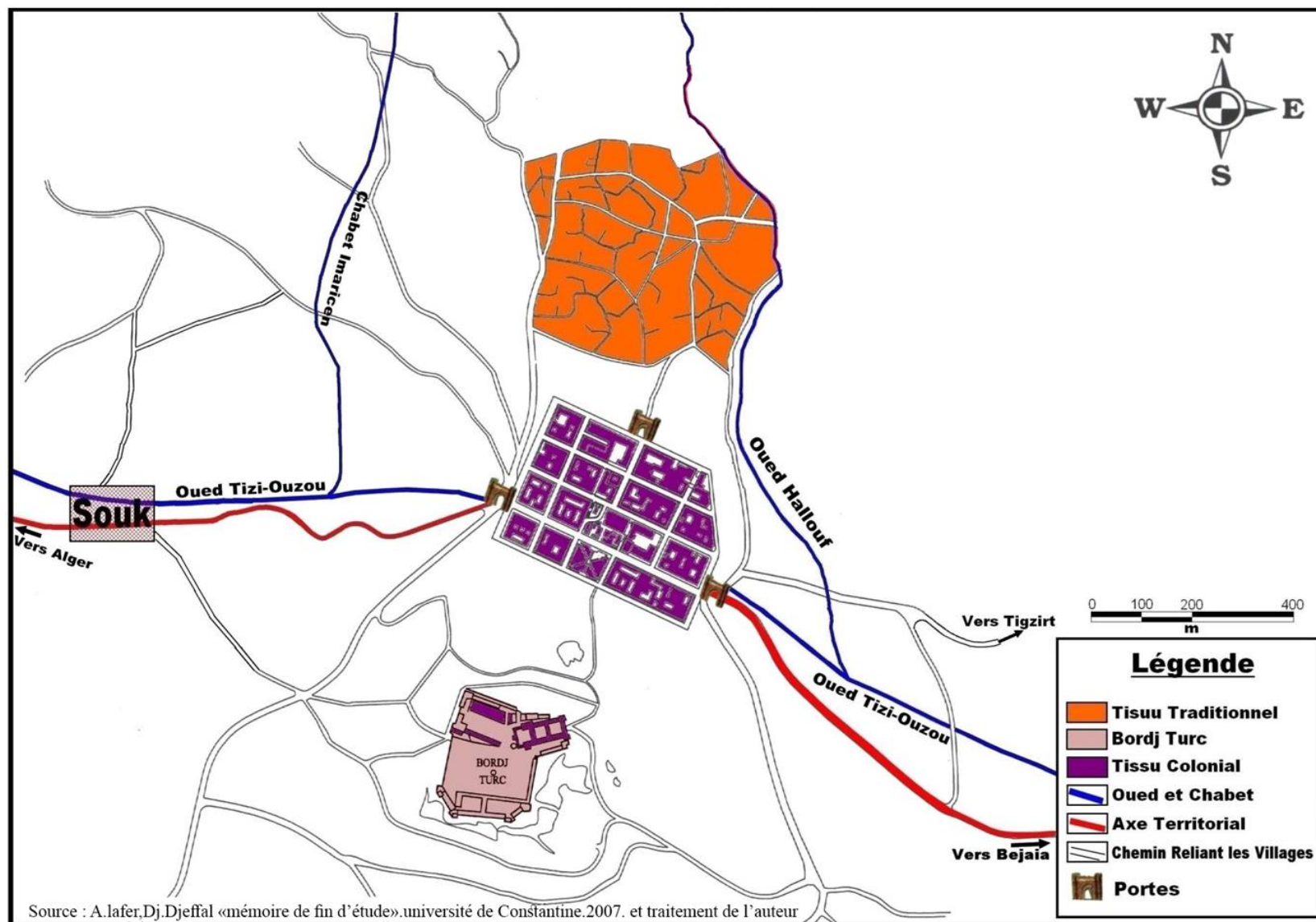


Figure 28 : forme et composition urbaines du tissu de fondation coloniale

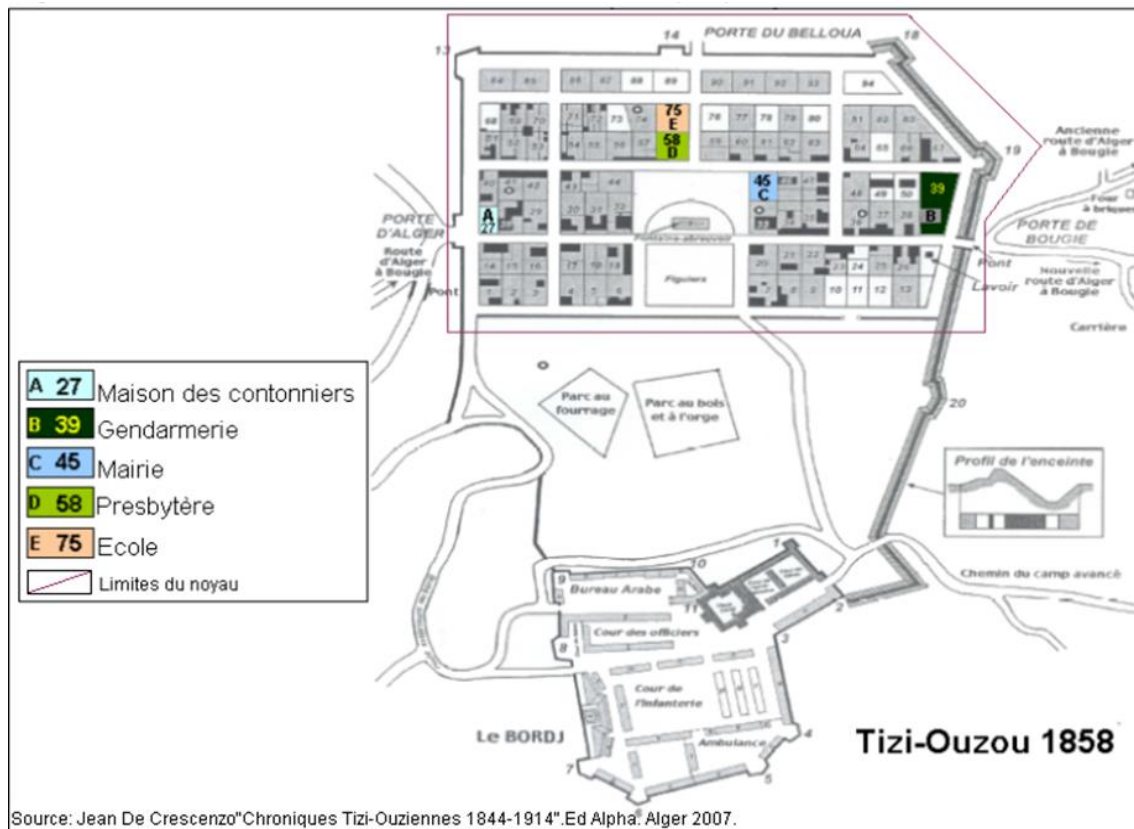
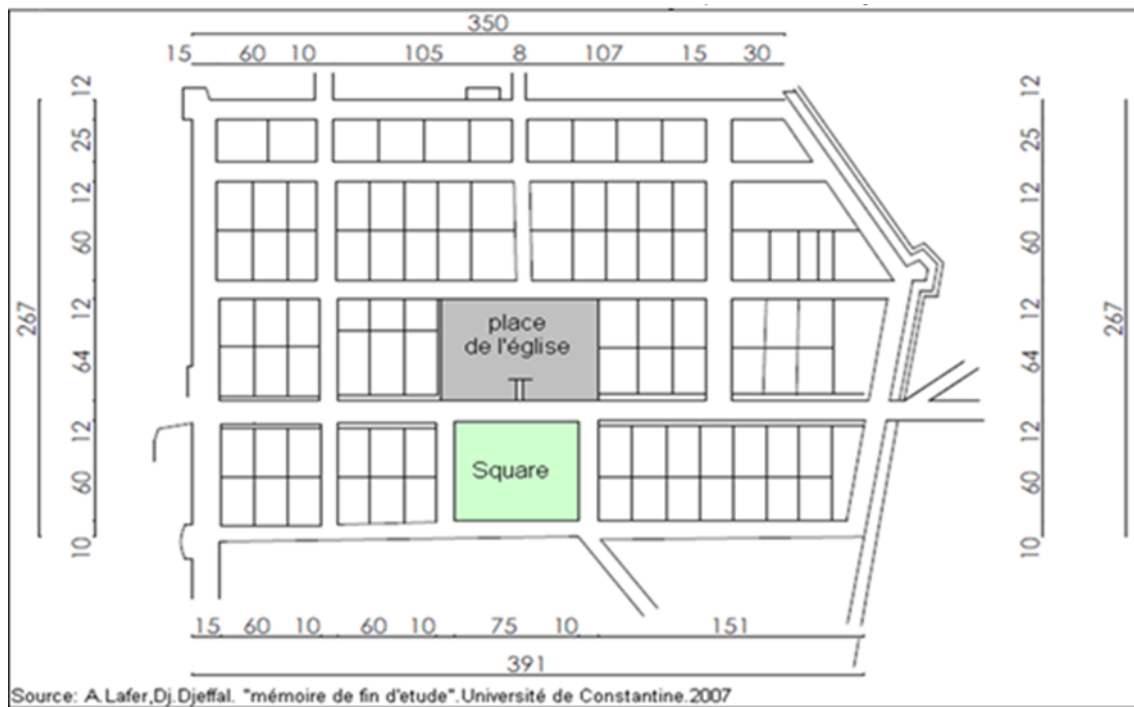


Figure 29: dimensions et tracé du tissu urbain de fondation coloniale



Ce modèle d'urbanisme a été expérimenté dans la métropole et a été appliqué sur l'ensemble des colonies françaises. Suivant la représentation graphique ci-dessus, nous identifions deux formes d'îlots, carrées et rectangulaires. L'espace public n'a pas été négligé lors de la planification du village colonial, en revanche deux places furent établies et judicieusement localisées au centre. Celles-ci étaient marquées par une église pour la place se trouvant au Nord de l'axe principal (route d'Alger) et par un square du côté du même axe routier. Avec cette nouvelle forme d'urbanisation, le tissu urbain de Tizi-Ouzou se densifia. Il disposa également d'un ensemble de services urbains qui lui ont conféré le statut d'un centre urbain moderne. Manifestement, ces disponibilités renforcèrent le double rôle politique et militaire du centre urbain de Tizi-Ouzou dans sa région. Étant ainsi, le centre urbain de Tizi-Ouzou vit son attractivité renforcée auprès des populations environnantes. Par voie de conséquence, un exode rural devrait être incité.

À travers le tableau dressé par M. Dahmani et *al* (1993), on note qu'en 1859, l'agglomération de Tizi-Ouzou, composée du noyau colonial, du fort (Bordj) et du village autochtone, abritait une population résidente estimée à 600 autochtones et 13 immigrants européens. Quelques années plus tard, précisément au début de 1871, le nombre d'Européens atteignit 254 individus, en plus des 435 militaires occupant le Bordj (M. Attaf, 2013). Selon ce dernier, A.E.H. Carette atteste que le nombre des autochtones avoisina 1500 âmes en 1840. Le déclin démographique produit entre 1840 et 1859 a été la conséquence directe de la politique d'expropriation adoptée par la force coloniale, particulièrement à partir de 1858 où les autochtones avaient été dépossédés de 286,5 hectares, ce qui laisse supposer que les autochtones sont retournés dans leurs villages d'origine se trouvant un peu plus loin.

1.3.1.2. Première extension du village colonial : une volonté coloniale précipitée par l'insurrection de 1871.

Suite à l'insurrection de 1871, celle d'El Mokrani, toute la région de Grande Kabylie connût une ébullition des plus acharnées. Le centre urbain de Tizi-Ouzou, cercle militaire à partir de 1856, n'en demeura pas en reste. Le 19 avril 1871, des Kabyles, plus nombreux que les colons, dirigés par Ali Ou Kaci, incendièrent le village colonial, après avoir réussi à refouler les colons vers le Fort (bordj) et à les maintenir sur place pendant des semaines. Effectivement, il a fallu attendre plus de vingt jours pour que les renforts du Général Lallemand arrivèrent à libérer les assiégés, vers le 11 mai 1871. Le lendemain, le village des autochtones fut incendié (M. Attaf, 2013). À la lumière de ces événements, les colons usèrent

de tous les moyens pour assouvir leur revanche. Ainsi, une série d'actions radicales furent entreprises, renforcées particulièrement après l'adoption, quelques années plus tard, du code de l'indigénat. La réaction des forces coloniales fut aussitôt connue. Elles concernent des opérations d'expropriations des terres et la séquestration d'autres biens appartenant aux autochtones, ce qui a eu pour résultat, une superficie de terres agricoles expropriées estimée à 6.240 hectares entre 1848 et 1871, pour être attribuée à des colons. Simultanément, des charges financières ont été exigées des autochtones, celles-ci devant financer l'extension du village colonial (M. Attaf, 2013).

Conscients d'un éventuel soulèvement des Kabyles se trouvant à quelques mètres du village colonial et de la nécessité d'opérer une nouvelle forme de conquête de la grande Kabylie, les gouvernants français adoptèrent plusieurs actions. Politiquement, le cercle militaire de Tizi-Ouzou, créé en 1856, accéda au rang de commune mixte en 1868, puis à celui de commune de plein exercice à la fin de 1872. Cette mutation politique était à l'origine d'un afflux d'Européens sur le centre urbain de Tizi-Ouzou. Incontestablement, car en 1873 une vague de 280 hommes est arrivée, et une année plus tard, ce nombre passera à 400 individus, pour atteindre 1200 en 1876, soit l'équivalent de la population autochtone évaluée à 1500 individus, M. Dahmani et al (1993). Cependant, au lendemain de l'insurrection de 1871, la population autochtone du village traditionnel devra régresser à cause de la riposte subite et musclée des militaires français, ayant détruit une grande partie du village traditionnel.

À l'échelle régionale, nous estimons que ces attributions permettront de mieux organiser, politiquement et militairement, la conquête de la Kabylie. L'implantation du quartier général dans le centre urbain de Tizi-Ouzou était à l'origine de la vocation de lieu de commandement, dont la ville de Tizi-Ouzou continue d'en bénéficier. Cette accession dont du centre urbain de Tizi-Ouzou est représentative à travers les services urbains créés en son enceinte. Spatialement, l'extension du village colonial est justifiée par une double nécessité. A fortiori, par la réalisation d'un programme d'habitat et d'équipements pour mieux accueillir les immigrants européens d'une part, et, d'autre part, pour prendre la revanche sur les autochtones. D'ailleurs, l'extension du village colonial a été réalisée en amputant une partie du village des autochtones. Les opérations d'extension du village colonial commencèrent en 1877. M. Attaf (2013). Vers 1880, le village colonial prendra sa nouvelle forme, (Fig.n°30). L'extension du noyau colonial a été réalisée graduellement (en deux séquences), en répétant la forme initiale du premier tracé. Techniquement, cette extension s'est faite par la rotation

du premier noyau à 90°, vers le Nord, et puis cette même forme initiale va se rabattre à 22.5° vers l'Ouest, (Fig.n°31) (Voir figure n°25). À l'instar de ces extensions urbaines, la ville Tizi-Ouzou afficha une forme urbaine continue, ouverte et un tissu de plus en plus dense, (Fig.n°32).

Figure 30: forme urbaine de l'espace urbain de Tizi-Ouzou vers 1880

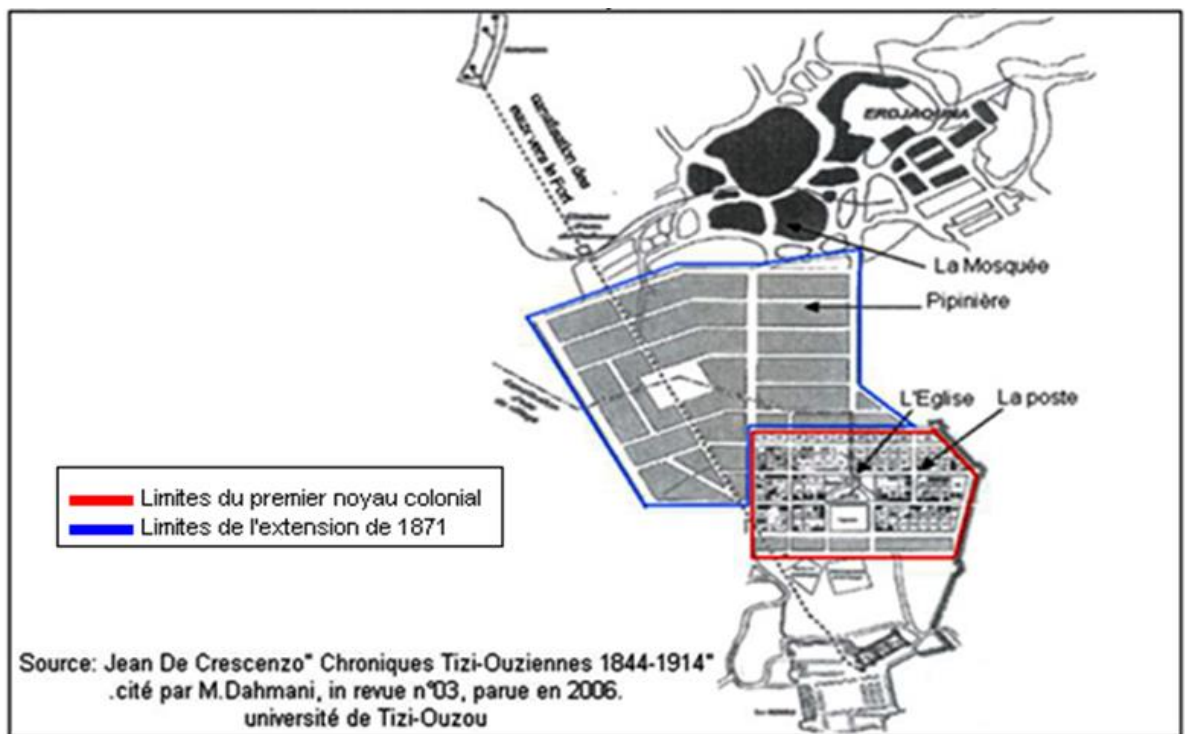


Figure 31 : Séquences d'extension du noyau colonial

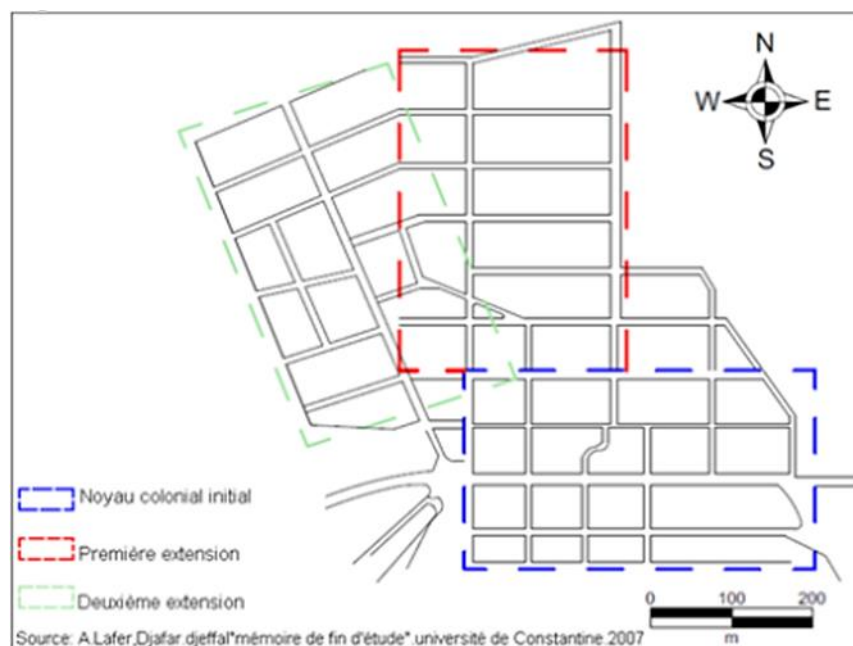
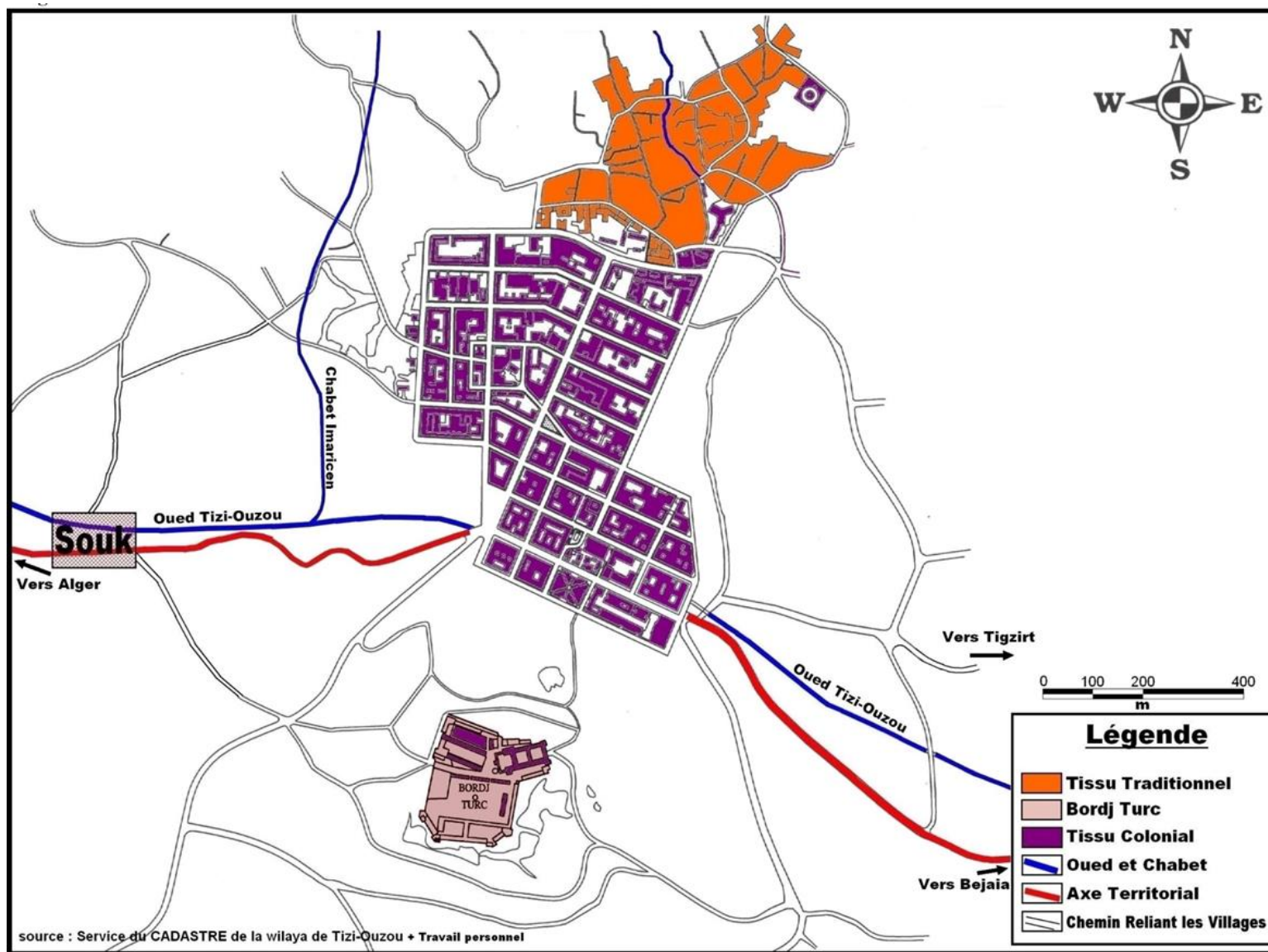


Figure 32 : Forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou pendant la période 1880-1928



1.3.1.3. La normalisation de la ville de Tizi Ouzou entre 1880-1928 :

Développement urbain et acheminement vers une nouvelle urbanité

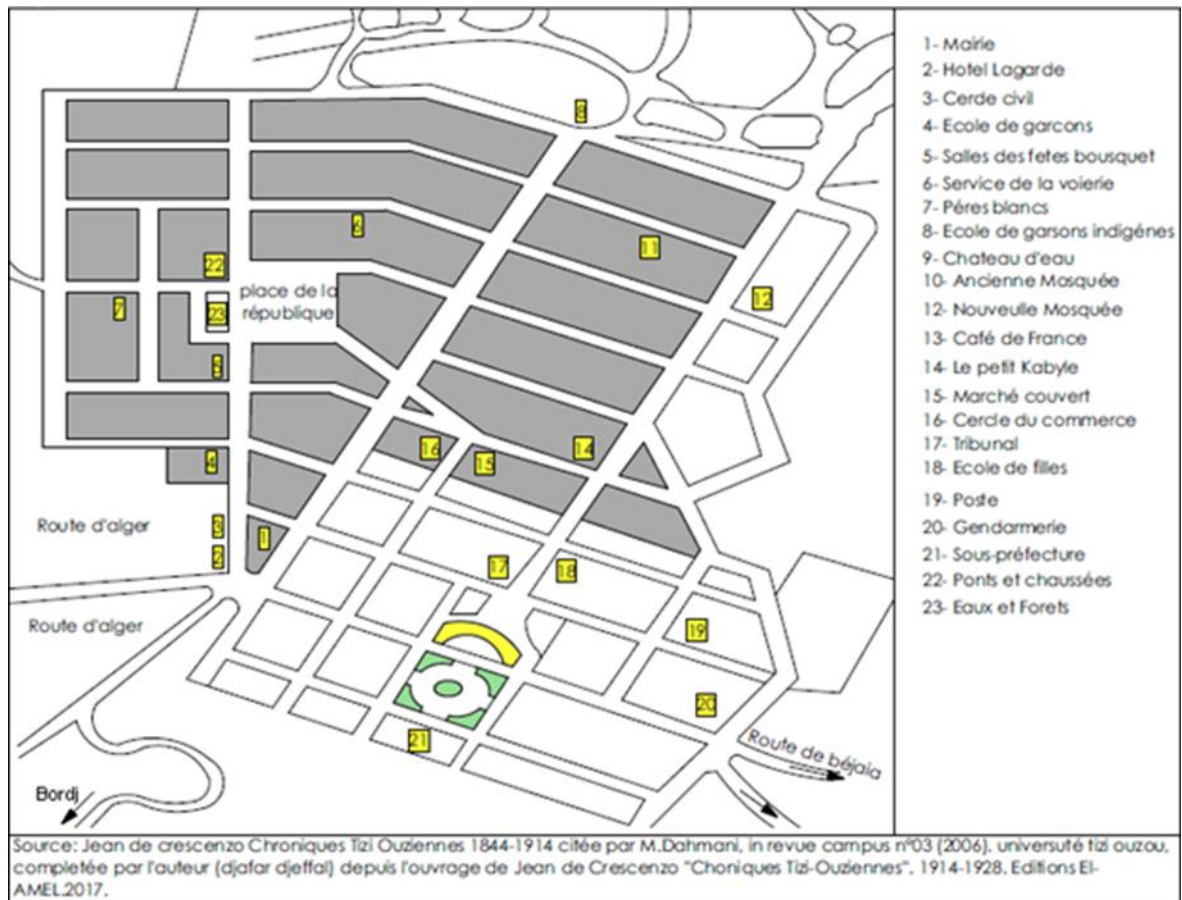
Désormais, la ville de Tizi-Ouzou, sous sa forme moderne, est née et son développement est amorcé. Cet essor se renforça davantage suite à l'ouverture, en 1888, de la ligne de chemin de fer reliant Tizi-Ouzou à Alger. À ses débuts, cette ligne s'arrêta à Draa Ben Khedda, à quelques kilomètres à l'Ouest de Tizi-Ouzou, mais, vers 1910, elle fut prolongée jusqu'à la ville de Tizi Ouzou, dix ans après que Tizi Ouzou fut désignée chef-lieu d'arrondissement.

L'aboutissement du chemin de fer jusqu'à Tizi-Ouzou signe le début d'un processus de développement de la ville de Tizi-Ouzou. La vie urbaine, quant à elle, ne fait que progresser. La ville bénéficia, successivement, d'une gamme diversifiée de réalisations et de commodités. Celles-ci sont destinées aux Européens qui affluèrent vers la ville de Tizi-Ouzou, nourris de l'idée d'une installation éternelle, pendant que les autochtones continuèrent à subir toutes formes d'exclusions et de paupérisation, puisque tout au long de la période s'étalant de 1900 à 1928, la ville de Tizi-Ouzou se métamorphosa autant dans sa physionomie que dans la vie sociale et urbaine de ses habitants. Cette mutation découle de la réalisation des édifices polyfonctionnels et de l'ensemble des activités associatives et culturelles qui en découlent (Fig.n°33) et (annexe n° 02). Systématiquement, toutes ces fonctions et les prestations qui en résultent ont contribué à faire émerger un mode de vie urbain moderne, en substitution à la précarité des autochtones.

Bien qu'ils soient attachés à leur mode de vie traditionnel et leurs us, les autochtones ont probablement, approuvé, ne serait-ce que partiellement, l'introduction de nouveaux aspects socioculturels dans leur vie quotidienne. En effet, les autochtones qui se trouvèrent profondément vulnérables, car appauvris et illettrés par la colonisation devaient être charmés par les nouvelles disponibilités offertes, bien que ces dernières leur soient étroitement accessibles.

La disponibilité des autochtones à embrasser ce nouvel cadre de vie s'expliqua également par le caractère des Kabyles, prédisposés à cohabiter avec l'autre, comme ce fut le cas avec les civilisations antérieures.

Figure 33 : Trames des équipements et des services urbains créés entre 1900 et 1928



Cependant, l'accès aux différents services est plutôt réservé aux Européens. Cette forme de gouvernance, discriminatoire et répressive, a entraîné *de facto* l'établissement qu'un gradient d'urbanité. Celui-ci définit paradoxalement l'état des indigènes expropriés, réprimés et dominés, Étant ainsi, cette urbanité est représentative de l'état des disparités existantes. En revanche, et à la longue, les autochtones s'inscrivirent dans la nouvelle vie prônée par l'administration française, en bénéficiant des quelques prestations qui leurs sont accessibles. À côté des services administratifs, de l'état civil notamment, l'école a été la plus investie par les autochtones.

En 1916 on en compte 157 élèves dans l'école indigène contre 144 dans l'école européenne. À l'instar de ces équipements, des organisations et des associations à divers caractères ont été créées. L'on cite, par exemple, des clubs de football (RSTO, OTO, etc...), créés respectivement en 1917 et en 1914. Le Tizi-Ouzou club (TOC), créé en 1919, avait pour fonction l'organisation des activités de loisirs et de détente (cinéma, théâtre, boxe...etc.).

La formation sociale et culturelle n'échappe pas à la stratégie perfide coloniale de constituer une société consciente et impliquée, mais déracinée de ses constantes.

En ce sens, vers 1920, une section de la Ligue des droits de l'Homme, ainsi que la ligue des familles nombreuses ont été créées. À l'image de ces acquis, les jalons d'une urbanité occidentale et moderne furent posés. Ils dessinent la trajectoire urbaine de la ville de Tizi Ouzou qui, de nos jours s'empara de cet héritage qui continue à lui valoir son image et son identification au sein de la société algérienne

1.3.1.4. Période de la deuxième extension 1928-1962 : l'étalement urbain, une nouvelle forme d'urbanisation.

Depuis 1928 jusqu'à 1958, des projets étaient sans doute réalisés. Cependant, la rareté de la documentation pouvant nous éclairer sur ceux-ci, nous contrainst à passer sous silence cette période. Au déclenchement de la guerre de libération nationale, en 1954, et suite à la double stratégie de l'institution des zones interdites et de la terre brûlée adoptée par les forces françaises, à partir de 1956, un afflux de populations rurales envahit les centres urbains, dont celui de Tizi-Ouzou.

En 1954, Tizi-Ouzou accéda au statut de chef-lieu de département de la grande Kabylie. Afin de mieux gérer le rush migratoire en provenance des zones déclarées interdites par les autorités coloniales, ces dernières procédèrent, à partir de 1956, à la construction des camps de regroupement et de cités de recasement (M. Dahmani, 2006).

Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre de cités de recasement créées dans la région de Tizi-Ouzou, et ce désaccord provient, paraît-il, d'une délimitation inappropriée de l'espace urbain. Dans les limites proches du centre urbain de Tizi-Ouzou, on identifia trois cités de recasement, la cité Bekkar du côté Sud-Est, la cité Mokadem au Nord-Est et la cité carrière au Nord-Ouest.

Deux ans plus tard, précisément, en 1958, le plan de Constantine fut appliqué à la ville de Tizi-Ouzou. Aussitôt, la ville reçut un vaste programme de logements collectifs et d'équipements publics. C'est dans ce cadre que les cités HLM¹²³ (cité Million, les Cadi et les Genêts, les Palmiers, les Eucalyptus et Naegelen) ont vu le jour,(Fig.n°34). C'est également à la même période que des équipements publics (hôpital, prison civile) à rayonnement régional furent construits. À l'égard de ces réalisations, la ville de Tizi-Ouzou confirmera et

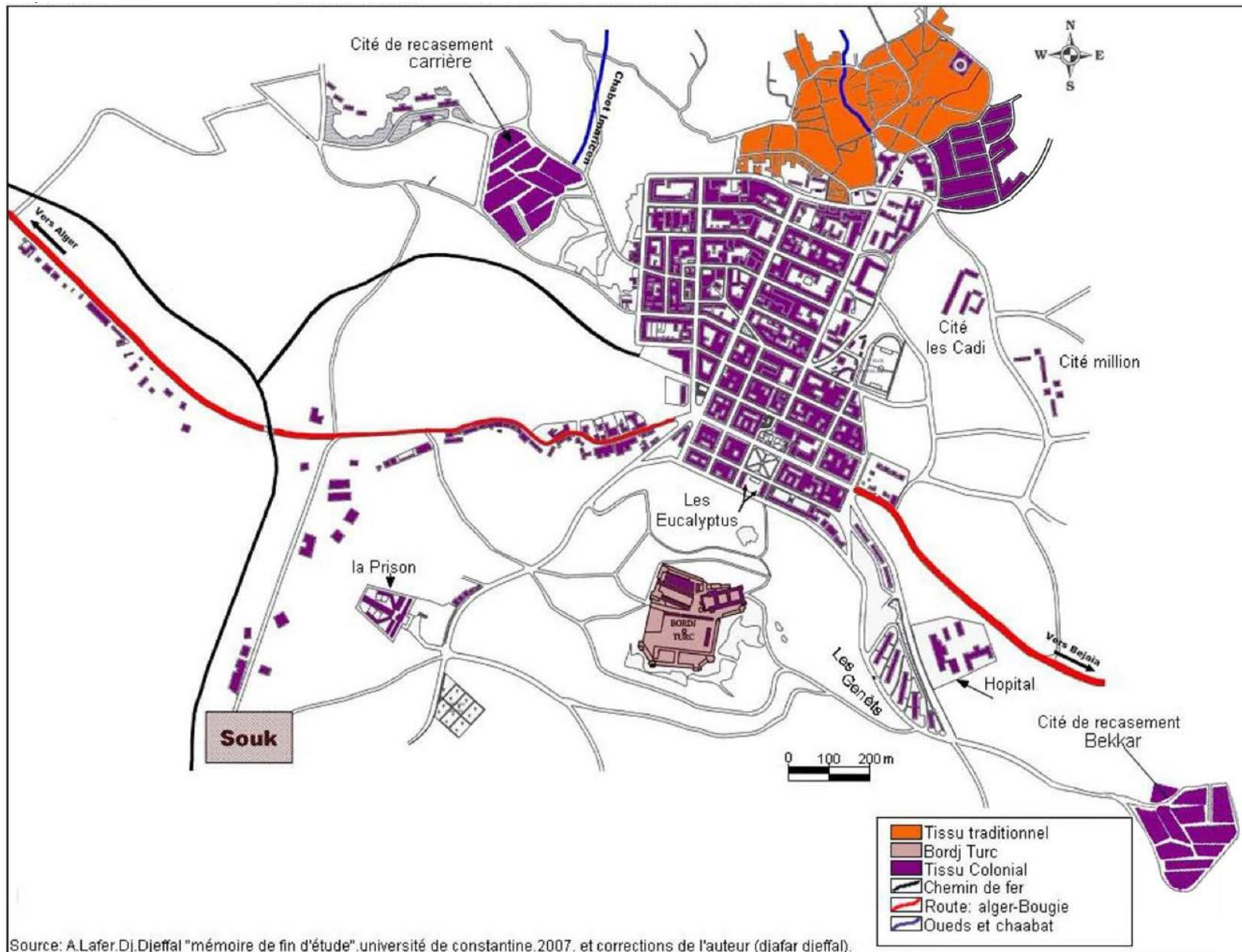
¹²³ Habitations à Loyers Modérés.

renforcera sa fonction de lieu de commandement au sein de sa région. Techniquement, le plan de Constantine puisa ses fondements de l'urbanisme fonctionnaliste. Des expériences ont été bel et bien réalisées dans la métropole, avant d'être reproduites dans les colonies françaises. Les édifices construits, particulièrement les HLM, étaient destinés à recevoir les populations dites "indigènes", alors que les immeubles "le Djurdjura" et le "mont-blanc" étaient destinés à faire cohabiter une population en majorité européenne et certains autochtones, jugés "émancipés", M. Dahmani (2006).

Toujours selon ce même auteur, cette volonté d'améliorer les conditions de vie des autochtones et leur émancipation dissimule les intentions des Français à promouvoir le mode de vie européen au sein même de la société locale. Désormais, un cadre de vie moderne, rationnel et pragmatique remplaça le système social traditionnel, fait de liens familiaux et ethniques

La nouvelle conception de l'habitat, espace de vie intime, et les espaces extérieurs va entraîner systématiquement un déracinement et une déculturation d'office, surtout si cette cohabitation se prolongera dans le temps (effet d'habitude). Par voie de conséquence, la culture rurale et villageoise cédera la place à celle qui est urbaine, européenne et moderne. L'accès à une 'urbanité européenne est offert et se renforça de plus en plus.

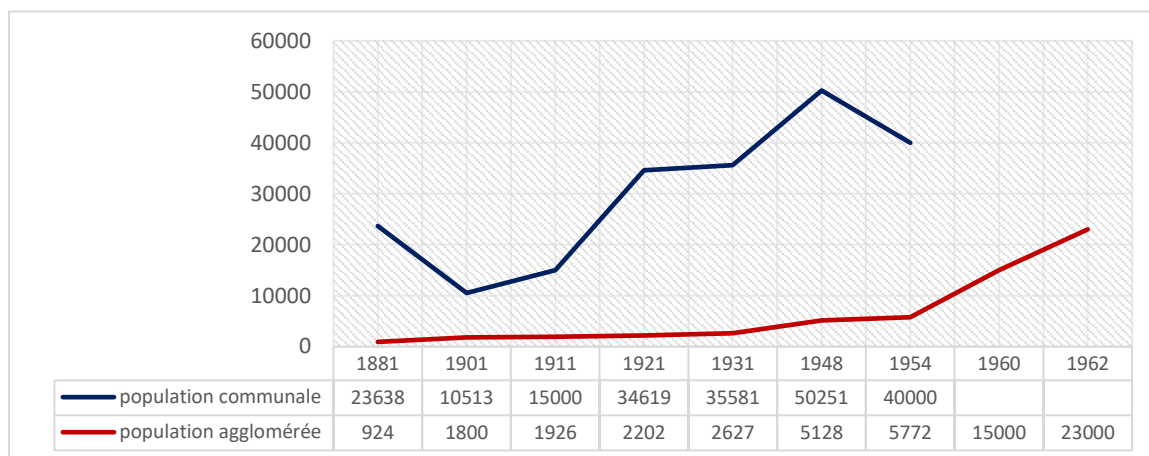
Figure 34: Etalement urbain de la ville de Tizi-Ouzou entre 1928-1962.



1.3.1.5. Croissance démographique et urbanisation

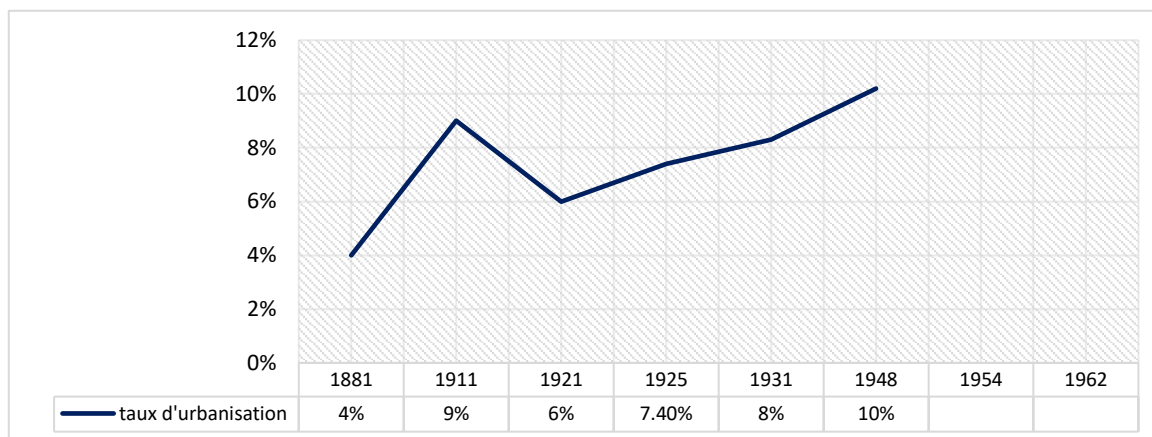
Depuis 1844, date d'apparition des troupes françaises dans l'espace Tizi-Ouzien, jusqu'au 1962, date de leur départ, des changements dans les structures démographiques de la ville de Tizi-Ouzou ont été enregistrés sous les effets de la colonisation et de la guerre de libération. L'évolution de la démographie communale et urbaine est illustrée par les graphes¹ ci-dessus(Fig.n°35-36).

Figure 35 : Evolution de la population communale et urbaine entre 1881-1962



Source : auteur 2018

Figure 36 : Evolution du taux d'urbanisation entre 1881-1962



Source : auteur 2018

L'augmentation de la population urbaine pendant toute la période s'étalant de 1881 à 1911 s'explique par l'arrivée massive des colons, qui forment la majorité de la population agglomérée, surtout après l'insurrection de 1871.

¹Nos calculs sont tirés conjointement des ouvrages de :

- Jean de Crescenzo "Chroniques Tizi-ouziennes 1914-1928 ». Tome 2. Ed. El Amel. 2017. p 365.
- M. Dahmani. "Tizi Ouzou, fondation, croissance et développement". Ed. El Aurassi. 1993.p57-178

Aussitôt, précisément en 1873, le noyau colonial s'agrandit et cette extension se fit par le l'amputation d'une partie du village traditionnel. Par voie de conséquence, les autochtones étaient contraints soit de se retirer en direction des hauteurs Nord du village, soit de quitter complètement ce dernier pour se réfugier dans les villages environnants.

Le recul de la taille de la population communale s'explique par les mesures d'expropriation prises par l'administration française à l'encontre des autochtones. Cette forme de privation et de paupérisation a été de mise depuis 1858. Entre 1871 et 1876, le nombre de colons agglomérés a presque quintuplé, il passe de 254 à 1200 colons. Ce chiffre va augmenter pour atteindre 1268 en 1911 (M. Dahmani, 1993).

Cependant, la démographie urbaine et communale a régressé tout au long de la période de 1911 à 1921. Cette situation résulte de divers facteurs. Premièrement, sous les effets directs de la première guerre mondiale sur l'économie des colonies, ayant vu leurs budgets financiers diminués, et donc leurs services et prestations affectées. Par ailleurs, pendant la grande guerre, les forces françaises avaient eu recours à la mobilisation des autochtones afin de renforcer leurs troupes pour faire face aux Allemands.

Cette régression s'est produite pendant la période 1911-1921, alors qu'une stratégie de développement économique et social commença à naître, particulièrement avec l'avènement du chemin de fer en 1910. À partir de 1921, la démographie urbaine et le taux d'urbanisation (graphe n°03) ne font que s'amplifier.

Cette tendance à la hausse s'explique par la réalisation d'un large programme d'équipements publics et l'amélioration des conditions de vie des habitants. Quant à la population communale, sa concentration dans la municipalité de Tizi-Ouzou s'explique par un exode rural sans répit, causé par les conséquences de la guerre de libération. De 1844 à 1962, les effectifs urbains augmentèrent continuellement. Quant au parc logement, son évolution est conséquente. Cependant, l'indisponibilité des données rend son évaluation impossible. Bien que le quartier colonial ait été agrandi en 1880, le parc logement de l'agglomération a paradoxalement régressé, en raison de la destruction d'une partie du village autochtone. L'augmentation significative de la population urbaine, due à la ruée des ruraux sur le centre urbain de Tizi-Ouzou, a été produite après le déclenchement de la guerre de libération nationale. À cette époque, la force coloniale a procédé à la création des zones interdites, afin d'étouffer précocement la révolution nationale.

1.3.1.6. Croissance urbaine et consommation de l'espace pour la période 1840-1962

Comme nous avons pu le voir, c'est pendant la période coloniale que Tizi-Ouzou accéda au statut de ville. Elle bénéficia non seulement d'un statut administratif et militaire mais elle bénéficia également des commodités disproportionnées de la vie urbaine moderne. Cette urbanité lui a été conférée par les programmes d'habitats et d'équipements dont elle a bénéficié lors de cette période. Cette évolution s'accompagna d'une consommation foncière considérable (Tab.n°07). La forme du développement urbain suit deux logiques antagonistes, celle de l'îlot et de la forme continue, puis celle de la ponctualité et de l'extension linéaire, ayant entraîné le début du phénomène d'étalement urbain qui se s'amplifiera plus tard.

Tableau 7: évolution des surfaces urbaine pendant la période coloniale, de 1840-1962

	Désignation du fragment	Surface occupée	Observation
1859	<i>Village traditionnel</i>	3,5 h	Calculée à base de la surface du sol consommé par habitant, mentionnée plus haut, et estimée à 16.13m ² /h
	<i>Le Bordj turc</i>	4,3h	Suivant les opérations d'agrandissements qu'il a subies à partir de 1844
	<i>Le tissu colonial</i>	36.5 h	Selon sa forme qui demeure de nos jours intacte
	<i>Le marché</i>	2,2 h	Calculée du support cartographique (figure n°21)
Total de 1840-1880		46,5 h	Cette surface concerne juste les parties bâties
Période 1877-	<i>Village traditionnel</i>	13.8 h	Calculée du support cartographique, (figure n°26)
	<i>Le Bordj turc</i>	4,3h	sans modification,
	<i>Le tissu colonial</i>	36.5 h	Avec l'extension de 1873, le tissu colonial a plus que doublé son périmètre, qui demeure identifiable de nos jours
	<i>Le marché</i>	2,2h	En fonction des données du support cartographique (figure 25)
Total de la période 1880-1928		57,82h	Cette évolution est due à l'extension du village vers le Nord.
Période de 1928-1962	<i>Village traditionnel</i>	15.1h	Calculée du support cartographique (figure 28)
	<i>Le Bordj turc</i>	4.3h	sans modification, car aucune nouvelle action d'agrandissement n'a été enregistré
	<i>Le tissu colonial</i>	40.1	Il y a eu certaines annexions du côté Est.
	<i>Le marché</i>	2.2h	Calculée du support cartographique (figure n°27)
	<i>Cités de recasement (carrière, Bekkar, Mokadem)</i>	11h	Construites à partir de 1956, pour recevoir les ruraux
	<i>HLM (cadi, million, genets, eucalyptus, Naegelen....)</i>	6,35 h	Construits dans le cadre du plan de Constantine de 1958
	<i>Hopital</i>	1,1h	Construit dans le cadre du plan de Constantine de 1958
	<i>Prison civil</i>	1.14	Construit dans le cadre du plan de Constantine de 1958
<i>Habitations diverses, tout au long des axes 'd'Alger, Bd stiti)</i>	9,1 h	suivant les extensions linéaires, produite après 1958.	
Total de la période 1928-1962		91 h	Le développement spatial suit un rythme effréné, et l'étalement urbain prit forme

Source: nos calculs sont la synthèse de l'étude effectuée plus haut.

1.3.1.6.1. Calcul des indicateurs de consommation du sol

Afin de mieux saisir le développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou, pendant la période coloniale, et pour pouvoir en conséquence qualifier cette urbanisation, l'application de certains indicateurs de consommation de l'espace est nécessaire. Ces indicateurs sont définis ci-dessous.

A. Indicateur premier : *taux moyen annuel de croissance de sol consommé (Ti).*

Il permet la connaissance du rythme de consommation annuelle du sol, exprimée en pourcentage.

La formule est : $Ti = 100 \times [(C2 - C1) / a \times C1]$

Dont :

Ti : taux moyen de croissance

C2 : valeur/mesure des sols consommés à la date N, n+1, n+2

C1 : valeur/mesure des sols consommés à la date N.

a : écart (en nombre d'années) entre les deux mesures.

Application pour les périodes suivantes

- **1840-1880** : $Ti = 100 \times [(46,5 - 3,5) / (40 \times 2,5)]$, ce qui donne **Ti = 43 %**
- **1880-1928** : $Ti = 100 \times [(57,82 - 45,5) / (48 \times 45,5)]$, ce qui donne **Ti = 0,56 %**
- **1928-1962** : $Ti = 100 \times [(91 - 57,82) / (34 \times 57,82)]$, ce qui donne **Ti = 1,7 %**

B. Indicateur deuxième : *sol consommé par habitant (Cab)*

C'est le rapport entre la surface du sol consommé et le nombre de population résidente, exprimée en m²/Hab ou en ha/Hab

La Formule est $Cab = \frac{CS}{Hab}$

Cab : sol consommé par habitant

CS : sol consommé (m²; ha)

Hab : nombre d'habitant

L'indisponibilité des données démographiques pour les périodes : 1880 et 1928 nous contraint à appliquer, respectivement, celles des années 1881 et 1931, et puis celle de 1962.

Application pour les périodes retenues

- **1881** : $Cab = 45,5 / 924$, ce qui donne $Cab = 0,04921 \text{ h/Hab}$, ou **492 m²/Hab**.
- **1931** : $Cab = 57,82 / 2671$, ce qui donne $Cab = 0,0216 \text{ h/Hab}$, ou **216 m²/Hab**
- **1962** : $Cab = 91 / 23000$, ce qui donne $Cab = 0,00395 \text{ h/Hab}$, ou **39,5 m²/Hab**

Les résultats obtenus pour l'indicateur (A) affichent un rythme faible d'occupation de l'espace par les masses bâties, excepté la période de 1840-1880 où le taux est élevé. Cette phase, la plus courte, concorde avec l'édification du noyau colonial en 1858 et son extension achevée vers 1880, dont la surface est de 36,5 hectares, à laquelle il faut additionner l'agrandissement du Bordj, toujours par les colons.

Pour les périodes de 1880-1928 et 1928-1962, la faiblesse du taux moyen de consommation du sol est due au facteur temps, puisque la mesure est faite sur de longues périodes (48 et 34 ans) d'une part, et d'autre part à la forme compacte et continue d'occupation de l'espace, et ceci malgré la présence de certains édifices ponctuels dont la surface est dérisoire. Manifestement, les résultats obtenus par l'indicateur (B) confirment cette forme d'occupation et de consommation des sols. Un rapport disproportionné est constatable entre l'évolution de la population urbaine et le taux de consommation du sol. Ce fait est significatif de l'adoption de l'habitat collectif comme forme de production urbaine, marquant ainsi le début des extensions verticales.

1.3.2. Période postindépendance

1.3.2.1. Tizi-Ouzou entre 1962-1969 : *mutisme socioéconomique et développement urbain partiel.*

À l'aube de l'indépendance, l'Algérie a hérité une situation chaotique. Tous les secteurs étaient en crise. Désormais, la mise à niveau d'un pays ravagé par, presque, un siècle et demi de colonisation n'est guère facile. La difficulté est plurielle, car à côté de tout ce qui a été détruit et des besoins non satisfaits, s'ajoute le manque de moyens financiers conséquents, et de ressources humaines qualifiées.

Du point de vue spatial, les disparités sont immenses, car si l'espace urbain disposait d'un minimum de cadre bâti (logements) vétuste pour la majorité, le monde rural est presque anéanti, et cette situation va se répercuter sur le développement des villes, dont les moyens de répondre aux divers besoins sont limités, pour ne pas dire inexistant. Le plan de Constantine, lancé en 1958, a prévu des programmes de logements et d'équipements publics conséquents. Cependant, la lenteur d'exécution dudit programme a fait que les objectifs fixés n'ont pas atteints (N. Benmatti, 1987). La ville de Tizi-Ouzou n'est pas en reste, car son arrière-pays a subi, sous le joug du colonialisme, de profondes crises sociale, hygiénique et psychologique. Les populations sont appauvries et l'empressement de migrer vers les villes,

en particulier celle de Tizi-Ouzou, était de mise. Au début de l'Algérie indépendante, les pouvoirs publics avaient des difficultés à concevoir un projet politique, social et économique, susceptible de surmonter la situation de crise. L'absence d'une vision globale s'explique par une sorte de prédilection pour les secteurs productifs, industriels en particulier, au détriment des autres secteurs dont celui de l'habitat, puisqu'entre 1962 et 1969, le nombre de logements urbains et ruraux réalisés au niveau national est estimé à 3.000 unités pour chacune des deux formules (N. Benmatti, 1987).

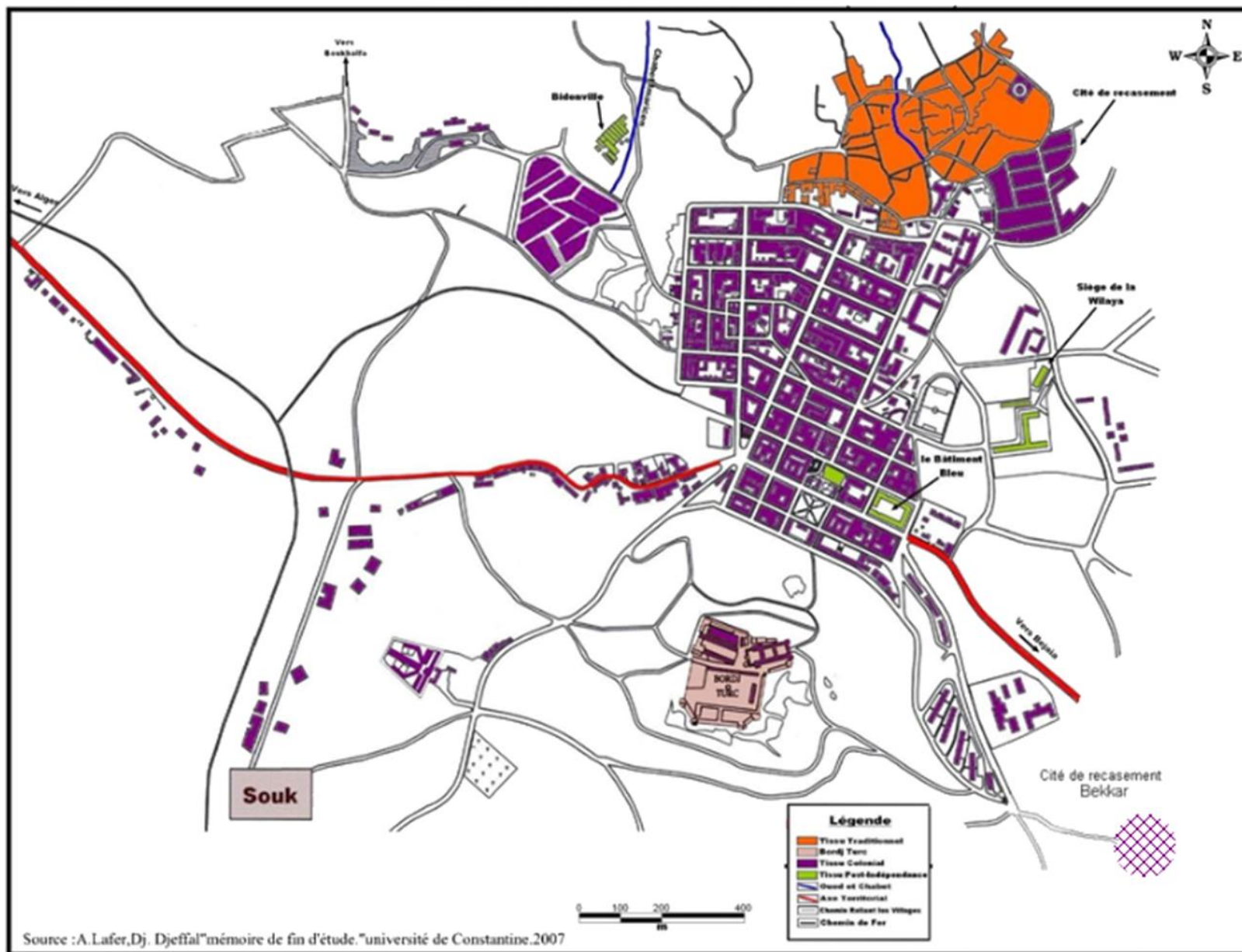
Au lendemain de l'Indépendance, l'Algérie a vécu une instabilité politique qui a généré des discordances ici et là, ce qui n'a pas été sans retarder les initiatives, même restreintes, d'un programme de développement. Mais au fur et à mesure que le pays gagna en accalmie, les initiatives s'enclenchèrent. Ainsi, en 1964, la ville de Tizi-Ouzou reçut sa première usine de textile "COTITEX" implantée à Draa Ben Khedda, à une dizaine de kilomètres (M. Dahmani et *al*, 1993). De même, pour les régions déshéritées, les pouvoirs publics songèrent à des solutions immédiates et prometteuses. En effet, des programmes spéciaux de développement leur furent attribués, l'instar de certaines wilayas dont celle de Tizi Ouzou, ce qui a eu des répercussions socio-économiques bénéfiques sur la vie quotidienne des habitants. Le lancement des programmes spéciaux était accompagné de la mise en œuvre du plan triennal de 1967/1969 dont la portée était d'envergure nationale (Fig.n°37). Le programme spécial relatif à la wilaya de Tizi Ouzou¹ est constitué de :

- *Réalisation des réseaux d'eau potable pour les zones urbaines, ainsi que ceux de l'assainissement*
- *Construction d'un abattoir*
- *Construction d'une maison de la culture, à la place de la prison civile coloniale*
- *Édification de l'hôtel de Lalla Khedidja*
- *Construction d'un institut technologique de formation hôtelière*
- *Construction d'un institut technologique d'éducation féminine*
- *Construction d'un laboratoire départemental d'hygiène*
- *Construction d'une inspection académique*
- *Construction d'une cité psychiatrique de 250 lits, implantée à Oued Aissi, à environ 5 kilomètres à l'Est de la ville de Tizi Ouzou*

En 1962, le parc logement est constitué de 4257 logement, le même nombre en 1966 est indiqué par M. Dahmani et *al* (1993), parce qu'il semble qu'entre 1962 et 1966, aucun programme de logement public n'a été envisagé dans la politique socio-économique du pays.

M.Dahmani et *al* "Tizi Ouzou: fondation, croissance et développement ». Éd. Aurassi.algerie.1993.p 60 ¹

Figure 37 : forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou vers 1969



1.3.2.2. Tizi-Ouzou entre 1969-1990 : métamorphose de la ville et périurbanisation amorcée

L'interventionnisme étatique s'avéra une nécessité absolue et même l'unique solution pour pallier les diverses carences économiques et sociales de l'Algérie indépendante. Au début des années 1970, un arsenal de textes juridiques a été soit activé soit réactivé, puisque certains d'entre eux datent de l'époque coloniale.

Lors de la première moitié des années 1970, l'on assista à la réappropriation du Plan d'urbanisme directeur (PUD et le plan de modernisation urbaine (PMU), créés pendant l'ère coloniale. Simultanément, les pouvoirs publics prônèrent la stratégie des plans de développement économiques, après la réalisation du triennal de 1967-1969. On lança le premier quadriennal 1970-1973, puis le deuxième quadriennal 1974-1977. L'idéologie de l'urbanisme progressiste et fonctionnaliste n'échappe pas à l'Algérie, elle a trouvé en elle un moyen efficace pour absorber le déficit en matière d'habitat et de services urbains.

C'est dans cette vision que les zones d'habitat urbain nouvel (ZHUN), comme moyen de production de l'espace urbain, ont été créées en 1975. Cet interventionnisme ne pouvait nullement être efficace sans avoir recours à une force politique de gestion centralisée. Cette forme de gouvernance, celle d'un État providence, a été délibérément ancrée dans la philosophie des premiers gouvernements constitués juste après l'Indépendance. Elle fut appliquée dans tous les secteurs et à tous les niveaux. L'État décideur, concepteur, entrepreneur et gestionnaire a été effectivement de mise depuis les 1970. D'ailleurs le souhait de tout monopoliser s'est concrétisé à tous les niveaux et dans tous les secteurs, dont celui de la production urbaine.

La promulgation des ordonnances N° 74/26 du 20/02/1974 portant la constitution des réserves foncières au profit des communes et l'ordonnance N° 76/48 du 25/05/1976 fixant les règles d'expropriation pour utilité publique, et la constitution de bureaux d'étude étatiques (CADAT, CNERU) confirment cette volonté de tout monopoliser.

Par ailleurs, cette stratégie profile un développement urbain spectaculaire pour la ville de Tizi-Ouzou. Ainsi, elle ou se développa de manière vertigineuse, et suivant toutes les directions. D'ailleurs, c'est lors de cette phase que l'étalement de la ville a pris forme.

C'est à l'issue de cette politique que le PUD de la commune de Tizi-Ouzou, de 1981 (M. Dahmani et *al*, 1993), arrêta un programme d'habitat, d'équipements publics et

d'infrastructures viaires, dont celui de la ZHUN-sud qui s'étend sur une superficie de 309 ha.

Dans la même lancée, la mise en place du plan de modernisation urbaine (PMU), à la fin des années 1970, s'est traduite par des opérations de rénovation partielles du centre-ville, dont le cas des *bâtiments¹ bleus*. Cette opération fut accompagnée par l'implantation de nouveaux logements dans les espaces inoccupés (M. Dahmani et al, 1993). L'urbanisme par les lotissements a été privilégié, car environ onze permis de lotir, totalisant 1926 lots, ont été attribués et construits, totalisant ainsi une superficie de plus de 160 hectares. En ce sens, les projets réalisés peuvent être présentés comme suit :

Tableau 8 :liste des projets² réalisés à Tizi Ouzou entre 1969 et 1984.

EQUIPEMENTS ET SERVICES	HABITATS
LE SIÈGE DE LA NOUVELLE MAIRIE.	LA CITÉ CNEP.
LA POSTE CHIKHI.	LES TOURS VILLAS.
LYCÉE POLYVALENT ET HESNAOUA	LA CITÉ 05 JUILLET.
LE THÉÂTRE MUNICIPAL ET LA MAISON DE L'ARTISANAT	LA CITÉ 11 DÉCEMBRE.
LA GARE ROUTIÈRE	UNE ZHUN, 5000 LOGEMENTS
CRÉATION DU CENTRE UNIVERSITAIRE À OUED AISSI	LA CITÉ DES FONCTIONNAIRES
CRÉATION D'UNE BRIQUETERIE	LOTISSEMENTS DE 1926 LOTS
EDIFICATION D'UNE MOSQUÉE, AU LIEU DE L'ÉGLISE	//
CONSTRUCTION DE L'HÔTEL AMRAOUA	//
CRÉATION DU CHU ET DE LA CLINIQUE MATERNELLE SBIHI	//

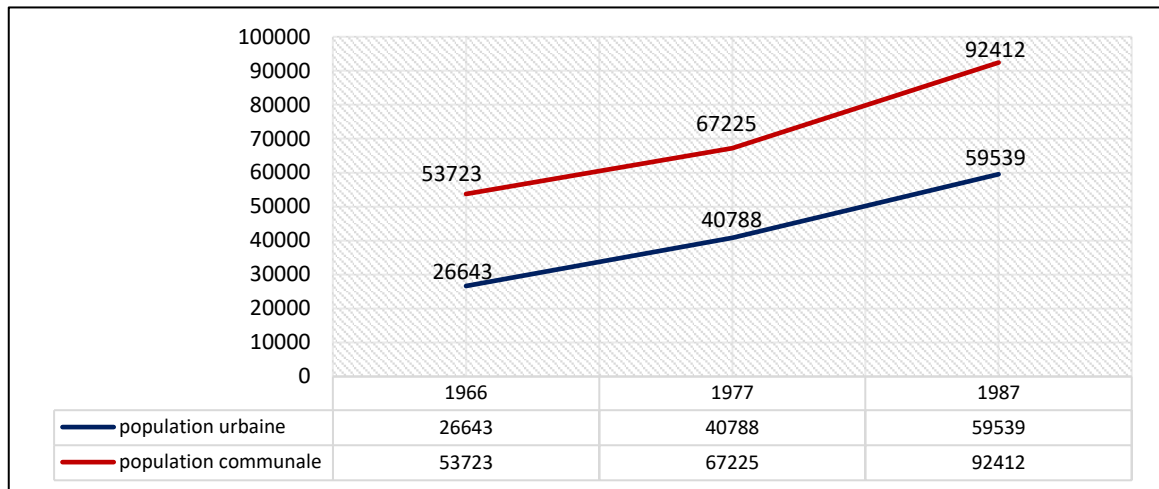
Morphologiquement, l'espace urbain de Tizi-Ouzou se fragmenta et la structure urbaine s'étala en direction des périphéries. De nouvelles artères (Krim Bélkacem, frères Belhadj) furent créées et devinrent, plus tard, des axes structurants de la forme urbaine et sociale. Dans l'animation de la vie urbaine, cet axe représente un élément névralgique de la ville, à tel point d'avoir basculé la centralité, particulièrement commerciale, dont se réjouissait, autrefois, le centre-ville historique.

Le développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou, volontariste soit-il, s'illustre à travers l'évolution des effectifs démographiques. Pendant les trois premières décennies de l'Indépendance, la population urbaine augmenta à 'un rythme soutenable, (Fig.n°38-39).

¹ Les bâtiments bleus sont constitués d'une série de blocs accolés les uns aux autres de manière à créer un îlot de type amstellodamien, c'est-à-dire un îlot à cour centrale. Ce type unique d'îlot se situe au centre-ville de Tizi-Ouzou.

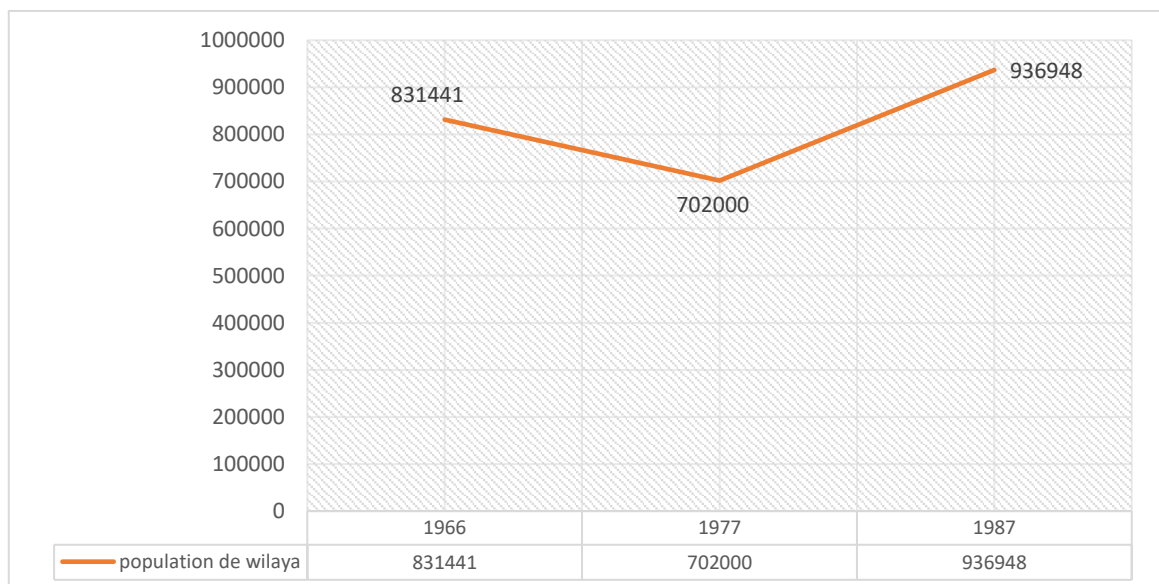
² Ce tableau est une synthèse des travaux de : M. Attaf op cité p 255 et de N.A. Rahmoun " Tizi-Ouzou, formation d'une ville dans un hinterland rural des plus denses d'Algérie". In Territoire en mouvement, disponible sur le site : <http://journals.openedition.org> , consulté le 16/02/2018.

Figure 38 :évolution de la population communale et urbaine "ACL" de Tizi Ouzou entre 1966 et 1987



Source: annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou, version 2013, et M. Dahmani et al (1993).

Figure 39 :évolution de la population de la wilaya entre 1966 et 1987



Source: annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou, version 2013, et M. Dahmani et al (1993).

Le rythme de croissance de la population communale et urbaine de Tizi-Ouzou s'explique par divers facteurs. En premier lieu, cette croissance est due à un exode rural massif, stimulé par la concentration des unités de production de biens et services dans la commune de Tizi-Ouzou, qui offre plus de possibilités d'emplois qu'ailleurs. Elle s'explique également par le taux d'accroissement naturel de la population estimé à 3% pour la période 1977/1987. Cet accroissement résulte, à son tour, de l'amélioration des conditions de vie de la population. Quant à la régression de la taille démographique de la wilaya, nous estimons qu'elle est due au phénomène migratoire (sortie) à destination des autres wilayas (Alger,

villes Sud) plus industrialisées. Ce phénomène exista bien avant cette période, mais en direction de l'étranger.

Quant au taux d'urbanisation, la population urbaine de la ville de Tizi-Ouzou représente en 1966, 3,2 % de l'ensemble de la wilaya, avec un taux d'urbanisation de 49.6% à l'échelle de la commune. Respectivement, ces taux ont atteint, en 1977, environ 5,81% à l'échelle de wilaya, et 60,7% pour ce qui est de la population communale. En l'espace de dix ans, la population urbaine a crû de 53,1%.

Pour la période 1977-1987, la population de la wilaya s'amplifia avec un taux d'accroissement de 33,5% et un coefficient multiplicateur total de l'ordre de 1,33. Pendant cette décennie, la population urbaine augmenta de 46%, avec un coefficient multiplicateur de 1,46. Bien que le taux d'urbanisation ait fléchi à 53,1 %, au début de 1977, et à 46 % en 1987. Le développement des effectifs urbains de la ville de Tizi-Ouzou trouva essence dans la concentration des unités de production de biens et services dans les zones industrielles se trouvant dans les espaces périphériques de la ville de Tizi-Ouzou. Cette concentration est représentée par le tableau ci-dessous.

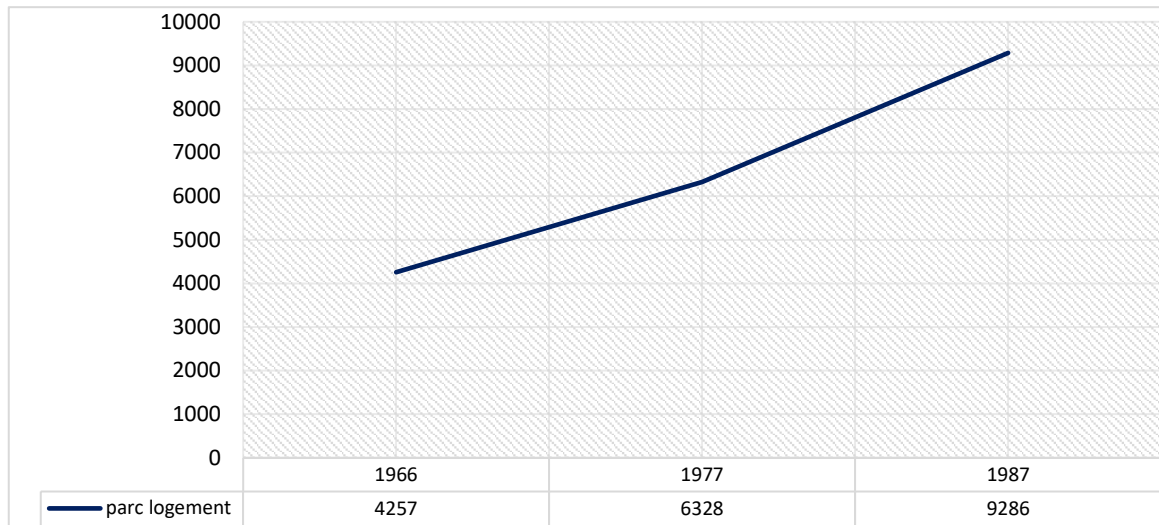
Tableau 9: liste des unités de production de biens et services implantées dans la commune de Tizi-Ouzou, recensées en 1992.

DÉSIGNATION DE L'ACTIVITÉ	LE NOMBRE
UNITÉS DE DISTRIBUTION ET DE RECHERCHE (NAFTAL, EREM...)	04
UNITÉS INDUSTRIELLES DE PRODUCTION DE LA COMMUNE (INDITEX, ECOTEX, FACUTUB)	08
ENTREPRISES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, OPÉRATIONNELLES DANS LA COMMUNE DE TIZI OUZOU	07 (≈ 37% DU TOTAL WILAYAL)
UNITÉS DE PRESTATIONS DE SERVICES (OPGI, OAIC, ERIAD), OPÉRATIONNELLES DANS LA COMMUNE	25 (≈ 96% DU TOTAL WILAYAL)
ENTREPRISES WILAYALES (BTP, HYDRAULIQUE, FORET)	08
POINT DE VENTES DE GROS	97
PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES PRIVÉES	175

Source : nos estimations sont définies à base de l'ouvrage de M. Dahmani et al (1993). Page 119-245

À côté de ces unités, d'autres biens et services sont présents dans la ville de Tizi-Ouzou. Celle-ci grandit dans le nombre et la diversité de ses effectifs. Ceux-ci lui assurent une main d'œuvre disponible à moindre charge. Elle permettra aux entreprises une économie d'échelle fiable. Parallèlement à l'évolution démographique et économique, le parc logement a progressé, surtout à partir de la fin des années 1970, suite à la réalisation de la zone d'habitat urbain nouvel. L'évolution du parc logement est donnée par le graphe ci-dessous (Fig.n°40).

Figure 40 :évolution du parc logement de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1966-1987.



Source: annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou, version 2013, et M. Dahmani et *al* (1993).

L'évolution du parc logement en Algérie relève d'un processus lent. Cette lenteur s'explique les politiques publiques consenties au logement, depuis l'Indépendance jusqu'à la première moitié des années 1970. Autrement dit, sur une période de presque de 15 ans, le secteur du logement s'est caractérisé par une stagnation totale. Ce rythme rend difficile l'évaluation précise du développement du parc logement à travers le temps. Étant ainsi, celle-ci ne peut être parfaite.

Pareille situation pour la ville de Tizi-Ouzou, où le secteur du logement a rebondi juste après l'approbation du projet de la zone d'habitat urbain nouvel, dès 1975, et dont le nombre de logements arrêté avoisine les 5.000 unités. En effet, puisqu'entre 1966 et 1987, le parc logement a augmenté de 5.029 unités d'habitations, avec une moyenne de réalisation annuelle de 251 unités.

Cette cadence va impacter le cadre de vie des citoyens, d'où le recours aux solutions individualistes déjà prévu, puisque, suite aux réformes foncières et immobilières introduites au début des années 1990, la promotion immobilière privée explosa, tout en tirant profit à la fois de la forte demande en attente, mais également des disponibilités foncières incommensurables.

1.3.2.2.1. Croissance urbaine et consommation de l'espace pour la période 1962-1987

La période postindépendance peut être répartie en plusieurs phases, selon que l'on considère les différentes stratégies publiques du développement urbain. À l'aube de l'indépendance, le rythme du développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou était lent, comme il a été constaté pour les villes de son rang. C'est à partir de 1968 que la ville bénéficia de son premier projet de développement, constitué d'équipements publics, dont l'implantation est ponctuelle, donc non-consommatrice d'espaces. Les équipements inscrits et implantés dans l'enceinte de la ville totalisent une surface¹ estimée à 4, 96 hectares.

C'est à partir de la deuxième moitié des années 1970 que le développement de la ville s'effectua d'une manière remarquable. Les projets réalisés, particulièrement la ZHUN-Sud, dont la réception s'étalera jusqu'à la fin des années 1980, a augmenté la surface urbanisée d'environ 642,56 hectares, puisqu'en 1987, la surface urbanisée est estimée à 889,76 hectares, alors qu'en 1972, celle-ci était à peine de 247,16 hectares. L'évolution de la consommation des sols est indiquée dans le tableau suivant.

Tableau 10 : L'évolution des surfaces urbanisées entre 1962-2000

Années	1962	1969	1972	1987	2000
Surface urbanisée (à l'intérieur du périmètre urbain)	91 h	95,96 h	247,16 h	889,76	1074,68

Source : nos calculs sont tirés de différents supports cartographiques exploités précédemment et du logiciel LandSat.

1.3.2.2.2. Calcul des indicateurs de consommation du sol.

Afin de pouvoir mesurer le rythme de croissance urbaine produite tout au long des trois décennies, nous appliquerons les indicateurs suivants :

A. Indicateur premier : *taux moyen annuel de croissance de sol consommé (Ti).*

Il permet d'évaluer le rythme de consommation annuelle du sol, elle est exprimée en pourcentage.

Rappel de la formule

$$Ti = 100 \times [(C2 - C1) / a \times C1]$$

¹ Cette surface est calculée depuis nos support cartographique, cité plus haut.

Application pour les périodes suivantes :

- Pour la période **1962-1969**, $T_i = 100 \times [(95,96-91) / (7 \times 91)]$, donc **Ti = 0,8 %**
- Pour la période **1969 - 1972**, $T_i = 100 \times [(247,16-95,96) / (3 \times 95,96)]$, donc **Ti = 52,52 %**
- Pour la période **1972-1987**, $T_i = 100 \times [(889,96-247,16) / (15 \times 247,16)]$, donc **Ti = 17,33 %**

B. Indicateur deuxième : sol consommé par habitant (Cab)

C'est le rapport entre la surface du sol consommé et le nombre de populations résidentes, exprimées en m²/Hab ou en ha/Hab.

Rappel de la Formule

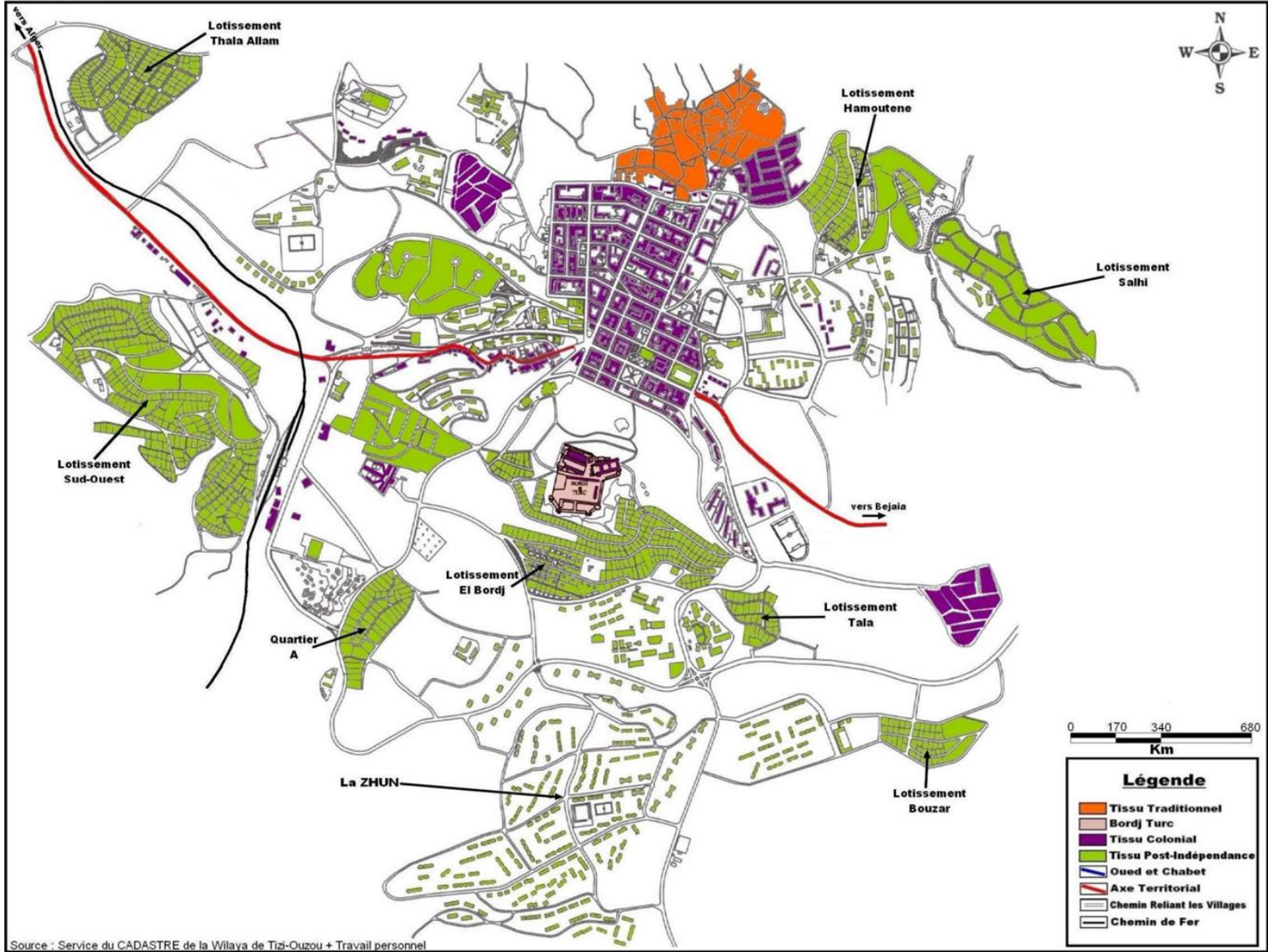
$$\mathbf{Cab} = \frac{\mathbf{CS}}{\mathbf{Hab}}$$

- Pour l'année **1962** : la consommation du sol par habitant est estimée à 39,6 m²/Hab. (calculée plus haut).
- Pour l'année **1969** : $Cab = 95,96/26643$, ce qui donne **Cab=0,00360h/Habts** où **36m²/habts** (nous avons dû appliquer la population de 1966)
- Pour l'année **1972** : $Cab = 247,16/40788$, ce qui donne $Cab = 0,00606h/Habts$ où **60m²/habts** (nous avons dû appliquer la population de 1977)
- Pour l'année **1987** : $Cab = 889,96/59539$, ce qui donne $Cab=0,0149h/Habts$ où **149 m²/habts**

Le résultat obtenu affiche une régression dans la surface occupée par chaque habitant. Ce résultat révèle le déphasage entre l'évolution du nombre d'habitants et la surface occupée par ceux-ci. Ce déphasage est significatif de la situation de mutisme socio-économique des premières années de l'Indépendance et de l'inexistence de projets de logements dans le plan spécial dont ville a bénéficié en 1968. Pour l'année 1972, une légère augmentation a été enregistrée, elle est due à la réalisation de lotissements privés (auto-construits).

Cependant, pour l'année 1987, la consommation du sol par habitant a plus que quadrupler, par rapport à l'année 1969. Elle est estimée à 149,4 m²/Hab. Cette évolution s'explique par les projets d'habitat, en particulier la ZHUN, dont a bénéficié la ville de Tizi-Ouzou à la fin des années 1970. La réalisation de ce programme d'habitat a nécessité une surface urbanisable de 309 hectares, et son arrivée à terme a perduré jusqu'à la fin des années 1980, (Fig.n°41).

Figure 41 : forme urbaine de la ville Tizi-Ouzou vers 1990



1.3.2.3. Tizi-Ouzou entre 1990 à 2010 : réformes juridiques et redéploiement de nouvelles pratiques urbaines.

À l'issue de la crise économique et politique des années 1980, la réforme du système politico-économique devient un impératif. Ainsi, une panoplie de textes de loi et d'instruments de gestion et de production de l'espace urbain a vu le jour. La promulgation de la loi d'urbanisme 90/29, mettant en place les deux instruments de planification et de conception urbaine, en l'occurrence le PDAU et le POS, permet aux collectivités locales de profiler une gestion urbaine et territoriale intégrée et déconcentrée. Ils leur permettent également la rationalisation de l'occupation de l'espace, grâce aux techniques de l'urbanisme opérationnel.

À cela, s'ajoute la loi d'orientation foncière, N°90/25, dont l'objet est la libéralisation des transactions foncières. Celles-ci deviennent facilitées et renforcées par la restitution des biens expropriés dans le cadre de l'ordonnance N°74/26 du 20/02/1974.

Conjointement, la promotion immobilière privée vit le jour, suite à la promulgation du décret législatif n°93-03 de 1993. La conjugaison de ces facteurs, et en fonction de la transformation de l'espace urbain, crée une sorte de contentieux entre les différentes stratégies des différents acteurs. La ville de Tizi-Ouzou n'échappe pas à cette tendance, en revanche, elle représente un laboratoire fiable pour évaluer l'apport de ces mutations juridiques et techniques dans la fabrication de l'espace urbain. Cette conflictualité s'amplifie davantage à la suite du retrait des pouvoirs publics de la réalisation des projets d'habitats. La ville de Tizi-Ouzou s'est vue livrée à elle-même.

Suite à l'apparition des décrets exécutifs n° 177-91 et 178 - 91, du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan directeur d'urbanisme et du plan d'occupation des sols, les communes s'engagèrent à se doter de ces outils. Cependant, pour des raisons bureaucratiques et techniques, l'élaboration et l'approbation de ces instruments tardait à être scellée. Le cas de la commune de Tizi-Ouzou est illustratif, car son plan directeur d'aménagement et d'urbanisme a été approuvé en 2000, presque dix ans, après la promulgation de la nouvelle loi d'urbanisme. Cette désynchronisation a, sans doute, influé sur la capacité de cet outil à s'adapter au rythme de croissance et de développement urbain de la ville.

Hormis les concepts et les rappels théoriques, vainement repris dans le document approuvé, le document d'urbanisme en question dessine une nouvelle logique de faire la ville, celle de l'optimisation de l'espace et le remodelage du tissu urbain existant. Cependant, cette vision a été maladroitement interprétée pour servir de mobile aux squattages de toutes les friches urbaines. Simultanément, les projets structurants (deux rocades) pour de nouvelles extensions périphériques ont été retenus.

En ce sens, le document a privilégié une lecture par la critique et une remise en cause des projets d'urbanisme réalisés ultérieurement, en particulier la forme et la composition urbaine de la zone d'habitat urbain nouvel, "*appelée nouvelle ville sud*". Si l'on en juge par rapport à l'occupation irrationnelle des sols et au manque d'équipements, la critique du plan d'urbanisme est recevable, mais il n'en demeure pas moins que le projet a atteint ses objectifs fixés. Pis encore, la critique est faite, mais sans aucune légitimation admissible du point de vue scientifique et pratique.

Désormais, le développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou est désapprouvé. Afin de corriger les anomalies enregistrées et dans le but de remettre à niveau ce qui a été mal fait, le même document d'urbanisme a prévu une série d'actions réparties sur 80 plans d'occupation des sols (POS). Ces derniers couvrent, en effet, l'espace urbain de la ville, l'espace des nouvelles extensions et ceux des zones éparses et de la campagne. L'ensemble totalise environ 3887,9 hectares.

D'une simple application mathématique, sur les 80 POS, une vingtaine, ou un peu plus, couvre l'espace urbain de la ville, et l'ensemble de ces POS préconisent la même action, à savoir la densification et la restructuration des tissus existants. Cette décision nous laisse perplexe quant à sa faisabilité et ses conséquences. Car, si elle est envisageable et réalisable pour certaines parties, elle demeure non acceptable pour le village traditionnel et le noyau colonial. Ces fragments nécessitent des opérations spécialisées de réhabilitation et de restauration. Ils représentent non seulement l'histoire de la ville, mais ils incarnent la personnalité de celle-ci. La tendance à la densification est recommandée également pour les espaces à urbaniser pour le court et moyen terme. La notion du long terme n'y figure pas.

L'approbation de ce document d'urbanisme signa donc l'acte de refaire la ville sur elle-même. Il procéda par des opérations de densification et d'affectations non conformes des espaces inoccupés. La réflexion devra interroger la nature des objectifs à atteindre, mais

également des répercussions auxquelles il fallait s'y attendre. Aujourd'hui, nous pouvons retracer l'origine de cette densification qui se fait tous azimuts et dont les conséquences sont déplorables du point de vue urbanistique, architectural, mais aussi fonctionnel. Ce développement urbain n'a seulement pas affecté la ville dans son homogénéité, son architecture d'antan, mais il a également eu des répercussions sur sa centralité, qui a tant marqué la ville-centre. Morphologiquement, la ville se reforme par défection et discontinuité.

Pendant la période allant de 1990 jusqu'au début des années 2000, précisément entre 1995 et 2003, on recense l'approbation d'une quarantaine de lotissements, dont la moitié est privée (PDAU 2008). Ce nombre vient se joindre aux 1926 lots déjà réalisés. Cette manière de faire la ville révèle le désengagement conjoncturel des pouvoirs publics des projets de logements urbains. En outre, ceci met en relief une autre réalité urbaine qui n'est pas des moindres, celle de l'initiative privée prédominante qui a contribué au développement urbain et ayant façonné la forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou. À l'évidence, l'auto-construction et la promotion immobilière privée relève non seulement de la situation déficitaire en matière de logements publics et non plus d'un choix volontaire des citoyens, mais des stratégies individuelles et collectives des citoyens. Le nombre de coopératives immobilières privées est suggestif de cette stratégie.

1.3.2.3.1. Croissance urbaine et consommation de l'espace pour la période 1987-2010.

Depuis la libéralisation du marché foncier, suite à la promulgation de la loi 90-25, relative à l'orientation foncière, la ville de Tizi-Ouzou devient un espace de convoitises pour les promoteurs immobiliers, principalement après la mise en application du décret législatif n° 93-03, relatif à l'activité immobilière. La nature juridique du foncier urbain, terrains privés en majorité, avait favorisé l'amplification de cette activité immobilière.

L'urbanisation de la ville de Tizi-Ouzou est alors guidée par des lotissements privés qui, de nos jours appâtent l'observateur par leur nombre et par leur architecture, basique et banale. À la longue, cette conception devient un modèle. Entre 1987 et 1998, le taux d'urbanisation à l'échelle communale est estimé à 77,2 %. Les effectifs urbains ont augmenté avec un coefficient multiplicateur de 1,28. Dix ans plus tard, en 2008, la population urbaine de la ville de Tizi-Ouzou atteindra 104 312 habitants. Quant au coefficient multiplicateur de

la période 1998-2008, on l'estime à 1,4. Ces résultats confirment le rythme évolutif et effréné de l'urbanisation de la commune de Tizi-Ouzou.

Quant au parc logement, son évolution est passée par deux phases. La première est celle d'un rythme lent, entre 1987 et 1998, où le parc du logement passe de 9 286 logements en 1987 à environ 11 707¹ logements en 1998. La deuxième phase connaît un soubresaut, puisqu'il passe de 12 701 unités, en 1998, à 26 629 logements en 2008. La croissance urbaine pour la période s'étalant de 1998 à 2010 est donnée par les paramètres ci-dessous, (Fig.n°42-43-44).

Figure 42: Evolution de la population urbaine pour la période 1987-2010

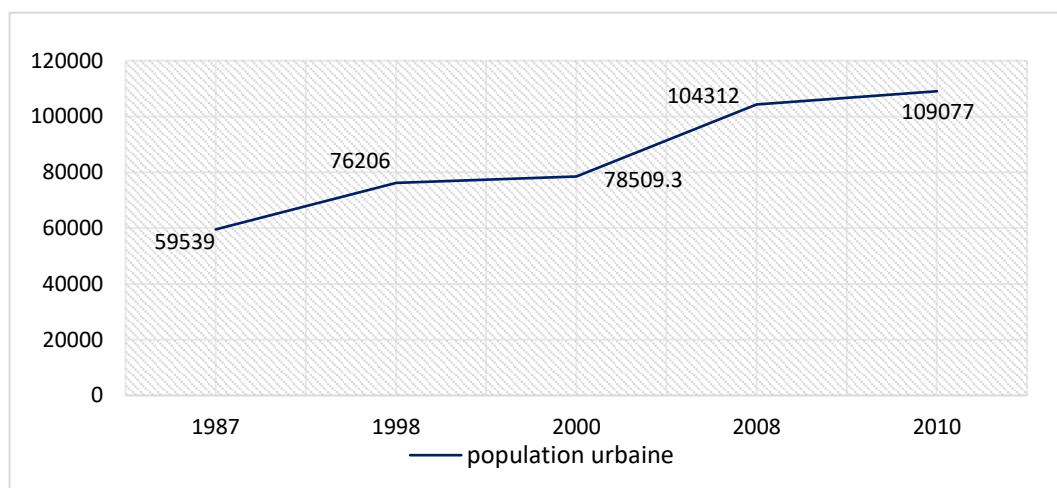
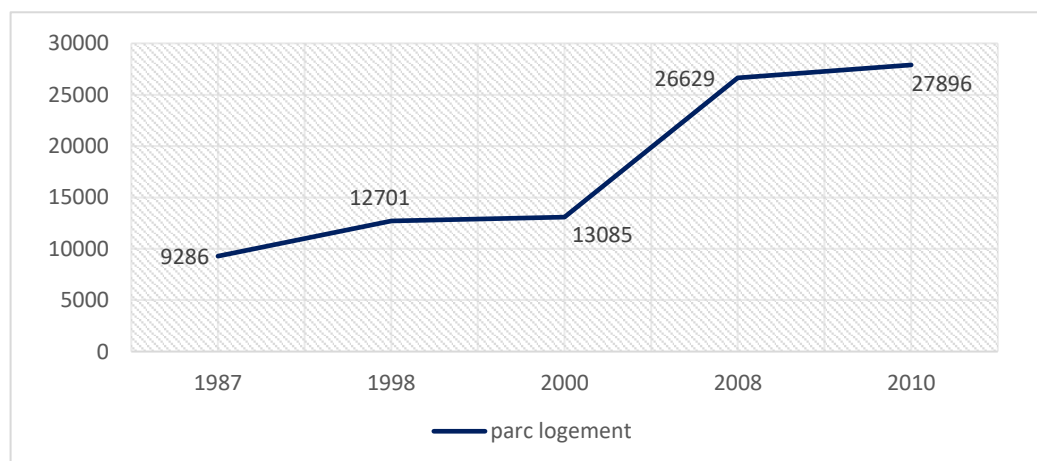
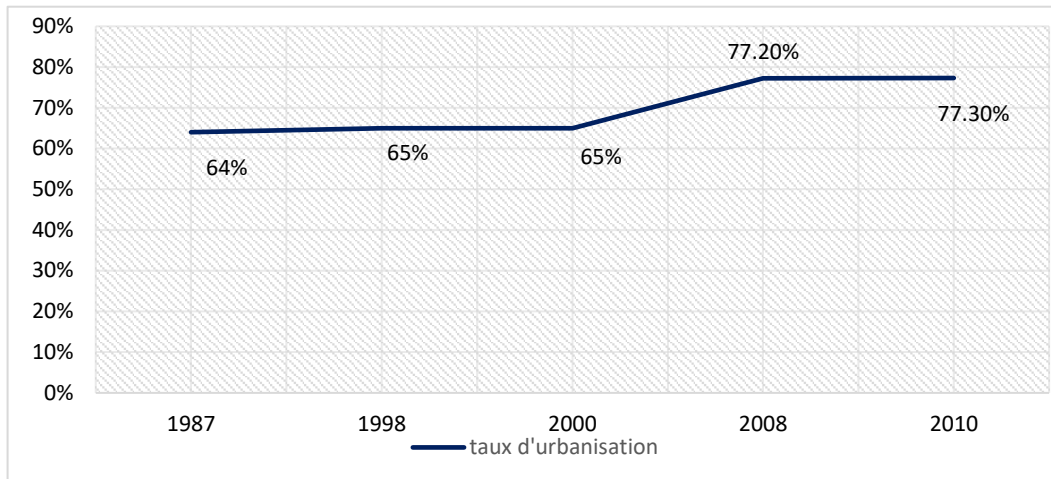


Figure 43 : Evolution du parc logement pour la période 1987-2010



¹ Ce résultat a été déterminé, à défaut d'une donnée officielle, à base du même TOL pour l'année 1998, estimé à 6,4 personnes par logement.

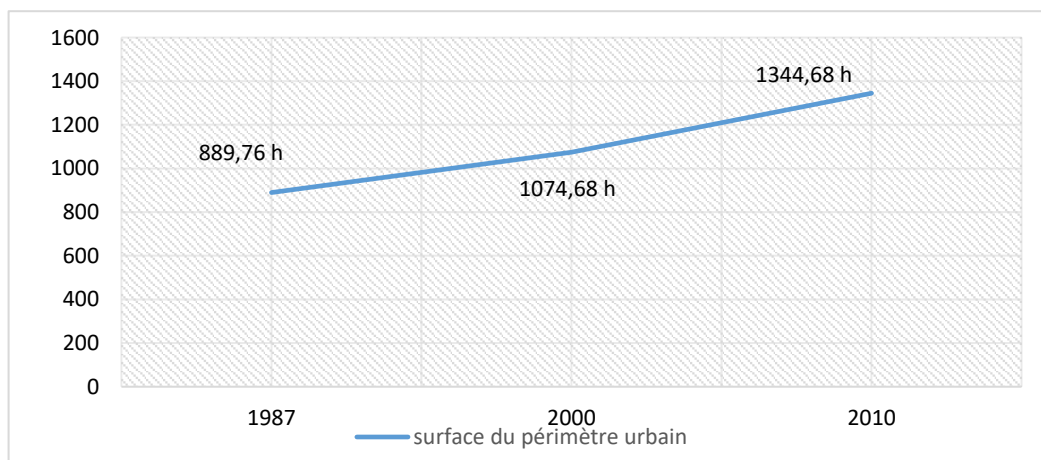
Figure 44: Evolution du taux d'urbanisation pour la période 1987-2010



Source : annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, (2013et 2016), et applications réalisées par nous-mêmes.

Cette dynamique urbaine s'est traduite par des consommations des sols toujours en hausse. L'augmentation des surfaces urbanisées a atteint, en 2010, environ 1.344,68 hectares (annexe n°03). Autrement dit, sur une période de vingt-trois ans, entre 1987 et 2010, la surface urbanisée a augmenté de 454,92 hectares, ce qui équivaut un taux d'accroissement de 34 %. Techniquement, cette évolution du périmètre urbain s'avère lente et faible, mais elle ne reflète en aucun cas la réalité urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, dont le développement urbain et spatial se fait principalement par des opérations de densification et d'occupation des friches jusqu'alors inoccupées. Cette forme d'occupation des sols est à l'origine d'un espace urbain dense et étouffant, susceptible de compromettre les conditions écologiques de la vie des citoyens qui en dépendent. L'évolution de la surface urbanisée est représentée dans le graphe ci-dessous, (Fig.n°45).

Figure 45 : Evolution de la surface du périmètre urbain



Source : idem pour les graphes ci-dessus.

1.3.2.3.2. Consommation de l'espace

A. Indicateur premier : Taux moyen annuel de croissance de sol consommé (Ti)

Rappel de la formule : $Ti = 100 \times [(C2 - C1) / (a \times C1)]$

Application pour les périodes suivantes:

- Pour la période **1987-2000** : $Ti = 100 \times [(1074,68 - 889,76) / (13 \times 889,76)]$, donc **Ti = 1,6%**
- Pour la période **2000-2010**: $Ti = 100 \times [(1344,68 - 1074,68) / (10 \times 1074,68)]$, donc **Ti = 2,5%**

Force est de constater que le rythme de consommation annuelle du sol est, de manière générale, faible, surtout en comparaison à la période 1972-1987. Pour la période de 1987-2000, cette régression est significative la conjoncture politique et économique de l'Algérie, où l'austérité a touché tous les secteurs, dont celui de l'habitat. Pour la période s'étalant de l'année 2000 à 2010, le taux de consommation annuelle du sol a connu une légère augmentation. Celle-ci est due à la relance des projets d'investissement publics, mais aussi à l'amplification de la promotion immobilière privée. Morphologiquement, ce résultat vient confirmer l'ampleur qu'a prise la densification du tissu urbain de Tizi-Ouzou.

B. Indicateur deuxième : sol consommé par habitant (Cab)

Rappel de la formule $Cab = \frac{CS}{Hab}$

Application pour les périodes suivantes

- Pour l'année 1987: le sol consommé par habitant est évalué à 149.4m²/Hab (calculé plus haut).
- Pour l'année 2000 : **Cab = 1074,68/78509,3 = 137m²/Hab.**
- Pour l'année 2010 : **Cab = 1344,68/109077 = 123,3m²/Hab**

En fonction des résultats obtenus, on est conduit à constater que le sol consommé par habitant diminue continuellement, et ceci malgré l'augmentation de la population et du nombre de logements. Cette disproportion confirme en effet l'adoption du lotissement collectif privé (la verticalisation) comme forme de production urbaine.

Il se trouve également que ce type d'habitat, que nous pouvons définir paradoxalement d'individuel-collectif est privilégié par l'ensemble des ménages de la ville de Tizi Ouzou. Il infléchit une forme d'urbanité qui transcende les notions de famille, de fraternité et de solidarité. Mais il n'en demeure pas moins que cette pratique soit dérogatoire et non conforme aux lois en vigueur, ce qui a, par voie de conséquence, nécessité une mise en conformité des constructions telle qu'initée par la loi 08-15 relative à la conformité des constructions.

1.3.2.4. La ville de Tizi-Ouzou à l'état actuel : Croissance bidimensionnelle ; compacité et étalement urbain.

En 2008, la révision du plan d'urbanisme approuvé en 2000 a été adoptée. Cette révision intervient suite à l'amendement de la loi 90-29, relative à l'aménagement et à l'urbanisme, modifiée et complétée par la loi 04-05, du 14 août 2004. Elle intervient également, pensons-nous, suite à l'arrivée à terme du plan d'urbanisme approuvé l'an 2000. Dans ses prévisions, ce dernier est programmé juste pour le court et le moyen terme, donc pour 10 ans. Cette révision a entériné la stratégie de densification et de restructuration urbaine retenue par le plan d'urbanisme précédent. Elle concerne, de manière relativement ciblée, le long des axes qu'on a jugés de névralgiques dans la dynamique de la vie urbaine de la ville de Tizi-Ouzou.

Simultanément, la volonté de mise en valeur des tissus du village traditionnel et du noyau colonial a été soigneusement préconisée, puisque pour le village traditionnel, on retient du plan d'urbanisme, version 2008, des actions de reconversion fonctionnelle et de réhabilitation urbaine. Dans le cas échéant, cette reconversion va sans doute promouvoir cette entité urbaine au sein de la ville et au-delà de celle-ci, mais, par voie de conséquence, elle nous fera assister à l'émergence de nouvelles urbanités susceptibles de remplacer celles d'autrefois.

La densification n'a pas été retenue pour cette entité urbaine, puisque les droits d'urbanisme et de construction, à savoir le COS, et le CES, étaient conformés à ceux des villages traditionnels, dans le but de pérenniser cette forme urbaine ancestrale, alors que la réalité est toute autre, puisque des modifications radicales sont opérées, il y a fort longtemps. Toutes ces mesures de densification et de restructuration urbaines viennent renforcer la spéculation et, en conséquence, influent sur le sort morphologique de la ville. À l'instar de ces mesures, les coopératives immobilières privées deviennent un *modus operandi* de la

promotion immobilière, mais sans que l'on se soucie des retombées de ces pratiques sur le paysage urbain.

Pour le noyau colonial, une mixité fonctionnelle a été autorisée. Celle-ci consiste à fusionner la fonction résidentielle et commerciale, dans l'objectif de remédier à la régression du nombre de résidents, due à la réaffectation des habitations en lieux de commerce et de services. Si l'idée est recevable, ses conséquences demeurent préjudiciables quant à la pérennité des traits architecturaux et urbanistiques du noyau colonial, puisque le plan d'urbanisme autorise également des opérations de restructurations du bâti ancien.

À ce niveau, nous assisterons d'office à la mobilisation de nouveaux acteurs de l'urbain. Ceux-ci seront marqués par le renouvellement, du moins partiel, des référents de citoyenneté et d'urbanité d'antan. En outre, le plan d'urbanisme, version 2008, trace également une nouvelle vision de développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou, particulièrement dans ses extensions périphériques. Celle-ci se dessine à travers l'avènement du concept du Pôle d'excellence, dont la surface prévue est d'environ 300 hectares. À cela, il faut ajouter la nouvelle ville projetée, d'une surface estimée à 270 hectares. Pour le pôle d'excellence, il puise son mérite des équipements de qualité supérieure (Ex: opéra, Aquaparc...) projetés, et inexistantes jusqu'alors dans la ville de Tizi-Ouzou.

Ces deux programmes sont établis pour le court et moyen terme, donc ils sont censés être exécutés au cours de l'année 2018. Cependant, le retard consommé risque de ne pas être assumé lorsque l'on sait que le lancement des projets retenus traîne encore dans les rouages de l'administration locale. À ces surfaces destinées à l'urbanisation à court terme s'ajoute une surface estimée à 345 ha, en vue de la future urbanisation (long terme) qui devra être réalisée à l'horizon 2028.

À cette date, à défaut de réserves foncières, la ville n'aura guère de possibilité d'extension. Si techniquement les prévisions sont ou seront justifiées, l'épuisement des terres urbanisables pour la ville de Tizi-Ouzou a mis à nu l'absence de la prospective dans l'élaboration du plan d'urbanisme approuvé. Par ailleurs, et selon les textes officiels (loi 90-29), le plan d'urbanisme (PDAU) devra couvrir, dans ses stratégies d'aménagement et d'urbanisme, tout le territoire communal. Cependant, le plan d'urbanisme de la commune de Tizi-Ouzou accorde peu d'importance aux agglomérations secondaires, alors que celles-ci

exercent une influence prépondérante sur la ville chef-lieu. Elles peuvent en être des solutions d'extension.

Dans la gestion de l'urbanisation en cours de production, particulièrement dans les espaces périphériques, où une conurbation est à pied d'œuvre, le plan d'urbanisme de la commune de Tizi-Ouzou procède par une approche étroite, car il n'a non seulement rien prévu pour ce phénomène de conurbation, mais il a carrément minimisé ses effets.

En résumé, le plan d'urbanisme de Tizi-Ouzou autorise la restructuration du tissu existant, dans le but de bénéficier des friches urbaines, mais également pour accroître la rentabilité des édifices existants une fois rénovés. À l'égard de cette mutation, la ville ne peut que se métamorphoser et ses référents urbains se voient transformés. Le plan prévoit également une périurbanisation, d'où la réflexion devra se pencher sur l'évolution des centralités et des mobilités qui en découleront.

1.3.2.4.1. La ville de Tizi-Ouzou : taille et caractéristiques

Aux dernières statistiques publiées par la Wilaya de Tizi-Ouzou, la population de la commune de Tizi-Ouzou est estimée, en 2016, à 152.176 habitants, structurée autour de trois strates. La population agglomérée est estimée à 148.611 habitants, représentant ainsi 97,7 % de la population communale. Elle est répartie en deux espaces, celui de l'agglomération chef-lieu dont la population frôle les 117.506 habitants, c'est à dire 79 % de la population agglomérée et environ 77,2 % de la population communale (Tab.n°11).

Quant à la population des agglomérations secondaires, elle représente 21 % de la population totale agglomérée et 20 % de la population communale. Par contre, la population éparsée représente à peine 2,4 % de la population agglomérée et 2,3 % de la population communale. À la lumière de ces résultats, l'urgence est de rééquilibrer spatialement la distribution des effectifs des trois strates, de telle manière à réduire les pressions qu'exercent ces agglomérations sur la ville chef-lieu. Ces seuils de concentration nous renseignent davantage sur le degré d'urbanisation élevé et sa tendance croissante à l'avenir.

Tableau 11: caractéristiques démographiques et spatiales de Tizi-Ouzou (wilaya, commune et ville)

Espace Paramètre	Wilaya "A"	Commune "B"	Ville "chef-lieu" "C"	Rapport proportionnel		
				B/A	C/A	C/B
Population (2018) ¹	1183051	156775,5	121058	13%	10%	77,2%
Superficie Km ² (2018)	2957,94	102,36	16,33	3,5%	0,55%	16%
Densité résidentielle Habts/km ²	400	1531,6	7413,2	3,8%	18,5%	4,84%
$Ti = 100 \times [(1633,52 - 1344,68) / (8 \times 1344,68)]$			2,7%			
Cab (2018) = CS/Hab			135 m²/Hab			

Source: Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme 2008, et annuaire statistique de la Wilaya de 2016.

Les résultats obtenus révèlent une réalité complexe et compliquée pour la ville de Tizi-Ouzou. Celle-ci abrite presque 10% de la population de la wilaya, alors que sa surface ne représente que 0,45 % de celle de la wilaya. La population de la ville représente également plus de 77 % de la population communale, alors que sa surface ne représente que 13,7 % de celle de la commune. Ces disproportions sont significatives du niveau des concentrations urbaines dans la ville de Tizi-Ouzou, puisque la densité résidentielle de la ville représente cinq fois celle de la commune.

Pour l'année 2018, le taux moyen annuel de croissance du sol consommé (**Ti**), a enregistré une légère augmentation due aux nouvelles extensions périurbaines en cours de formation. Pour l'année en cours, nous estimons que le parc logement atteindra environ 30 265 unités. Ce résultat a été déduit du nombre d'habitants que nous avons évalué à 121.058 habitants, suivant le taux d'accroissement de la population estimé par le recensement de 2008 à 1,5 pour la ville de Tizi-Ouzou.

Le nombre de logements réalisés et en cours de réalisation dans le cadre de la promotion immobilière privée, pour seulement la période 2001-2016, représente 22,70 % du volume total de logements. Par contre, les logements publics, toute formule confondue, représentent 45,40 % (Tab.n°12). Cette différence ne reflète en aucun cas la réalité, car le total des logements publics englobe des programmes qui datent également de la période coloniale, puisque durant la période de 2001-2016, le nombre de logements publics réalisé et en cours de réalisation avoisine 4.041 unités, alors qu'en promotion immobilière privée le nombre est estimé à 6.860 logements.

¹ La population de 2018a été estimée à base du taux d'accroissement enregistré en 2008, estimé à 1,5.

L'initiative privée et individuelle est représentative à travers le nombre de lots de terrains attribués, et sans doute construits et habités dans leur majorité. Ceux-ci sont estimés à 3.333 lots¹, attribués dans le cadre des lotissements sociaux et dont la surface totale est évaluée à 263,35 hectares. À cela, il faut ajouter les 1671 lots² promotionnels accordés, couvrant une surface de 216,29 hectares. Force est de constater que la surface des lotissements sociaux et promotionnels (5.004 lots) représente environ 28,10 % de la surface totale du périmètre urbain pour l'année 2018.

Tableau 12: Evaluation typologique du parc logement réalisés et en cours de réalisation.

Le nombre total du parc logement est estimé à : 30 265	Le maître de l'ouvrage	Logements achevés	en cours de réalisation	Pourcentage %
	OPGI ³	6904	1305	27,12
	GENIE SIDER ⁴	726		2,40
	ENPI	2072	80 LPP	7,11
	Aadl ⁵ , (2001,2002) et 2013	110+2000		6,97
	Direction du logement	417	129	1,80
	Promotion immobilière privée (2001-2016)	1943	4917	22,70%
	Maisons coloniales ⁶	1513		05%
	La Haute ville ⁷	2952		09,7%
	Total	18 637	6431	82,83%
Auto-construirions et cooperatives immobilière (déduits théoriquement)		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">25068</div> 30265-25068 = 5197	17,17%	

Source: nos calculs sont définis selon les données recueillies au niveau des services concernés.

Il est évident que la promotion immobilière privée monopolise le secteur de l'habitat dans la ville de Tizi-Ouzou. Bien que la part des logements réalisés par l'agent public soit de 45,4 %, il n'en demeure pas moins qu'il reflète la réalité immobilière. Ce pourcentage totalise l'ensemble des programmes de logements réalisés depuis l'Indépendance à nos jours, y compris ceux de la période coloniale (HLM). Par contre, la part de la promotion immobilière privée estimée à 22,66 %, elle concerne à peine les programmes inscrits pendant la période de 2001 jusqu'à 2016, sans inclure les habitations en auto-construction et en coopératives immobilières. C'est presque autant celui des programmes publics, tout en sachant que

¹ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou. Version 2016.

² Idem

³ Office de promotion et de gestion immobilière, organisme étatique

⁴ Entreprise publique de conception et de réalisation de bâtiments, en liquidation aujourd'hui,

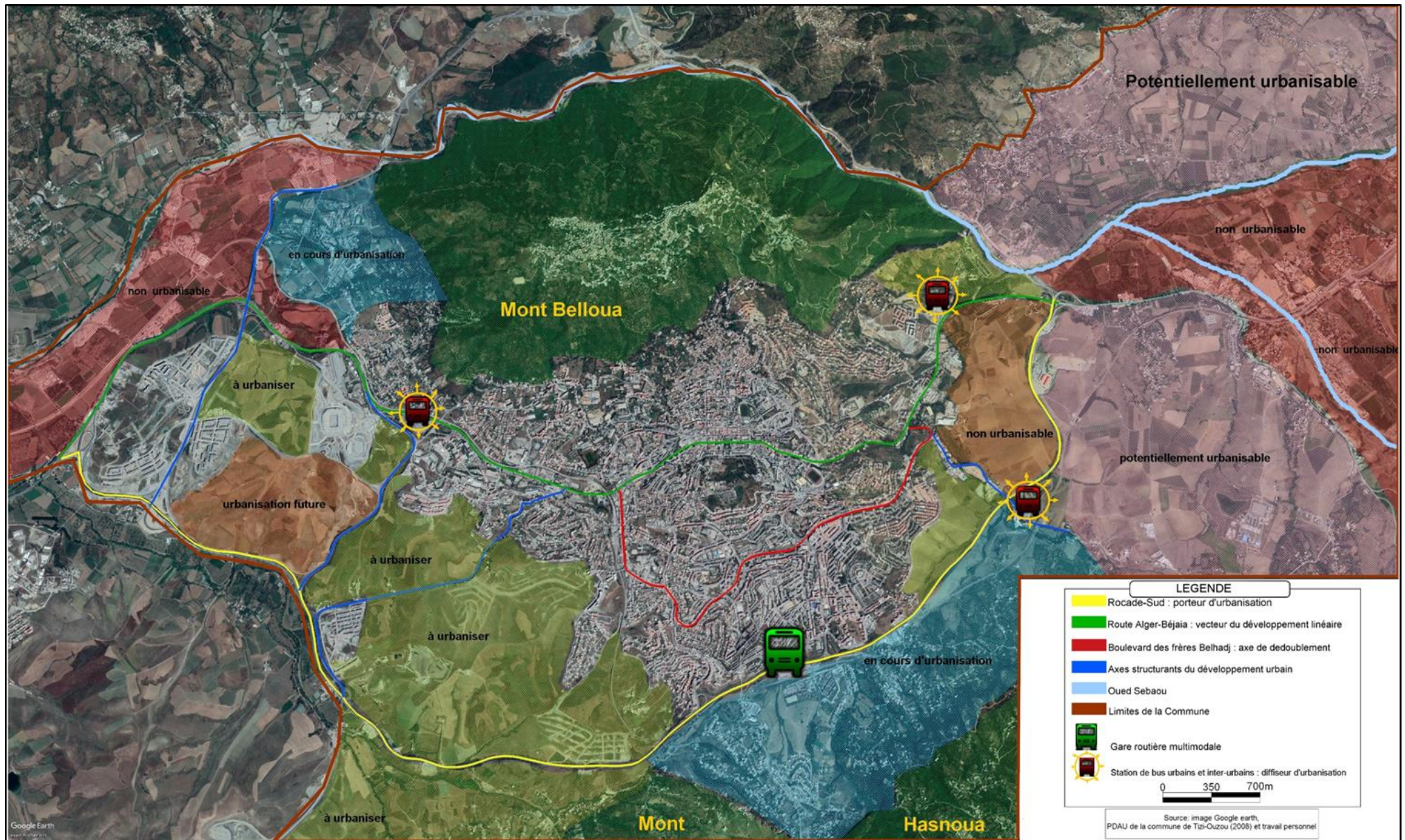
⁵ Agence algérienne de développement du logement, entreprise publique

⁶ Selon l'étude réalisée, en 2002, par la Nationale eau et environnement dans le cadre du programme de gestion des déchets ménagers pour la commune de Tizi Ouzou, la population du centre-ville est estimée à 6054 habitants en 2017. À base d'un TOL de 4, le nombre de logement sera d'environ 1513 logements.

⁷ Idem

l'espace-temps n'est pas le même. Il est à noter que cette promotion immobilière, privée particulièrement, se localise tant à l'intérieur du tissu urbain que dans les espaces périphériques. Ce choix est stimulé par les dispositions des instruments d'urbanisme qui ont privilégié la densification de l'espace urbain, mais également par les commodités dont dispose le tissu existant. Ce constat révèle la tendance à la monopolisation de la production de l'urbain par l'agent privé. Il correspond à une urbanisation furtive et incontrôlée, surtout lorsque l'on sait que le portefeuille foncier est de nature privée et que la demande en logements est sans cesse grandissante, (Fig.n°46).

Figure 46 : Forme urbaine actuelle(2018) de la ville de Tizi-Ouzou et tendances d'étalement urbain



1.3.2.4.2. Croissance et morphologie urbaines

Les approches morphologiques restent des outils à privilégier pour l'identification des formes spatiales du développement urbain. Dans notre cas de figure, nous recourons à une série de paramètres explicatifs des formes de développement spatiale des villes. En référence à la thèse de M. Guérois (2003), deux familles d'indices sont déterminantes dans l'explication des formes urbaines. Les indices arithmétiques qui servent à définir le degré de compacité et d'élongation de la forme urbaine observée. Selon l'auteur, C. Cauvin et S. Rimbert (1976) qualifient ces indices de mesures dérivées, c'est-à-dire ils consistent à l'évaluation de la forme observée par rapport à des formes géométriquement élémentaires, généralement le cercle.

Cependant, l'auteur précise que les indices géométriques de William Bunge, de Roland Boyce et de William Clark, connus respectivement par la méthode des sommets polygonaux, et par l'indice radial, sont approximatifs. Cette mention résulte de la multivoque application dont ces indices peuvent faire l'objet, puisque leur exécution dépend de la perception formelle de l'exécuteur. Afin d'éviter une lecture approximative, nous allons délibérément nous limiter aux seuls indices arithmétiques, tels relatifs par (M. Guérois, 2003)

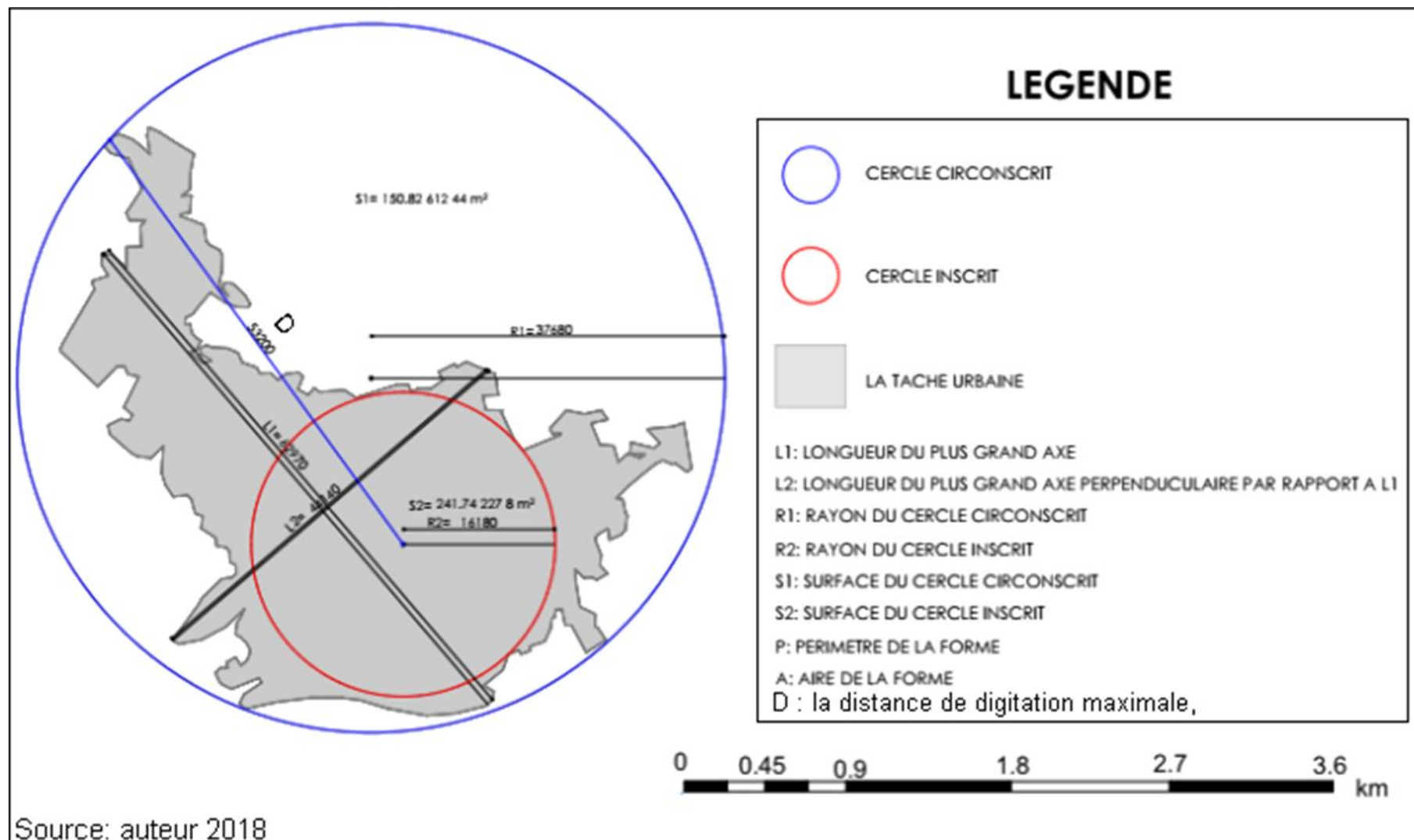
Les résultats obtenus devront être soumis à une évaluation bornée entre les valeurs 0 et 1, et à chaque fois que le résultat se rapproche de la valeur de 1, le degré de ressemblance de la forme observée à celle élémentaire est parfait. Selon M. Guérois (2003), l'indice tend vers 1 lorsque la forme se rapproche d'une figure circulaire, et tend vers 0 lorsque la forme est allongée et/ou irrégulière. Pour notre cas de figure, les éléments identificateurs de la forme urbaine de la ville de Tizi-ouzzou sont donnés par le tableau et la figure suivants (Tab.n°13) et (Fig.n°47).

Tableau 13: identification des paramètres de mesure pour l'année 2018

Les paramètres de mesure	Les valeurs
Surface de la forme urbaine (S) ou (A)	16,33 km ²
Le périmètre de la forme urbaine (P)	36,34 km
La longueur du plus grand axe (L1)	6,297 km
La longueur du plus grand axe (L2) perpendiculaire à (L1)	4,414 km
Le rayon du cercle circonscrit à la figure (R1)	3,768 km
Le rayon du cercle inscrit à la figure (R2)	1,618 km
La surface du plus petit cercle circonscrit à la figure (S')	8,23 km ²
La distance de digitation maximale, (D)	5,32 km

Source : auteur 2018

Figure 47: Tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou en 2018



Les résultats des applications seront donnés par le tableau suivant.

Tableau 14 :résultats des applications

Désignation de indice	Formule mathématique	Résultats des application
Indice de circularité "Miller" (1953)	$\frac{S}{\pi(p/2\pi)^2}$	0,11
Coefficient de compacité "Gibbs" (1961)	$\frac{S}{\pi(0,5L)^2}$	0,6
Coefficient de compacité "Cole" (1964)	$\frac{S}{S'}$	2,23
Indice élliptique Stoddart (1965)	$\frac{L}{2(\frac{S}{\pi(L/2)})}$	1,69

Source : M. Guérois (2003), page 166

En fonction des résultats obtenu, et en fonction des seuils avancé, ci-dessus, par l'auteur, il est à considérer que la ville de Tizi-Ouzou est, géométriquement, d'une forme linéaire, puisque l'indice de circularité de Miller est faible. Selon ces mêmes résultats, il est à déduire que la ville de Tizi-Ouzou est d'une forme compacte puisque l'indice de compacité de Gibbs est de 0,6, c'est-à-dire proche de la valeur de 1. Quant à l'indice de compacité de Cole, dont la valeur est de 2,23, il signifie que la ville de Tizi-Ouzou est plutôt étalée que compacte. Ce résultat est aussi juste, car, mathématiquement, il dépend du rapport de la surface du petit cercle circonscrit à la figure sur la surface de cette dernière. Comme la forme urbaine de Tizi-Ouzou n'est pas circulaire (indice de Miller), le résultat de ce rapport devra être supérieur au seuil prédéfini pour cet indice. Effectivement, l'indice de Stoddart confirme que, morphologiquement, la ville de Tizi-Ouzou se rapproche d'une forme élliptique

1.3.2.4.3. Identification de la macroforme.

Une autre série d'indices, dont le choix est prédéfini, a été établie par Peter Haggett (1977) et relatée par M. Guérois (2003). Ces indices sont de forme arithmétique, ils permettent l'identification de la macroforme urbaine. Ils se présentent sont comme suit¹ :

- **II** : *Indice de contorsion du perimetre* : il cherche à mettre en évidence l'irrégularité du perimetre de la forme. On parle de forme compacte, lorsque la longueur du périmètre est plus courte.

¹ M. Guérois « Les formes des villes européennes vues du ciel. Une contribution de l'image CORINE Land cover à la comparaison morphologique des grandes villes d'Europe occidentale » Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2003. Page 171-173

Techniquement, l'indice compare le périmètre de la tache urbaine au périmètre théorique d'un cercle qui aurait la même surface de la forme urbaine étudiée. Si **I1** est égal à **1**, la forme est circulaire, et s'il tend vers **0**, la forme est allongée ou indentée.

- **I2** : *indice d'étirement* : Il définit le degré d'étirement de la forme urbaine. Il procède par la comparaison de la longueur du plus grand axe à celle du plus grand axe qui lui est perpendiculaire. Si **I2** égal à **1**, la forme est circulaire, mais si **I2** est supérieur ou inférieur à **1**, la forme devient alors elliptique.

- **I3** : *indice de remplissage discal* : cet indice prend trois formes que nous pouvons identifier séparément, c'est-à-dire **I3**, **I4**, **I5**. Selon l'auteur, ces indices s'appuient sur les surfaces du plus grand cercle inscrit et du plus petit cercle circonscrit à la figure.

L'indice **I3** évalue l'importance des zones bâties qui s'étendent au-delà du cercle circonscrit. L'indice **I3**, compare la surface du plus grand cercle inscrit à la surface totale de la figure étudiée.

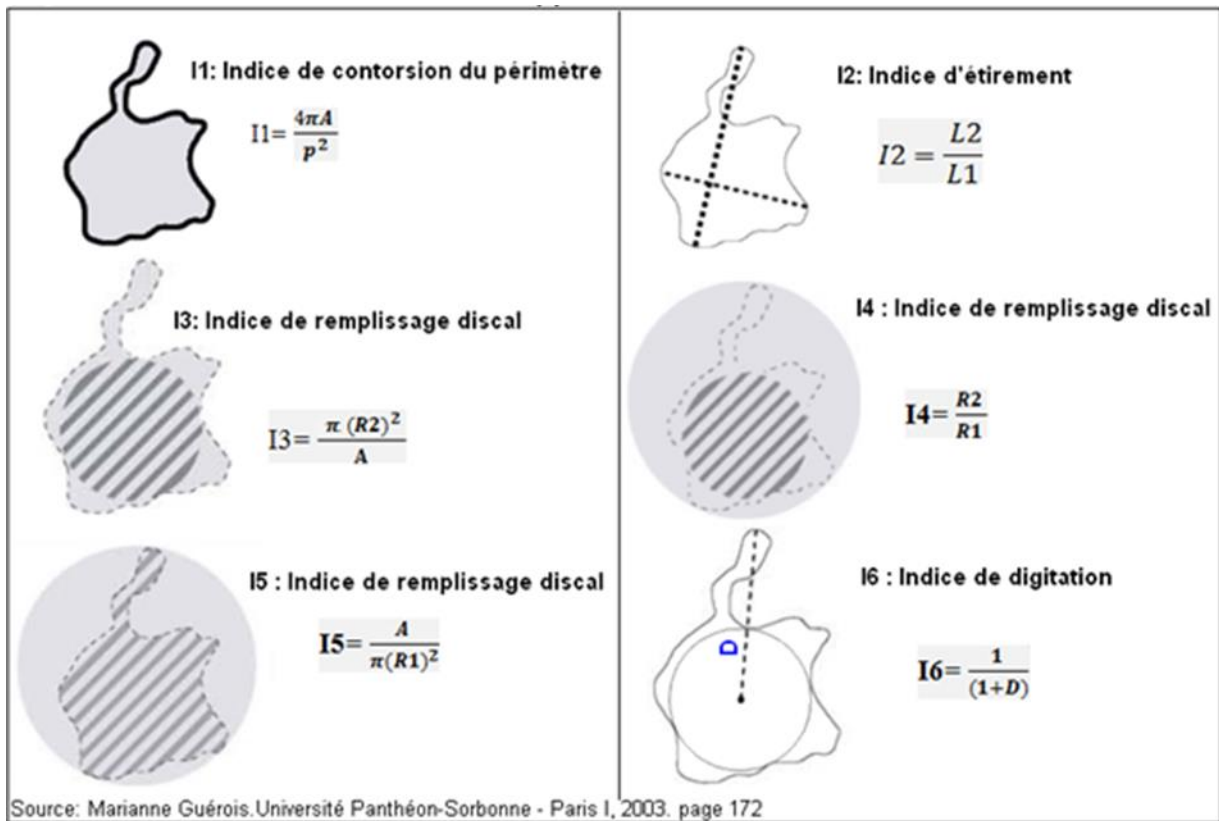
- **I4** : *indice de remplissage discal* : cet indice tient compte des cercles inscrits et circonscrits, sans intégrer précisément la surface réelle de la tache urbaine. Si l'indice **I4** est égal à **1**, la figure est circulaire, cependant si **I4** tend vers **0**, la figure est digitée ou allongée.

- **I5** : *Indice de remplissage discal* : mesure le « degré de remplissage » de la forme par rapport au plus petit cercle qui lui est circonscrit. Dans ses valeurs, l'indice **I5** est semblable à **I4**.

- **I6** : *indice de digitation* Il se fonde sur le décompte du nombre d'axes de digitation qui se déploient en dehors de la partie la plus massive de la tache urbaine, identifiée à l'aide du plus grand cercle inscrit.

Afin de bien distinguer indentation de détail et digitation d'ensemble, une excroissance est considérée comme axe de digitation significatif si la distance qui sépare son extrémité du contour du cercle inscrit est supérieure au diamètre de ce cercle. Si **I6** est égal à **1**, la forme est non digitée, et lorsque **I6** tend vers **0**, la forme est digitée. L'application de ces indices est donnée par la figure suivante (Fig.n°48).

Figure 48 : Modes d'application des indices retenus



1.3.2.4.4. Résultats obtenus des applications

Afin de pouvoir interpréter morphologiquement les résultats d'application des différents indices, nous allons confronter ces résultats à ceux des formes élémentaires (cercle). Les résultats obtenus sont relatés par le tableau suivant.

Tableau 15 : résultats des applications

Indices	I1	I2	I3	I4	I5	I6
Valeurs obtenues	0,15	0,7	0,5	0,42	0,36	1,16

Source : auteur 2018

En fonction des résultats obtenus, nous remarquons que de la ville de Tizi-Ouzou est de forme allongée, car l'indice I1 tend vers 0. Sa forme est également elliptique, puisque l'indice I2 tend vers 1. Ces résultats sont confirmés par les indices I3, I4, et I5 qui sont beaucoup plus proche de la valeur de 0 que de 1. L'indice I6, dont la valeur dépasse 1, est suggestif du degré de la digitation de la forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou.

1.3.2.4.5. La ville de Tizi-Ouzou : une taille fluctuante, impactée par le facteur temps.

En 2016, la taille de la ville de Tizi-Ouzou avoisine 117 506 habitants. Ceux-ci concernent seulement les résidents permanents. Cependant, les effets de mobilité induits par les rapports d'insertion de la ville dans son système urbain local et régional affectent la taille de la ville, c'est-à-dire elle devient fluctuante et donc incalculable.

À titre d'exemple, la masse estudiantine frôle les 50 000 étudiants, résidents pour la majorité dans la ville de Tizi-Ouzou. Autrement dit, cette masse habite la ville cinq jours sur sept, pendant neuf mois. En outre, quotidiennement, le nombre d'entrants dans la ville peut être estimé en moyenne à 300 000 personnes, à raison de 3 personnes par véhicule, selon le plan du transport.

1.3.2.4.6. La croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou : pour une évaluation récapitulative.

Afin d'être plus illustratif dans la représentation du phénomène d'urbanisation de la ville Tizi-Ouzou, nous avons procédé à l'évaluation du rythme d'évolution de la tache urbaine entre 1972 et 2018 (Fig.n°49-50-51). La date référence nous a été imposée par la disponibilité des données géo-localisées, accessibles au logiciel utilisé.

Figure 49: évolution de la tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1972-2018

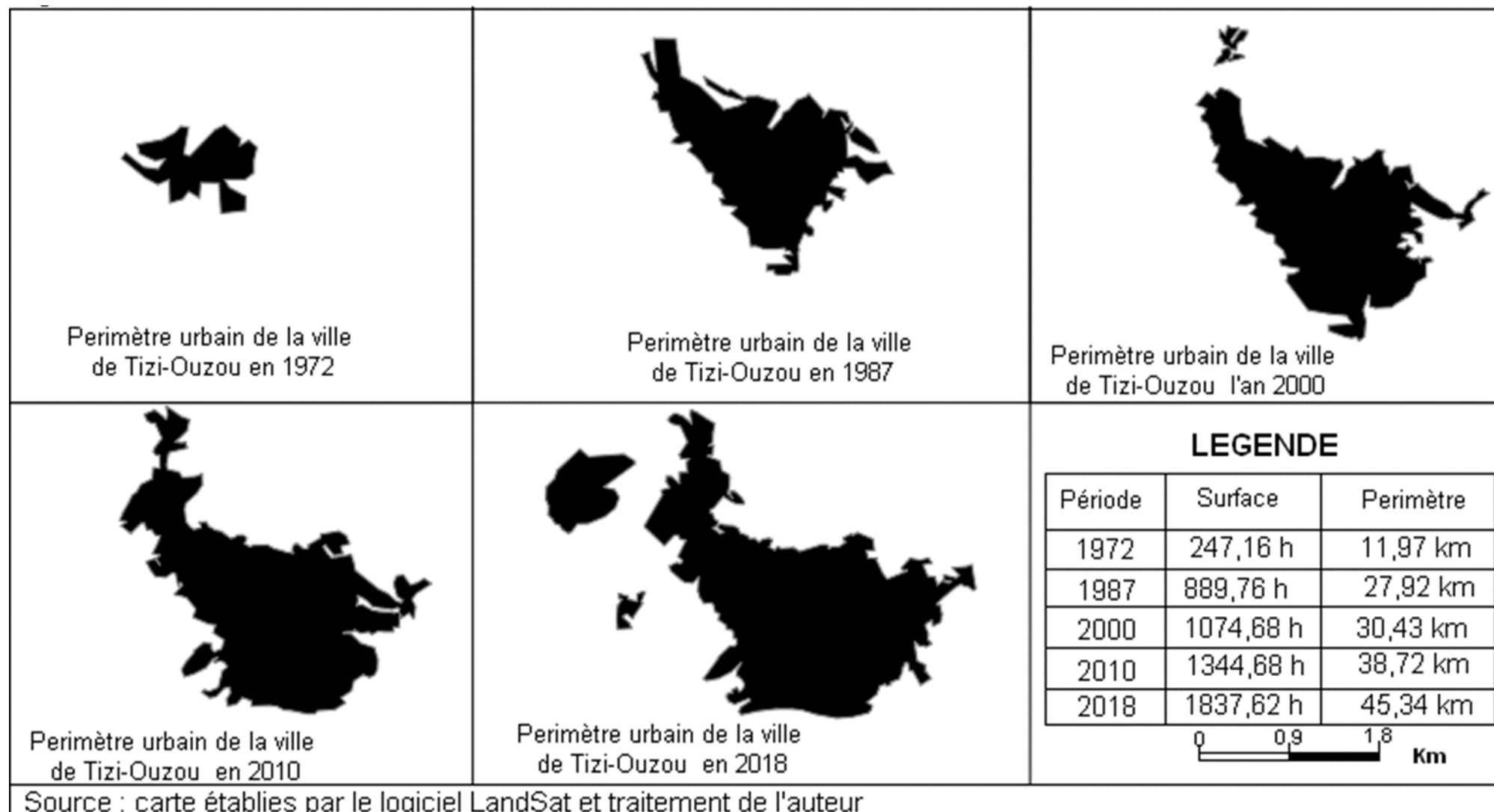
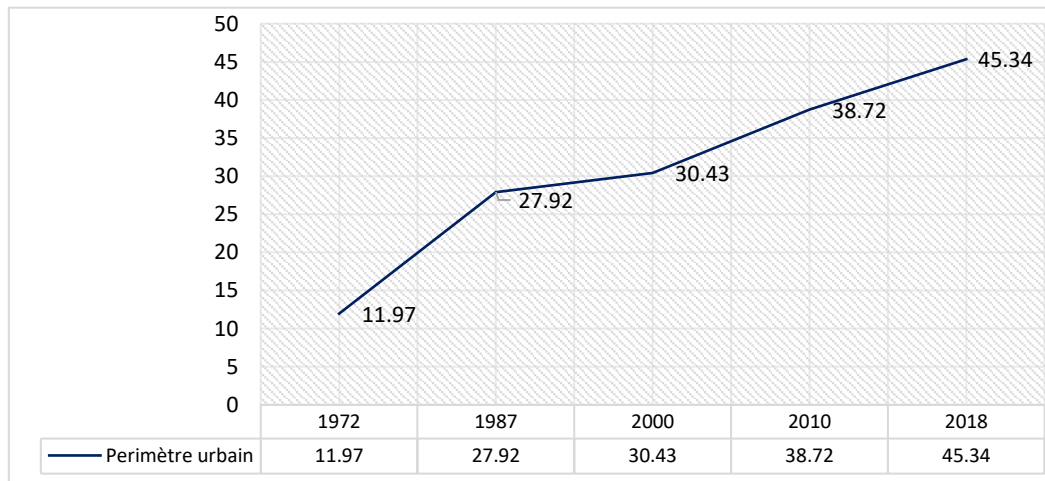
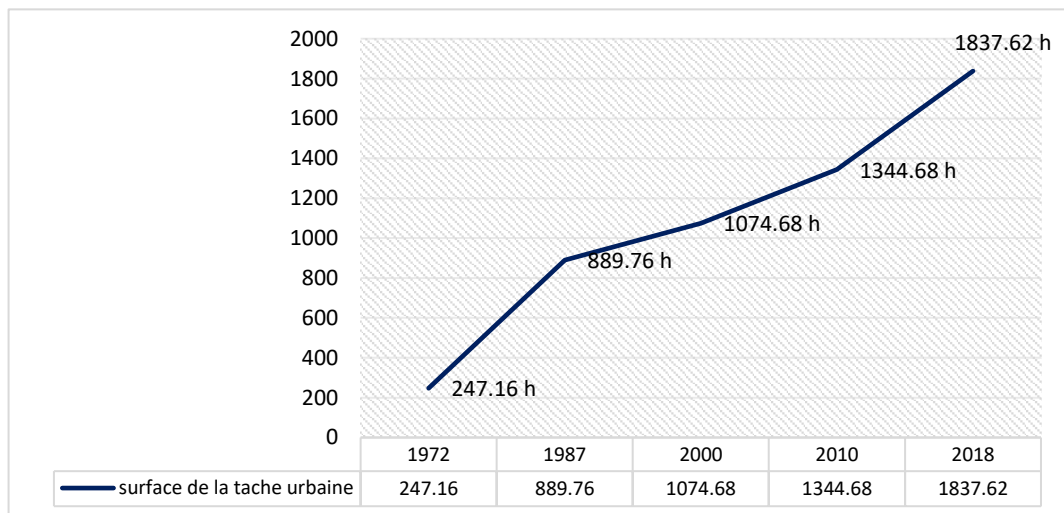


Figure 50: Evolution du périmètre urbain de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1972 et 2018



Source : auteur 2018

Figure 51: Evolution de la surface de la tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1972 et 2018



Source : auteur 2018

En fonction de la représentation cartographique (Fig.n°49) et de l'interprétation numérique (Fig.n°50-51), nous estimons que l'évolution de la tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou a connu deux formes de développement spatial, les plus significatives. En effet puisque, l'écart du rythme d'évolution du périmètre urbain entre les périodes de références est suggestif de ces formes de de développement spatial. L'évaluation du rythme d'accroissement spatial sera argumentative par le coefficient multiplicateur et son taux d'évolution (Tab.n°16). Ces deux indicateurs, couramment appliqués, consistent à mesurer l'écart d'une variable produite entre deux moments.

A. Le coefficient multiplicateur (CM): est le rapport entre une valeur finale (Vf) et la valeur initiale (Vi).

La formule est : $CM = \frac{Vf}{Vi}$

B. Le taux d'évolution (Te): est le rapport entre la valeur finale (Vf) à laquelle il faut soustraire la valeur initiale (Vi), le tout rapporté à la valeur initiale (Vi).

La formule est : $Te = \frac{Vf - Vi}{Vi}$

Tableau 16: application des coefficients multiplicateur et des taux d'évolution pour les périodes références retenues

Les formules La période	$CM = \frac{Vf}{Vi}$		$Te = \frac{Vf - Vi}{Vi}$	
	Perimètre	Surface	Perimètre	Surface
1972-1987	$\frac{27,92}{11,97} = 2,33$	$\frac{889,76}{247,16} = 3,60$	Te = 1,5	Te = 2,6
1987-2000	$\frac{30,43}{27,92} = 1,10$	$\frac{1074,68}{889,76} = 1,20$	Te = 0,90	Te = 0,21
2000-2010	$\frac{38,72}{30,43} = 1,27$	$\frac{1344,68}{1074,68} = 1,25$	Te = 0,27	Te = 0,25
2010-2018	$\frac{45,34}{38,72} = 1,17$	$\frac{1837,62}{1344,68} = 1,37$	Te = 0,17	Te = 0,37

Source : auteur 2018

A la lumière de ces résultats, il s'avère qu'effectivement le développement spatial de la ville de Tizi-Ouzou a connu une période d'étalement urbain inégalé et où le périmètre urbain a plus que doublé puisque.

C'est lors de cette période que la surface urbaine a presque quadruplé, car c'est à ce moment-là que la ville de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un large programme de logements (5000) et des équipements publics dans le cadre des zones d'habitat urbain nouvel (ZHUN), sous l'égide de l'urbanisme volontariste. Pour les périodes comprises entre 1987 et 2018, l'évolution est plus tôt lente. Ce rythme dépend du point de vue politique du retrait des pouvoirs publics des programmes de logement, sinon de la diminution des quotas de logement publics d'une part, et d'autre part de l'adoption du modèle de la ville compacte comme forme de développement urbain.

1.3.2.4.7. La ville de Tizi-Ouzou : stratégie de développement, conséquences et interrogations

Selon que l'on se penche sur les prévisions d'urbanisation, telles établies par le plan directeur d'urbanisme (PDAU) de Tizi-Ouzou, version 2008, cette la ville subira un étalement urbain sans commune mesure avec ce qu'elle avait connu.

Selon les échéances d'urbanisation arrêtées pour le court et moyen terme, donc à terme pour l'année (2018) en cours, la surface à urbaniser sera de l'ordre de 1243 hectares, en plus de celle déjà urbanisée qui est de 1407 hectares. Autrement dit, cette surface à urbaniser représente, en dix ans, l'équivalent de la surface urbanisée depuis la fondation de la ville de Tizi-Ouzou en 1858. Ce qu'a été fait en 160 ans se fera en 10 ans. Selon toujours le même document, à long terme, en 2028, la surface destinée à être urbanisée sera de l'ordre de 345 hectares. Sur une autre portée, les surfaces présentes à l'intérieur du périmètre urbain qui, jusqu'alors inoccupées, seront systématiquement urbanisées, puisque les prescriptions du document en question favorisent et encouragent les opérations de densification de l'espace urbain. À cette échéance, la ville de Tizi-Ouzou sera confrontée à l'épuisement de ses réserves foncières, à la dégradation du cadre de vie, notamment ce qui a trait à son environnement, du fait de la forte consommation énergétique des habitations et aux densités urbaines très élevées. Ce constat nous laisse perplexe quant au système de gouvernance urbaine locale, mais aussi aux solutions à adopter à l'avenir.

CONCLUSION

Le développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou résulte d'un long processus d'évolution spatio-temporel. Bien qu'elle soit fondée au XIX^{ème} siècle, cette agglomération a valeur d'exemple pour l'analyse des mutations urbaines en Algérie. Née, comme centre urbain, d'une simple décision politique, son développement a connu deux grandes périodes, totalement différentes. La première période correspond à la domination coloniale, là où les jalons d'une forme urbaine moderne furent posés. Lors de cette période, le phénomène urbain en Grande Kabylie, pays de montagnes, était insignifiante, car la population était concentrée, depuis des lustres, dans les campagnes. Cette situation et la politique répressive des forces coloniales ont fait que la ville de Tizi Ouzou ne soit accessible qu'aux Européens, hormis les autochtones anciennement implantés dans le village traditionnel.

Il en est résulté un développement urbain selon un rythme raisonné, avant de prendre une allure plus soutenue. Morphologiquement, la ville de Tizi-Ouzou incarnait les idéologies de la société urbaine française du XIX^{ème} siècle, où les principes d'hygiène et de cohérence morphologique étaient de mise. Elle matérialisait également les transformations des idéologies urbaines françaises ayant adopté le fonctionnalisme comme mode de production de l'urbain. À Tizi-Ouzou, ce mode signa l'amorce de l'étalement urbain. Du point de vue social et culturel, c'est à cette période que le mode de vie moderne s'installa. Ainsi, des services et des commodités furent créés et de nouvelles formes de sociabilité urbaines émergèrent.

La deuxième période du développement de la ville est celui de l'après-indépendance, celui-ci s'est articulé sur plusieurs phases distinctes. Après la guerre de libération et jusqu'à au début des années 1990, le développement de la ville a été important, autant du point de vue économique que socio-spatial. Sous l'impulsion de l'urbanisation volontariste des années 1970, le périmètre urbain de la ville explosa et sa forme s'étendit en direction de ses périphéries. En raison des réformes foncières et immobilières introduites au début des années 1990, de nouveaux procédés de développement de l'habitat avaient vu le jour. Ils ont été renforcés par la stratégie locale d'urbanisation, ayant fait des opérations de densification et de restructuration des tissus existants leur cheval de bataille. Il en ressort que ces actions peuvent être à l'origine des dysfonctionnements dont souffre la ville aujourd'hui.

**III. TROISIEME PARTIE : *Formes d'urbanité et
croissance urbaine***

INTRODUCTION

L'objectif principal de cette partie est l'exploration des formes d'urbanité qui se manifestent dans la ville de Tizi-Ouzou. Toutefois, nous réservons, ne se serait-ce que pour orientations, au concept de l'urbanité l'ensemble des pratiques, matérialisées ou non, qui proviennent des différents intervenants sur l'espace urbain. L'aspect variable et pluriel des formes d'urbanités fait que l'établissement d'une grille de lecture devient une tâche difficile, c'est-à-dire, que l'on ne pourra en aucun cas de figure construire une grille de lecture exhaustive, commune et valable de tous. Méthodologiquement, notre démarche va s'appuyer sur deux paramètres de lecture, à savoir une grille de lecture des formes d'urbanité et une démarche spatiale pour la mise en œuvre de celle-ci.

1. Outils et techniques méthodologiques d'étude des formes d'urbanité

1.1. La grille de lecture

Afin de dépasser les contraintes relatives à l'établissement d'une grille de lecture des formes d'urbanités, nous allons nous appuyer sur les synthèses établies, en 2010, par M.S. Zitouni pour les cahiers d'EMAM. Le recours à cette expérience provient d'abord de la qualité scientifique des recherches accomplies, ayant mis en exergue les notions d'urbanité et de citoyenneté à travers des cas concrets des villes du Maghreb. Il provient également de l'ensemble des cas de figure étudiés ayant permis la catégorisation des formes d'urbanité selon leurs modes de manifestation. En ce sens, notre grille de lecture sera constituée de :

1.1.1. **Habitat et urbanités** : *urbanisation et déploiement de nouvelles pratiques urbaines*

À ce niveau de lecture, l'accent est plutôt mis sur la pluralité des formes d'urbanité, autant dans leurs formes que dans leurs systèmes de manifestation. Cette pluralité découle, à priori, de la diversité des modèles d'habitats, de leur localisation spatiale et aussi des stratégies des habitants. Hormis ce dernier élément de pluralité, les deux premiers établissent des géotypes urbains globaux, aisément identifiables selon l'approche typo-morphologie de l'habitat et sa localisation. Par voie de conséquences, nous aurons à distinguer l'habitat vernaculaire qui représente la forme urbaine initiale, puis l'habitat moderne de la période coloniale et post indépendance. Si nous avons délibérément fusionné les deux périodes, coloniale et post- indépendance, cela se justifie par les ressemblances typologiques présentes entre les deux types d'habitat. De la même façon, entre l'habitat de l'espace central et celui de la périphérie, car la standardisation d'un type d'habitat a été de mise, il y a fort longtemps.

À ce niveau de lecture, nous allons également évaluer la promotion immobilière privée, pour ce qu'elle joue comme rôle dans la croissance urbaine de la ville. La promotion immobilière privée représente aussi une pratique urbaine, surtout si l'on s'intéresse aux considérations et motivations, purement de profit, des agents immobiliers. Ces derniers sont insoucieux des implications sociales et environnementales de leurs modes de conception de l'espace habitat. Du point de vue juridique, les promoteurs sont régis par le droit privé, et non public, ce qu'il les place parmi les citoyens, du moins plus proche d'eux que de organismes étatiques.

1.1.2. Espace public ; perception et appropriation

Le logement, à lui seul, ne fait pas la ville, mais il l'assure. (Dj. Djeffal.2018)

L'espace public est une notion qui, systématiquement, évoque son opposée, l'espace privé. Cette opposition est à l'origine d'un usage peu encadré et approximatif de la notion de l'espace public. Cette approximation épistémologique est à l'origine des diverses formes d'appropriation dont cet espace fait l'objet. En effet, puisque du point de vue juridique, l'espace public appartient au domaine public des collectivités, donc régi par le droit public. D'ailleurs, il leur a toujours servi de moment propice pour profiler leurs projets politiques. Toujours du point de vue juridique, il est à signaler que l'espace public appartient parfois aux organisations de droit privé. Par ailleurs, en fonction de la localisation de l'espace public, de son aménagement et des usages qui lui sont imposés, l'espace public se transforme parfois en un espace rejeté par la société. C'est un espace à plus d'enjeux. L'espace public, ce bien de tous sans qu'il soit la propriété de personne, représente le moment idéal pour les revendications aussi bien collectives qu'individuelles, c'est pourquoi on lui a souvent attribué le synonyme de scène. Cette particularité lui confère des usages divers tant antagonistes qu'homogènes. Sociologiquement, l'espace public est un espace de sociabilités « *des modes de vivre ensemble et de la reconnaissance de l'autre dans la sphère publique qui se transforme constamment* » (R. Sennett.1979). La complexité des espaces publics est souvent renforcée par leurs formes architecturales et leurs types d'aménagement. Suivant la localisation des espaces publics à l'intérieur des tissus urbains, des singularités apparaissent dans les modes d'appropriation et dans les usages que les citoyens attribuent à ces espaces. Cependant, la difficulté à distinguer l'utilisateur habitant de la ville du l'utilisateur éphémère demeure insurmontable, bien que cette distinction soit fondamentale dans la détermination de la nature des usages.

1.1.3. Politiques publiques ; gouvernance urbaine, production de l'espace et spatialités.

Les politiques publiques d'aménagement et de gestion urbaine occupent la place centrale dans les processus de formation des tissus urbains. À travers l'arsenal juridique, les procédés techniques et les systèmes de gouvernance, les collectivités locales sont censées régulariser la production de l'espace. Cependant, l'inefficacité de la gouvernance locale se traduit souvent par des dissidences entre gouvernants et gouvernés. Cette dissidence est illustrative selon que l'on évalue les pratiques habitantes et les formes d'appropriation de l'espace public. A travers l'habitat, principal élément des politiques publiques, nous allons élucider comment des politiques publiques d'habitat ont-elles inciter l'avènement de certaines pratiques habitantes, surtout à l'intérieur des cités résidentielles collectives. Celles-ci sont souvent synonymes d'espace de densités élevées et de malaise social qui en résulte. Elles sont également connues pour leurs espaces accessoires mal entretenus, à défaut d'aménagement appropriés.

1.1.4. Mobilisation collective: citoyenneté et engagement commun

L'ouverture politique initiée au début des années 1990, a permis un essor éminent au mouvement associatif et à la société civile en Algérie. En effet, car le nombre d'associations augmente continuellement. La wilaya de Tizi-Ouzou occupe la deuxième place au niveau national, avec environ 6014¹³⁹ associations tous caractères confondus. Selon que les conditions le permettent, les associations contribuent vivement aux politiques d'aménagement urbain, à travers la représentativité des citoyens, leurs sensibilisations et par les actions (volontariats) d'aménagement au sein des quartiers ou des cités résidentielles. La présence et l'implication d'une société civile dans les affaires publiques était à l'origine du déploiement de nouvelles compétences citoyennes. Ces dernières rassemblent en somme des actions de revendications diverses, et plus précisément à réclamer plus de commodités urbaines, c'est-à-dire plus de droit à la ville. Au niveau de la ville de Tizi Ouzou, la société civile ne manque pas d'implication. Elle est par contre à l'avant-garde pour le bien-être des citoyens, à tel point qu'elle est devenue l'antagoniste des autorités locales et des agents économiques. Son rôle s'élargit également aux activités de sensibilisation et de formation citoyennes. Les motivations et les fins de la constitution des associations et des comités de quartiers se résument entre autres aux besoins : de représentativité, de légitimation des

¹³⁹ Chiffre récupérée du site du ministère de l'intérieur et des collectivités locales

revendications citoyennes, mais également, pensons-nous, au désir de retrouver la solidarité et la sociabilité qu'on a vécues au village.

1.1.5. Centralité et mobilité : représentations et pratiques spatiales

Pour (M. Roncayolo.1990), « *La ville assure, avec la meilleure efficacité, par son existence et sa localisation, la rencontre et l'échange entre les hommes* »¹⁴⁰. De manière sous-jacente, cette définition signifie que la ville est un lieu captivant de forte centralité. En plus des aspects fonctionnels et physiques d'une ville, les valeurs immatérielles (symboliques, mémorielles) de celle-ci influencent, à la fois, l'imaginaire et l'affectif des citoyens dans leurs rapports à la ville, c'est-à-dire leurs manières de vivre, de percevoir et de s'identifier par rapport à l'espace urbain. Ces aspects et valeurs distinguent les parties de la ville, c'est-à-dire, ils laissent apparaître un gradient de centralités, identifiable selon que l'on mesure l'intensité des mobilités quotidiennes au niveau de la ville. Ces valeurs résultent aussi des événements ayant été produits à travers le temps.

1.1.6. Lieux et images : valeurs immatérielles et signification

« *Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu.* »¹⁴¹ (M. Augé.1992). L'opposition entre le lieu et le non-lieu, telle formulée par l'auteur concerne les représentations référentielles et suggestives que renferme un espace qui, au retour lui attribuent une identification et une singularité. La temporalité ou l'évènementiel est foncièrement déterminant dans la constitution des lieux, bien que cette constitution puisse véhiculer des aspects, à la fois, mélioratifs et péjoratifs. À l'instar des autres villes, l'espace urbain de Tizi-Ouzou est, partiellement, marqué par des événements circonstanciels particuliers. Certains de ces espaces continuent à transmettre la même image (*ex: galeries, ancienne gare routière*), tandis que d'autres ont vu leur image s'effriter pour en acquérir une nouvelle (*ex: église, bâtiment Naelgen*). La vie urbaine évolue et se renouvelle, et les images qu'elle véhicule incarnent différemment cette mutation. Tantôt, ces images se superposent, tantôt se chassent en fonction de l'intensité du changement produit. Néanmoins, bien que des changements soient opérés, les images antérieures ne disparaissent pas de manière totale, puisque la mémoire de la ville, du moins celle de ces citoyens les incarne et pérennise. Les représentations et les symboliques d'une ville sont souvent inscrites dans les espaces publics, libres ou bâtis.

¹⁴⁰ M. Roncayolo. « Lectures de villes Formes et temps ». Editions parenthèses. Marseille 2002. P21.

¹⁴¹ AUGÉ, Marc. « Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité ». Ed. Seuil, 1992.p 134

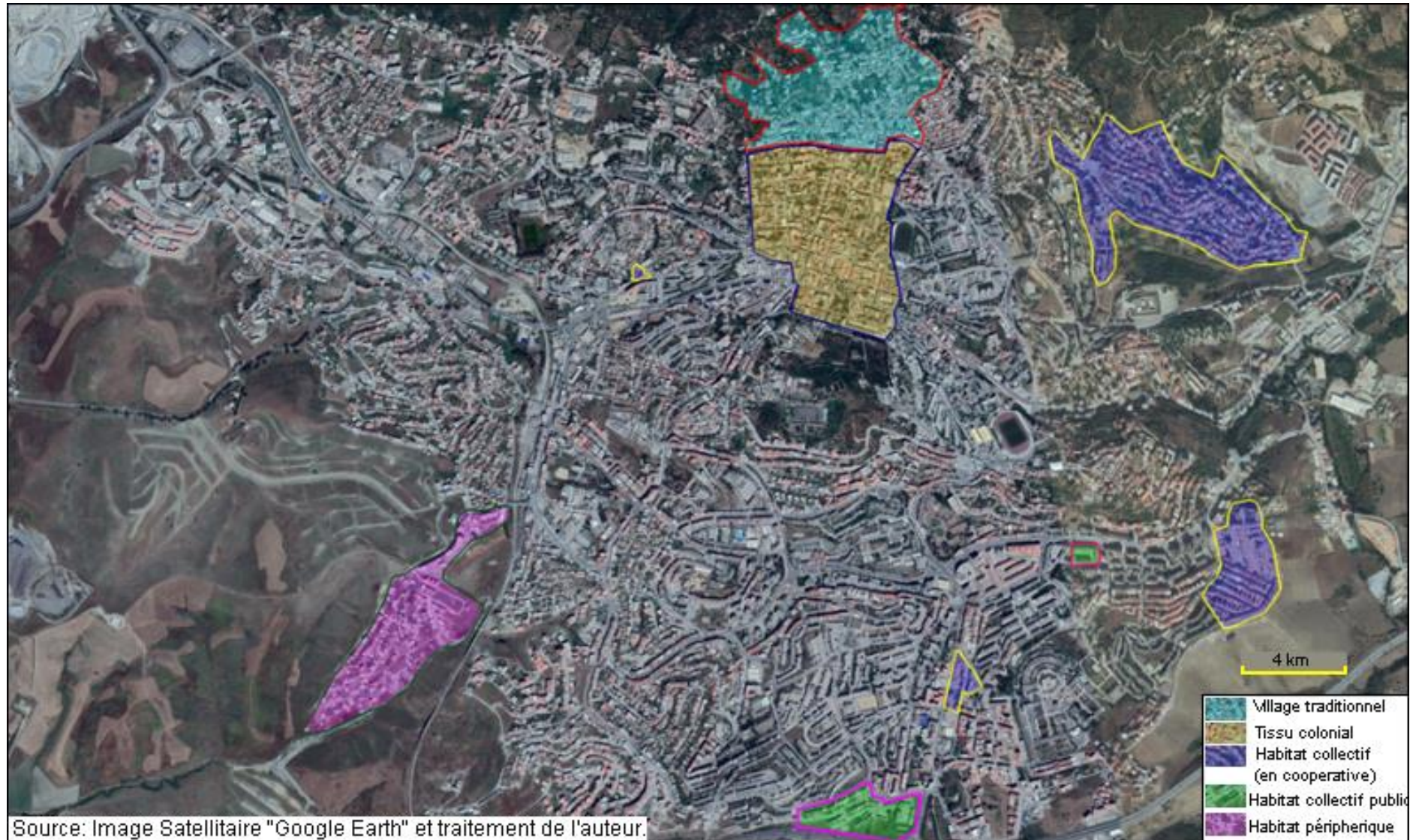
1.1.7. Tizi-Ouzou : ville à société civile cooperative et fortement impliquée.

« *Quand Tizi-Ouzou bouge, Alger se crispe. Quand Alger tremble, c'est Tizi-Ouzou qui se crispe. Quand Alger s'enrhume, Tizi-Ouzou éternue* » Mouloud Mammeri. Cette expression nous fait part de deux faits. D'abord, celui de la forte inter-influence politique et sociale qui existe entre la capitale, Alger, et la ville de Tizi-Ouzou. Ce jeu de force entre les deux cités remonta aux temps les plus reculés de l'histoire. En deuxième lieu, elle nous renseigne de la conscience avérée et de l'implication effective des habitants de Tizi-Ouzou dans la vie politique. Ces qualités proviennent, entre autres, de la présence d'une élite intellectuelle dirigeante, comme elles peuvent également être tirées de leur cohabitation avec les différentes civilisations qui se sont défilées sur la Kabylie. En effet, depuis la période ottomane à nos jours l'espace Tizi-Ouzien est marqué par tant de mouvement politique, identitaire et culturel, et l'espace public demeure le lieu propice aux manifestations populaires. Celles-ci sont marquées par des édifications matérielles symboliques. En plus des éléments de la grille de lecture et leurs applications spatiales, selon les géotypes identifiés, nous avons accompagné notre lecture par un questionnaire distribué aux habitants de chaque géotype urbain, et un autre diffusé via le net (réseaux sociaux)

1.2. La démarche spatiale

Spatialement, notre lecture va s'effectuer suivant les géotypes d'urbanité à constituer. Ceux-ci sont recommandés, conjointement, par (J. Levy et M. Lussault 2003). Pour ces auteurs, les géotypes de l'urbanité consistent : " *à une classification des différents types d'espaces intra-urbains*". Selon ces mêmes auteurs, les géotypes peuvent être définis selon les paramètres de densité et de la diversité des objets urbains, ainsi que des configurations spatiales qui en découlent. Autrement dit, en fonction des seuils de densité, de la diversité des fonctions des édifices et des formes urbaines. La fluctuation de ces seuils au sein d'un même géotype peut en constituer des géotypes secondaires, mais non isolés de celui dont ils sont inscrits. Ce critère permet aisément la distinction entre les fragments géotypiques, compte tenu de leur formation (temps) et des systèmes d'habitat qui les composent, (Fig.n°52).

Figure 52 : Géotypes urbains selon la typologie d'habitat



**III.1. Premier chapitre : *L'espace traditionnel ;
Pratiques habitantes et forme urbaine***

INTRODUCTION

« C'est dans son patrimoine héréditaire que l'homme peut se comprendre, se reconstruire et comprendre autrui » C.M.W. Némia.

L'espace urbain traditionnel, la haute ville comme on préfère l'identifier, est, à vrai dire, la première pierre angulaire de la genèse de la ville de Tizi-Ouzou. Il stigmatise les premiers traces d'une future et longue urbanisation, celle d'une ville à rayonnement régional. Le village traditionnel est en pleine métamorphose sociale et morphologique. En plus de sa valeur historique, ce fragment de la ville véhicule, de par son système d'habitat, un savoir-faire urbain et une architecture vernaculaire. Il incarne un ordre sociétal solidaire et cohérent. De nos jours le village est en perte de valeurs. Cette recomposition sociale et urbaine est le reflet des pratiques habitantes, individuelles ou collectives. L'exploration de ces dernières s'effectuera suivant la grille de lecture des formes d'urbanités prédéfinie, applicable à chacun des géotypes. Celui du village traditionnel se situe au pied du mont Belloua, il marque la limite de l'espace urbain de la ville de son côté Nord (figure n°33, ci-dessus).

1.1. Forme urbaine du village traditionnel.

Sur le plan morphologique, (Fig.n°53-54), le village traditionnel est constitué d'un habitat qui, de par sa composition spatiale et fonctionnelle, diffère de la maison relative aux autres villages de la région. En effet, la présence d'un couloir en amont de la cour de la maison, d'un puits à l'intérieur de l'enceinte et l'édification d'un lieu de stockage (Loubita), indépendamment des autres pièces de l'habitation, en sont les traits distinctifs. Il se singularise aussi par une architecture vernaculaire et un seuil de compacité élevé.

Ce système d'habitat, non urbain à ses débuts, est conçu selon des paramètres socioculturels propres à la société Kabyle. Ces paramètres se résument ainsi : la famille élargie, l'intimité et les espaces fonctionnellement distincts. La forme urbaine du village traditionnel résulte essentiellement de la projection dans l'espace des attributs socioculturels, en plus de l'intégration du tracé du village aux conditions topographiques du site.

Cette ingéniosité est lisible à travers la cohérence de la structure urbaine, notamment la hiérarchisation de la trame viaire. Les espaces publics, eux aussi, bénéficient d'un traitement particulier, compte tenu de leur rôle dans l'animation de la vie sociale et dans la structuration de la forme urbaine. En effet, en plus de la voirie, les places des fontaines et des mosquées sont les espaces publics de haute importance dans la haute ville.

Selon les informations mises à notre égard par les habitants du village, lors de nos sorties sur terrain, l'on compte plusieurs fontaines dont les plus connues sont : *Ain sultane*, *Ain si mouh*, *Ain hallouf*, *Ain Telba*, *Ain Akroure*...etc, dégradées sinon disparues pour la majorité. Pour les plus connues d'entre elles, à savoir *Ain sultane* et *Ain hallouf*, leur évolution est fatale, compte tenu de la dégradation de leur physionomie, mais aussi de leur rôle social en cours de disparition.

L'évolution urbaine du village traditionnel résulte des pratiques habitantes, en rupture avec le mode de vie ancien. Ces pratiques sont devenues légitimes, suite à l'adoption, en 1998, du document d'urbanisme, où les prescriptions urbanistiques privilégient la restructuration urbaine du village.

Figure 53 : structure urbaine du village traditionnel

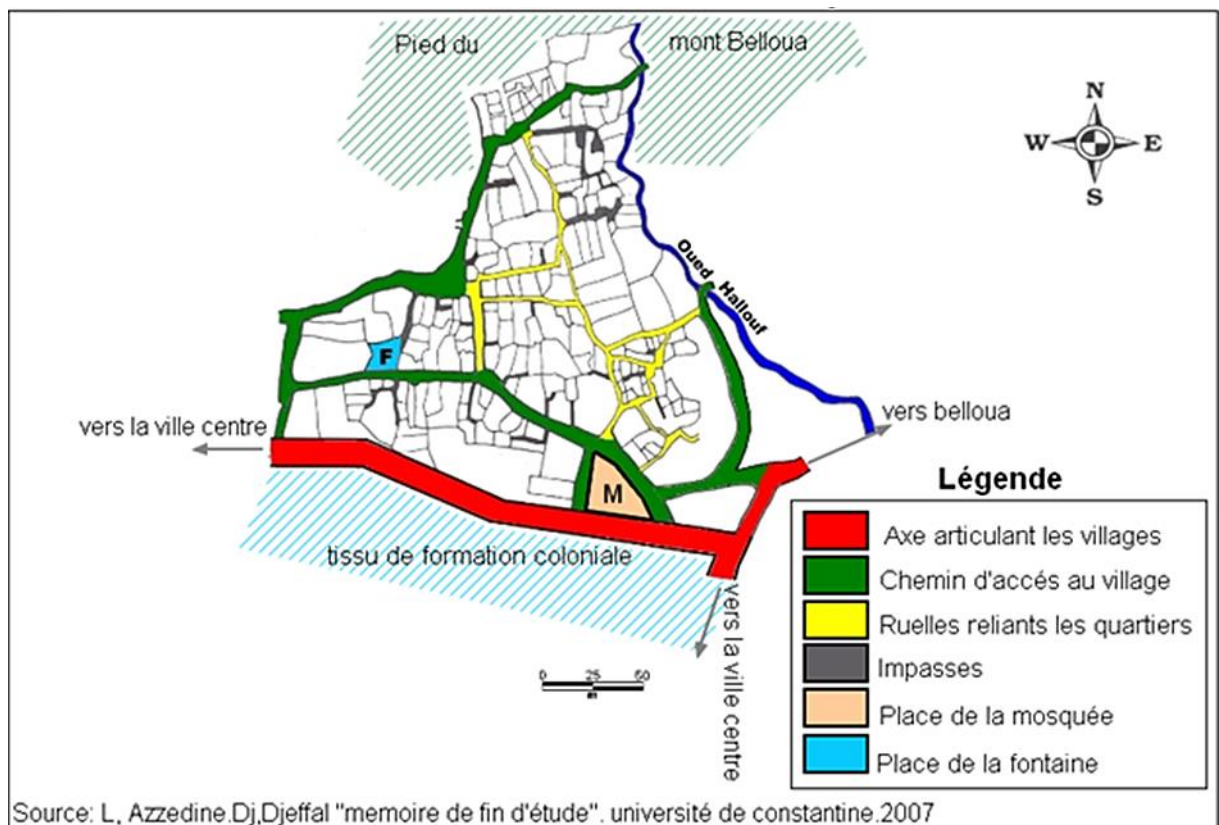


Figure 54 : limites urbaines du village traditionnel



1.2. Formes d'urbanité et croissance urbaine

Les formes d'urbanité que nous définissons par l'ensemble des pratiques habitantes, jouent un rôle central dans le processus de la croissance urbaine. Cette croissance résulte des répercussions des opérations de restructuration formelle et fonctionnelle du système d'habitat. Les transformations opérées sur l'habitat traditionnel résultent d'une multitude de facteurs. Ces transformations concernent le gabarit des habitations, ce qui, par voie de conséquence, va augmenter le nombre de logements et bien évidemment celui des habitants.

1.3. L'évolution morphologique de l'habitat : raisons et déraisons d'une évolution subie et voulue

1.3.1. Forme initiale de l'habitat traditionnel.

À défaut de plans et autres documents officiellement établis concernant l'habitat du village traditionnel, nous avons été contraint de restituer, via des croquis faits par les habitants, la forme et la structure de cet habitat qui, de nos jours, est en pleine déperdition (Fig.n°55-56). Les résultats obtenus font état d'un habitat particulier qui, selon la distribution fonctionnelle des espaces, incarne un mode de vie tout entier. Suivant sa structure, cet habitat

exhibe les référents socio-ethniques de ses habitants. Morphologiquement, l'habitat du village traditionnel de Tizi-Ouzou est de forme intravertie. Toutes ces pièces s'ouvrent sur la cour centrale (Haouch), principal moment de la vie domestique.

Cet aspect d'intimité est illustratif à travers l'implantation de la salle de séjour (salon) juste à l'entrée de la maison, pour signifier l'espace familial et celui de l'hôte. Il dispose quasiment de tous les espaces fonctionnels que requiert une vie décente et épanouie. La présence des espaces humides (puits, sanitaires), et l'espace de stockage (*la loubita*), le jardin familial (*Lebhira*), les niches à lapins et aux poules (*Sendja*) en sont une illustration des caractéristiques socio-ethniques des habitants.

Ces éléments et cette structure, typique en son genre, nous laisse perplexe quant à l'identification de cet habitat. Nous estimons que des éléments techniques ont été intégrés, et leur origine est probablement turque, raison pour laquelle il sera approximatif de l'identifier d'habitat kabyle, bien qu'il partage avec lui certains aspects.

Il est fort possible que cet habitat ait subi des transformations sous l'influence turque, surtout lorsque l'on sait à quel point la culture turque s'est fondue dans la société algérienne.

Figure 55 : Esquisse d'un plan spatiofonctionnel de l'habitat traditionnel

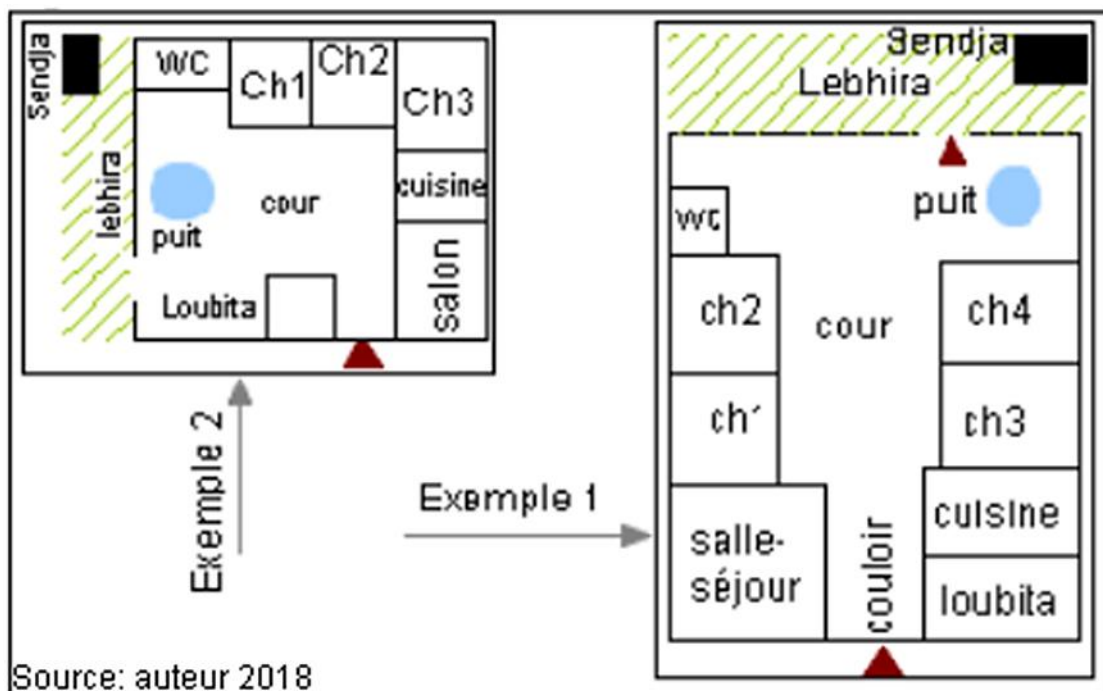


Figure 56 : photo d'une habitation traditionnelle.



1.3.2. Aux origines de la rénovation de l'habitat traditionnel

À l'évidence, l'habitat du village traditionnel de Tizi-Ouzou est passé par plusieurs phases de rénovation partielle ou totale. Chaque phase répond aux exigences circonstanciées, suivant les conditions sociale, économique et politique du moment. Notre évaluation des opérations de rénovation a pour objectif de mettre en exergue les raisons et les fins qui sont à l'origine de ces opérations.

En premier lieu, la recomposition de l'habitat résulte de la restructuration sociale des ménages. Ces derniers, issus d'une structure familiale élargie, se sont fractionnés en plusieurs familles de taille réduite, suivant le nombre de descendants. Cette fraction de la famille a été, certainement, suivie par le morcellement des propriétés immobilières. Ceci dit que la forme urbaine de l'habitat a été altérée, et les espaces structurants de l'habitat, précisément la cour (Haouch, ou l'hara) disparaissent pour laisser la place aux nouvelles occupations bâties, comme le signifie S.Z. Zahaf (2001). « ... *L'hara s'est divisée en parcelles ; elle est souvent recomposée verticalement...* ». Il en résulte la densification du village. En deuxième lieu, certaines modifications ont été entreprises à cause de la dégradation des habitations, surtout après le séisme du 21 mai 2003. Cet incident a été un mobile pour pas mal d'habitants de procéder à la restructuration totale de leurs demeures, surtout lorsqu'on sait que l'indemnisation des travaux de réhabilitation est garantie par les pouvoirs publics. Dans

certains cas de figure, les opérations de rénovation sont décidées pour l'amélioration des conditions d'hygiène et de solidité des anciennes habitations, (Fig.n°57-58).

En troisième lieu, les prescriptions des documents d'urbanisme, principalement le plan directeur d'urbanisme approuvé en 2000, et puis celui approuvé en 2008, ont administrativement autorisé les opérations de densification et de restructuration du village traditionnel. Pour le PDAU de 2000, ces décisions trouvent leur origine dans la volonté du maître d'œuvre à rationaliser la consommation du foncier urbain, dont la rareté est marquante à Tizi-Ouzou, et à augmenter la capacité d'accueil de la ville. La vision progressiste et moderniste du maître d'œuvre est à l'origine de cette orientation. Par ailleurs, les prescriptions du PDAU de 2008 autorisent des actions de restructurations et même de réaffectation fonctionnelle. Elles suggèrent, en outre, la reconversion fonctionnelle du village par le fusionnement des fonctions résidentielles et touristiques. Il va de soi que ces décisions représentent une opportunité sans mesure commune pour la promoteurs immobiliers privés, qui voient en village traditionnel, un endroit idéal (viabilisé, mitoyen du centre-ville) pour fructifier leurs activités, (Fig.n°59-60)

Face à ce phénomène de restructuration, les habitants du village traditionnel se sont départagés en deux segments, ceux qui cautionnent et ceux qui s'opposent.

Pour les premiers, la modernisation du village par la restructuration de son système d'habitat est nécessaire, surtout au regard des avantages à tirer de sa localisation proche de du centre-ville. Elle est également nécessaire afin de consolider et renforcer sa valeur et son attractivité au sein de la ville, en pleine transformation. En contrepartie, la sauvegarde et la restauration du village traditionnel restent le souhait de beaucoup d'habitants qui regrettent sa disparition qui, de nos jours, est à un stade avancé. Ces habitants regrettent également la détérioration des valeurs sociales (respects, solidarité, intimité) d'autrefois, surtout lorsque l'on sait que les habitants du village partagent des liens de parentés solides et anciens. Cette mutation a eu, entre autres, l'intrusion, pour reprendre les dires de certains villageois, des étrangers dans le village. D'ailleurs, les habitants qui se réclament de souche incombent la détérioration de l'ordre social à ces intrus.

Figure 57 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel sous prétexte de modernisation



Figure 58 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel sous prétexte d'agrandissement



Ces interventions représentent le cas des modifications de la forme et du volume de l'ancienne bâtisse. Elles découlent du système de partage, du besoin de modernisation, de solidité et d'agrandissement.

Figure 59 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel pour des fins lucratives (cooperative)



Figure 60 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel pour des fins lucratives (cooperative)

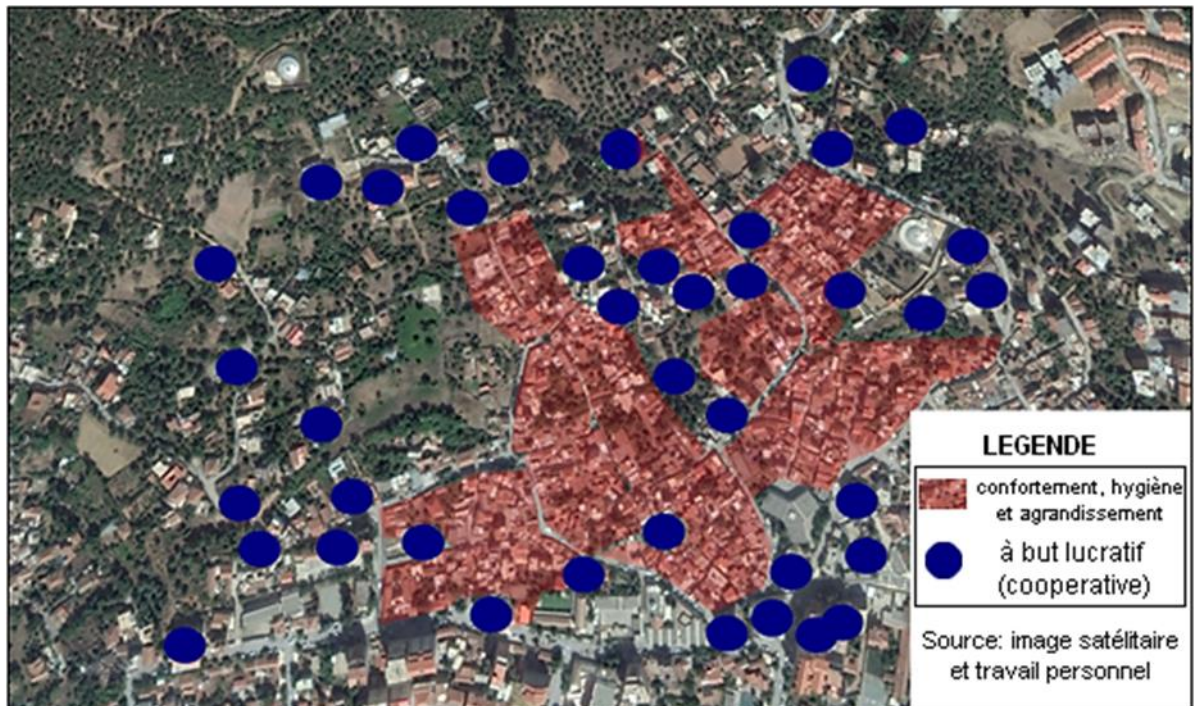


Ces deux cas représentent la tendance de certains habitants à faire fi des directives du PDAU 2008, ayant fixé les droits de construction, la hauteur, à R+2. Cette infraction découle du besoin à bénéficier de plus de surface habitable d'une part, et d'autre part du profit à tirer de la promotion immobilière

1.3.3. Distribution spatiale des opérations de rénovation des habitations

Les modifications se manifestent selon divers degrés, partiel et total. Notre enquête sur le terrain nous a révélé que les modifications, à des fins de modernisation et d'agrandissement, sont plus répandues que celles stimulées par l'activité immobilière. Ces dernières se localisent, en somme, aux abords des voies principales, (Fig.n°61)

Figure 61 : localisation des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel



1.3.4. Modalités et niveaux morphologiques des opérations de rénovation

La recomposition de l'habitat devient une tendance fortement répandue et normalisée. Celle-ci se justifie par :

- *L'absence d'une volonté politique pour la mise en valeur de cet habitat, suivant des projets de réhabilitation intégrés.*
- *La dégradation de la structure bâtie de l'habitat*
- *Avènement d'un nouveau mode de vie (famille nucléaire), plus exigeant en surface habitables*
- *Le profit à tirer des investissements immobiliers, selon le principe de cooperative ou en troc*

Les formes de rénovation découlent, parfois, de la conjugaison concomitante de ces facteurs. Il en résulte que l'essai de catégorisation des formes de rénovation est contraignant et approximatif. Nous estimons que ces formes sont, à la base, de deux formes, partielle et

intégrale. Techniquement, la géométrie de la parcelle, sa surface, sa localisation et le mobile de la recomposition sont les paramètres qui régissent la forme de rénovation, (Fig.n°62-63-64)

Figure 62 : Exemples des modalités de rénovation de l'habitat traditionnel

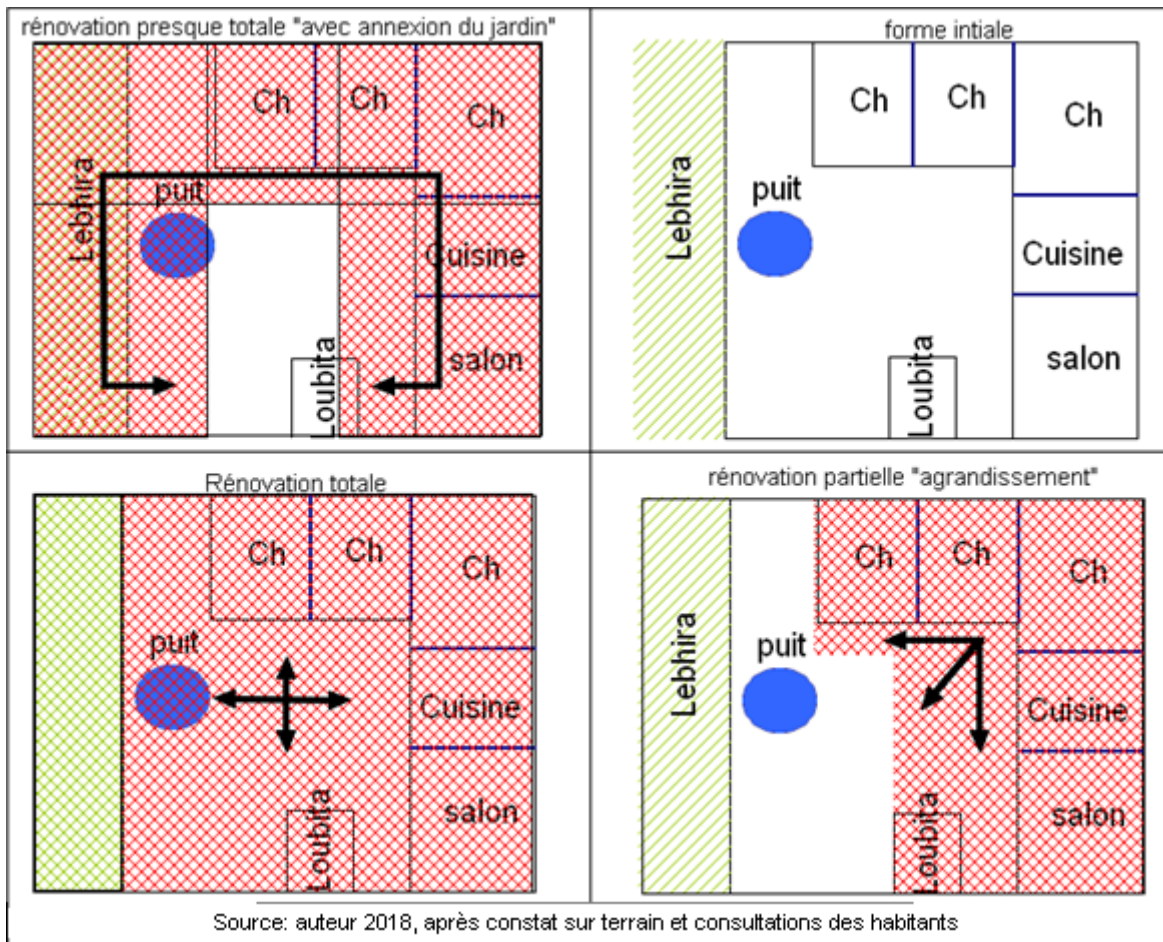


Figure 63 : échantillon d'une rénovation totale



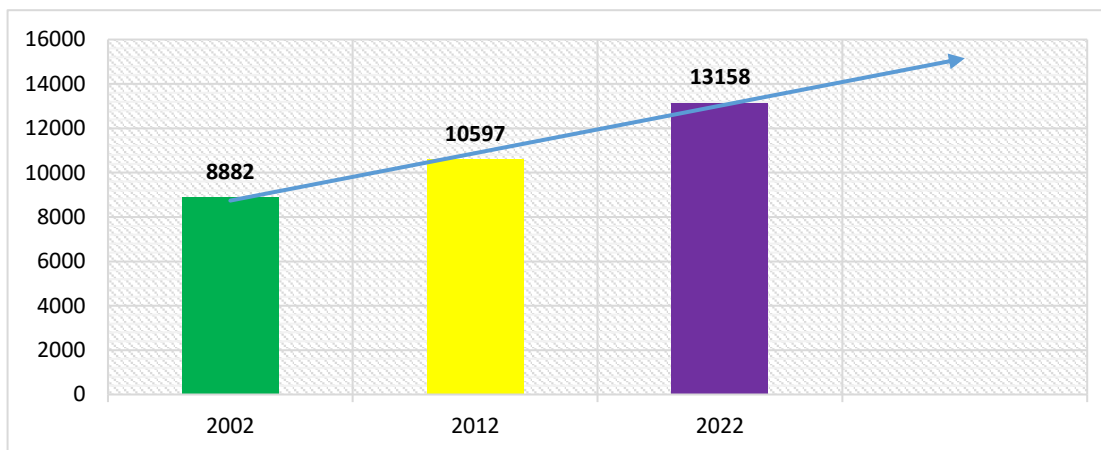
Figure 64: échantillon d'une rénovation partielle



1.3.5. Rénovation et conséquences :

La recomposition du système d'habitat a eu d'innombrables effets sur la dynamique urbaine du village. Systématiquement, elle est à l'origine de l'accroissement du nombre de logements et des effectifs. Selon les statistiques du plan d'occupation des sols, réservé exclusivement au village traditionnel de la haute ville, approuvé en 2002, le nombre d'habitants du village de la haute ville est estimé à 8882 personnes. Cette population s'accroît perpétuellement. Elle résulte, certes, du développement naturel, mais également de l'existence de conditions exogènes favorables à son accroissement, en l'occurrence l'habitat. L'évolution des effectifs est représentée dans le graphe suivant (Fig.n°65) :

Figure 65 : Evolution¹ décimale de la population du village traditionnel



Source : auteur 2018

L'évolution de la population du village de la haute ville est graduelle, comme le montre bien le graphe ci-dessus. En effet, le taux d'accroissement moyen annuel est de l'ordre de 2,15 %, largement supérieur à celui de la commune de Tizi-Ouzou, estimé à 1,5%, pour l'année 2008. Nous estimons que cette hausse est la conséquence directe de l'évolution du nombre de logements, surtout lorsque l'on sait que des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel ont été légalement réalisées dans le cadre de la promotion immobilière, sous forme de coopératives immobilières. Du point de vue morphologique, ces opérations ont pour conséquence la transformation du paysage urbain où les référents de l'habitat traditionnel s'effacent à grands pas ((Fig.n°66-67-68). La modification des formes, le recours à de nouvelles techniques de construction et les traitements architecturaux exorbitants ont fini par faire disparaître les traits d'homogénéité et de cohérence urbaines

¹ Nos calculs sont tirés du plans d'occupation des sols (2002) et du rapport de la nationale eau et environnement (2002).

d'autrefois. Effectivement, la verticalisation des habitations a fragilisé les conditions d'intimité (vis-à-vis) et du confort (prospect) des canyons constitués par les ruelles étroites.

Figure 66 : exemple de conséquences fonctionnelles des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel (atteinte aux vis-à-vis)

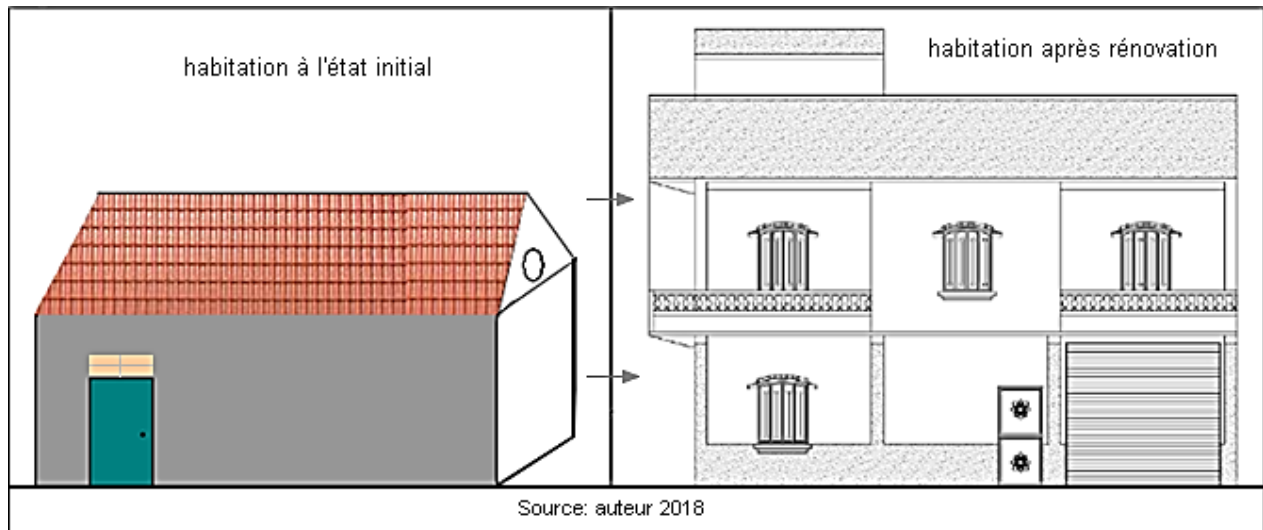


Figure 67: conséquences paysagères des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel (incohérence-pollution visuelle)



Ces deux cas représentent l'outrance des opérations de rénovation. L'atteinte à l'intimité est causée par les hauteurs des habitations et aussi par leur aspect extraverti, alors qu'à la base, les habitations ne dépassaient pas R+1, et étaient de forme intravertie, avec des façades aveugles.

Figure 68 : exemple des modalités de modification de l'habitat traditionnel



Les changements concernent :

- *L'aspect architecturale : le traitement des façades, on est passé des façades aveugle aux façade ouvertes, avec balcons.*
- *Les matériaux : la brique, le ciment remplacent la terre et la pierre, sinon El Tob*
- *Le gabarit : bien que des habitations, à deux niveaux, existaient, au nombre assez réduit, après la rénovation la verticalisation des habitations a été totalement adaptée*
- *La fonction de l'habitat : au préalable, l'habitat traditionnel assure juste sa fonction de base d'habitation, alors qu'après la rénovation, des espaces (garages) de commerce ont été créés.*

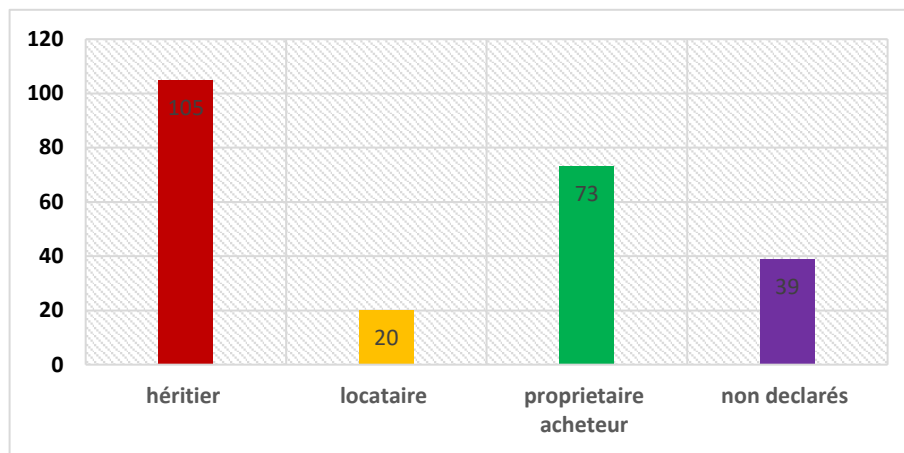
1.3.6. Résultats et interprétation de l'enquête publique.

Afin de mieux couvrir notre géotype urbain, en questionnaire (annexe n°04), nous avons eu recours aux écoles primaires de Saliha Ouatiki et Baidi Ramdane, deux écoles fréquentées par les élèves de la haute ville (notre géotype urbain).

Selon les estimations de la Nationale Eau et Environnement, la population de la haute ville avoisine, en 2017, environ 11.808 habitants. Avec un Taux d'occupation par logement estimé par les services locaux à cinq (5) personnes par habitation, le nombre de ménages sera donc 2 362 ménages. Comme cela se fait habituellement, la taille de l'échantillon représentatif à étudier sera 1/10 du nombre total des ménages, autrement dit 237 exemplaires de questionnaire à distribuer.

Dans cette section (transformation de l'habitat), nous avons exploré seulement les résultats en rapport avec la question étudiée, en l'occurrence l'habitat. Les résultats sont indiqués dans les graphes suivants,(Fig.n°69) :

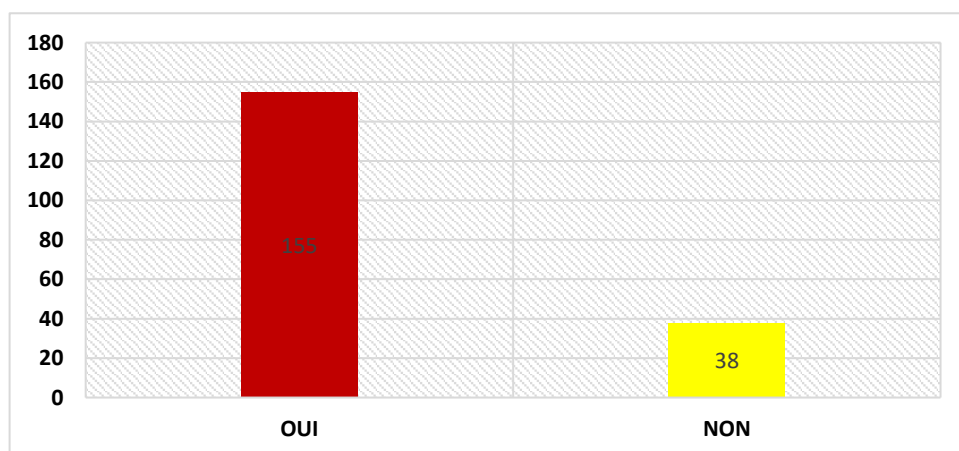
Figure 69 : identification des occupants des habitations



Source : auteur 2018

Selon le graphe ci-dessus, et en fonction du total des ménages questionnés, la structure sociale des habitants du village est composée essentiellement de 44% cohéritiers, suivis par 37% de propriétaires individuels ayant achetés les habitations. Pour les locataires, ils représentent à peine 8%. Ces pourcentages (Fig.n°70) peuvent attester du recours des habitants à la restructuration de l'habitat traditionnel, soit après le partage du bien hérité, soit par le besoin de moderniser qu'on peut, éventuellement, attribuer aux nouveaux acheteurs qui n'éprouvent moins d'affection au bien immobilier.

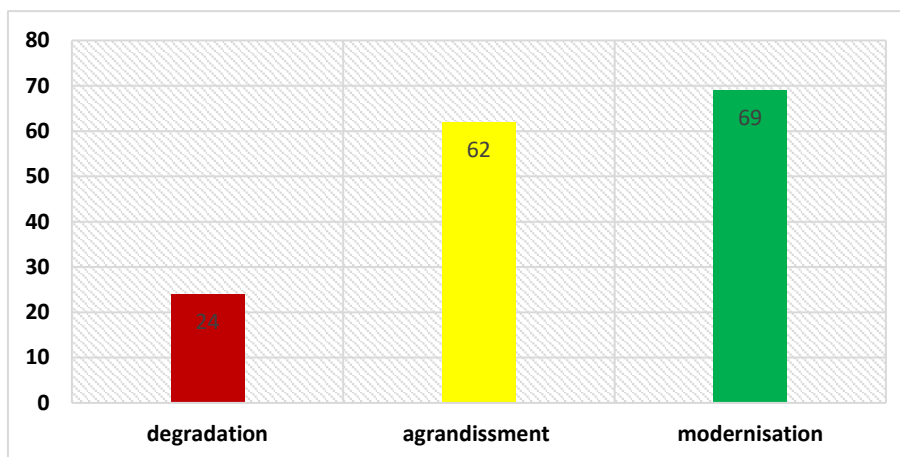
Figure 70 : réalisation de travaux de rénovation de l'ancienne habitation



À la question de savoir si des travaux de rénovation et de modification ont été entrepris, nous avons enregistré 155 réponses affirmatives, autrement dit 65% du nombre

des ménages questionnés. Ce résultat signifie l'ampleur des opérations de rénovation (Fig.n°71).

Figure 71 ;les raisons des opérations de modification et de rénovation



Source: auteur 2018

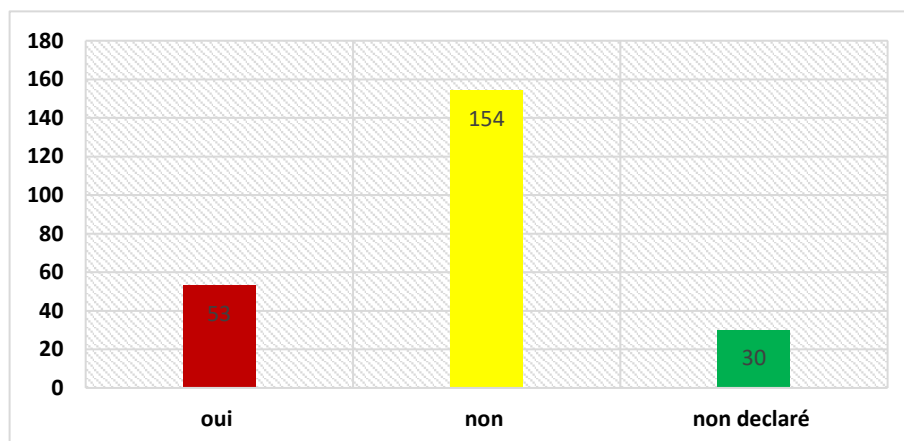
Ces résultats renvoient à ceux de l'identification des occupants des habitations, où la majorité des occupants sont des héritiers et de acheteurs individuels. Ceux-ci ont procédé à des opérations de modification pour des raisons de modernisation, avec 44% de l'ensemble des opérations de rénovation, tandis que les actions d'agrandissement représentent 40% du total des actions enregistrées.

L'action de moderniser leurs habitations peut être menée, à la fois, par les héritiers et par les nouveaux acquéreurs, surtout lorsqu'on sait que ces habitations ont été édifiées il y a fort longtemps et que les techniques et les matériaux de construction sont obsolètes. Cette modernisation touche les matériaux de construction, le type de structure et l'aspect architectural, (Fig.n°72).

Figure 72 : opération de rénovation pour des raisons d'agrandissement



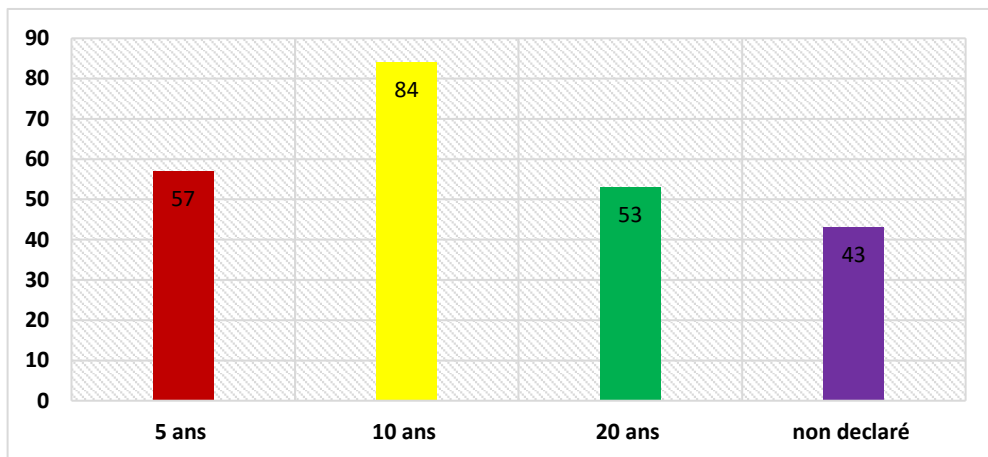
Figure 73 : les habitants concernés par le séisme de 21 mai 2003



Source : auteur 2018

Ce graphe atteste que les opérations de modification ne se justifient pas par le séisme du 21 mai 2003, comme le prétendent certains. Le nombre des concernés par le séisme est de 53 habitations, c'est-à-dire 22 % du nombre total des ménages, alors que le nombre d'habitation ayant subis des modifications avoisine 65%, (Fig.n°74).

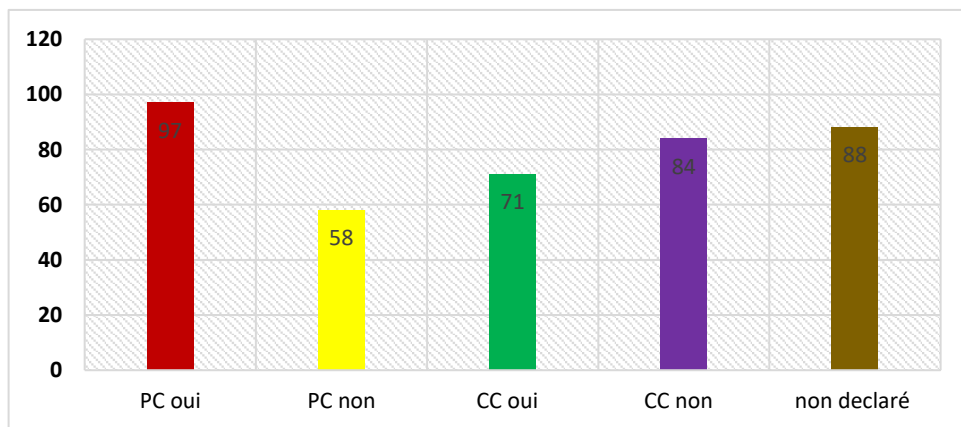
Figure 74: année du début des travaux de modification



Source: auteur 2018

Selon nos résultats (Fig.n°74), nous pensons que le processus de modification des habitations remonte aux périodes antérieures. C'est une réalité qui a accompagné le village à travers le temps, elle marque son évolution. Cependant, la taille des modifications s'amplifie durant les deux dernières décennies. Le processus d'urbanisation effrénée que vit la ville de Tizi-Ouzou, conjugué aux mutations économique, sociale et politique récentes, favorables à l'épanouissement des citoyens, peuvent être à l'origine des opérations de densifications et restructuration des tissus anciens.

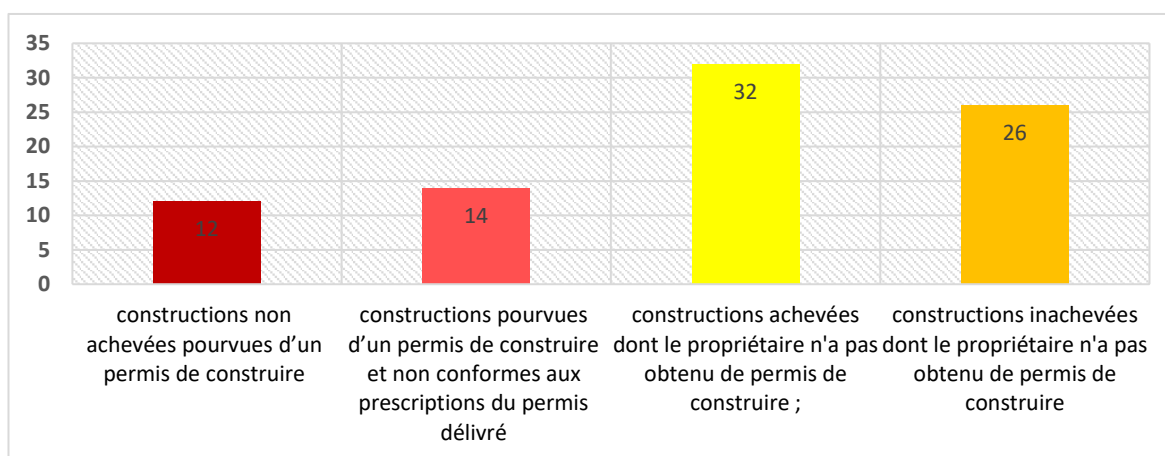
Figure 75: disposition du permis de construire et du certificat de conformité



Le graphique ci-dessus, (Fig.n°75) atteste que du point de vue légal les modifications sont grosso modo dans les normes, puisque sur les 155 opérations de modification, 97, soit un peu plus 62%, sont sanctionnés par un permis de construire. En outre, sur les 155 opérations de modification, 71 cas disposent d'un certificat de conformité, c'est-à-dire que les travaux ont achevés conformément aux lois en vigueur. Restent les opérations de modification sans

permis de construire, celles-ci représentent environ 38%. Ce pourcentage concerne les modifications des constructions achevées mais sans permis de construire et dont le nombre avoisine le nombre 58, ainsi que les modifications des constructions achevées pourvues d'un permis de construire avec 12 cas de figure et des modifications de constructions pourvues de permis de construire et conformes à celui-ci et dont le nombre est d'environ 14 cas, (Fig.n°76)

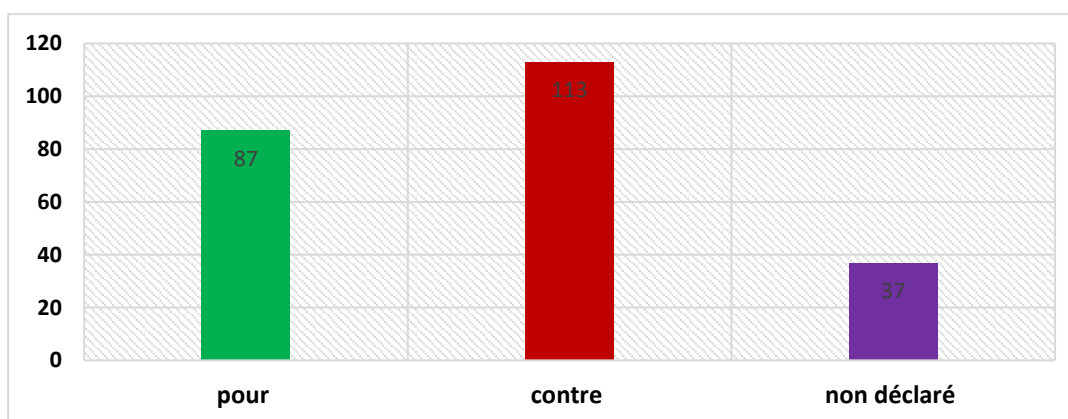
Figure 76 :les cas de la non-conformité des opérations de modification



Source : auteur 2018

Ces résultats signifient la complication de la situation vis-à-vis de la loi, compte tenu de la diversité de cas qui, parfois, leur régularisation sera heurtée à des conflit de litige et de voisinage.

Figure 77 : réactions des habitants envers les opérations de modification

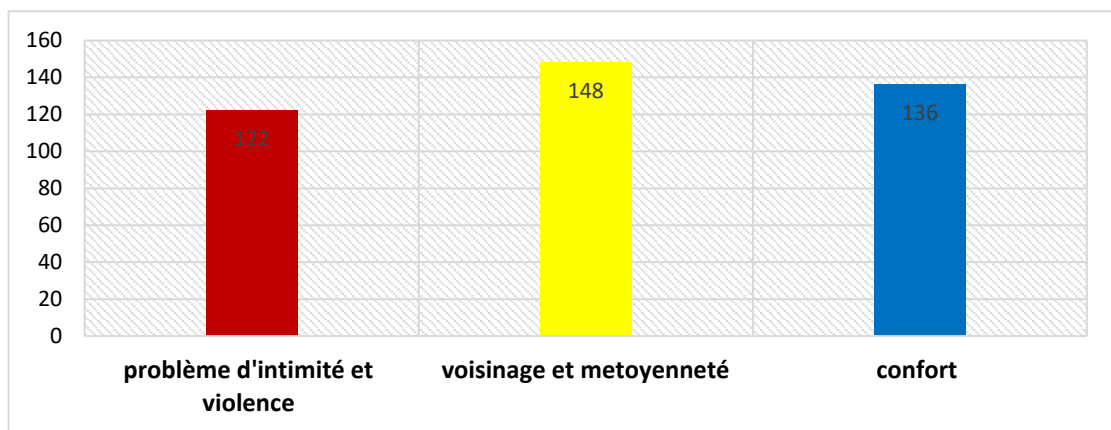


Source: auteur 2018

Les habitants du village de la haute ville accueillent mal la restructuration de l'habitat de leur village. On a enregistré une position défavorable envers ces opérations de la part de 113 personnes questionnées (Fig.n°77), équivalant de 57 % du total des répondants.

Ce pourcentage dépasse légèrement celui des héritiers, estimés à 53 % du total des occupants des habitations. Une telle situation est suggestive non seulement de la restructuration physique et urbaine du village, mais aussi de la mutation sociale du village. Cette position s'explique les désagréments qu'éprouvent les habitants du village traditionnel. La nature de ces désagréments sont relatés par le graphe ci-dessus (Fig.n°78).

Figure 78 :nature des désagréments causés par les opérations de restructuration du village.



Source: auteur 2018

Le recours à la verticalisation dans les opérations d'extension et de restructuration des anciennes habitations, dont le niveau ne dépassait pas R+2, est certes justifiable par le besoin de disposer de plus d'espaces habitable. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que cette manière de construire aie des répercussions sur le bien-être des habitants, notamment du point de vue relationnel et de voisinage. Ces formes d'occupation de l'espace sont également, dans certains cas, à l'origine de malaise écologique et d'inconfort physique.

1.4. L'évolution des espaces publics

Dans les systèmes d'habitat traditionnel, les espaces publics s'identifient principalement par la voirie, et quelques espaces dégagés, au nombre réduit, mais d'une très forte symbolique. En contrepartie, la présence d'un espace privé accessoire à l'habitation est primordiale dans la vie sociale et familiale. Effectivement, car il est le moment où se déroulent les activités domestiques de toute la famille. Ces espaces publics sont étroitement liés à la vie quotidienne et sociétale des villages kabyles. On y trouve une mosquée et sa symbolique religieuse et culturelle, à laquelle sont annexés des dégagements souvent perçus comme des places publiques, exclusivement réservées aux hommes. Elles jouent un rôle

politique et social important au sein du village, car c'est là que se tiennent les assemblées générales du village, la DJEMAA.

Une place publique au centre du village et souvent édifiée, c'est le moment de rencontre par excellence. Chaque village fut aussi connu par ces fontaines, symbole de paix et de l'épanouissement humain. Elles sont également un espace structurant de la vie sociale, où se déroulent certains rituels. Elles sont aussi un espace de détente et de rencontre réservé aux femmes. Partant, l'existence ou pas de ces espaces publics est significatif des mutations sociétales de l'agglomération. Dans le cas du village de la haute ville, les espaces publics ayant marqué cette agglomération sont les fontaines (Ain Sultane, Ain Hallouf, Zoudj 3youm, Ain Si Moh, Ain Telba, Ain Oubachir...). Chaque quartier de la haute ville porte le nom de la fontaine qui s'y trouve. Le nombre si important de fontaines s'explique par la disponibilité abondante de l'eau, qui trouve sa source dans le mont Belloua. En plus des fontaines, la mosquée Lalla Saida symbolise le village de la haute ville, à tel point que le nom de la haute ville est souvent accompagné par celui de la mosquée.

1.4.1. La fontaine Ain sultane : une place en perte de valeur.

La fontaine d'Ain Sultane ((Fig.n°79-80) figure parmi les plus anciennes sources d'eau construite dans le village de la haute ville, qui en compte des dizaines. Elle se situe au niveau du quartier Ain sultan, et c'est d'elle que ce dernier tire son nom. Elle fut connue pour ces eaux abondantes et ces deux robinets (M. Attaf, 2013). Elle a bénéficié d'une mise en valeur, décidée par le plan d'occupation des sols (îlot 2) approuvé en 2000.

La rareté des documents sur les différentes fontaines a fait que notre évaluation portera uniquement sur la place de la fontaine Ain sultane. Elle fut, autrefois, le lieu de rencontre des habitants, en particulier pour les membres de la DJEMMAA, afin de discuter des affaires du village et de prendre démocratiquement les décisions. Selon les propos de l'ex-président des comités de village de la haute ville, en réponse à notre questionnaire, la place de la fontaine Ain Sultane est dans un état lamentable, d'ailleurs, et selon ses propos, l'eau a tari depuis longtemps. Cela présume que ni les habitants, et moins les autorités locales, n'ont entretenu ces espaces pleins de sens et de référents socioculturels.

L'évolution de la place de la fontaine d'Ain Sultane est étroitement liée à celle du village de la haute ville, tant du point de vue morphologique que du point de social. Cet espace a été amputé d'une partie de sa surface lors de la réalisation d'opérations

d'aménagement. Ainsi, un centre de santé a été édifié en son sein. La fontaine a perdu de sa réputation, car à défaut d'un entretien permanent, elle n'assure plus sa fonction d'antan. Certes, si l'évolution de la société a été, entre autres, marquée par l'acheminement de l'eau de robinet jusqu'aux ménages, cela ne justifie nullement son abandon. Les quelques aménagements physiques dont elle a bénéficié sont infimes et insuffisants.

Figure 79 : Evolution de la place Ain Sultan

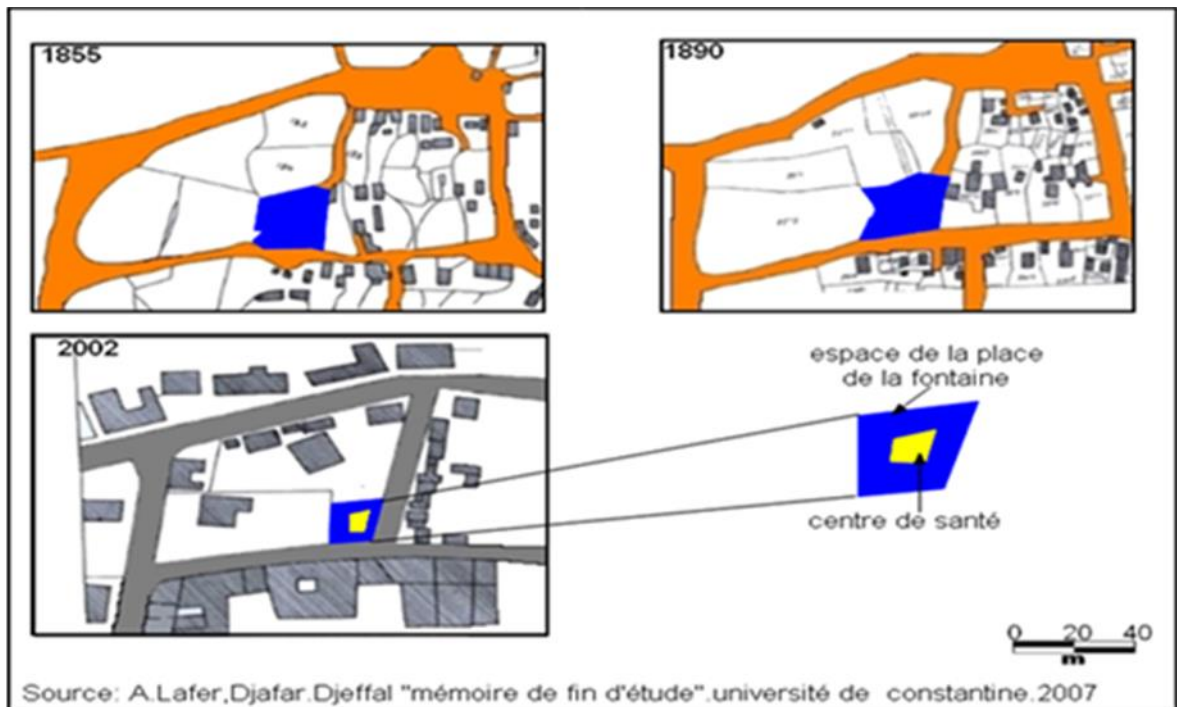


Figure 80 : photo de l'état actuel de la fontaine Ain Sultane



Aujourd'hui, la place de la fontaine Ain Soltane est en désuétude. Cet état de fait résulte, d'une part, des mutations socioculturelles qu'a connues la société et, d'autre part, de la non fonctionnalité de cette fontaine. Étant ainsi, la fontaine a perdu son rôle et sa valeur sociale.

1.4.2. La fontaine Ain Hallouf : évolution et permanence

À l'origine, c'était un lavoir (Fig.n°81), transformé plus tard en une fontaine-abreuvoir. Elle est située au quartier Ain Hallouf, à l'îlot 24 selon le plan d'occupation des sols. Grâce sa localisation à l'entrée du village de la haute ville, la fontaine Ain Hallouf a bénéficié d'un réaménagement conséquent.

Figure 81 : photo de l'état initial de la fontaine Ain hallouf



Source: photo récupérée auprès des habitants du village traditionnel

Le lavoir Ain hallouf, vers 1920, avant sa transformation en fontaine.

Ces dernières années, cette fontaine a été remise à niveau. Elle est un élément de repère, de par sa localisation à l'entrée du village de la haute ville (Fig.n°82). Les deux phases qui marquent l'évolution de la place de la fontaine Ain Hallouf renvoient à deux situations hétérogènes. L'aménagement et la mise à niveau de celle-ci devra faire plaisir aux habitants, car il leur permettra de renouer, ne serait-ce que partiellement, avec certaines pratiques de la vie d'autrefois. Le cachet moderne des aménagements opérés (bancs, terrasse, tables) va sans doute faire surgir de nouvelles pratiques urbaines, de détente et autres, en plus de la pratique principale de rencontre. Ces aménagements et les fonctions qui en découlent

vont à leur tour renforcer l'attractivité de cette place au sein du village et de la ville. Ces aménagements sont un exemple vivant qui montrent que les politiques publiques, en matière d'urbanisme et de gestion urbaine, sont déterminantes dans le remodelage et la réforme de la vie sociale des citoyens. C'est pourquoi, il est important de privilégier l'approche participative où seront impliqués les concernés par ces espaces publics.

Figure 82 : état actuel de la fontaine Ain Hallouf



1.5. Mobilisation collective : cohabitation et engagement pour le bien de tous

La vie sociale en Kabylie est fortement marquée par la solidarité et l'engagement des citoyens pour le bien-être commun. Cette forme de rapports sociaux existe depuis des lustres et elle était le rempart infranchissable pour les différentes invasions qu'a connues la région. La mobilisation citoyenne et collective a permis aux populations les plus démunies et les plus isolées d'améliorer leurs conditions de vie. Avec l'évolution politique et sociale, la mobilisation collective et citoyenne a pris de nouvelles formes d'organisation. Elle est structurée autour d'associations et de comités agréés par les pouvoirs publics, disposant ainsi de structures officielles et reconnues et de subventions financières. Cette nouvelle organisation a élargi ses domaines d'actions. Au niveau du village de la haute ville, les mobilisations collectives et citoyennes sont assurées et encadrées par les comités de quartiers. Chaque quartier dispose d'un comité dont le choix des membres se fait par élection. A l'échelle de tout le village, un comité est constitué et dont les membres sont choisis parmi ceux des comités de chaque quartier. À nos questions de savoir quelles formes prend la

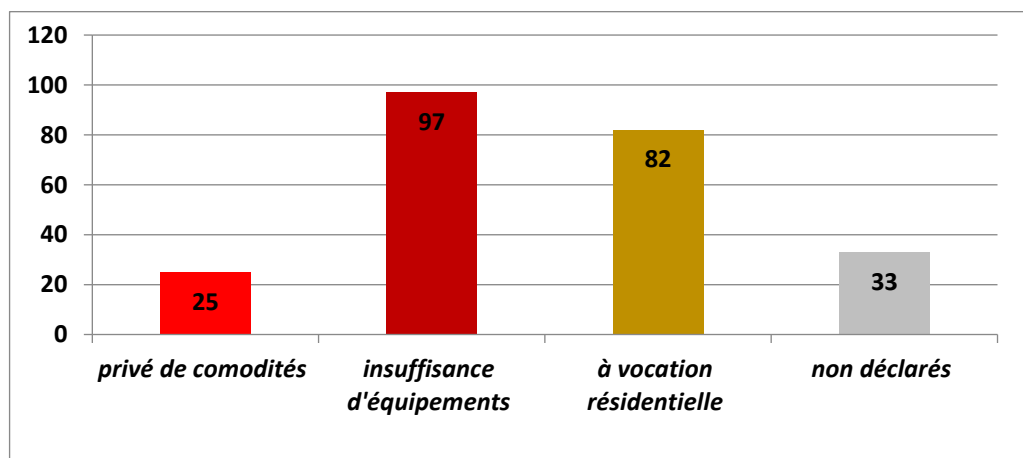
mobilisation citoyenne, à la haute ville, le président des comités de quartiers nous a fait part de certaines actions menées.

- La saisie de l'autorité locale pour mettre fin à la délivrance de permis de construire, sans mesures spécifiques de modification.
- Dans la vie sociale, les comités de quartiers organisaient des actions de solidarité comme la *WZI3A* (partage de la viande, sacrifiée pour célébrer un évènement), actuellement disparue à cause de l'éclatement du village et l'arrivée de nouveaux habitants, non originaires du village.
- En ce qui concerne l'aménagement urbain, le comité des quartiers a été une partie prenante dans l'élaboration du plan d'occupation des sols approuvé en 2002. C'est lors de cette participation que la question des infrastructures et du projet de réhabilitation du village a été proposé.
- Pareille position lors de l'enquête publique pour l'élaboration du PDAU de 2008, où le comité des quartiers a insisté sur le respect de la hauteur de R+2 pour les nouvelles constructions.

1.6. Centralité et mobilité : représentations et pratiques spatiales

Selon les résultats de notre questionnaire, les habitants du quartier de la haute ville rejettent la situation sociale et fonctionnelle dont se trouve leur quartier. Ils jugent que les infrastructures et les équipements publics sont insuffisants. Cette situation est derrière le mutisme qui marque le village traditionnel et sa dépendance du centre-ville. Ainsi, les habitants sont contraints de se déplacer au-delà de leur quartier pour subvenir à certains de leurs besoins. Les réactions des habitants sont données par le graphe suivant (Fig.n°83).

Figure 83:évaluation fonctionnelle du quartier de la haute ville.



Source : auteur 2018

1.7. Lieux et images : valeurs immatérielles et représentations

De par son cachet historique, premier noyau urbain de la ville de Tizi-Ouzou, et de l'ensemble des événements qu'il a connus à travers le temps, le quartier de la haute ville continue, malgré lui, à véhiculer cette image historique. En outre, l'image que porte le quartier de la haute ville est constituée de ses édifices symboliques comme ce fut le cas des fontaines, mais également des mosquées de Lalla Dammya et de Lalla Saida, la plus ancienne de la ville de Tizi-Ouzou.

1.7.1. La mosquée Lalla Saida: un repère historique.

La mosquée Lalla Saida (Fig.n°84-85) représente la porte d'entrée au village. Elle est la première mosquée à être édifée dans la ville de Tizi-Ouzou. La date de son édification est imprécise, et certains l'ont fait correspondre à la période française, alors que M.S. Fredj infirme cette hypothèse, car pour lui, c'est lors de la présence turque que cette mosquée devait être édifée. En effet, selon M. Attaf (2013), cette mosquée porte le nom de Saida, épouse ou fille d'un Turc nommé Osmane qui, par générosité, a contribué à l'édification de la mosquée pour les autochtones.

En guise de récompense, cette mosquée fut baptisée au nom Saida. En plus de sa fonction culturelle, la mosquée Lalla Saida était le fief de l'éducation et de l'enseignement, elle abrita l'association Ech Chabiba (jeunesse), en 1940

Figure 84 : évolution de la place de la mosquée Lalla Saida

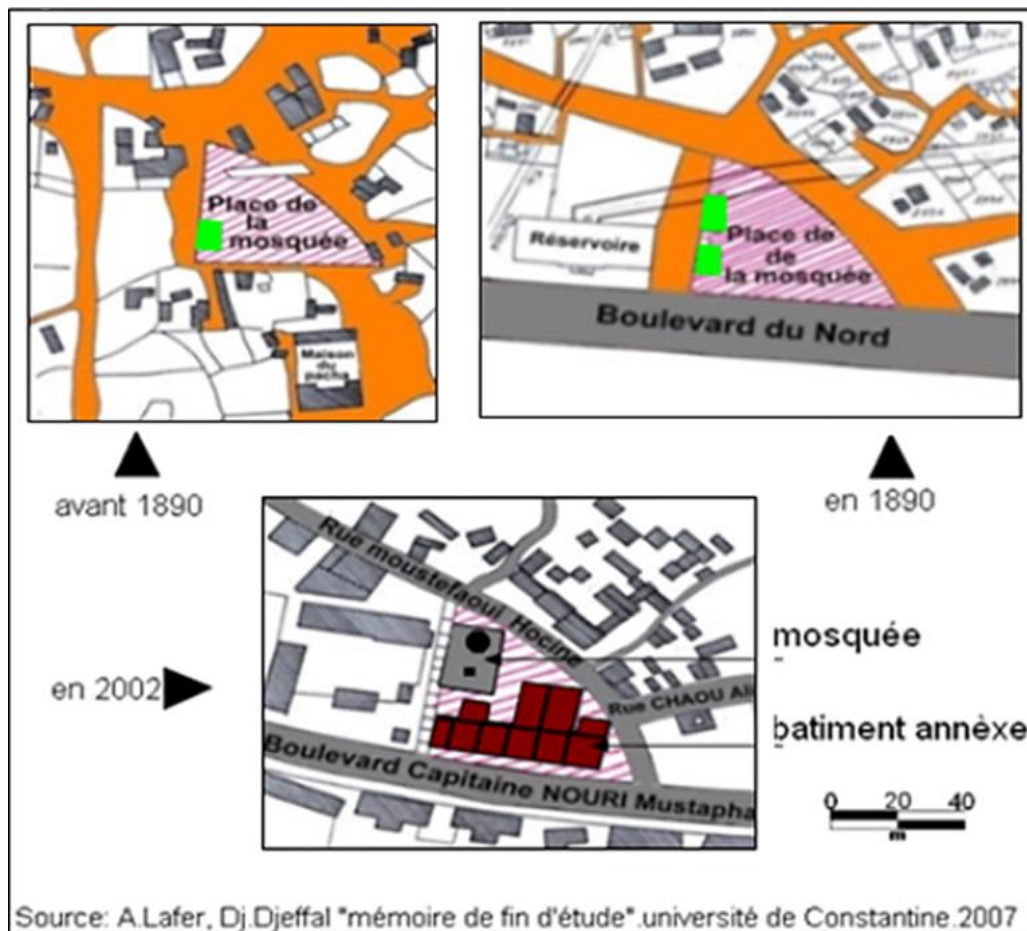


Figure 85 : entrée de la mosquée Lalla Saida



CONCLUSION

Au vu de cette analyse nous concluons que les pratiques habitantes, singulières ou collectives soient-elles, sont déterminantes dans la dynamique urbaine des villes et des quartiers. Ces formes d'urbanité, formelles ou informelles infléchissent les stratégies et les ambitions socio-économiques de leurs auteurs, c'est-à-dire qu'elles caractérisent l'évolution sociale, sociétale et spatiale des individus et des groupes sociaux.

De notre étude, il est suggestif que la spatialisation de ces pratiques, essentiellement par les systèmes d'habitat offre un moyen de lecture fiable des systèmes sociétaux, surtout s'il l'on tient compte de la médiation que permet l'habitat entre les aspirations de l'individu et son environnement social, géographique et politique. Autrement dit, l'habitat et les formes de l'habiter relèvent de l'extériorisation des intentions de l'homme, c'est-à-dire son existence et son identification. Étant ainsi, les pratiques habitantes ou les formes d'urbanité proprement dites se manifestent selon deux niveaux de réactions, toutes objectives, compte tenu des fins auxquelles elles sont vouées. Le premier niveau concerne les besoins intimes de l'homme, propres à lui, alors que le second niveau s'intéresse à la réaction de l'homme aux conditions exogènes de son environnement.

En effet, les mutations urbaines du village traditionnel de Tizi-Ouzou est significatif en ce sens. Elles résultent des facteurs d'évolution politique, économique mais aussi sociale de la ville. L'évolution des systèmes d'habitat traditionnel n'est guère fortuite, elle répond, entre autres, à l'inefficacité des systèmes de gouvernance locale, ayant fauté dans leur politique de sauvegarde de l'habitat traditionnel. Face à cette aberration, la réaction des habitants se veut la régularisation d'une situation de fait d'une part et d'autre part pour assouvir et concrétiser des aspirations particulières, qui n'accordent aucune considération aux valeurs patrimoniales ou symboliques de cet habitat.

Ceci dit que ces modifications sont étroitement régies par les intérêts sociaux et économiques des individus. Le recours de ceux-ci à l'augmentation des capacités d'accueil des habitations par leur verticalisation est porteur de ces intérêts. Il s'avère donc que les formes d'urbanité qui rassemblent toutes les pratiques habitantes sont décisives dans les processus de croissance urbaine.

III.2. Deuxième chapitre : *L'espace urbain moderne ; Métamorphoses et paysage urbain*

INTRODUCTION

Ce géotype est constitué, conjointement, de deux tissus urbains, à savoir l'espace de fondation coloniale et celui des extensions postindépendances. Ce rapprochement découle des ressemblances architecturales et urbaines repérables, notamment la typologie d'habitat et le paysage urbain qui en découle, surtout après les transformations qu'a connu le tissu colonial. Notre étude des formes d'urbanité pour ce géotype portera sur les mutations physique, paysagère et fonctionnelle qu'a enregistré le premier tissu, dont les initiateurs sont pour la plupart les propriétaires héritiers ou les nouveaux acquéreurs, et parfois à base d'un partenariat établi entre les deux suivant le système de cooperative ou en troc. Pour les entités urbaines postindépendance, notre étude portera sur les logiques de production de l'espace urbain, tout en s'intéressant au fonctionnement (mobilité. Prestations) de ces entités, leur rapport aux autres parties de la ville, mais aussi leur conception et le cadre de vie qui en résulte.

1.1. L'espace urbain de fondation coloniale

Ce fragment incarne la ville de Tizi-Ouzou. Sa fondation, en 1858, signa la formation d'un établissement à caractère urbain, autant du point de vue fonctionnel que morphologique. Il incarne également l'avènement de la civilisation urbaine du XIX^{ème} siècle. De même, il est reflet parfait du projet de la colonisation, du point de vue politique et socioculturel, car au fur et mesure que la colonisation s'étendit, on assista à la mise en place de nouvelles conditions de vie, en disharmonie avec la vie et traditionnelle des autochtones, impliquant ainsi des équipements et des infrastructures, mais profitant presque seulement aux Européens, sinon à quelques autochtones jugés émancipés.

En plus des fonctions et de la valeur historique qu'elle concentre, cette partie de la ville se distingue aussi par son tracé en damier et par l'homogénéité de son habitat, individuel pour l'essentiel. Cet urbanisme transpose les nouvelles idéologies de la société urbaine française du XIX^{ème} siècle. La vision moderniste est aussi présente et représentée par les édifices administratifs, les écoles, la gare, le stade...etc. Elle l'est aussi visible par la constitution des espaces d'échanges, de sociabilité et de formation (clubs, associations, presse, manifestations compétitives...). Toutes ces dispositions lui ont conféré une forte centralité dont les impacts sont encore conservés de nos jours, bien que les nouveaux fragments fonctionnels lui soient concurrentiels. L'espace public n'est pas en reste, car il a souvent participé à l'animation de la vie urbaine, à travers les défilés militaires et les

rassemblements politiques. Morphologiquement, il se compose des espaces de circulation mécanique et piétonne, des places et placettes dont l'emplacement a été minutieusement choisi.

À l'époque coloniale, la sociabilité était difficile à assurer, car elle concernait deux sociétés hétérogènes, d'un côté, une société moderne, dominante, et de l'autre, une société conservatrice, dominée. Cette opposition a fait naître des formes d'urbanités hétérogènes et conflictuelles. Après l'Indépendance, face à une démographie galopante et aux mutations urbaines enclenchées au début des années 1990, la ville se métamorphosa et de nouveaux référents urbains émergèrent.

1.1.1. Identification du fragment de fondation coloniale.

Dans l'identification du fragment de fondation coloniale (Fig.n°86), nous allons délibérément nous limiter au tissu dont l'habitat est de type individuel, car c'est dans ce géotype secondaire que les pratiques habitantes sont illustratives. À l'intérieur de ce géotype, l'habitat, dans son état initial, est de type individuel, aligné et dont le gabarit ne dépasse pas trois niveaux, sauf dans de rares cas. Morphologiquement, l'îlot, qui a servi de cellule de base dans le tracé urbain, est de forme intravertie, c'est-à-dire constitué de plusieurs bâtiments accolés, ouverts sur une cour centrale (Fig.n°87-88)

Figure 86 : limites du géotype urbain du tissu colonial

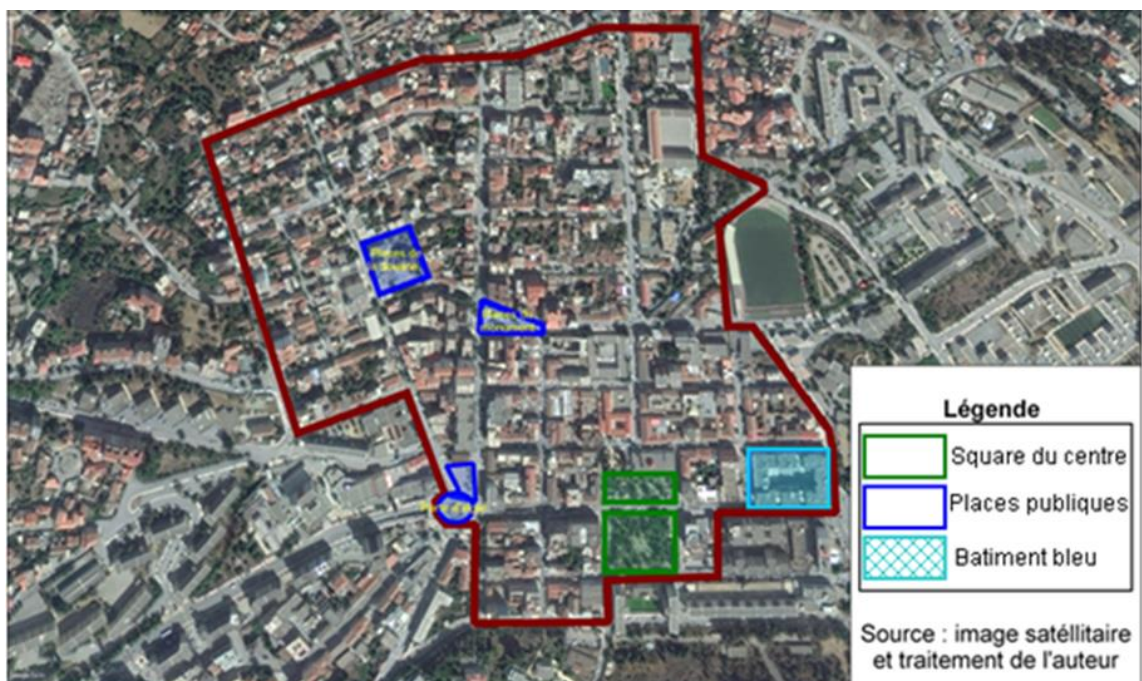


Figure 87 : tracé et structure du noyau colonial

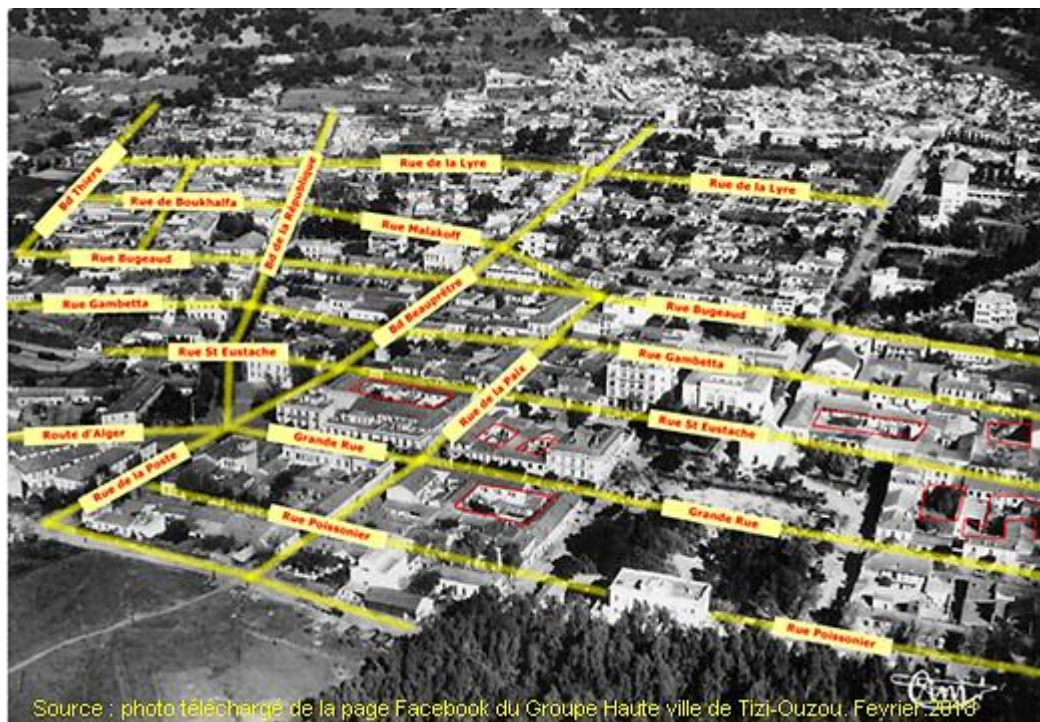
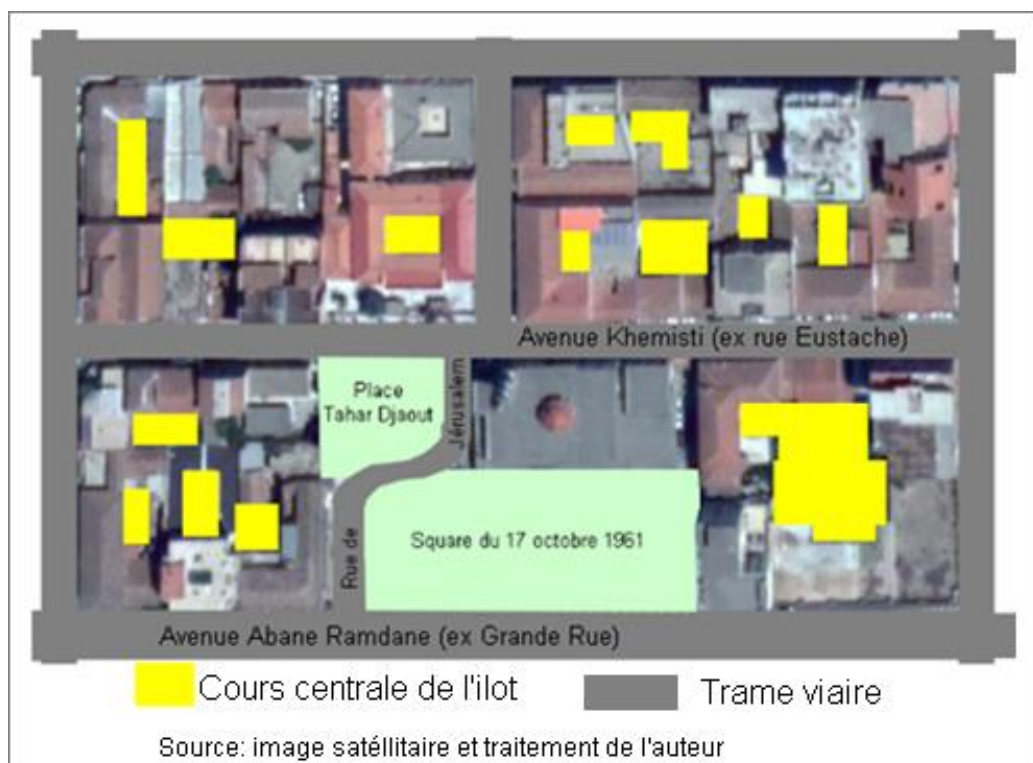


Figure 88 : composition urbaine de l'ilot du noyau colonial



La simplicité est le caractère principal des façades de l'habitat colonial. Toutes les habitations disposent d'une façade qui donne sur l'espace public et une autre, postérieure, qui s'ouvre sur la cour centrale de l'habitation. La présence de la tuile est recommandée pour toutes les habitations, excepté certains cas particuliers. Des rez-de-chaussée sont également affectés aux services et aux activités commerciales.

1.1.2. Restructuration de l'habitat : *urbanité et croissance urbaine*

L'habitat est, de tout temps, la parfaite représentation des perceptions de l'homme.
(Dj. Djeffal.2018)

À l'instar des mutations juridiques et économiques initiées au début des années 1990, qui ont prévu la libération des transactions foncières et immobilières, le développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou sursaute, après des décennies de développement modéré. L'arrivée et l'implication hâtive de l'agent privé dans la production de l'urbain sont accompagnées par des pratiques spéculatives, ayant transformé l'espace urbain en lieu de conflit d'intérêts.

La rareté du foncier urbain, du moins domanial, et la nature juridique privée du foncier, potentiellement urbanisable, ont encourager et amplifier la promotion immobilière privée. Plusieurs facteurs ont contribué à cette explosion, il y a d'abord celui concernant l'aspect juridique, notamment suite à la promulgation successive de l'ordonnance 76-92 relatives à l'organisation des coopératives immobilières, puis le décret législatif n°93-03 relatif à l'activité immobilière et plus récemment la loi 11-04 relative à la promotion immobilière. La création d'un fond de garantie par cette dernière constitue un agrément de plus pour les promoteurs immobiliers, mais également une assurance pour les particuliers. Par conséquent, cette garantie a amplifié les projets de promotion immobilière privée.

La ville de Tizi ouzou n'est pas en reste devant l'avènement de cet arsenal juridique. Par contre elle a subi de grande pression qui lui exerce le nombre si important de promotions immobilières et leur diversité. Selon que l'on considère les projets immobiliers achevés et en cours de réalisation, deux formes de la promotion immobilière s'identifient, à savoir ; les coopératives immobilières, encore de mise bien qu'elles soient interdites, et la promotion immobilière privée constituée et agréée. En plus de l'arsenal juridique, la politique urbaine locale, telle que tracée par les documents d'urbanisme (PDAU 2000, et PDAU2008), a

renforcé cette manière de faire la ville, notamment par l'accréditation des actions de densification et de restructuration des tissus existants.

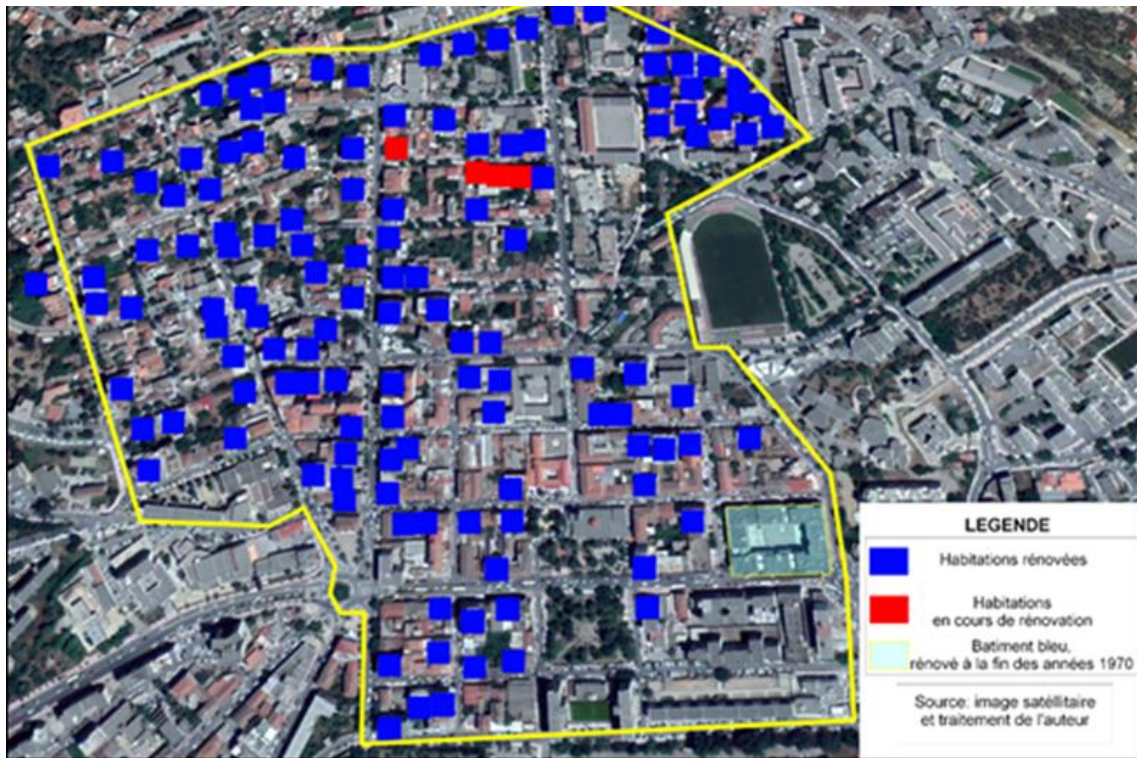
Cette stratégie représente une aubaine pour la promotion immobilière privée. Pour le cas du noyau colonial, d'autres facteurs sont décisifs dans le processus de restructuration du tissu urbain et la rénovation de l'habitat. À cela, il faut ajouter les pratiques habitantes. La centralité du noyau colonial, en raison de sa symbolique, les commodités dont il dispose et de sa localisation sont en effet des éléments attractifs des projets immobiliers. Depuis la validation des orientations du document d'urbanisme (PDAU 2000), nous assistons, de manière abusive, à la rénovation des habitations héritées de la période coloniale (Fig.n°89).

En l'absence d'un plan d'occupation des sols, seul outil opératoire de mise en place formelle des prescriptions des documents d'urbanisme (PDAU), la composition urbaine en cours de production suit un processus inversé, c'est-à-dire qu'elle ne pourra être lisible qu'une fois que les opérations de modifications soient achevées. Autrement dit, les identifiants de la composition urbaine et architecturale, inexistantes en amont des opérations de rénovation, seront déduits en aval de ces opérations.

Le processus de rénovation se fait à grande échelle et le paysage urbain tend à se reconstruire de manière radicale qui menace les éléments de permanence architecturale du quartier. Morphologiquement, les opérations de rénovation ont fait de la verticalisation le moyen privilégié de l'extension urbaine, afin d'augmenter les capacités de charge en matière de surfaces habitables et d'espaces d'activités tertiaires (commerces et services).

Selon les prescriptions du (PDAU 2008), cette transformation est nécessaire afin de pallier le déficit en nombre de logements et d'habitants, dû à l'occupation des anciennes habitations par des activités de commerces et des services. En conséquence, la taille démographique et la valeur économique de ce géotype seront amplifiées.

Figure 89 : localisation des opérations de rénovation de l'habitat du type colonial



1.1.3. La restructuration de l'habitat : *mobiles, formes et objectifs.*

L'exploration du processus de restructuration des habitations du noyau colonial rappelle divers paramètres déterminants. Notre travail de terrain révèle certains de ces paramètres pouvant expliquer les formes de restructuration (Fig.n°90-91-92-93). Nous en citerons quelques-uns :

A. Le paramètre temporel : c'est-à-dire la période de modification. Ce paramètre nous a été révélé par la forme de modification, différente de celle qui se pratique aujourd'hui. Cette différence se manifeste par l'aspect architectural et les matériaux de construction utilisés.

B. Le statut des acteurs-actionnaires : les intervenants sur l'habitat sont pluriels. Selon que l'on considère les fonctions et les formes d'extension, nous en dénombrons trois principaux acteurs, à savoir l'acteur étatique, l'acteur privé (promoteur) et les propriétaires. Cependant, dans certains cas, les deux derniers acteurs se joignent pour former des coopératives immobilières ou en troc, technique tellement répandue dans la ville de Tizi-Ouzou.

C. Raisons et fins de l'action : les mobiles des opérations de modification sont divers, selon qu'on s'intéresse aux causes et aux fins de ces actions. De manière non exhaustive, nous estimons que les actions de modification se justifient par l'état dégradé des habitations, surtout lorsqu'on sait qu'aucune opération de réhabilitation n'a été menée par les pouvoirs publics. En ces circonstances, l'action des propriétaires devient alors légitime, d'autant plus que les prescriptions du document d'urbanisme (PDAU 2008) ont accordé des actions de restructuration et d'élévation. Il en ressort que ces prescriptions sont à leur tour un mobile et une motivation pour les propriétaires de procéder à la restructuration des habitations.

Le profit est également un mobile des opérations de modification, notamment avec le développement de la promotion immobilière privée. Ces modifications résultent aussi des processus de partage du bien immobilier par l'ensemble des héritiers. Les résultats de notre enquête publique sont révélateurs quant à l'importance du contenu et de la forme de ces modifications qui ont tendance à être totales.

Figure 90 : exemple de modification récente, à but lucratif et usage de matériaux modernes



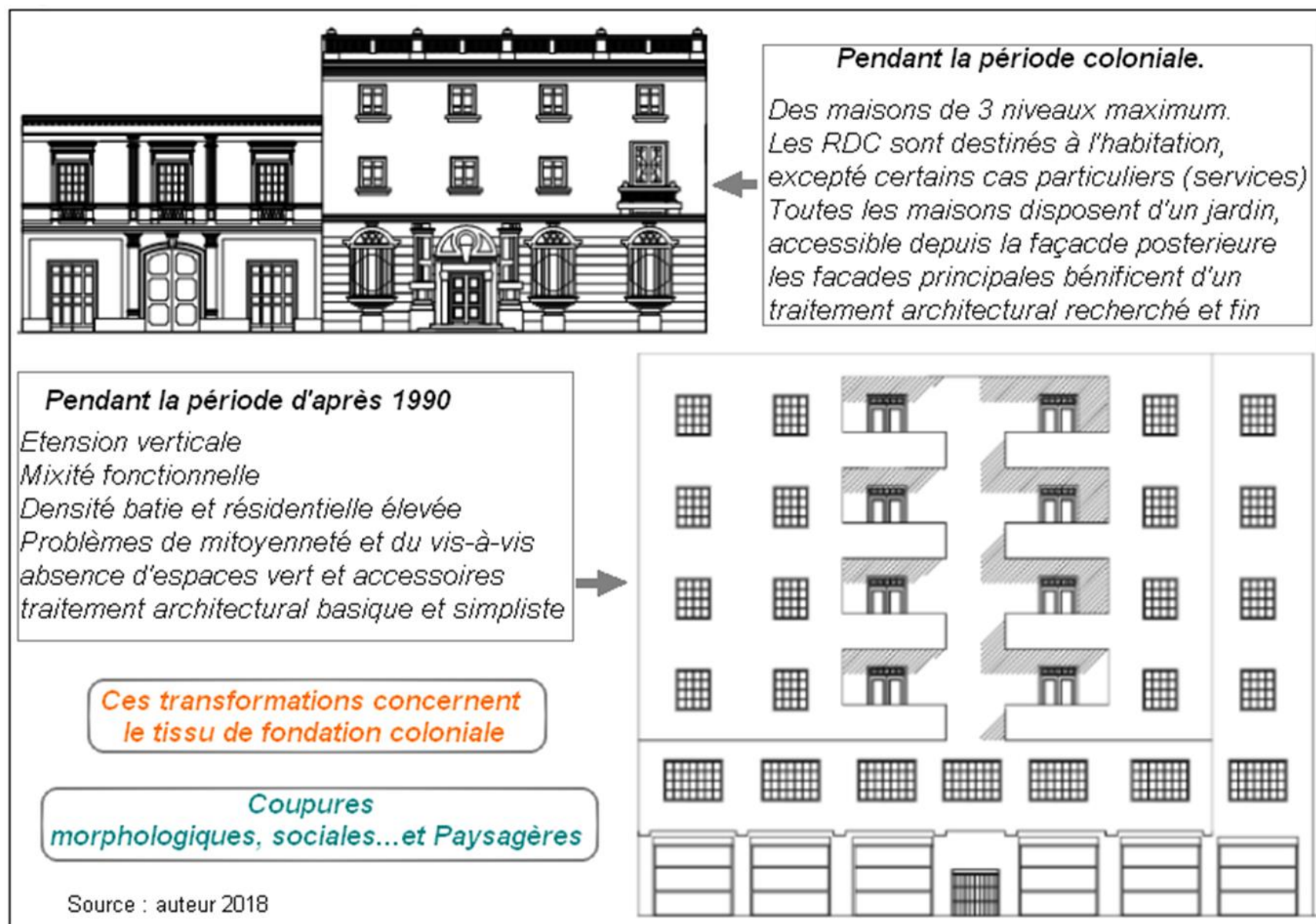
Figure 91 : opération de modification décidée par les pouvoirs publics (BNA), et ruptures paysagères.



Figure 92 : exemple d'une habitation dégradée, non entretenue, susceptible de recevoir des opérations de rénovation



Figure 93 : aspects des mutations fonctionnelles et paysagères appliquées à l'habitat colonial

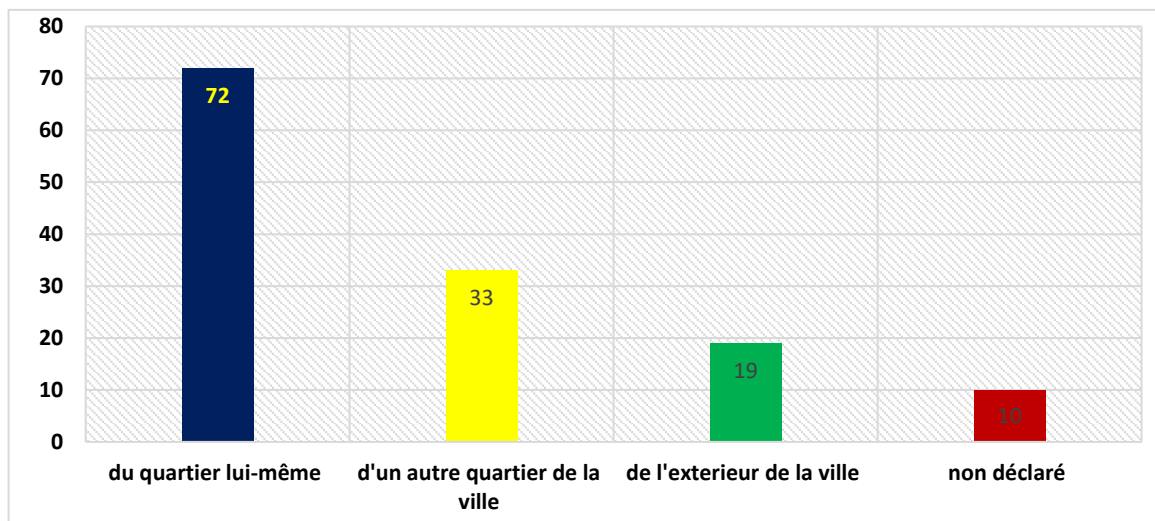


1.1.4. Résultats de l'enquête publique.

Le recours à un questionnaire est, en effet, indispensable dans les études urbaines, compte tenu des informations à recueillir auprès du citoyen, souvent inexistantes dans les documents officiels. Cette technique permet de renforcer la concertation avec les citoyens pour une meilleure visibilité du projet à réaliser. Pour notre cas de figure, le questionnaire se veut l'exploration de cette mutation urbaine dont l'acteur principal est le propriétaire. En ce qui concerne notre enquête, nous avons distribué un questionnaire à une population estimée à environ de 134 ménages¹.

Les résultats du questionnaire sont représentés par les graphes suivants (Fig.n°94):

Figure 94 : Origine résidentielle des habitants



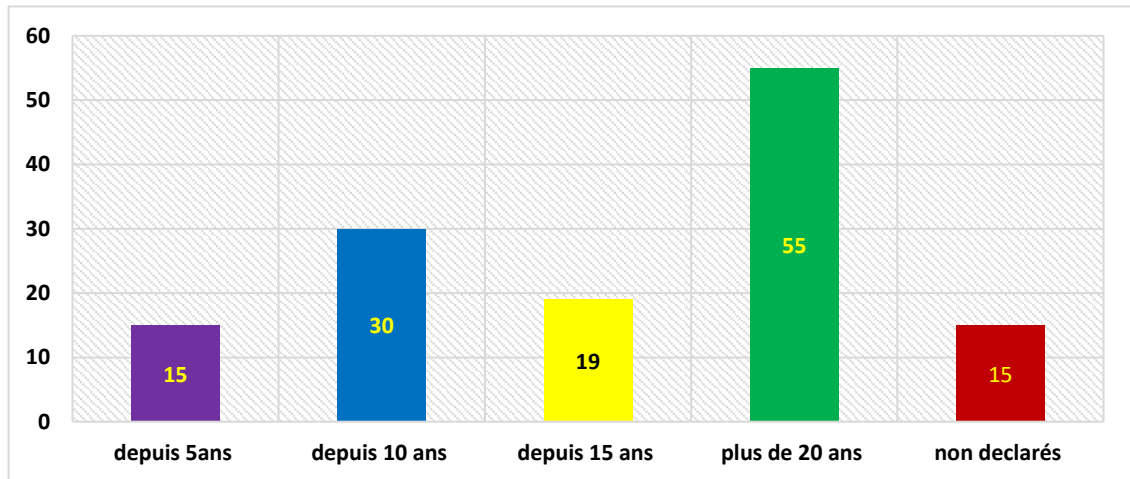
Source : auteur 2018

La question de l'origine résidentielle des habitants est déterminante, car elle nous permettra de segmenter la population résidente selon un gradient d'appartenance. Cette dernière est, théoriquement, un facteur déterminant, mais non-exclusif, dans la nature du rapport du résident à l'espace intime (habitat) et public. Sur l'ensemble des questionnés, la majorité des habitants (53,73%) est originaire du quartier même. À l'évidence, le sentiment d'appartenance devra être critique quant à la décision de restructurer ou pas l'ancienne habitation. Cependant, la réalité est toute autre, car sous l'impulsion des conditions sociales d'aujourd'hui (famille nucléaire, modernité, le profit immobilier), la tendance à la

¹ Statistiques de la NEE, et ses estimations démographiques pour le centre-ville, limité au noyau colonial. Sa population est estimée à 6054 habitants, avec un Tol de 4.5, on aura environ 1345 ménages, autrement 1/10 du nombre des sera de l'ordre de 134 ménages

restructuration des habitations s’amplifie perpétuellement. D’un autre côté, les résidents dont l’origine est en dehors du quartier représentent environ 34%. Cette fraction de résidents peut éventuellement être intéressée tant par la restructuration que par la réhabilitation des habitations, sinon elle constitue la population attirée par les nouvelles habitations, (Fig.n°95).

Figure 95 : date d'installation dans le quartier

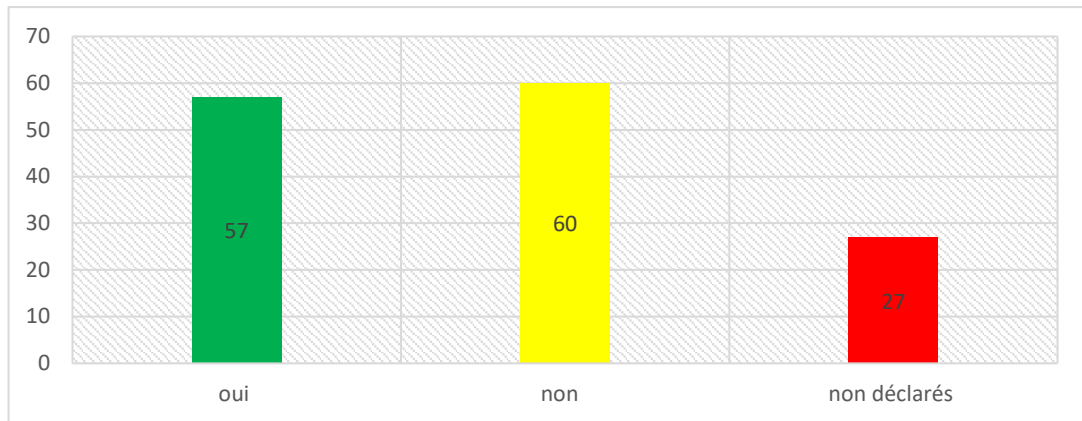


Source: auteur 2018

Ces résultats confirment les résultats précédents, car 46% des habitants sont établis dans ce quartier il y a plus de 20 ans. Pareil constat pour le nombre d’habitants extérieurs au quartier, puisqu’environ 22,40% s’y sont établis depuis 10 ans, ce qui coïncide avec les premières habitations rénovées, surtout lorsqu’on sait que le PDAU de 2000 autorise ce type d’opérations. De manière générale, le nombre d’habitants récemment installés dans ce quartier, depuis les 15 dernières années, représente 48%, soit presque la moitié des résidents.

Cette mutation de la structure sociale et démographique du quartier colonial peut être une des raisons de l’amplification des opérations de rénovation des habitations. Il se pourrait que l’effet de la non-appartenance de ces nouveaux résidents au quartier colonial, est une des raisons de l’amplification des opérations de rénovations(Fig.n°96).

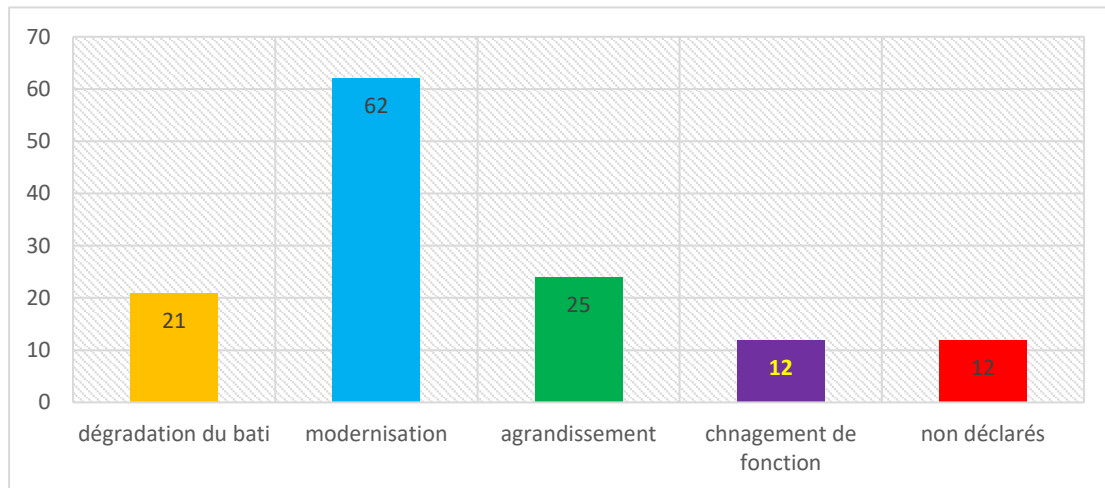
Figure 96 : propriétaires ayant entrepris des travaux de rénovation



Source : auteur 2018

Selon le graphe n°96, le nombre d'habitants ayant confirmé l'entreprise des travaux de rénovation représente environ 49%, presque la moitié des questionnés. Cela veut dire que la rénovation de l'habitation est désormais une tendance banalisée et favorable pour tous. Il est aussi envisageable que ce pourcentage est appelé à augmenter à l'avenir, d'où la nécessité de songer à encadrer ce genre d'action qui porte atteinte à la mémoire de la ville.

Figure 97: les motifs des opérations de rénovation

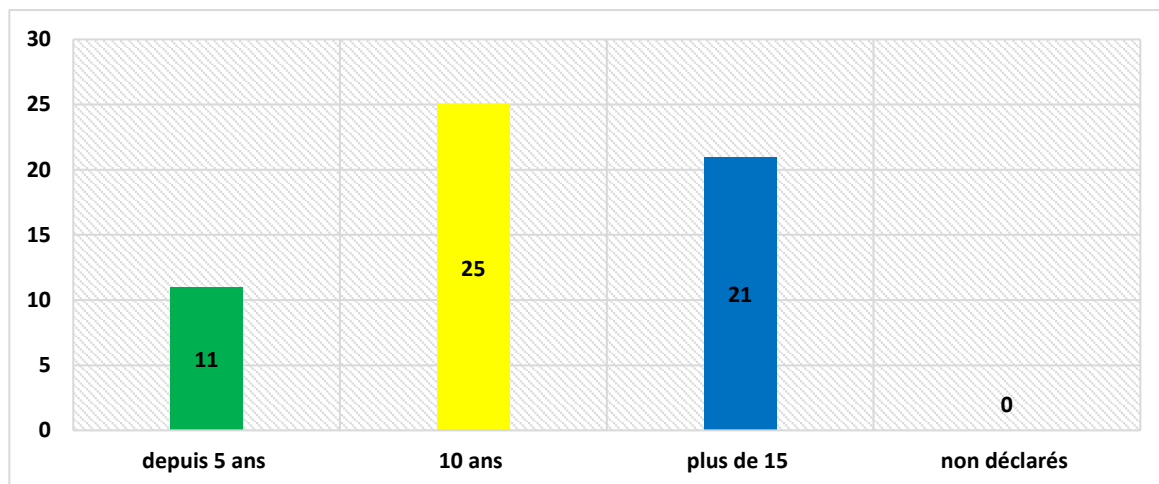


Source: auteur 2018

Sur le total des réponses obtenues (Fig.n°97), environ 65% des questionnés confirment avoir délibérément rénové leurs habitations, 18,65% attestent que le recours à la rénovation est dicté par le besoin d'agrandissement, ce qui, éventuellement, confirme notre hypothèse que la rénovation est due au partage entre les héritiers. Autrement dit, après le partage il y a eu d'abord la recomposition de la parcelle, puis la verticalisation de la bâtisse, afin de répondre aux besoins des cohéritiers, en matière de surfaces habitables. La dégradation des

habitations, avec 15,67%, de cas révélés, est l'une des raisons justifiant le recours des propriétaires à la rénovation des constructions, tandis que le changement de fonction arrive en dernière position avec presque 09% de cas de rénovation.

Figure 98 :date du début des travaux

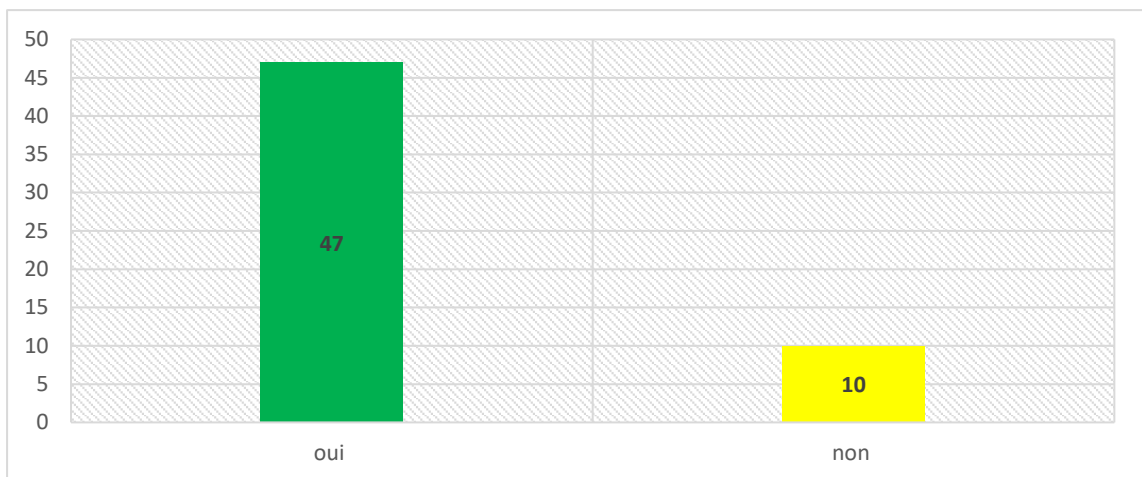


Source: auteur 2018

Selon notre enquête (Fig.n°98), environ 37% des actions de rénovation ont été entreprises, il y a plus de 15 ans, autrement dit depuis 2003 ou un peu plus. Cette date coïncide avec l'approbation, en l'an 2000, du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Ce document d'urbanisme accrédite, à travers ses orientations, la densification et la restructuration des tissus urbains de la ville de Tizi-Ouzou. Dans ce cas, les opérations de rénovation résultent des prescriptions administratives légalement admises. Selon les résultats de notre questionnaire, environ 44% des opérations de rénovation ont été entamées il y a 10 ans, autrement dit en 2008. Cette date coïncide également avec l'approbation d'un nouveau plan d'urbanisme, le PDAU2008. Ce plan vient entériner les décisions du précédent, en recommandant dans ces orientations la densification à la fois résidentielle et fonctionnelle des habitations.

Au regard de ces décisions, la métamorphose urbaine du quartier colonial est de mise. Cette restructuration posera de nouvelles conditions spatiales (densité, mixité fonctionnelle) pour une nouvelle urbanité, car la diversité des objets urbains et leurs densités auront, par voie de conséquence, à créer de nouveaux rapports sociaux et de nouvelles sociabilités.

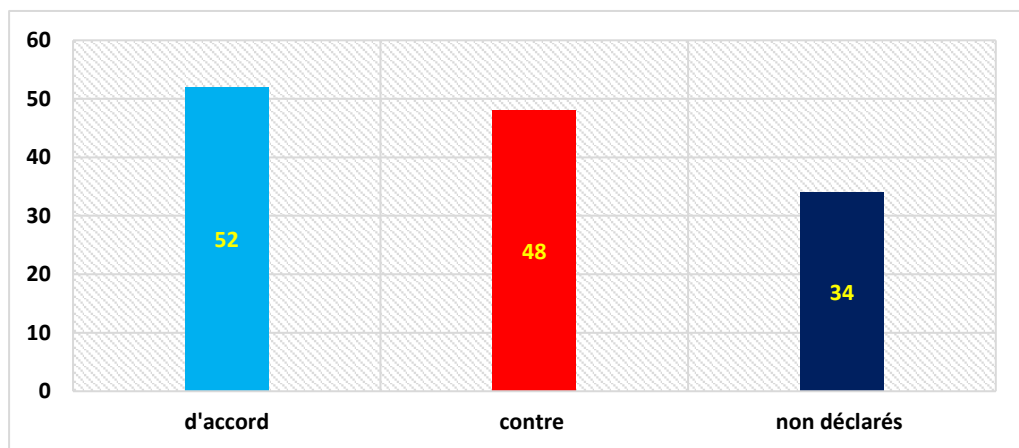
Figure 99 :conformité des opérations



Source: auteur 2018

Selon le graphe ci-dessus, (Fig.n°99). La plupart des concernés attestent de la conformité de leurs constructions aux permis de construire délivrés. Néanmoins, et bien que cette conformité soit établie, il reste tout de même que les conséquences de cette modification sont préjudiciables, si l'on tient compte du fait que la valeur architecturale et historique de cette partie de la ville est en train de disparaître.

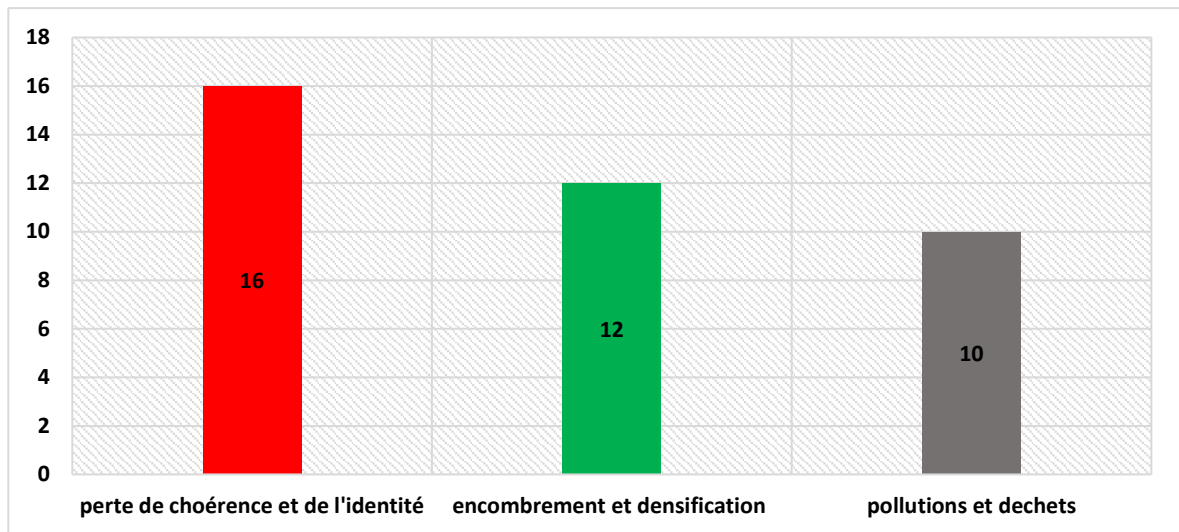
Figure 100 :réactions des habitants aux opérations de modification



Source: auteur 2018

Selon les résultats obtenus (Fig.n°100), nous estimons que la rénovation des anciennes habitations, en plein essor aujourd'hui, a tendance à être validée par tous les habitants. Sur le total des questionnés, 40% sont pour les modifications, alors que 36% les rejettent. La rénovation représente une source financière considérable. Elle est également devenue une issue obligée pour les habitants, lorsqu'on sait que les pouvoirs publics n'ont initié aucune réhabilitation et mise à niveau de l'habitation.

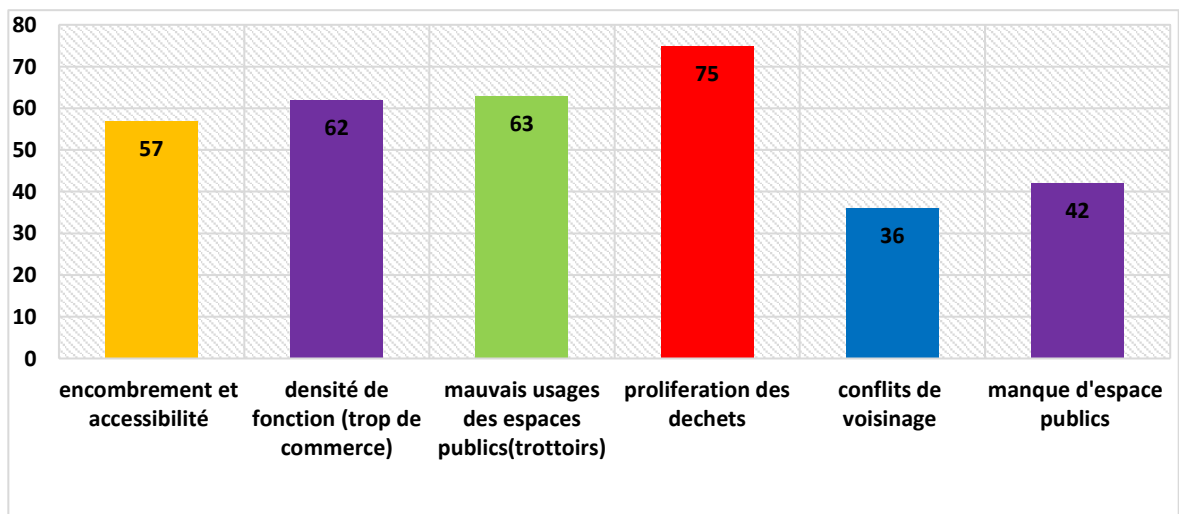
Figure 101: raisons de l'opposition des habitants pour les opérations de modifications



Source: auteur 2018

Selon les résultats obtenus (Fig.n°101), les désagréments qu'éprouvent les habitants des opérations de rénovation sont surtout de nature émotionnelle, psychologique (sentiment d'entassement) et hygiéniques. En opposition aux problèmes d'intimité et de mitoyenneté soulevés par les habitants de la haute ville, ceux du quartier colonial n'y voient pas un inconvénient. Cette différence d'appréciation provient de la structure sociale des habitants, et du degré de fréquentation de ces deux quartiers par les populations qui viennent de l'extérieur au quartier.

Figure 102 :nature des problèmes rencontrés au niveau du quartier



Source : auteur 2018

Selon les résultats obtenus (Fig.n°102), il est à constater que, paradoxalement, les habitants du quartier manifestent un désagrément profond devant la pluralité des problèmes

qu'ils vivent. Ces problèmes proviennent, en majorité, autant des transformations physiques que fonctionnelles que subit le noyau colonial. La question d'hygiène occupe la première place parmi les désagréments soulignés par les habitants. Elle est sans doute due à l'intensification des activités tertiaires (commerces, restaurants) qui sont, à leur tour, identifiées comme étant des problèmes particuliers. En seconde position, les habitants se plaignent aussi du mauvais usage des espaces publics (trottoirs), souvent squattés par les commerçants et les usagers mécaniques.

En fonction de sa centralité commerciale, des services qu'il concentre et de sa localisation au cœur de la ville, le noyau colonial est tant bien que mal accessible, car le nombre de fréquentations qu'il enregistre quotidiennement est éminent. À cette difficulté, il faut rajouter l'absence d'aires de stationnement. Cette situation devient à la longue insupportable par les habitants, comme ils le signifient à travers le graphe n°34. Au fur et à mesure que cette situation perdure, ce fragment perdra ses qualités d'autrefois et verra renouveler son urbanité et son paysage urbain.

1.1.5. Les espaces publics : perception, image et moralité.

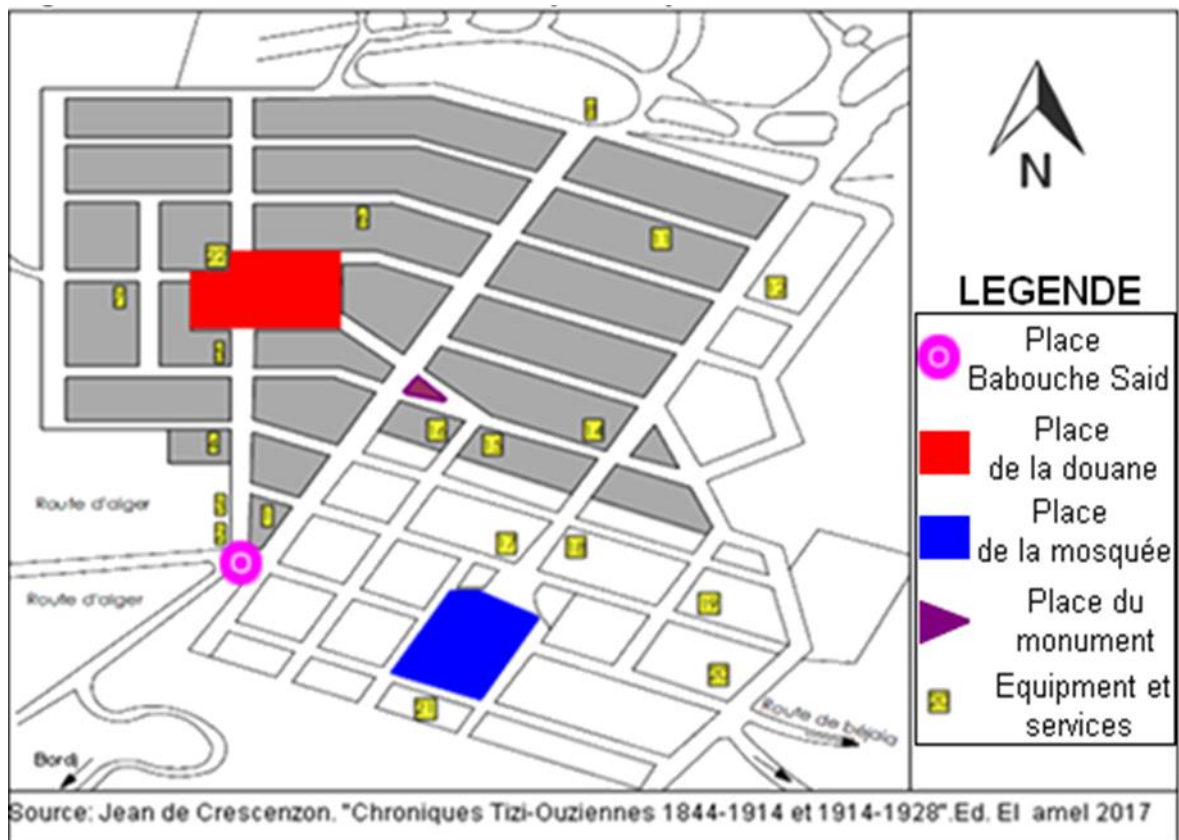
1.1.5.1. Les espaces publics particuliers : *places et placettes*

« Parler de places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel » P. Panerai (1988)

Au niveau du centre-ville, et suivant le tracé mis en place par le génie militaire français (Fig.n°103), les espaces publics sont créés et situés dans des endroits précis, de sorte à mettre en perspective les édifices qu'ils accompagnent. Ainsi va des plus connus et qui ont marqué le centre-ville. Parmi eux, citons la place de la mosquée (ex-place de l'église), la place de la douane (ex-place de la république), la place du monument aux martyrs et celle de la porte d'Alger. L'évolution des espaces publics dépend de celle de toute la ville. De nouveaux aménagements ont été effectués, à tel point que l'on a enregistré de nouveaux usages et de nouvelles représentations. Étant ainsi, de nouveaux marquages et référents ont émergé.

L'évolution urbaine de la ville est aussi marquée par l'édification de nouveaux espaces publics et de quelques éléments iconiques. Ces espaces offrent un nouveau paysage urbain et social à la ville. Ils participent à l'animation urbaine de celle-ci, comme ils servent de repères pour les habitants, tandis que les éléments iconiques ont pour objectifs de matérialiser des évènements historiques, politiques et culturels qui avaient marqué l'évolution de la ville.

Figure 103 : trames des espaces publics



A. La place de la mosquée (*ex place de l'église*).

Elle a été créée à la même période que celle de l'édification du premier noyau colonial, vers 1858, et dont elle fait partie, de même qu'elle a été baptisée place de l'église en 1873, date de réalisation de l'église de Saint-Eustache. La place de la mosquée est traversée par l'avenue Abane Ramdane (ex-avenue Ferdinand Aillaud), axe névralgique de la ville. Elle fut marquée par le monument aux morts, construit en 1925, à l'intérieur du square, actuel jardin du 1^{er} novembre 1954. De nos jours, dans le langage quotidien, elle s'identifie par la *place de la mosquée*, en référence à la mosquée édifiée, pendant les années 1970, sur le site qu'occupait l'église, bien qu'elle soit baptisée officiellement place du 17 octobre 1961. De la place qui est marquée par une église, à celle marquée par la mosquée, cet identifiant est pour beaucoup dans la constitution de ses usagers, (Fig.n°104-105-106).

Quotidiennement, elle est le seul et l'unique endroit fréquenté par les personnes du troisième âge. Ces derniers se sont approprié la place pour pratiquer certains loisirs (jeu de dominos, jeu de dames), mais également pour attendre les moments des prières. Lors de

notre enquête sur le terrain, nous avons approché ces usagers de la place, voici leurs réactions.

Dans leur majorité, ces derniers déclarent que la ville n'offre pas d'espaces appropriés aux gens de leur âge. Cette réaction met à nu la politique urbaine discriminatoire et non-équitable envers toutes les parties de la société. Elle renseigne également sur l'inefficience du système de gouvernance locale, où le droit à la ville pour tous est enfreint. Quant à l'évolution de la place de la mosquée, la réaction de ces usagers renvoie à une situation critique, car selon leurs propos, la collectivité locale a mis en concession une partie de la place à un particulier, dans le but de créer un service d'accompagnement (kiosque pour débit de boissons). Ce dernier a usé de son droit à l'aménagement de l'espace concédé, qu'il n'hésitera pas à interdire aux usagers qui ne s'acquitteront pas d'une consommation. Par voie de conséquence, c'est la notion d'espace public qui est remise en question.

Figure 104 : place de la mosquée juste après l'indépendance

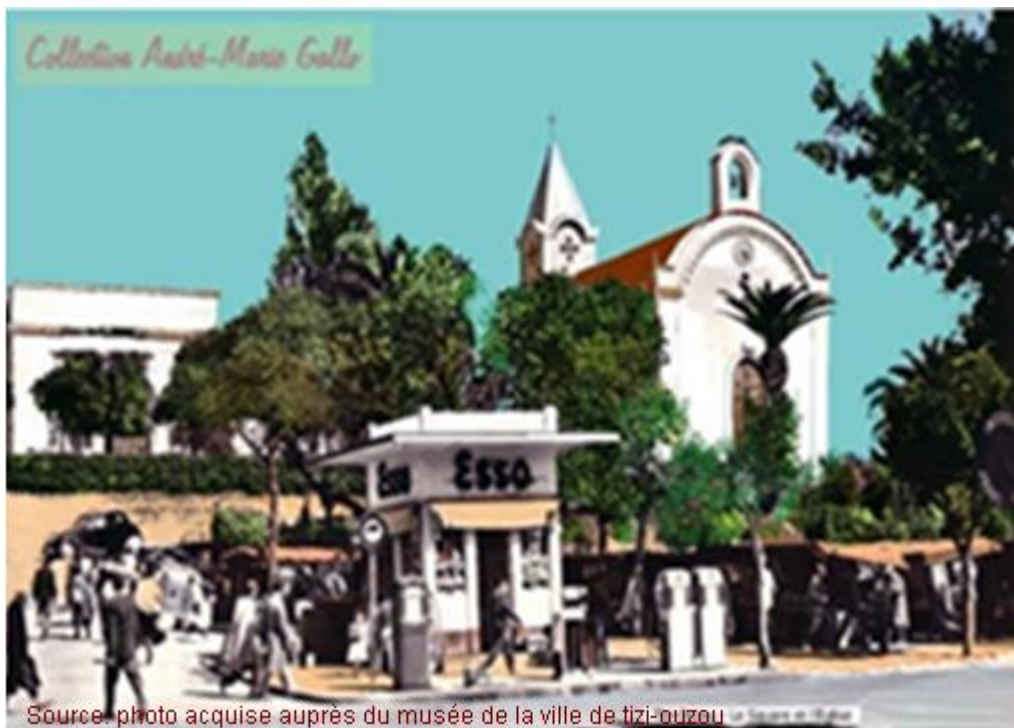


Figure 105 : place de la mosquée aujourd'hui



La photo n° 104 représentent la place de la mosquée, ex place de l'église, pendant les premières années de l'Indépendance, alors aménagée en un espace de rencontre et de détente (matérialisée par une station de service, fonctionnelle de nos jours). De nos jours, et eu égard des transformations qu'elle a subies (conçue en partie à un privé), la place de la mosquée s'est vue vidée de son attractivité pour devenir un espace de passage et celui réservé par les gens du troisième âge.

Figure 106 : évolution du square, actuel jardin 1 er novembre



Les réaménagements de mise à niveau effectués récemment n'ont pas abouti aux objectifs escomptés. En effet, l'aménagement, en lui-même, était plus répulsif qu'attractif, puisque le jardin manquait de visibilité et sa clôture l'a dissocié de son environnement. Par voie de conséquences, sa fréquentation diminue de plus en plus, pour finir par retrouver, une nouvelle fois, des usages malveillants, avant que des jeunes bénévoles viennent l'astiquer.

B. La place de la douane (*ex place de la république*)

Morphologiquement, la place de la douane marque le centre de la deuxième extension du noyau colonial. Elle est traversée par deux axes routiers, le boulevard du colonel Mellah Si Cherif (ex-boulevard de la République) et la rue Moufok (ex-rue Malakoff). À son édification, cette place est marquée par la direction des ponts et chaussées et la direction de l'eau et forêts. Après l'indépendance, la direction régionale des douanes et le siège de la daïra ont été édifiés dans l'enceinte de la place. Ainsi, l'existence de cette dernière disparaîtra du tissu urbain.

C. La place Babouche Saïd (*ex porte d'Alger*).

Morphologiquement (Fig.n°107-108), le centre urbain de Tizi-Ouzou, créé en 1858, fut marqué, entre autres, par l'édification d'une muraille et par la constitution de portes, trois au total, dont celle d'Alger édifée sur l'actuelle place Babouche Saïd. Après l'insurrection de 1871, cette muraille a été démolie, car vers 1883, l'extension du tissu colonial a été achevée. En 1910, le chemin de fer arriva à la ville de Tizi-Ouzou, à quelques dizaines de mètres de l'ancienne porte d'Alger. Entre 1900 et 1928, la ville de Tizi-Ouzou se métamorphosa et rassembla plusieurs équipements portant sur une variété d'activités.

De par sa localisation, où convergent les artères névralgiques de la ville (avenues Abane Ramdane et Larbi ben M'hidi, Boulevards du colonel Mellah et de Mohamed Ouzeffoun) la place Babouche Saïd représente un lieu de rencontre et d'une forte urbanité. Historiquement, elle abritait presque la totalité des événements qu'a connue la ville de Tizi-Ouzou. En plus des édifices administratifs qui la matérialisent. Dans son évolution, la place Babouche Saïd a été grandement influencée par les récentes transformations urbaines de la ville. En effet, la réhabilitation de l'hôtel de la ville et sa transformation en musée a symboliquement singularisé cette place par rapport aux autres, notamment par les activités qui s'y organisent périodiquement. La transformation de l'ancienne gare routière, qui se trouve à quelques centaines de mètres de la place Babouche Saïd, en espace de détente, lui a été, à la fois, bénéfique et défavorable. Cette transformation est bénéfique, car elle prolonge et renforce la fonction de lieu de rencontre et de détente de la place Babouche Saïd. Cette influence se renforça avec la réalisation de la place de l'olivier, mitoyenne à la place de la gare routière, mais également par l'édification d'un élément iconique en hommage aux martyrs de la guerre de libération 1954-1962. Par ailleurs, la transformation de la gare

routière en espace de détente est défavorable parce qu'elle a réduit le nombre de passagers qui empruntent la place Babouche Saïd pour atteindre la gare routière

Figure 107 : place Babouche Saïd, ex porte d'Alger,



Figure 108 : place babouche Saïd actuellement



À ces espaces publics, d'autres ont été récemment réalisés. Leur rôle est fondamentalement social, écologique mais aussi culturel. Ils véhiculent des images de moralité et de culture. Cette manière de faire la ville va sans doute renforcer son urbanité, dont l'espace public, lieu de rencontre et d'échanges par excellence, garantira la qualité de l'urbanité qui dépendra des aménagements urbains

À une échelle plus ponctuelle, le marquage des lieux, en vogue dans la ville de Tizi-Ouzou, est loin d'être fortuit. En effet, la baptisation des lieux aux noms de personnalités politiques, révolutionnaires et artistiques notoirement connues contribue non seulement à la culture des citoyens, mais à leur offrir de nouveaux repères et une nouvelle perception de l'espace urbain. Parmi ces lieux, on distingue les suivants :

D. La place de la gare et de l'olivier.

Ces deux places ont été réalisées récemment, suite à la délocalisation de la gare routière et la station de taxi inter-wilayas (Fig.n°109-110). Pour la première, bien que des aménagements soient réalisés et que des activités lui ont été affectées, elle porte toujours le nom de la gare, tandis que, la deuxième place, créée, en 2013, dans l'enceinte de l'ancienne station de taxis, fut baptisée place de l'olivier, une sorte de reconnaissance et du dévouement que manifestent les habitants de Kabylie à l'égard de l'olivier et aux vertus de son huile. Elle est marquée par une stèle, sous forme de bougie, à la mémoire des martyrs de la Wilaya de Tizi-Ouzou, dont les noms sont gravés tout autour de la sphère d'assise de la stèle. Depuis, l'espace bénéficie d'une fréquentation incommensurable.

La création de ces deux places a renforcé la trame des espaces publics de la ville de Tizi-Ouzou, surtout lorsqu'on sait que cette dernière manque énormément. Cependant, la nature des aménagements réalisés et l'emplacement de la place de la gare, relativement isolée du centre-ville, ont conféré une certaine particularité à ce lieu, notamment par le type d'utilisateurs, en comparaison, par exemple, avec la place de la mosquée quasiment réservée aux personnes du troisième âge. Au niveau de la place de la gare, les utilisateurs s'identifient beaucoup plus par les adultes et par les enfants pendant certains temps. Bien qu'elle soit nouvellement édifiée et fréquentée par un grand nombre d'utilisateurs, la place de la gare a vu son usage dévié, car le manque de visibilité de certaines de ces parties a vite fait que celles-ci ont été transformées par certains utilisateurs en un lieu de pratiques malveillantes.

Cette distinction systématique relève de la perception de cet espace et d'une volonté affichée pour son appropriation qui, par ricochet, aboutira au marquage d'un espace prédéfini, tandis que, la place de l'olivier, avec notamment son degré d'ouverture et de visibilité, est souvent animé par l'organisation de diverses manifestations.

Figure 109 : place de l'olivier



Figure 110 : place de la gare



1.1.5.2. Les espaces publics génériques : voiries et espaces résiduels.

A. Les aires de Stationnement : la compromission du droit à la ville

La prolifération des parkings informels a pris une ampleur alarmante, à tel point que les citoyens se sentent privés de leur droit d'usage de l'espace urbain, en plus du risque d'agression et d'insécurité auxquels ils font face quotidiennement. Des aires de stationnement ont été créées de manière informelle, par des groupes d'individus qui se sont emparés des espaces publics, au su et au vu des autorités publiques.

Bien qu'une prise de conscience ait été engagée par les autorités publiques, suite à la promulgation de l'arrêté ministériel n°2127 du 22 novembre 2012, les usagers de l'espace urbain de la ville de Tizi-Ouzou, pour le stationnement de leurs véhicules, continuent à subir le diktat des détenteurs de parkings informel, que leur font payer des redevances. Notre entretien avec un "parkingueur" nous a révélé quelques caractéristiques de cette situation. L'espace choisi est la partie haute de l'ancienne route d'Alger ou l'actuelle avenue du colonel Amirouche (Fig.n°111). Les résultats de notre entretien réalisé au mois de mai 2017 se résument comme suit :

- Le début de cette activité remonte à 2001, c'est-à-dire avec le début de la vie urbaine sans sécurité qui coïncide avec les événements du printemps amazigh. Autrement dit, un exercice de 16 ans, sans que le "parkingueur" soit régularisé et affilié à la sécurité sociale.
- Le choix de l'endroit se justifie par sa proximité du lieu de résidence du "parkingueur". Cette territorialisation nous laisse comprendre que la répartition des espaces se fait, entre autres, suivant le principe du quartier de résidence du concerné. Autrement dit, des territoires sont prédestinés.
- Les recettes journalières moyennes sont estimées à 2000 Da/jour, en plus du montant des clients permanents, généralement les fonctionnaires des administrations avoisinantes. Selon qu'on évalue la capacité de l'espace concerné le chiffre annoncé peut être doublé.
- Devant la généralisation du phénomène, et le taux de chômage élevé, les services de sécurité et les collectivités locales ont tendance à la tolérance, et bien que les concernés manifestent une volonté à régulariser leurs situations, sachant que seules les services communaux sont habilités à le faire.

Figure 111 :parking informel



B. Les artères commerciales : activités, profit et appropriation de l'espace

Les activités commerciales représentent le pilier des dynamiques urbaines. D'ailleurs, par l'histoire, ce sont les échanges commerciaux qui ont abouti à la création de certaines cités. L'activité commerciale relève du capital humain de chaque agglomération, c'est-à-dire qu'elle sert à distinguer des agglomérations toutes entières ou des parties de la même ville.

Dans la ville de Tizi-Ouzou, l'activité commerciale atteint son pic de réussite et de profit. Des quartiers se font de plus en plus connaître à travers la nature des activités qui s'y pratiquent. Cependant, certaines activités sont nuisibles et leur pratique est symptomatique des manières de percevoir et d'appropriation de l'espace urbain (Fig.n°112-113). Cette dernière est, à son tour, révélatrice de l'efficacité des systèmes de gouvernance locale. L'exemple des rues de la poissonnière et de Lamalli Ahmed est remarquable, notamment par leur vocation commerciale, mais aussi par les formes d'appropriation de l'espace public. Pour la première rue, dont l'appellation date de l'époque coloniale, sa vocation est encore de mise, c'est-à-dire qu'elle continue à être l'endroit où le commerce du poisson est très prolifique. De même, pour ce qui est de la rue Lamalli Ahmed, qui relève de l'un des axes névralgiques de la ville et compte tenu de sa localisation et de son étendue, l'activité commerciale est fortement stimulante. En effet, la présence, tout au long de la rue, du centre hospitalo-universitaire, à rayonnement régional, et de l'université centrale, un peu plus loin,

lui offre une clientèle sans égale. Tous ces facteurs ont fait exploser l'activité commerciale de cette artère. Pour les deux cas, l'activité commerciale s'avère porteuse de nuisances et de désagréments, à défaut d'une gouvernance efficace et efficiente de gestion et de régulation de cette pratique. Ces maux résultent des manières d'appropriation de l'espace public (trottoirs) qui est théoriquement réservé à la circulation piétonne, d'autant plus que ces espaces sont loin de répondre à leurs normes fonctionnelles.

Figure 112 : façade commerciale, et squattage de l'espace public «trottoir'



Figure 113 : occupation informelle de la rue par les commerçants



1.1.6. Politique publique : *visions et inepties*

La politique urbaine est la meilleure façon d'exhiber la stratégie des collectivités locales en matière de développement économique et social. L'instrumentalisation de cette politique réside dans sa concrétisation. Dans un système de gouvernance fiable, les politiques de développement urbain doivent être politiquement démocratiques et écologiquement viables. Cependant, les conséquences des visions partielles et des décisions unilatérales peuvent s'avérer néfastes pour les systèmes sociaux et environnementaux. Le cas de la ville de Tizi-Ouzou en est un exemple vivant, notamment si l'on se penche sur les orientations et décisions de la politique urbaine que comporte le dernier document d'urbanisme, approuvé en 2008. Pour notre géotype secondaire, le noyau colonial, deux décisions majeures ont été prises. Elles concernent, à la fois, l'aspect morphologique et la dimension socio-économique qui en découle.

Du point de vue morphologique, le recours à la rénovation et à la restructuration urbaine est justifié, selon le document, par le besoin de redynamiser l'espace urbain de fondation coloniale, de sorte à augmenter ses capacités de charge en matière d'habitat résidentiel et d'activités tertiaires. Étant ainsi, la vision est plausible, mais en fonction des incidences physiques et sociétales, ces décisions affecteront la pérennité du patrimoine architectural et mémoriel des lieux, car jusqu'à présent aucun un plan d'occupation des sols n'a été approuvé, alors que son approbation est susceptible d'engager une forme urbaine d'ensemble pour la restructuration du quartier, où les principes de la cohérence urbaine et paysagère doivent être dictés en amont des modifications. En outre, l'évolution démographique va sans doute faire émerger un nouveau mode de vie et de nouvelles sociabilités, puisque l'accroissement de la population va sûrement affecter les contrats sociaux, du moins à cause de la provenance et de l'appartenance hétérogène des résidents. Au final, la restructuration urbaine induira la reconstruction de la société et de son urbanité. Cette manière de faire a été récusée par les habitants qu'on a interviewés et qui ont montré leur refus pour les opérations de modification.

1.1.7. Centralité et mobilité

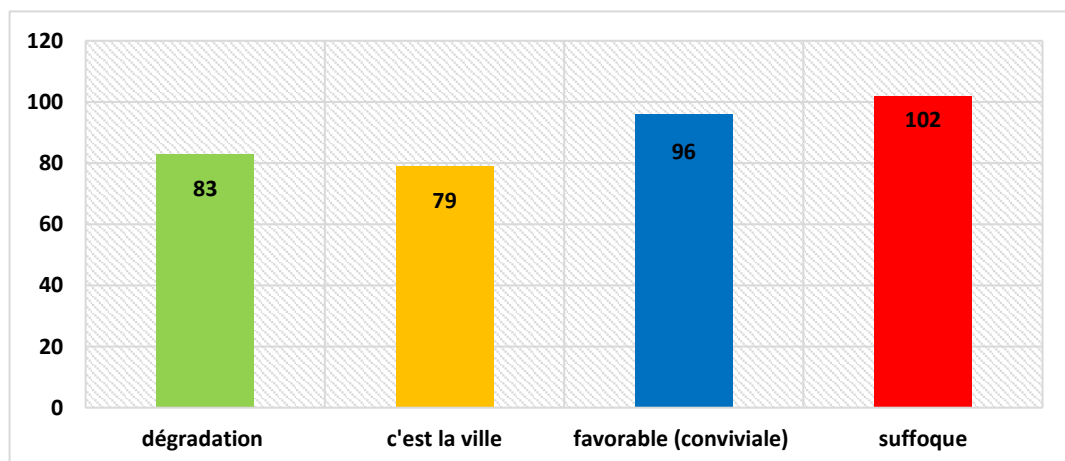
Pour cette forme d'urbanité, le quartier du centre-ville résiste encore aux effets de la polycentralité émergente et concurrente, créée par les nouveaux pôles fonctionnels, surtout dans les extensions Sud de la ville. Cette résistance est assurée par la concentration des activités administratives et de services dans cette partie de la ville, mais également de la

valeur historique que renferme ce quartier. En ce sens, ce lieu représente le point de convergence de toutes les manifestations politiques, culturelles et identitaires à travers lesquelles est réputée la ville de Tizi-Ouzou. Cependant, l'extension de la ville et la création de nouveaux quartiers fonctionnels affaiblissent l'attractivité du centre-ville, et cette régression sera plus importante avec la création de la nouvelle ville Oued Falli, en cours de réalisation, et du pôle d'excellence.

1.1.8. Lieux et Images

L'image que véhicule le quartier de fondation coloniale, auprès de ses habitants, et même aux yeux des autres, est celui de la fondation de la ville de Tizi-Ouzou. Il incarne les éléments de l'urbanisme moderne et d'une société moderne, par opposition à celle des autochtones, car c'est dans cette partie de la ville que les services administratifs, les activités culturelles et sportives ont été créés pour la première fois. Cette image nous la retrouvons encore, ne serait-ce que partiellement, chez les habitants de la ville, principalement pour le cas des noms de certains édifices et de lieux qui sont encore d'usage (route d'Alger, écoles Jeanmaire, bâtiment Naelgen...etc). Cependant, les nouvelles mutations urbaines produites et en cours de production dans ce quartier ont profondément terni cette image. La réaction des habitants est significative de cet état de fait, comme le montre bien le graphe suivant. (Fig.n°114)

Figure 114 : l'image du quartier chez ses habitants



Source: auteur 2018

Les habitants jugent défavorable la situation dont se trouve leur quartier. Pour eux, la mutation urbaine de ces dernières décennies est derrière cette situation. À cela, s'ajoutent les stratégies urbaines locales qui ont privilégié le processus de densification qui sont également non conformes aux aspirations des habitants.

1.2. L'espace urbain de fondation postcoloniale :

1.2.1. L'espace de l'habitat collectif public et privé

Ce deuxième géotype secondaire est difficile à délimiter, parce que le recours à outrance la densification du tissu urbain a induit des incohérences dans la singularité des formes de l'habitat. La mainmise des promoteurs immobiliers privés sur les projets d'habitat a banalisé un modèle d'habitat collectif repérable sur les espaces urbains centraux et périphériques. Ce géotype a été décidé selon la densité et la prédominance de d'habitat promotionnel privé. Spatialement, il se localise dans la partie Sud de la ville. Cette partie est une nouvelle occupation, où toutes les mutations juridiques et économiques et leurs mises en place sont lisibles à travers cet habitat. La fusion de divers facteurs et d'acteurs dans cette formation urbaine nous contraint à revoir la manière d'appliquer notre grille de lecture.

1.2.1.1. Politique de l'habitat et urbanités : formes et pratiques habitantes

À ce niveau de lecture, nous allons évaluer la production de l'espace résidentiel par les agents publics et ceux du secteur privé. Le but essentiel est de mettre en exergue les logiques de conception urbaine et son apport dans l'émergence de pratiques habitantes, pour chacun des types d'habitat, collectif public et privé, et individuel, au centre de la ville et à sa périphérie.

A. Habitat collectif public et privé

À la lumière des réformes urbaines des années 1990, plus particulièrement celles relatives à la promotion immobilière et à la gestion foncière, la prééminence de l'agent privé dans la production du logement s'affirme de plus en plus. Le cas de la ville de Tizi-Ouzou est parlant, car l'importance des programmes de logements réalisés par l'agent privé est largement supérieure à ceux des pouvoirs publics. Étant ainsi, l'accès au logement devient de plus en plus difficile. Cependant, la course au profit, conjuguée à l'absence de mécanismes efficaces pour la production de l'espace, a encouragé les promoteurs privés à faire fi de la qualité des espaces résidentiels, au profit de la quantité de logements à commercialiser. Afin d'élucider les méfaits de ces pratiques sur le cadre de vie des citoyens, nous allons simultanément comparer deux espaces résidentiels, réalisés dans le cadre d'une promotion publique et d'une autre à caractère privé.

Notre démarche consistera à vérifier les normes de structuration fonctionnelle de l'espace résidentiel, telles établies par A. Zucceli (1980). Dans sa démarche, l'auteur a mis en relief la relation fonctionnelle entre l'espace bâti et habitable et les espaces accessoires

d'accompagnement, nécessaires à la vie des habitants d'une cité résidentielle. Pour l'auteur l'espace résidentiel constitue «...le lieu d'activités privées de repos, de récréation, de travail et de vie familiale, avec leurs prolongements d'activités publiques ou communautaire, d'échanges sociaux et d'utilisation d'équipements et de consommation de biens et de services, ainsi que des activités non nuisibles, ».

Morphologiquement cet espace, s'identifie par la surface résidentielle nette (SRN), comme définie par la formule suivante :

$$\mathbf{Srn = Sb+Sa}$$

Dont :

Sb : surface bâtie

Sa : surface accessoire libre

Et de manière détaillée, la **Srn** est composée de :

1. *L'espace d'emprise au sol des habitations (Sb)* : constitué des surfaces bâties au sol
2. *L'espace destiné à la voirie tertiaire d'accès aux habitations (Svt)* : de manière forfaitaire, cette surface peut atteindre 1/10 de la surface résidentielle nette (Srn)
3. *De l'espace destiné au stationnement (Sst)* : concerne les surfaces à réserver au stationnement. Pour la détermination de la surface de stationnement, il importe au préalable de fixer le taux de motorisation. Celui-ci est défini par le nombre de véhicules par logement. Il est souvent estimé approximativement, à défaut d'une statistique fiable.
4. *De l'espace libre accessoire (Sl)* : constitué des surfaces destinées aux aires de jeux, aux espaces verts, qu'on estime entre 30 % à 70 % de la Srn.

Autrement,

$$\mathbf{Srn = Sb+Svt+Sst+Sl}$$

Pour pouvoir réaliser les applications, d'autres formules accessoires devront être identifiées.

- *La surface plancher total (Spt)* : elle consiste à la surface totale de l'ensemble des planchers. Elle est calculée par la multiplication du coefficient d'occupation au sol (COS) par la Srn, comme le montre bien la formule suivante :

$$\mathbf{Spt = COS \times Srn}$$

- *Le nombre de logement (L)* : le nombre de logement est obtenu par le rapport de la surface plancher total sur la surface moyenne du logement (Slmy), comme définie par la formule suivante :

$$L = Spt/Slmy$$

Notre application va concerner une cité résidentielle construite dans le cadre de la promotion immobilière publique, et une cité résidentielle réalisée dans le cadre de la promotion immobilière privée.

A.1. Identification urbaines des cités résidentielles retenues.

Les cités résidentielles retenues se localisent dans la partie Sud de la ville de Tizi-Ouzou (Fig.n°115), où des programmes de logements publics et privés cohabitent. L'évaluation touchera deux échantillons de programmes de logements privés et un seul cas de figure pour le logement public.

Figure 115 : localisation des cités résidentielles retenues



A.2. Les caractéristiques surfaciques des cités résidentielles.

a) La cité résidentielle publique, la Kahina¹ :

Elle se situe sur le boulevard Krim Bélkacem (Fig.n°116). Conçue et réalisée par Génie Sider, une entreprise étatique. Elle s'étale sur la superficie de 01 hectare. Elle est composée de 108 logements du type F5, dont la surface moyenne est de 120 m².

La surface de l'emprise au sol, peut être estimée, à 2260,37 m², c'est-à-dire 0,226 hectare, équivalent de 22 % de la surface résidentielle nette. Ainsi, la surface accessoire libre (Sa) est déterminée comme suit:

$$\boxed{S_{rn} = S_b + S_a} \quad \Rightarrow \quad \boxed{S_a = S_{rn} - S_b}$$

Ce qui donne, $S_a = 1 - 0,226 = 0,77$ hectare,(1)

Autrement dit, la surface accessoire représente environ **77 %** de la surface totale. Selon la norme fixée par l'ancien bureau d'étude CADATE, relatée par A. Zucceli, la part d'un logement en surface accessoire est de 75 m² par logement, ce qui fait que la surface accessoire libre pour notre cité résidentielle sera de l'ordre de 8 100 m², autrement 81 % de la surface résidentielle nette.

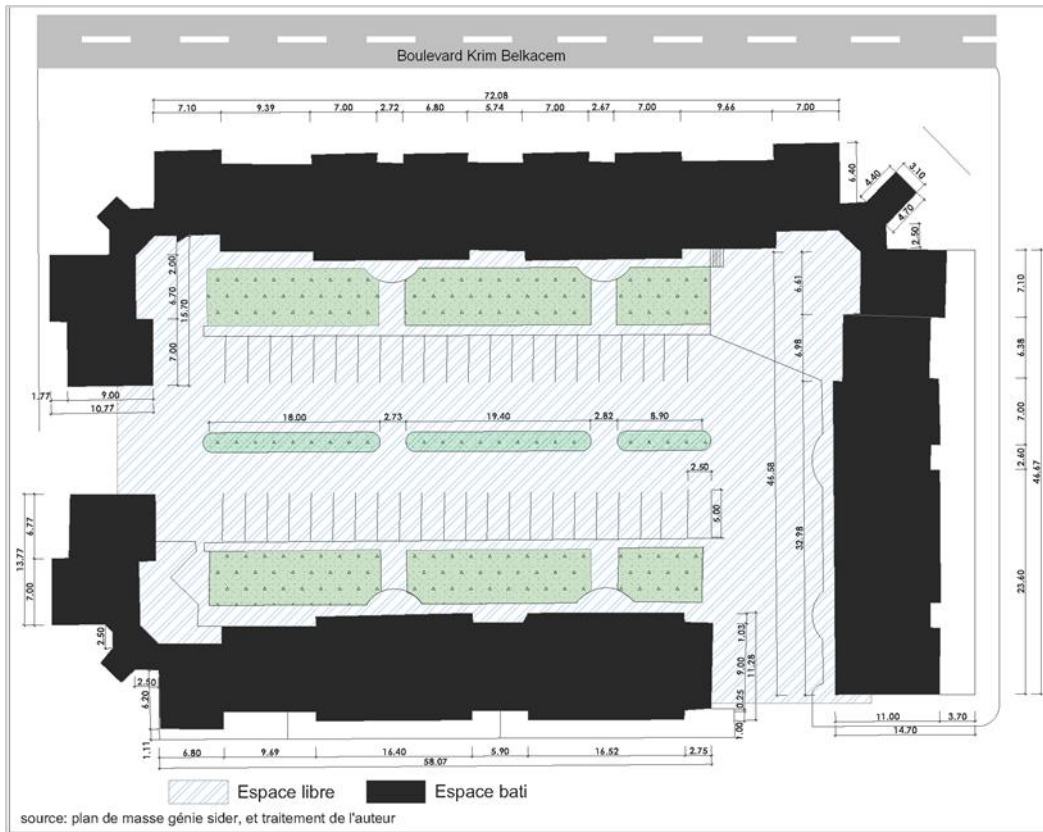
Bien que les deux résultats soient différents, il reste tout de même que la cité résidentielle Kahina, a été conçue et réalisée selon les normes, déterminantes dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Si nous estimons que le taux de motorisation est de l'ordre 0,5, c'est-à-dire une moyenne d'un véhicule pour deux logements, avec 25 m² d'espace de stationnement pour chaque véhicule. Ainsi, la surface de stationnement sera de l'ordre de :

$$S_{st} = 25 \times 0,5 \times 108 \quad \text{Donc, } S_{st} = 0.13 \text{ hectares. (2)}$$

Selon le résultat de l'équation (1) et (2), nous déduisons que la surface libre accessoire (aire de jeux, espace vert, voirie tertiaire) sera de l'ordre de : **0,1** hectares, autrement dit 1000 m², largement suffisante, tout en sachant que la surface de stationnement inclue des surfaces de circulation.

¹ Nos données sont tirées du plan de masse mis à notre disposition par l'entreprise Génie Sider, sise à Tizi Ouzou.

Figure 116 : Structure fonctionnelle de l'espace résidentiel de la cité Kahina

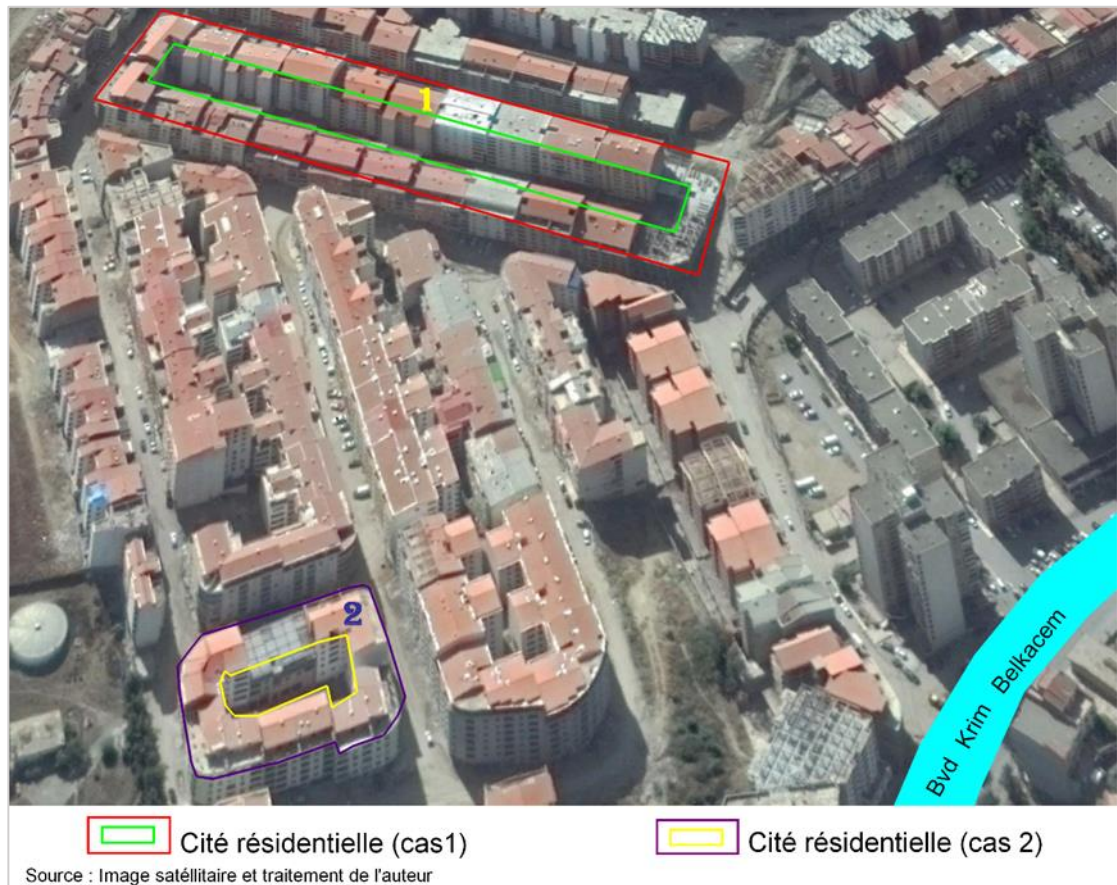


b) Les cités résidentielles privées.

À défaut d'un document graphique constitué, notre évaluation des surfaces fonctionnelles pour les deux cités dépend des informations recueillies via l'image satellitaire Google Earth. Ainsi, les deux informations potentiellement accessibles sont la surface résidentielle nette (S_{rn}), la surface bâtie (S_b) et la surface accessoire (S_a) qu'on peut éventuellement calculer des deux précédentes.

En outre, notre sortie sur le terrain nous a permis d'identifier la forme urbaine de ces cités et le nombre de logements pour chacune d'entre elles. Pour la cité du premier cas, le nombre de logements peut être estimé à 558 unités, tandis que pour la cité du deuxième cas le nombre est 210 logements. Morphologiquement, les cités sont constituées de plusieurs blocs accolés qui se donnent sur un espace central, (Fig.n°117).

Figure 117: forme urbaine et localisation des cité résidentielles privées retenues



A.3. Caractérisation et évaluation des surfaces fonctionnelles.

L'évaluation du rapport entre les espaces bâtis, réservés strictement au logement, et les espaces libres d'accompagnement, renseigne des conditions de vie des habitants, c'est-à-dire sur le degré d'habitabilité de l'espace résidentiel. Le résultat de l'évaluation comparative est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 17: surfaces accessoires et fonctionnelles des cités résidentielles

Désignation de la cité	Type	Nbre de logements	Surface S _{rn} m ²	Surface S _b m ²	$\frac{S_b}{S_{rn}}$ (%)	Densité résidentielle
Cité résidentielle Kahina	Public	108	10000	2260,37	22,60 %	108 lgts/H
Cité résidentielle (1)	Privé	558	11500	8150	74,09%	485log/h
Cité résidentielle (2)	Privé	210	3062	2059	79,83%	Equivalent de 685lgts/h

Source : nos calculs sont déduits des supports graphique ci-dessus.

En fonction des résultats obtenus, nous estimons que la cité résidentielle Kahina, est conforme aux normes requises, tandis que les cités résidentielles réalisées dans le cadre de la promotion immobilière privée accusent un déficit énorme en matière d'espaces libres d'accompagnement, puisque le rapport entre l'espace bâti et l'espace libre est prépondérant, c'est-à-dire que la surface bâtie au sol représente respectivement pour la cité du premier cas et celle du deuxième cas 74,09 % et 79,83 %, de la surface foncière totale.

Ces pourcentages sont confirmés par la forte densité résidentielle de ces deux cités, estimée à environ 485 logements/hectare pour la cité du premier cas, alors que pour la cité du deuxième cas, elle est l'équivalent de 685 logements/hectare. Étant ainsi, les cités résidentielles privées sont de forme compacte. La réduction de la surface des espaces libres affecte le bien être des habitants, qui se voient privés d'un droit légitime, celui concernant le stationnement, les espaces verts et de détente, indispensables à une vie écologique.

Par contre, la cité résidentielle Kahina, réalisée selon des normes urbaines prédéfinies, offre plus d'avantages aux habitants, que ce soit du point de vue spatial, socioculturel et fonctionnel, car des aménagements (jardinages, gardiennage) ont été effectués et des activités culturelles se pratiquent, comme il nous a été confirmé par l'association du quartier.

Par conséquent, les conditions difficiles du cadre de vie dans les cités résidentielles privées incitent les habitants à se déplacer au-delà de leur quartier pour subvenir à leurs besoins, notamment en matière d'espace de détente, d'aire de jeux pour les enfants, et plus particulièrement en matière d'équipements publics. En ce sens, il ressort que cette forme d'urbanisation révèle la perception des promoteurs immobiliers pour l'espace urbain. Il constitue pour eux un commerce fructueux et un profit garanti.

La formation de l'espace urbain est donc soumise aux normes de spéculation et du profit à tirer et non pas à des règles de vie prédéfinies. Derrière toutes ces pratiques, une question se pose : *qu'en est-il de la position des pouvoirs publics face à ce phénomène?*

La réponse nous a été donnée par une autre situation de crise, celle de l'inexistence du comité d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement bâti de wilaya, qui devra être présidé par le directeur de l'urbanisme, et où figure un membre du comité local des architectes (Cloa). Selon l'article 41 du décret 94/07, le comité a pour mission de sensibiliser et d'encadrer les opérations d'intégration urbaine des grands ensembles, en plus de l'inexistence du plan d'occupation des sols, comme le stipule la loi d'urbanisme.

B. Habitat individuel : stratégies sociales, croissance et paysage urbain

Cette forme d'habitat est abondamment répandue dans la ville de Tizi-Ouzou (Fig.n°118-119). Cette situation résulte de la préférence que lui éprouvent les habitants, mais également de l'accès à la propriété foncière, dont la majorité est de nature privée. Cependant, la constitution de coopératives immobilières compromet l'identification de ce type d'habitat. Cette formule est prisée par beaucoup d'habitants, elle permet pour les propriétaires fonciers, à moindres disponibilités financières, de se permettre des biens immobiliers en s'associant à des personnes physiques ou morales dont les disponibilités financières sont conséquentes. Dans certains cas, la coopérative immobilière n'est qu'une échappatoire à laquelle font recours les gens, afin de bénéficier des avantages que l'administration accorde à la promotion immobilière. Étant ainsi, les habitations en coopératives immobilières s'intensifient sans cesse jusqu'à atteindre les périphéries. Ce phénomène contribue massivement à la croissance urbaine de la ville et à la métamorphose du paysage urbain. Toutefois, la production de l'urbain avec des actions ponctuelles en l'absence d'une vision d'ensemble, du moins à l'échelle du quartier, est susceptible de compromettre la cohérence urbaine.

Manifestement, ces pratiques relèvent d'une forme de périurbanisation, ou la disponibilité foncière à moindres coûts est prometteuse. Néanmoins l'occupation des sols, les formes architecturales et les pratiques habitantes sont les principales caractéristiques de cette périurbanisation.

Quant à l'habitat individuel édifié par les particuliers, la conformité aux lois en vigueur n'est pas de mise. Depuis l'entrée en vigueur de la loi 08-15 relative à la conformité des constructions, les opérations de régularisation ont touché, selon les services techniques de la commune, la plupart des lotissements individuels. En somme, la non-conformité des constructions recensées concerne beaucoup plus le nombre de niveaux et l'inachèvement des constructions. Ces infractions sont également dues à la structure sociale des ménages, structurés autour de familles élargie (pères et fils). D'un point de vue de la structure, les coopératives immobilières peuvent s'identifier selon deux formes, à savoir les coopératives familiales constituées des membres d'une même famille, et les coopératives élargies dont les membres sont plutôt liés par un intérêt immobilier que celui de parenté.

Figure 118 : habitat individuel en cooperative à l'interieur du perimetre urbain



Figure 119 : habitat individuel en cooperative dans l'espace périphérique



Selon ces deux photos, nous concluons que l'habitat sous sa forme individuelle, en cooperative et parfois meme en promotionnel est de type standard. Cette standardité est reflétée par la forme architecturale et urbaine, les usages du sol et aussi par la nature des irrégularités et des infractions. Toutes ces pratiques exhibent une urbanité stable, entre l'espace urbain à l'intérieur du perimetre urbaine et dans l'espace périphérique, alors qu'elle devait être variable et différente.

1.2.2. Les espaces publics : l'ingouvernabilité urbaine et les formes d'appropriation de l'espace

1.2.2.1. Espace public et agrément : déficit spatial et étouffement de la vie urbaine

Le développement urbain dans cette partie de la ville remonte à la fin des années 1970. À cette époque, l'urbanisme programmatique était le *modus operandi* des pouvoirs publics, parce que jugé apte à répondre aux besoins, de plus en plus nombreux, en matière de logements et d'équipements publics. Parmi les critiques attribuées à cette manière de faire la ville, figure le manque d'espaces publics ou du moins l'absence d'un dispositif de mise en l'état de ces espaces. En outre, l'introduction de l'agent privé dans la production de l'espace urbain, suite à la libération des marchés fonciers et immobiliers des années 1990, a contribué à l'accroissement de la population de la ville, et donc du besoin en espaces libres. Cependant, en voulant toujours faire beaucoup de profit, cet agent privé s'empare de la moindre friche urbaine pour y édifier des logements, sans se soucier du rôle que jouent les espaces publics dans la qualité du cadre de vie des citoyens.

Cette réalité est aisément observable dans notre géotype secondaire, où les espaces publics de loisir et de détente font terriblement défaut. Elle est dramatique, car les espaces résiduels ont fait l'objet d'appropriations qui incommode les habitants et polluent le paysage urbain. Parmi ces rares espaces, le parc d'attraction appelé *Thamaghra* (la fête) (Fig.n°120) est le seul moment de divertissement pour les habitants de la ville, surtout pour les enfants, bien qu'il soit un espace privé. La diversité de ces aménagements et l'ensemble des activités qu'il assure ont valorisé son importance et contribué à son rayonnement à l'échelle de la ville et au-delà de celle-ci, surtout pendant la saison estivale.

Notre visite du parc et notre entretien avec certains des visiteurs nous ont permis de confirmer l'importance de cet espace dans le cadre de vie des habitants, mais également du désagrément qu'éprouvent ces derniers devant l'acquittement obligatoire des droits d'accès qui sont, selon leurs propos, inabordables. Cette contrainte porte atteinte au droit à la ville des citoyens, et met à nu l'inefficacité de la gouvernance locale et surtout le rôle manqué des institutions publiques à pouvoir régulariser les activités urbaines.

Figure 120 : parc d'attraction et de loisirs THAMAGHRA



1.2.2.2. Espaces publics et logiques perceptibles : aménagement, localisation et usages

L'usage qu'on réserve aux espaces publics dépend, entre autres, de leur aménagement et de leur localisation. La route commerciale (Fig.n°121-122), se trouvant à la sortie sud-ouest de la ville de Tizi-Ouzou, sur le chemin de wilaya n°147, connu sous le nom d'Annar Amelal, est significative des logiques d'appropriation des espaces et de leurs vocations, Dans le langage quotidien, cette route est connue par son commerce de gros, unique en son genre dans la ville de Tizi-Ouzou. Néanmoins, l'occupation de l'espace public par les commerçants riverains est non conforme à sa fonction de base, à savoir la circulation mécanique et piétonne. Par conséquent, ces pratiques sont génératrices d'encombrement qui, parfois, affecte les autres parties de la ville. Elles sont aussi productrices de pollutions atmosphériques et visuelles. Cette situation résulte des aménagements arbitraires de cet axe, dont l'existence remonte à de longues années, et de l'absence d'une structuration de l'espace urbain ou de zones de dépôt et d'activités qui doivent être définies indépendamment de l'enceinte de la ville. Afin de définir la position des institutions publiques face à ces pratiques, la police urbaine et de protection de l'environnement (PUPE) nous a confirmé que des tournées de contrôles et d'inspections se font périodiquement et que des mesures sont prises à l'encontre de chaque commerçant qui enfreint les lois. Ces mesures vont jusqu'à

faire une saisie de la marchandise. Cependant, la persistance de ces pratiques met en doute les propos des services de la police urbaine, et de fait elle entache l'intégrité et la conduite des commerçants.

Figure 121 : appropriation et occupation informelles de l'espace public(trottoir) par les commerçants



Figure 122 : Encombrement routier causé par l'activité commerciale de gros (livraison/approvisionnement)



La vocation, désormais, commerciale de cet axe routier a systématiquement induit des formes urbaines plus adaptées à cette fonction. Mais, la conformité de ces constructions aux lois en vigueur demeure une question peu solvable.

1.2.2.3. Les espaces publics résiduels : état et pratiques habitantes

À défaut d'une gestion urbaine économiquement intégrée et écologiquement soutenable, le sort des espaces résiduels et des friches urbaines devient incertain et ouvert à tous les usages. Pour les friches urbaines appartenant généralement aux domaines publics et rarement aux privés, leur occupation par des activités informelles renvoi à la déliquescence des services concernés, mais aussi à l'émergence d'une force citoyenne revendicatrice.

Dans notre géotype secondaire, deux cas de figure reflètent cette réalité, à savoir les marchés de vêtements, créés illégalement sur des sites qui devront être aménagés pour l'utilité publique. Pour les espaces résiduels, les plus vulnérables se localisent à l'intérieur des cités résidentielles réalisées par les organismes publics (Fig.n°123).

Ces espaces résultent d'une conception urbaine ouverte, où l'implantation ponctuelle des bâtiments a engendré un grand nombre d'espaces non bâtis. En outre, l'absence d'un organisme pour la gestion des cités résidentielles est à l'origine de la dégradation de ces espaces accessoires aux habitations.

Par voie de conséquences, cet état de fait devient une contrainte majeure pour les habitants, essentiellement par l'émergence de certaines pratiques spatiales incommodes comme l'annexion de terrains publics, création de jardins potagers et autres activités qui parfois deviennent source de conflits entre les voisins. Toutefois, ces espaces résiduels font objet d'appropriation à grande échelle, ou l'on enregistre même de l'édification de nouvelles constructions privées dans des espaces destinés aux activités accessoires des logements publics existants.

En réaction à cette situation et afin de réguler l'usage des espaces accessoires, des associations de quartier ont été créées dont le but de maintenir l'intérêt commun entre les voisins.

Figure 123 : appropriations et reconversions fonctionnelles des espaces résiduels des cités résidentielles



1.2.3. Mobilisation collective : Tizi-Ouzou, ville à mouvement associatif impliqué

De par le nombre et la diversité des associations actives dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et leur apport dans la vie socioculturelle et politique, les citoyens Tizi-Ouziens ont pu s'acquitter d'une citoyenneté solide. Bien que les formes d'organisation et de solidarité aient changé, suivant les circonstances, le mouvement associatif et l'engagement de la population pour le bien commun ont constitué depuis longtemps la devise des habitants de la région, que ce soit dans les villes ou dans les villages.

Face au développement urbain effréné, dont les conséquences financières pèsent lourdement sur les collectivités locales, des initiatives citoyennes émergent dans chaque quartier (Fig.n°124-125). Elles ont pour objectif de pallier les carences des aménagements urbains au sein de ces endroits. Elles traitent essentiellement de actions de nettoyage, à quelques aménagements légers et à l'embellissement des habitations.

Avec le temps, ces pratiques se sont généralisées et ont instauré une sorte de compétitions entre les différents quartiers, à tel point que des concours ont été organisés et des prix décernés. En plus de leurs fins matérielles, ces actions renforcent les sociabilités entre les habitants et exhibent leur degré d'urbanité et de civisme.

Figure 124 : organisation de volontariat pour le nettoyage et d'embellissement des quartiers



Figure 125 : organisation des activités ludiques et de loisirs par les association de quartiers

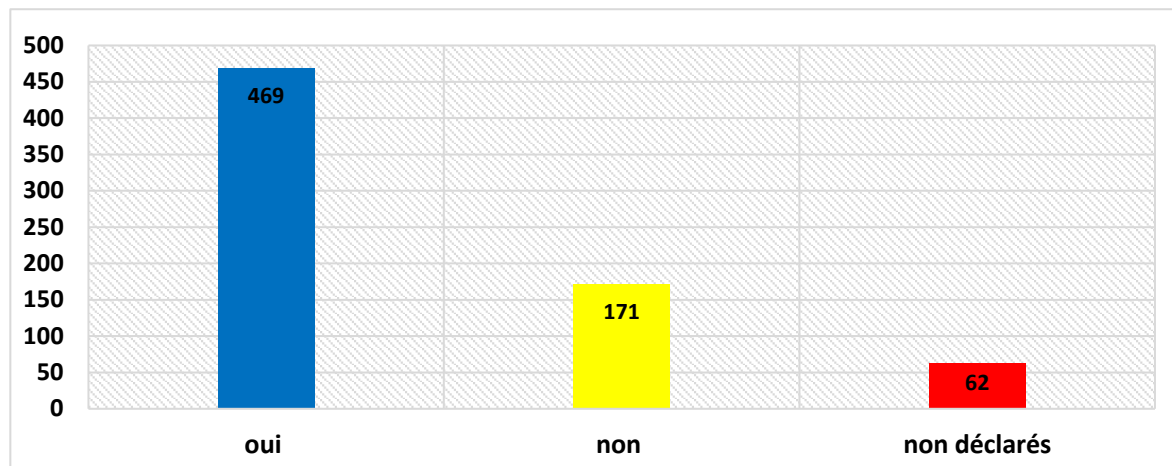


1.2.4. Centralité et mobilité : valeurs immatérielles et représentations

Pour la question concernant la mobilité, nos questionnés affirment que leur déplacement au-delà de leur quartier de résidence est quotidien. Cette réalité peut se justifier, entre autres, par les insuffisances en matière d'équipements et de services, et parfois juste

par le désir de se rendre ailleurs. Les résultats de notre questionnaire¹ sont représentés par les graphes ci-dessus.

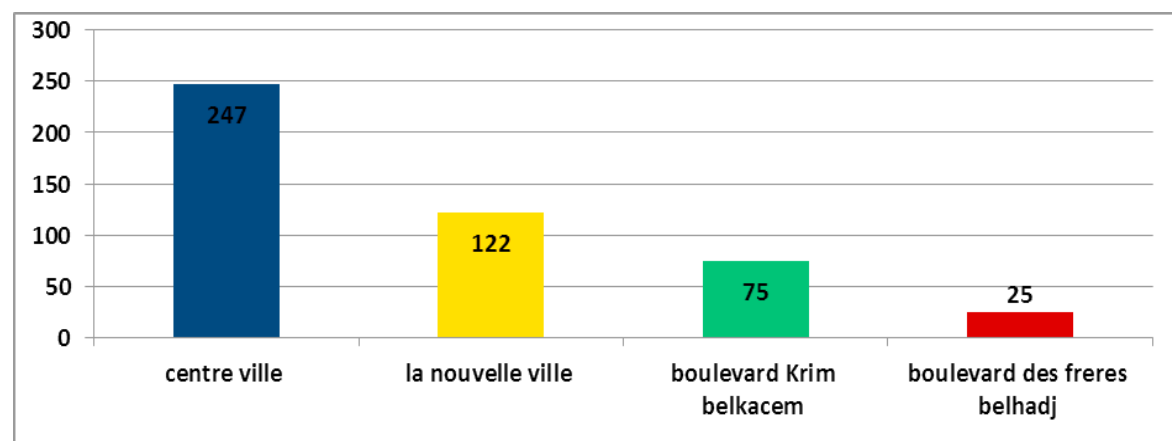
Figure 126 :mobilité quotidienne des habitants au-delà de leur quartier.



Source : auteur 2018

Sur les 702 questionnés, environ 67 % attestent qu'ils sont contraints de se déplacer chaque jour au-delà de leur quartier de résidence. Ce résultat est significatif, à la fois, de la situation dont se trouvent les nouveaux quartiers, et par ricochet de la centralité du noyau central qui est encore de mise (Fig.n°127).

Figure 127: directions et sens de la mobilité



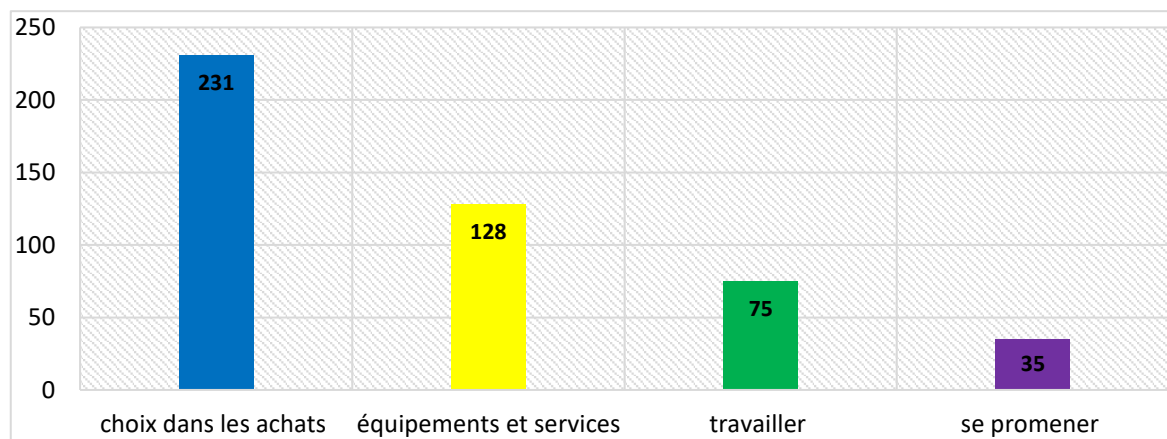
Source : auteur 2018

La destination privilégiée des habitants questionnés reste le centre-ville, car environ 56% préfèrent s'y rendre. Ce choix peut s'expliquer par le manque d'équipements et de services de proximité dans leur quartier de résidence. Ce déficit résulte de la politique urbaine des

¹ Notre questionnaire couvre une population estimée par la NEE à 38389 habitants, avec un Tol de 4,5, on obtiendra environ 8531 ménages. Selon notre manière de procéder, notre échantillon doit être de 1/10 du nombre des ménages, donc un total de 853 ménages. Après la distribution des questionnaires, nous avons pu récupérer juste 702 questionnaires

ZHUN qui, dans sa philosophie, a privilégié la vocation résidentielle. Il a pour origine également les systèmes d'habitat réalisés dans le cadre de la promotion immobilière privée, déficitaires en équipements d'accompagnement dont les conséquences ne sont que dramatiques (Fig.n°128). La mobilité des habitants est beaucoup plus subie que choisie.

Figure 128 : motifs et raisons des déplacements

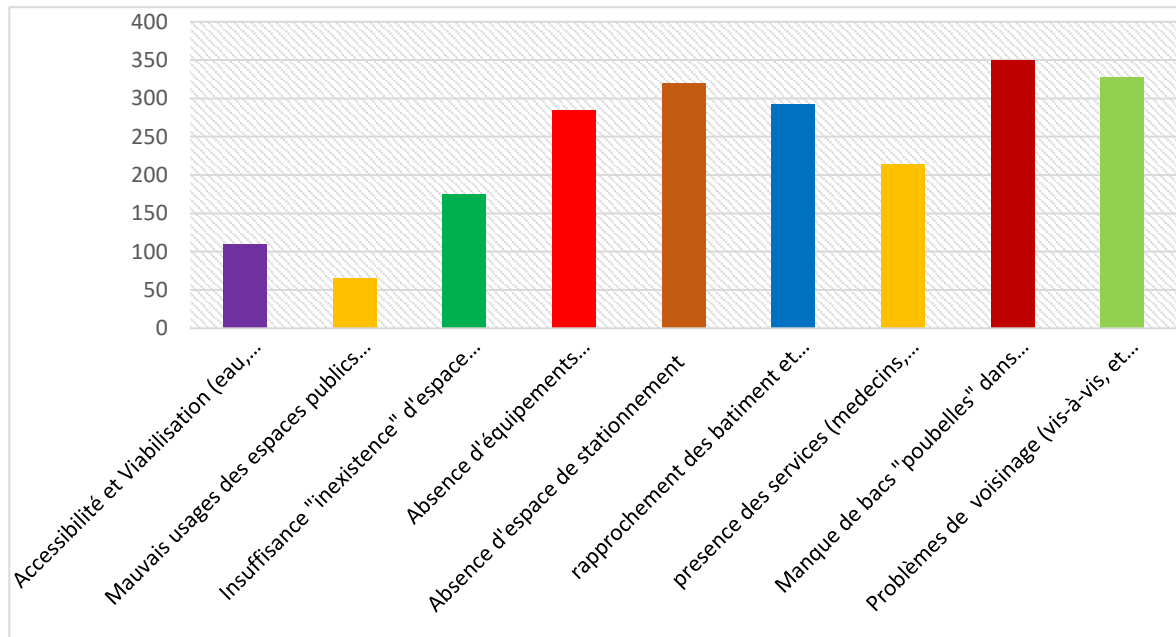


Source : auteur 2018

Sur les 469 personnes questionnées, on remarque que presque 57 % se déplacent par préférence et sans obligation. Cependant, 43 % attestent qu'elles sont contraintes de se déplacer au-delà de leurs quartiers pour aller travailler ou pour des services (commerce, écoles) inexistantes chez eux. Il en ressort que les nouvelles cités sont à vocation résidentielles. Cette situation découle également de la typologie de l'habitat. Celui-ci est en grande partie de type collectif, souvent considéré comme étant un espace de mal vie, parce que manquant des conditions élémentaires d'animation et de détente.

On note, en effet, que 86% des ménages questionnés habitent des logements collectifs, contre seulement 14 % qui sont installés dans des habitations individuelles. Sur l'ensemble des habitants des logements collectifs, on relève que presque 60 % sont installés dans des logements publics, alors que seulement 40 % résident dans des logements réalisés par les privés.

Figure 129 : contraintes des habitants dans le quartier



Source : auteur 2018

Selon les résultats obtenus (Fig.n°129), nous estimons que les contraintes les plus signalées et auxquelles les habitants font face concernent particulièrement les espaces résidentiels réalisés dans le cadre de la promotion immobilière privée, car celle-ci ne propose aucune stratégie intégrée de développement urbain, son but étant le profit immédiat à partir des transactions et des opérations ponctuelles d'habitat, selon la loi de l'offre et de la demande. Le retard consommé par les pouvoirs publics dans la dotation, en équipements, de ces conglomérats d'habitats risque de ne pas être assumé, compte tenu du rythme exponentiel noté dans la réalisation des logements.

Du point de vue écologique, la densification et le rapprochement a-normatif des bâtiments réduisent l'ensoleillement des habitations des étages inférieurs. À l'instar de toutes ces contraintes, les habitants questionnés dessinent une image répugnante de leur quartier. La demande à plus de ville, c'est-à-dire à plus de conditions de vie urbaine correcte, devra un jour se manifester.

1.2.5. Lieux et images : caractérisation, identification et centralité

Dans la ville, les lieux se définissent et se vulgarisent en fonction de la valeur matérielle et immatérielle qu'ils véhiculent, c'est-à-dire selon l'image que se font les habitants de ces lieux. Il est fondamentalement admis que cette image est à dimension temporelle, donc événementielle autant qu'elle est physique et tangible, bien que ce dernier aspect soit déterminant dans le processus de construction de cette image, puisque la

matérialisation d'un lieu contribue à pérenniser son image. Dans notre géotype secondaire, deux lieux se distinguent. Ils sont matériellement marqués et socialement imposants. Le premier lieu concerne le boulevard Krim Békacem et son prolongement le boulevard des frères Belhadj. Morphologiquement, ils représentent un axe névralgique pour la ville de Tizi-Ouzou, de par leur localisation qui partage l'espace urbain en deux entités distinctes, mais aussi par leur étendue.

Pour le boulevard Krim Békacem, en plus de son identifiant qui symbolise un héros de la révolution nationale, marque les nouveaux quartiers de la ville, ceux habités dans leur majorité par une population venant du monde rural. Le boulevard des frères Belhadj, qui sont aussi des martyrs de la révolution nationale, est connu du grand public sous la dénomination de boulevard des *douze salopards*. Cette dénomination trouve son origine dans une machination d'un groupe d'administrateurs, au nombre de douze, qui se sont emparés de bien fonciers pour ériger des promotions immobilières privées. Avec l'extension de la ville, les deux boulevards sont marqués par des activités commerciales distinctes et spécialisées. Leur point de rencontre, *la tour*, est matérialisé par un espace polyfonctionnel. Ce dernier est constitué de surfaces commerciales, de services et d'un point de transit (arrêt de bus) pour les habitants de la ville et pour ceux venant d'ailleurs. Toutes ces commodités et ces fonctions dessinent une nouvelle centralité de la ville, du moins elle concurrence celle du centre-ville.

A. Adaptation de la démarche systémique au cas d'étude.

L'étude de la croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, selon l'approche spatialiste, ou par le bas, nous a permis d'élucider les facteurs et les logiques des acteurs ayant littéralement structuré le développement urbain de la ville. Ainsi, nous estimons que l'adaptation de la démarche systémique, telle annoncée dans le chapitre méthodologique, devient alors plausible, si l'on tient compte des conclusions de notre étude. L'adaptation de l'approche systémique s'effectuera selon les étapes suivantes :

a) La définition et l'identification et de ses constituants : cette étape consiste à l'identification fonctionnelle des constituants du système urbain. À la lumière de notre recherche, nous avons pu identifier trois (03) acteurs dont le rôle, de chacun d'entre eux, est primordiale dans le processus du développement urbain de la ville.

♣ **L'acteur public ou étatique** : il regroupe l'ensemble des institutions étatiques, centrales, wilayales et locales qui, de manière directe ou indirecte, sont impliquées dans la production de l'urbain. Ces institutions accomplissent les missions de régulateur via les réglementations en vigueur et d'initiateur au développement suivant les stratégies économiques et sociales.

♣ **L'acteur privé** : il regroupe tous les investisseurs privés, tout secteur confondu, régis par le droit privé, qui ont contribué au développement économique, social et spatial de la ville. Les promoteurs immobiliers privés sont prédominants.

♣ **Les citoyens et la société civile** : constitués des différentes associations et organisations citoyennes qui, suivant leurs prérogatives, interviennent dans le processus de développement urbain, bien que leurs contributions soient ponctuelles et singulières.

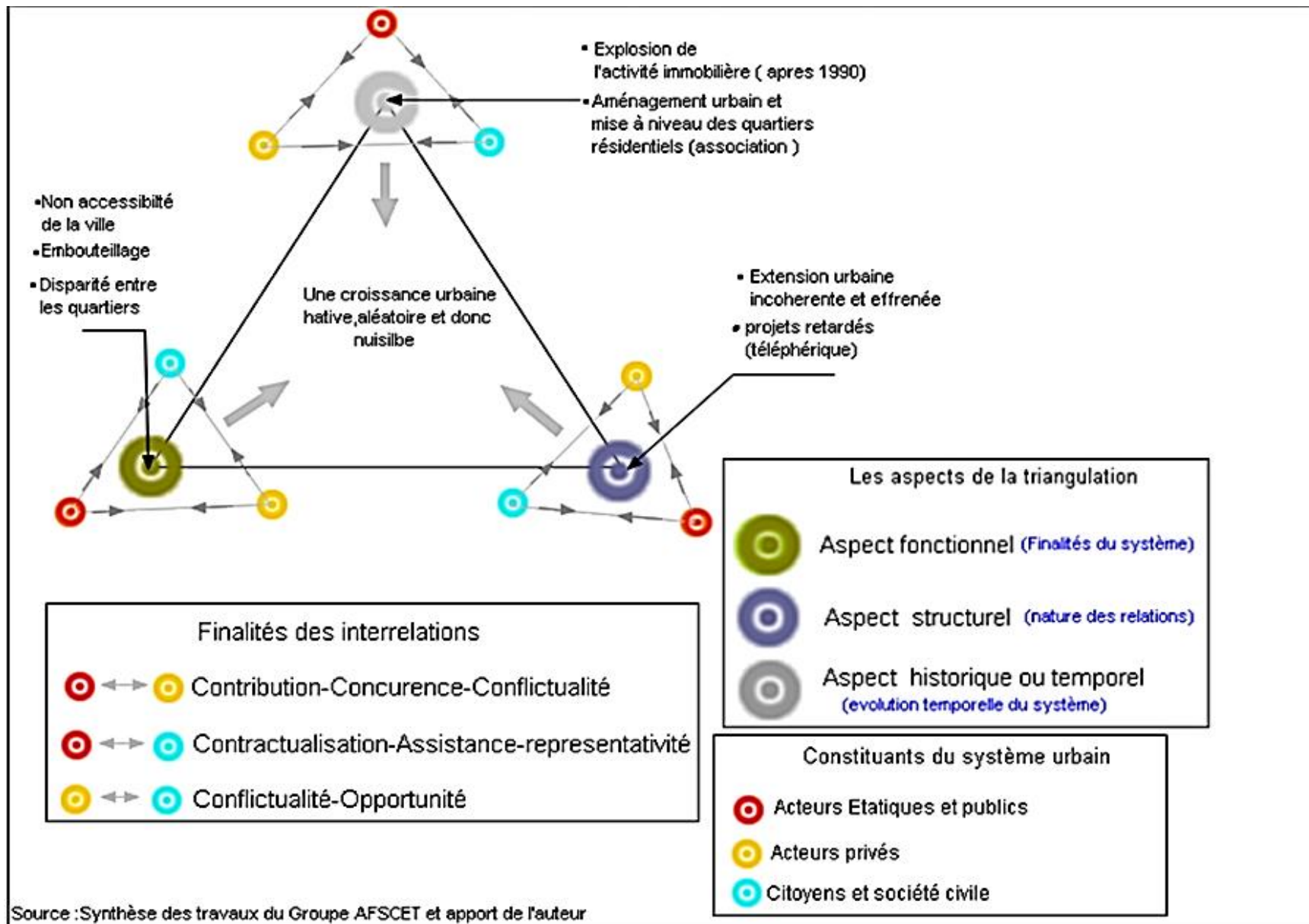
Les interrelations : elles dépendent de la nature des rapports entre les différents constituants du système concerné.

b) La modélisation : elle consiste à une représentation formelle et technique de la situation observée et définie de complexe. Elle est propre à chaque situation observée, et dépend de la perception de l'observateur.

c) La triangulation : peut servir de moyen de modélisation de notre réalité observée, surtout lorsqu'on sait que ses aspects (fonctionnel, structurel et historique/temporel) s'appliquent aisément à la logique du fonctionnement de notre système urbain. Notre modélisation sera, donc, l'adaptation du principe de la triangulation à notre système urbain. Notre objectif consiste à montrer la place et le rôle de chaque acteur dans le processus du développement urbain. Ce dernier dépend foncièrement des interactions qui se produisent entre les différents acteurs. La forme de cette modélisation est donnée par la figure ci-dessous (Fig.n°130).

En guise de conclusion, cette modélisation montre de manière plus au moins claire ce qui est derrière cette croissance urbaine, qu'on qualifie d'effrénée et de préjudiciable. Elle peut servir également de point de départ pour d'éventuelle solutions de maîtrise et d'encadrement de la croissance urbaine, plus particulièrement dans son rythme et sa forme.

Figure 130 : modélisation par triangulation de l'approche systémique telle que appliquée à notre problématique



CONCLUSION

À travers cette lecture, les formes de l'urbanité concernent, en somme, le mode de vie des citoyens, à titre individuel et collectif. Elles représentent un aspect évolutif et variable de la société, car elles se manifestent suivant les conditions et les servitudes du moment et du lieu. Elles sont fonction des aspirations et des aptitudes des citoyens. L'urbanité est le biais par lequel les citoyens s'identifient et par lequel les stratégies individuelles ou collectives des différents intervenants sont connues, selon qu'on puisse mettre en perspective les ambitions des uns et des autres. Notre décryptage des formes d'urbanité, selon notre grille de lecture, a révélé des niveaux subjectifs et objectifs de la projection spatiale des individus. Il a encore révélé des processus d'insertion urbaine qui véhiculent des référents à la fois séculaires et lisibles via les pratiques sociales et sociétales des citoyens, ainsi qu'une nouvelle forme de citoyenneté moderniste et individualiste.

Pour les niveaux de perception de l'espace urbain, d'où résultent les manières de le pratiquer, nous avons identifié deux segments d'actions. Les actions citoyennes individuelles ou collectives sont simultanément subjectives, selon que l'on mesure leur essence, mais aussi objectives selon que l'on s'intéresse à leurs fins, souvent stimulées par le besoin d'améliorer une situation vécue. Cependant, les actions publiques sont stimulatrices et incitatives pour les citoyens, mais également pour les agents économiques, dont les réactions sont parfois informelles et non conformes. Le deuxième segment, qui est aussi un niveau de perception de l'espace urbain, concerne les agents économiques privés, directement impliqués dans la production de l'espace urbain. Leur contribution de ces derniers est beaucoup plus animée par le profit des opérations immobilières et d'aménagement urbain. Pour eux, la ville est un marché où il faut s'affirmer, vu la concurrence qui s'y trouve. Les intérêts antagonistes qui différencient les acteurs sont le socle de la pluralité des formes d'urbanité. Elles sont également un facteur de croissance économique, spatiale et sociale.

En guise de conclusion à l'étude de la croissance urbaine qu'a connue la ville de Tizi-Ouzou, nous estimons qu'il est approprié d'identifier les facteurs qui sont à l'origine de cette croissance. Afin d'éviter toute forme de dichotomie dans l'évaluation de cette dynamique urbaine, la démarche multiscalaire, en usage dans les études géographiques, reste à privilégier. Elle consiste en la supposition dynamique des différents rapports entre territoires (Wilaya, commune, urbaine) compte tenu des inter-influences économiques, démographique (mobilité) et culturelles qui s'exercent entre ces différents niveaux territoriaux. Cette démarche nous permettra d'élucider l'essence de la croissance urbaine de la ville de Tizi-

Ouzou, et nous permettra également de songer à avancer quelques solutions susceptibles pour mieux encadrer, à l'avenir, cette croissance urbaine.

À l'échelle territoriale (la wilaya), la ville de Tizi-Ouzou représente la destination privilégiée pour les populations de son arrière-pays, d'où une forte mobilité pendulaire. Cette attractivité découle, essentiellement, de la valeur économique de la ville, surtout en matière d'offre d'emploi et des services de qualité supérieure (santé, formation, administration) qu'elle offre. Cette mobilité a tendance à être plus subie que choisie pour ces populations, car, la majorité des localités (plus de 50%) sont répulsives, à cause, notamment, du chômage, du manque d'infrastructure et de l'enclavement. À un niveau plus supérieur, le rapprochement (100 km) entre la ville de Tizi-Ouzou et Alger représente un stimulateur pour les populations environnantes à s'établir dans la ville de Tizi-Ouzou et bénéficier des avantages (travail, formations, services...etc) de la capitale, surtout avec la modernisation du transport ferroviaire entre les deux villes. Face à cette situation, les politiques d'aménagement régional (wilaya) sont appelées à œuvrer de sorte à encourager le développement rural qui, systématiquement, va contribuer à fixer les populations rurales. Elles doivent renforcer les infrastructures de transports, de manière à réduire les distance-temps entre les différents centres urbains de la wilaya. Le désenclavement des régions montagneuses est une priorité.

À l'échelle communale, la population des zones secondaires et éparses représente à peine 23% de la population de la commune. Autrement dit, la concentration est à son apogée dans la ville de Tizi-Ouzou. À cette échelle le développement urbain de la commune de Tizi-Ouzou doit privilégier la mise à niveau des zones secondaires et éparses, de sorte à réduire les pressions sur l'agglomération chef-lieu de Wilaya. Plus important encore, le développement urbain de la commune de Tizi-Ouzou doit être inscrit dans l'intercommunalité, surtout lorsqu'on sait qu'une conurbation, du côté Ouest de la ville, est à pied d'œuvre avec la commune de Draa ben Khedda. Cette solution réduira la pression sur la ville de Tizi-Ouzou et lui évitera l'épuisement de son portefeuille foncier. A l'échelle urbaine, le développement et l'aménagement urbain, en l'absence des plans d'occupation des sols, sont à l'origine des usages et des occupations peu commodes des sols, mais aussi de l'altération du paysage urbain. Il ressort que la question du rythme de développement urbain de la ville devra être administrativement soumis à des échéances-programmes prédéfinis, c'est-à-dire réguler le volume des projets immobiliers, en particulier, selon un calendrier prédéfinis.

CONCLUSION GENERALE

"La forme urbaine est un processus continu [...] Et s'il est possible de la décrire ou de la concrétiser à une période précise, on ne peut négliger pour la comprendre l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'ont littéralement formée"
(C. Aymonino, 1966.p 54)

La forme urbaine, spatiale et sociale, relève d'une réalité muable de par le temps. Au fur et mesure que la ville se développe, sa forme urbaine évolue, tantôt en cohérence, tantôt en rupture avec ses structures antérieures. À travers la ville de Tizi-Ouzou, notre recherche se veut illustrative du phénomène d'urbanisation qu'a connu l'Algérie, mais également celui de cette ville si singulière, située dans un pays de montagnes, qui a connu de profondes mutations socio-spatiales engendrées par son rythme d'urbanisation. Ces mutations produites et en cours e production sont en rupture avec les structures sociales et spatiales d'autrefois. La ville de Tizi-Ouzou relève également d'un cas particulier, car elle appartient aux nouvelles villes du XIX^{ème} siècle. Sa particularité réside aussi dans les logiques locales qui l'ont littéralement construite.

Depuis son accession au statut de centre urbain, sous la domination française, la ville de Tizi-Ouzou a servi, elle aussi, de laboratoire pour les idéologies urbaines françaises. Étant ainsi, elle image la ville dont la fondation et le développement sont politiquement volontaristes, puisque c'est lors de la présence française que la ville de Tizi-Ouzou bénéficia d'un tracé urbain cohérent et d'un ensemble de commodités d'une vie urbaine moderne, en raison des fonctions et services implantés, prédestinés aux colons.

Ainsi, une ségrégation raciale est née et la conflictualité entre les colons et les autochtones se propulsa. Manifestement, ces commodités devaient affecter, ne serait-ce que partiellement, la vie des autochtones qui virent s'introduire de nouveaux éléments (administration, écoles, médecin, bus) dans leur vie quotidienne, bien que l'accès à ces services et fonctions soit circonscrit indéniablement aux colons. Le programme de logements collectifs et d'équipements publics, contenu dans le plan de Constantine de 1958, a permis à la ville de Tizi-Ouzou de s'étendre spatialement et de renforcer son statut de ville au sein de son hinterland rural. Morphologiquement, c'est à cette date que l'étalement linéaire de la ville a débuté. Du point de vue social, le droit d'accès à ces nouveaux édifices est strictement limité aux autochtones jugés d'épanouis, d'où l'émergence d'une ségrégation à l'intérieur même de la société autochtone.

La première décennie de l'Indépendance fut marquée par un marasme économique, mais aussi urbain. Vers la fin des années 1970, la ville reprit sa dynamique d'autrefois, suite au programme de logements publics qui lui a été attribué dans le cadre des ZHUN. L'urbanisme volontariste demeura de mise, car à cette époque, la production de l'urbain est monopolisée par l'agent public, sous l'égide du système socialiste à parti unique. Morphologiquement, la ville s'étala, et les premiers symptômes de périurbanisation sont apparus. À défaut d'une planification urbaine cohérente, le quartier de la ZHUN-Sud, qu'on désigne communément de ville nouvelle, manque énormément d'équipements publics. Cette situation a engendré un sentiment d'exclusion chez les habitants, qui continuent à dépendre du centre-ville sur lequel ils exercent des ruées quotidiennes.

L'introduction de l'agent privé dans la production urbaine, suite aux réformes foncières et immobilières des années 1990, a été la locomotive du développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou, plus particulièrement le secteur de l'habitat. Dès lors, la promotion immobilière privée explosa et l'espace urbain devient sa convoitise. Depuis, le développement de la ville demeure à la merci des promoteurs immobiliers, qui ont vu leur mainmise renforcée par les dernières mesures prises par les documents d'urbanisme locaux. Celles-ci privilégient la restructuration et la densification des tissus existants, d'où l'occupation de toutes les friches urbaines qui, théoriquement, devaient servir d'espaces de détente et de loisirs, surtout lorsqu'on sait que la ville de Tizi-Ouzou est déficitaire en espaces de récréation et de loisirs. À l'instar de ces stratégies purement commerciales, l'on assiste à l'avènement d'un urbanisme spéculatif. À l'échelle individuelle, des individus s'organisent autour de coopératives immobilières, ou en troc, et participent foncièrement à la production de l'habitat et donc du paysage urbain de la ville, et nous font assister, en raison de la banalisation de ce modèle urbain, à l'avènement d'un urbanisme d'intérêt ou de profit.

Faire la ville par les pratiques individuelles et ponctuelles est préjudiciable. En l'absence de mécanismes de régulation urbaine, sinon en aberration des lois en vigueur, ces pratiques deviennent nuisibles du point de vue sociale et écologique, et ce, en raison de la densification hors pair du tissu urbain. En somme, le développement de la ville de Tizi-Ouzou est assuré par les pratiques des habitants autant qu'elle est régie par une stratégie globale et objectivement établie.

La ville se refait sur elle-même. Ce développement découle notamment des systèmes de perception et d'appropriation, individuelle ou collective, de l'espace urbain. Cette forme

du développement de la ville de Tizi-Ouzou est le résultat de la recomposition profonde de sa société urbaine, qui a vu de nouveaux modèles urbains surgir. Par voie de conséquence, l'on assiste à l'avènement de nouvelles formes d'urbanité, en parallèle à l'explosion démographique et de la restructuration fonctionnelle de l'espace urbain.

En somme, la croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou résulte des dynamiques qui se manifestent à plusieurs niveaux géographiques (territorial, communale, urbain...) dont elle est insérée. Le développement urbain de la ville de Tizi-Ouzou, dont les citoyens et les agents immobiliers privés sont les principaux acteurs, échappe à tout système de contrôle et de régulation, dont la responsabilité incombe aux autorités locales. L'intervalle qui existe entre le rythme de développement de la ville et celui de la mise en place de mécanisme de gestion urbaine sont la principale cause qu'il faudrait traiter. Cette situation incite la réflexion à se pencher sur quelques aspects susceptibles de pallier l'inefficacité de la gestion urbaine.

L'inefficacité du système de gouvernance urbaine est la principale cause des dysfonctionnements urbains que subie la ville et les usagers de l'espace urbain. La synergie entre les différents acteurs et secteurs concernés par la production urbaine est cruciale dans le dessin des contours du développement urbain, c'est-à-dire qu'elle devra transcender une stratégie globale et intégrée du développement social, économique et spatial de la ville. Bien que les conditions législatives soient favorables et présentes, cette collaboration peine à se concrétiser, ce qui nous incite à nous interroger de la sorte : *comment peut-on rendre efficace et efficient le système de gouvernance locale ?*

La mise en place d'un système de contrôle et de régulation urbaine, permanent et concerté va pallier les controverses qui émanent des décisions unilatérales et sectorielles. La gestion de proximité et la concertation avec les habitants deviennent alors nécessaires, compte tenu de l'apport de la sensibilisation dans l'encadrement des pratiques urbaines et citoyennes. L'incapacité des procédés de planification urbaine, jusqu'alors appliqués, à accompagner le rythme du développement urbain de la ville, est à l'origine des dysfonctionnements que subisse la ville de Tizi-Ouzou. Une stratégie territoriale intégrée, où le développement équilibré des territoires sera privilégié, réduira la pression sur la ville chef-lieu. L'absence de cette vision territoriale a fait de la ville de Tizi-Ouzou le dépotoir des échecs des localités avoisinantes, et même lointaines, elle leur a servi de solution à la fois voulue et imposée. Cependant, cette stratégie nécessitera des systèmes de mobilité efficaces et efficients. La révision des stratégies urbaine et l'exploration des dimensions

territoriales et intercommunale deviennent alors indispensables pour le rééquilibrage de l'armature urbaine.

À l'échelle urbaine, le développement de la ville de Tizi-Ouzou a été l'œuvre des politiques classiques et progressistes, sans aucune incorporation des principes de la durabilité et de l'écologie urbaine, alors que l'efficacité paysagère et fonctionnelle des formes urbaines devra être privilégiée, afin de rentabiliser la consommation de l'espace et pouvoir, par la suite, maîtriser les usages qu'on lui réserve. Les aménagements urbains se font en dehors des principes et règles du génie urbain, et se contentent juste des standards d'un urbanisme essentialiste où les techniques de dimensionnement et le choix de matériaux ont été, délibérément sinon par manque de moyens, abolis. Les formes urbaines compactes devront ainsi satisfaire ces exigences, car elles permettent non seulement l'économie foncière et énergétique, mais elles renforcent l'urbanité et les sociabilités entre les citoyens. Cet objectif nécessitera, au préalable, des études sociologiques et environnementales afin de déterminer la nature des aménagements à réaliser. La dimension territoriale, temporelle et sociale devra être le credo des politiques de développement urbain pour une meilleure maîtrise de l'urbanisation.

Bibliographie

Ouvrages livresques

- Mahé. "Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises, Éditions Bouchène, 2001.
- Marshall "Principles of Economics". London: Macmillan and Co. 8th ed. 1920.
- Weber "Uber den Standort der Industrien". Tubingen: J.C.B. Mohr. 1909. Trad, anglaise (1929-1957): The Theory of the location of industries. Chicago University Press.
- A. Berbrugger. "La Grande Kabylie sous les Romains". ENAG.2012.
- A. Rémy. "Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville. Armand Colin.2000
- A.Smith."An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations".1776. Traduit "Richesse des nations", par Jean-Gustave Courcelle-Seneuil.Publié sous la direction de M. Jh CHAILLEY. Ed Guillaumin et Cie. 1888.
- A. Zucceli. "Introduction à l'urbanisme opérationnel et la composition urbaine ». ed.opu.1983
- B. Spinoza. « L’Ethique”, La première édition est traduite par Armand Guérinot. Éditions d’art Édouard Pelletan 1939. Éditions Ivrea.1993
- C.Camarinhas. "L'urbanisme de Lisbonne: éléments de théorie urbaine appliquée". Harmattan.2011
- C.Sitte. "L'art de bâtir les villes: l'urbanisme selon ses fondements artistiques".1889. trad. par : Daniel Wiczorec. Seuil, 1996
- Collectif Dahmani. "Tizi-Ouzou, Origine: Croissance et Développement". Ed. Aurassi 1993
- Carette. "Exploration scientifique de l'Algérie : études sur la Kabylie proprement dite". Ed. Imprimerie de COSSE et J DUMAINE.1849
- E.Howard. «Tomorrow; A Paeceful Path to Real Reform». Publisher: Swan Sonnenschein. 1898
- F. Ascher. " Les nouveaux principes de l'urbanisme: suivi de lexique de la ville plurielle". Ed. Aube. 2001
- F. Choay. "l’urbanisme : utopies et réalités, une anthologie"Ed. Seuil.1965
- F. DESSOMMES." notes sur l'histoire des kabylies". F. D. B. Fort-National 1964
- F. Verneilh. "Les Bastides ou villes neuves du Sud-Ouest de la France ". Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Éd. Dentu, 1880.
- G. Bradet." Mission de l’urbanisme ». Ed. Ouvrières.1950.
- H. Lefebvre. "La révolution urbaine". Paris, Gallimard.1970
- H. Lefebver. "La production de l'espace". Éd. Anthropos.1974.
- Joseph."Le passant considérable: essai sur la dispersion de l'espace public". Éd. Librairie des méridiens. 1984.
- I. KHALDOUN « histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale ». Traduite par M.L.B. Slane.TomeI.Ed. Ed imprimerie du gouvernement. Alger 1852.
- I.KHALDOUN. "LES PROLÉGOMÈNES » (1332-1406 de J. C). Traduits en Français et commentés par W. MAC GUCKIN DE SLANE (1801-1878)

- J. Castex, J. Charles, "Formes urbaines, de l'îlot à la barre". Parenthèses.1997
- J. De Crescenzo." Chroniques Tizi-Ouziennes". Tome 1 et 2Ed Alpha. 2007
- J.Jacobs. «The Death and Life of Great American Cities". 1961. Traduit de l'américain et présenté par Claire Parin-Senemaud. Edition Pierre Mardag.1991
- J. Pierre Frey." La ville industrielle et ses urbanités, la distinction ouvriers/employés, Le Creusot 1870-1930 ".éd. Pierre Margada. coll. Architecture et recherches. 1986.
- J. Remy "L'espace, un objet central de la sociologie. Ed. ERES. Collection : Poche - Sociétés urbaines et rurales.2015
- L.Benevolo "Histoire de la ville" Parenthèses.1983
- L.Mumford. "La Cité à travers histoire, traduction française aux Éditions du Seuil, collection. 1964.
- L.RINN « histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie ». Editeur Adolphe Jourdan.1891
- M. Daumas et M. Fabar."La Grande Kabylie : études historiques". Libraires de l'université royale de France.1847
- M. Jean "Cultures en ville ou de l'art du citoyen". Ed. L'Aube, 2000
- M.Attaf. "Tizi Ouzou à travers les âges". Éditions Dalimen. 2013
- M.Bassand. "Cités, Villes, Métropoles: le changement irréversible de la ville". Ed. Presses Polytechniques et Universitaires de Romande. 2007.
- M.Deruau "Précis de Géographie humaine, 1961 ; Nouveau précis de Géographie humaine, Paris, A. Colin, 1976.
- M. Husson, G. Badia. " Contribution à la critique de l'économie politique". Éd. Sociales.1972.
- M.Kaddache. "L'Algérie médiévale". Entreprise Nationale du Livre, 1992
- M.S. Fredj. "Histoire de Tizi-Ouzou des origines à 1954 ".Ed. ENAP.1990.
- N. Benmatti. "L'habitat du Tiers-Monde : cas de l'Algérie". SNED. 1982
- P. Claval. "brève histoire de l'urbanisme".ed. Pluriel.2014
- P.J. Simon." Histoire de La Sociologie". Éd. Presse Universitaire De France.1997.
- P.M. Andrée. " La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service". Éd Gauthier Villars. 1965.
- Politique d'Aristote. trad. En français d'après le texte collationné sur les manuscrites librairies philosophiques de Lagrange 1848
- R.E. Park." La ville: propositions de recherches sur le comportement humain dans le milieu urbain".1925. Traduit par Y. Grafmeyer, I. Joseph. Ed. Aubiers.1984.
- S.A. BOULIFA. « Le Djurdjura à travers l'histoire : depuis l'Antiquité jusqu'à 1830, organisation des ZOUAOUA (Grande Kabylie) brigand, imprimeur-éditeur.1925.
- S. Gsell "Histoire ancienne de l'Afrique du Nord" Tome I.II.III. Paris. Hachette, 1913-1918.
- S. WEIL "La Condition ouvrière". Collection Folio Gallimard.1951
- Y. Chalas" Villes contemporaines". Ed. Cercle.2002
- Y. Chalas. "L'invention de la ville". Éd. Anthropos.2000

Revues et divers journaux

- Lakjaâ. "Les périphéries oranaises : urbanité en émergence". In Cahier de l'ERMAM 2009.
- Da Cunha et col." Intensités urbaines". Les Cahiers du développement urbain durable. Urbia. Numéro 9 - décembre 2009.
- A.S Bailly. "Méthodes quantitatives et espace urbain - Pierre Merlin, Méthodes quantitatives et espace urbain. Paris, Masson, Collection de Géographie applicable, 1973. In: Espace géographique, tome 3, n°1, 1974
- B.E. Newling. "The spatial variation of urban population densities". In Geographical Review.1969, p. 242- 252
- Ch. Keller. « Citoyenneté: Assumer son appartenance, sa participation et sa responsabilité ». OFCL.Publications. www.bundespublikationen.admin
- D.Chauncy et col." The nature of cities, in Readings in urban geography, édité par H. M. Mayer ET CF. Kohn. Chicago, 1959, pp. 277 -286.
- Choay. "Le règne de l'urbain et la mort de la ville". In La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993. Paris. Centre Georges Pompidou, 1994, p. 26-35
- Lafaye. "L'urbanité romaine". (Henri Bléry. Rusticité et urbanité romaines). In: Journal des savants. 9^e année, Décembre 1911. pp. 543-550.
- Noizet. « La ville au Moyen âge et à l'époque moderne. «in EspacesTemps.net. 07.10.2014
- H.Homer. "A method for measuring the value of imports into an urban community ". Lands economies. 1961
- I.Berry-Chikhaoui. "Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe". In Les Cahiers d'EMAM, 18-2009, pp9-20.
- J. V. Fouchier." L'intensification urbaine". Entretien réalisé par Institut français d'urbanisme l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, coordonné par Éric Charmes, intitulé "Effet de mode ou solution durable ? La densification en débat". Dossier études foncières n°145, mai-juin 2010
- J.F.Tardieu " Exposé sur la "loi rang-taille" des systèmes urbains, cours en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=cTQyrLLMc6g>
- M. E. Leandro. «Le lien social dans la pensée sociologique classique ".in " Le lien social et l'inachèvement de la modernité: expériences d'Amérique et d'Europe", sous la direction de Pavageau et all. Ed. Harmattan.1997
- M.Poète "La Monneraye Jean de (1866-1950)". In. Bibliothèque de l'école des chartes. 1955, tome 113. pp. 348-352
- M.S.Zitouni. "Urbanité(s) et citadinité(s) dans les grandes villes du Maghreb". In Cahiers d'EMAM, n°19. 2010. pp33-53.
- P. Bourdieu." Le capital social". In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31, janvier 1980
- P. Jean-Pierre, H. Jean-Louis, T. Jean-Paul et D. Valbelle" Naissance des Cités, 1990". In: Annales de démographie historique, 1993. pp. 431-433;
- P.K. Tyson "Distancing Techniques". In Fassbinder's. Neophilologus, Springer Verlag, 2009. N° 94-3, pp.499-508.
- R. Le Mée."Le choléra et la question des logements insalubres à Paris (1832-1849)". In: Population, 53^e année, n°1-2, 1998.pp. 379-397;
- R.Owen. "The Life of Robert Owen: Written by Himself ".1858. Cité par: P. Gordon, in Perspectives, revue trimestrielle d'éducation comparée. vol. XXIV, n° 1-2, 1994, pp. 287-306.

- R.S. Boumedine. "La citadinité : Une notion, impossible?". In La ville dans tous ses états (collectifs), Ed. Casbah. 1998.pp.25-36
- S. Bulle. "Penser l'urbanité". In Annuaire de l'EHESS. 2009. pp 620-62
- S. Blanquat Odon. "Comment se sont créées les bastides du Sud-Ouest de la France". In. Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 4^e année. N°03, 1949. P281
- T. Paquot. " Pour un urbanisme durable". Revue d'urbanisme.2009
- Tignerès. "L'histoire des Sumériens, 1^{ère} civilisation au monde, dans le croissant fertile ou Mésopotamie" voire; <https://www.youtube.com/watch?v=MqGSf6K4D0o>
- Clairet, « La ville moderne : l'utopie d'un Art total », Cités. 2010/2 n° 42
- Xiao, J. Chen, X.-W. ET col "Structural basis of Ist1 function and Ist1-Did2 interaction" in the MVB pathway and cytokinesis. Mol Biol Cell, 20, 3514-3524. Pub-Med-link

Dictionnaires

- Pumain, T. Paquot et R. Kleinschmager. Extraits du « Dictionnaire La ville et l'urbain ».éd. Anthropos-Economica. 2006.Notices rédigées par Denise Pumain
- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.", EspacesTemps.net, Traverses, 25.09.2003
- Dictionnaire le Petit Larousse. Support numérique. Version. 2010
- J. Lévy et M. Lussault. "Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés". Ed. Belin. Paris.2003
- R. Brunet, R. Ferras et H. Théry "Les Mots de la géographie, dictionnaire critique". coll. Dynamiques du territoire. 1992

Thèses et rapports

- .Le guide des indicateurs est consultable sur le site suivant : <http://www.osddt.eu/fr>
- Schaffar". Croissance et hiérarchie urbaines dans les pays émergents. Economies et finances "thèse de doctorat. Université de la Réunion; Université de Toulon Sud, 2009. Français
- Armature urbaine." V° Recensement Général de la Population et de l'habitat 2008". Office national des statistiques
- Marchand." Le financement des travaux d'Hausmann : un exemple pour les pays émergents ?".2011. Halshs-00583457
- D.Lapeyronnie. "Cours de sociologie générale". Département de Sociologie. Université Victor Segalen Bordeaux 2. 2005/2006
- Extrait des Carnets de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France. 3^{ème} trimestre 2009
- A. U. R : « P. D. A. U de Tizi-Ouzou, phase 1 rapport d'orientations document final 2000
- L'annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou, version 2013
- L'annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou, version 2016
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Tizi ouzou.2008.

LISTE DES FIGURES

Figure 1: les principes de base de l'approche systémique _____	26
Figure 2 : facteurs d'influence des urbanités _____	43
Figure 3 : processus de la croissance urbaine et ses implications _____	49
Figure 4: formes de l'étalement urbain _____	51
Figure 5 : limites naturelles de la grande Kabylie _____	97
Figure 6 : Situation géographique et administrative de la commune de Tizi-Ouzou _____	100
Figure 7 : limites urbaines de la ville de Tizi-Ouzou _____	101
Figure 8: valeurs rang-taille des villes de l'espace programme Nord-Centre, selon, la loi logarithmique de Zipf. _____	105
Figure 9 : _____valeurs rang-taille des agglomérations urbaines de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour l'année 2016, selon la loi logarithmique de Zipf. _____	109
Figure 10 : _____valeurs rang-taille des agglomérations urbaines de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour l'année 2016, selon la loi logarithmique de Zipf _____	110
Figure 11: Système urbain de la Wilaya de Tizi-Ouzou _____	115
Figure 12 ; étendue de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de première catégorie. _____	118
Figure 13: Etendue de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la deuxième catégorie. _____	118
Figure 14: étendue de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la troisième catégorie. _____	119
Figure 15: courbe de Lorenz selon les résultats obtenus ci-dessus _____	121
Figure 16 : Système urbain en Kabylie pendant la période Romaine _____	127
Figure 17: tracé (en profil) du parcours des troupes Romaines en Kabylie _____	127
Figure 18 : provenance des premiers habitants de l'espace Tizi-ouzien, vers le XVII siècle. _____	130
Figure 19 : Structure des tribus de la vallée de Sebaou au début du XVIII siècle _____	133
Figure 20 : forme urbaine du Bordj Tizi-Ouzou _____	135
Figure 21: Distribution des Bordj Turcs en terre kabyle _____	135
Figure 22: Profil Nord-Sud du site de localisation du Bordj Tizi-Ouzou _____	137
Figure 23 : Profil Est-Ouest du site de localisation du Bordj Tizi-Ouzou _____	137
Figure 24: structure de la population de Tizi-Ouzou vers 1840 _____	138
Figure 25 : forme urbaine du village traditionnel vers 1900 _____	139
Figure 26 : structure de l'espace urbain de Tizi-Ouzou vers 1840 _____	140
Figure 27 : forme urbaine de l'espace Tizi-ouzien, vers 1859 _____	143
Figure 28 : forme et composition urbaines du tissu de fondation coloniale _____	144
Figure 29: dimensions et tracé du tissu urbain de fondation coloniale _____	144
Figure 30: forme urbaine de l'espace urbain de Tizi-Ouzou vers 1880 _____	147
Figure 31 : Séquences d'extension du noyau colonial _____	147
Figure 32 : Forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou pendant la période 1880-1928 _____	148
Figure 33 : Trames des équipements et des services urbains créés entre 1900 et 1928 _____	150
Figure 34: Etalement urbain de la ville de Tizi-Ouzou entre 1928-1962. _____	153
Figure 35 : Evolution de la population communale et urbaine entre 1881-1962 _____	154
Figure 36 : Evolution du taux d'urbanisation entre 1881-1962 _____	154
Figure 37 : forme urbaine de la ville de Tizi-Ouzou vers 1969 _____	160
Figure 38 : évolution de la population communale et urbaine "ACL" de Tizi Ouzou entre 1966 et 1987 _____	163
Figure 39 : évolution de la population de la wilaya entre 1966 et 1987 _____	163
Figure 40 : évolution du parc logement de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1966-1987. _____	165
Figure 41 : forme urbaine de la ville Tizi-Ouzou vers 1990 _____	168
Figure 42: Evolution de la population urbaine pour la période 1987-2010 _____	172
Figure 43 : Evolution du parc logement pour la période 1987-2010 _____	172
Figure 44: Evolution du taux d'urbanisation pour la période 1987-2010 _____	173
Figure 45 : Evolution de la surface du périmètre urbain _____	173
Figure 46 : Forme urbaine actuelle(2018) de la ville de Tizi-Ouzou et tendances d'étalement urbain _____	181
Figure 47: Tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou en 2018 _____	183
Figure 48 : Modes d'application des indices retenus _____	186
Figure 49 : évolution de la tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1972-2018 _____	188
Figure 50: Evolution du périmètre urbain de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1972 et 2018 _____	196

Figure 51: Evolution de la surface de la tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, entre 1972 et 2018	196
Figure 52 : Géotypes urbains selon la typologie d'habitat	206
Figure 53 : structure urbaine du village traditionnel	209
Figure 54 : limites urbaines du village traditionnel	210
Figure 55 : Esquisse d'un plan spatiofonctionnel de l'habitat traditionnel	211
Figure 56 : photo d'une habitation traditionnelle.	212
Figure 57 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel sous prétexte de modernisation	214
Figure 58 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel sous prétexte d'agrandissement	214
Figure 59 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel pour des fins lucratives (cooperative)	215
Figure 60 : Exemple d'opération de rénovation de l'habitat traditionnel pour des fins lucratives (cooperative)	215
Figure 61 : localisation des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel	216
Figure 62 : Exemples des modalités de rénovation de l'habitat traditionnel	217
Figure 63 : échantillon d'une rénovation totale	218
Figure 64: échantillon d'une rénovation partielle	218
Figure 65 : Evolution décimale de la population du village traditionnel	219
Figure 66 : exemple de conséquences fonctionnelles des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel (atteinte aux vis-à-vis)	220
Figure 67: conséquences paysagères des opérations de rénovation de l'habitat traditionnel (incohérence-pollution visuelle)	220
Figure 68 : exemple des modalités de modification de l'habitat traditionnel	221
Figure 69 : identification des occupants des habitations	222
Figure 70 : réalisation de travaux de rénovation de l'ancienne habitation	222
Figure 71 ; les raisons des opérations de modification et de rénovation	223
Figure 72 : opération de rénovation pour des raisons d'agrandissement	224
Figure 73 : les habitants concernés par le séisme de 21 mai 2003	224
Figure 74: année du début des travaux de modification	225
Figure 75: disposition du permis de construire et du certificat de conformité	225
Figure 76 : les cas de la non-conformité des opérations de modification	226
Figure 77 : réactions des habitants envers les opérations de modification	226
Figure 78 : nature des désagréments causés par les opérations de restructuration du village.	227
Figure 79 : Evolution de la place Ain Sultan	229
Figure 80 : photo de l'état actuel de la fontaine Ain Sultane	229
Figure 81 : photo de l'état initial de la fontaine Ain hallouf	230
Figure 82 : état actuel de la fontaine Ain Hallouf	231
Figure 83: évaluation fonctionnelle du quartier de la haute ville.	232
Figure 84 : évolution de la place de la mosquée Lalla Saida	234
Figure 85 : entrée de la mosquée Lalla Saida	234
Figure 86 : limites du géotype urbain du tissu colonial	238
Figure 87 : tracé et structure du noyau colonial	239
Figure 88 : composition urbaine de l'ilot du noyau colonial	239
Figure 89 : localisation des opérations de rénovation de l'habitat du type colonial	242
Figure 90 : exemple de modification récente, à but lucratif et usage de matériaux modernes	243
Figure 91 : opération de modification décidée par les pouvoirs publics (BNA), et ruptures paysagères.	244
Figure 92 : exemple d'une habitation dégradée, non entretenue, susceptible de recevoir des opérations de rénovation	244
Figure 93 : aspects des mutations fonctionnelles et paysagères appliquées à l'habitat colonial	245
Figure 94 : Origine résidentielle des habitants	246
Figure 95 : date d'installation dans le quartier	247
Figure 96 : propriétaires ayant entrepris des travaux de rénovation	248
Figure 97: les motifs des opérations de rénovation	248
Figure 98 : date du début des travaux	249
Figure 99 : conformité des opérations	250

Figure 100 :réactions des habitants aux opérations de modification _____	250
Figure 101 : raisons de l'opposition des habitants pour les opérations de modifications _____	251
Figure 102 :nature des problèmes rencontrés au niveau du quartier _____	251
Figure 103 : trames des espaces publics _____	253
Figure 104 : place de la mosquée juste après l'indépendance _____	254
Figure 105 : place de la mosquée aujourd'hui _____	255
Figure 106 : évolution du square, actuel jardin 1 ^{er} novembre _____	255
Figure 107 : place Babouche Said, ex porte d'Alger, _____	257
Figure 108 : place babouche Said actuellement _____	257
Figure 109 : place de l'olivier _____	259
Figure 110 : place de la gare _____	259
Figure 111 :parking informel _____	261
Figure 112 : façade commerciale, et squattage de l'espace public «trottoir' _____	262
Figure 113 : occupation informelle de la rue par les commerçants _____	262
Figure 114 : l'image du quartier chez ses habitants _____	264
Figure 115 : localisation des cités résidentielles retenues _____	267
Figure 116 : Structure fonctionnelle de l'espace résidentiel de la cité Kahina _____	269
Figure 117 : forme urbaine et localisation des cité résidentielles privées retenues _____	270
Figure 118 : habitat individuel en cooperative à l'interieur du perimetre urbain _____	273
Figure 119 : habitat individuel en cooperative dans l'espace périphérique _____	273
Figure 120 : parc d'attraction et de loisirs THAMAGHRA _____	275
Figure 121 : appropriation et occupation informelles de l'espace public(trottoir) par les commerçants _____	276
Figure 122 : Encombrement routier causé par l'activité commerciale de gros (livraison/approvisionnement) _____	276
Figure 123 : appropriations et reconversions fonctionnelles des espaces résiduels des cités résidentielles _____	278
Figure 124 : organisation de volontariat pour le nettoyage et d'embellissement des quartiers _____	279
Figure 125 : organisation des activités ludiques et de loisirs par les association de quartiers _____	279
Figure 126 :mobilité quotidienne des habitants au-delà de leur quartier. _____	280
Figure 127 : directions et sens de la mobilité _____	280
Figure 128 :motifs et raisons des déplacements _____	281
Figure 129 : contraintes des habitants dans le quartier _____	282
Figure 130 : modélisation par triangulation de l'approche systémique telle que appliquée à notre problématique _____	285

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 :valeurs rang-taille des villes de l'espace programme Nord-Centre la loi de Zipf_____	108
Tableau 2 :valeurs rang-taille des villes de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon, la loi logarithmique de Zipf _	108
Tableau 3 :identification de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de première catégorie, pour l'année 2018. _____	116
Tableau 4 :identification de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la deuxième catégorie, pour l'année 2018. _____	116
Tableau 5 : identification de l'aire d'influence de la ville de Tizi-Ouzou sur les villes de la troisième catégorie, pour l'année 2018 _____	117
Tableau 6 :évaluation de l'indice de Gini, appliqué aux catégories d'agglomérations prédéfinies. _____	121
Tableau 7 : évolution des surfaces urbaine pendant la période coloniale, de 1840-1962 _____	156
Tableau 8 :liste des projets réalisés à Tizi Ouzou entre 1969 et 1984. _____	162
Tableau 9 :liste des unités de production de biens et services implantées dans la commune de Tizi-Ouzou, recensées en 1992. _____	164
Tableau 10 : L'évolution des surfaces urbanisées entre 1962-2000 _____	166
Tableau 11 :caractéristiques démographiques et spatiales de Tizi-Ouzou (wilaya, commune et ville)_____	178
Tableau 12 :Evaluation typologique du parc logement réalisés et en cours de réalisation. _____	179
Tableau 13 : identification des paramètres de mesure pour l'année 2018 _____	182
Tableau 14 :résultats des applications _____	184
Tableau 15 : résultats des applications _____	186
Tableau 16 : application des coefficients multiplicateur et des taux d'évolution pour les périodes références retenues _____	197
Tableau 17 : surfaces accessoires et fonctionnelles des cités résidentielles _____	270

Les annexes

Annexe n°01 : Décret de création du village Européen de Tizi-Ouzou

N° 605 : DECRET IMPERIAL

Précédé d'un rapport à l'Empereur, portant création dans la subdivision de Dellys, d'un centre de population qui prendra le nom de : TIZI OUZOU

Rapport à l'Empereur Du 15 Octobre 1858

Mr. Le Gouverneur Général de l'Algérie m'a soumis, avec l'avis du Conseil du gouvernement, des propositions tendant à régulariser l'existence d'un centre de population qui s'est formé spontanément, dès 1855, au dessous du Fort de Tizi Ouzou, sur le bord de la route d'Alger à Bougie, à cent kilomètres de la première de ces villes.

Le chiffre des habitants agglomérés sur ce point est d'environ six cents ; des constructions assez importantes y existent déjà, et il convient de délégaliser cette prise de possession en vue de faciliter le développement d'un centre qui nous met en relations journalières avec la population kabyle, et est appelée à devenir une ville, lorsque la route d'Alger à Bougie sera complètement ouverte.

L'emplacement est d'ailleurs bien choisi : la proximité du Fort assure toute sécurité au nouveau village ; il est assez éloigné de la plaine du Sébaou et assez élevé pour n'avoir pas à redouter l'insalubrité. La montagne voisine fournit des eaux abondantes et d'excellente qualité, qu'on amènera facilement au village. Enfin, le bois de chauffage est rapproché et des terres de culture sont bien disposées.

Les ménagements à observer envers les Kabyles du voisinage ont forcé l'administration à n'attribuer à ce village qu'un territoire rural de deux cent quatre vingt six hectares suffisant pour les premiers besoins ; mais il sera facile de l'augmenter plus tard.

Dans ces circonstances, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien précéder de sa signature le projet de décret ci-joint, destiné à sanctionner.

Décret du 27 Octobre 1858

NAPOLEON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu les ordonnances des 21 Juillet 1845, 5 Juin et 1^{er} septembre 1847,

Sur le rapport du Prince, chargé du ministère de l'Algérie et des colonies

AVONS DECRETE ET DECRETONS CE QUI SUIT :

ART. 1^{er} : il est créé, dans la subdivision de Dellys, province d'Alger, sur la route de cette ville à Bougie, un centre de population européenne de quatre vingt quatorze feux, qui portera le nom de : TIZI OUZOU

ART. 2 : Un territoire agricole de deux cent quatre vingt six hectares cinq ares soixante cinq centiares est affecté à ce centre de population, conformément au plan ci-annexé

ART. 3 : Le Prince chargé du Ministère de l'Algérie et des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais de Saint-Cloud, le 27 Octobre 1858.

Signé NAPOLEON – Pour l'Empereur : Le Prince chargé du Ministère de l'Algérie et des Colonies.

Signé : NAPOLEON (Jérôme)

Annexe n°02 : liste¹ des réalisations urbaines dans la ville de Tizi-Ouzou, à l'ère coloniale

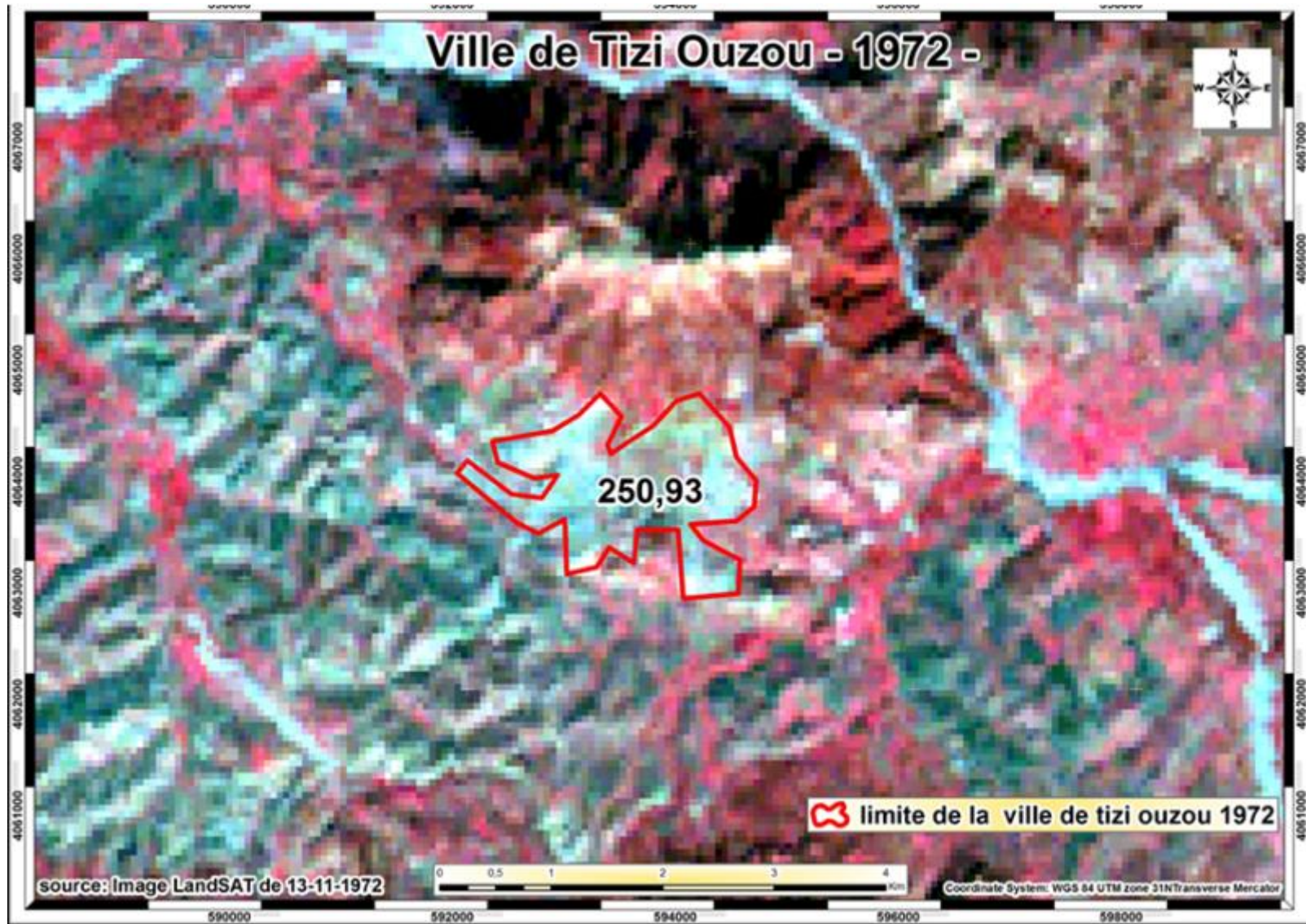
Année	Projets et créations
1851	<i>Restauration du Bordj Turc</i>
1856	<i>Agrandissement du Bordj Turc</i>
1856	<i>Implantation du village européen</i>
1857	<i>Construction de la route Tizi-Ouzou- Fort national</i>
1858	<i>Création du village européen de Tizi-Ouzou par décret impérial n)605 du 27 octobre 1858</i>
1858	<i>Création des premiers écoles</i>
1859	<i>Réalisation de lotissement faisant ressortir 91 lots à bâtir attribués aux colons</i>
1864	<i>Création d'une société de secours mutuelle "la kabylies"</i>
1865	<i>Construction de la mosquée Lalla Saida</i>
1872	<i>Construction de la fontaine-abreuvoir de la place de la mairie</i>
1873	<i>Construction de l'église saint eustache</i>
1873	<i>Construction de l'hôtel Moselle</i>
1873	<i>Construction de l'immeuble de la gendarmerie</i>
1873	<i>Installation d'un télégraphe entre Tizi-Ouzou et Alger</i>
1874	<i>Concession pour un temple protestant</i>
1875	<i>Construction de la sous-préfecture</i>
1877	<i>Premières fêtes du village</i>
1877	<i>Création du journal " le sémaphore de l'Algérie "</i>
1878	<i>Construction d'un bureau de poste</i>
1879	<i>Création du cimetière de M'douha</i>
1880	<i>Construction du temple protestant</i>
1880	<i>Création de la loge maçonnique "la famille Kabyle"</i>
1881	<i>Création du comptoir d'escompte de la grande kabylies</i>
1881	<i>Construction de la prison civile</i>
1881	<i>Institution de d'état civil à Tizi-Ouzou</i>
1883	<i>Création du journal "le messenger de la kabylies"</i>
1883	<i>Création des premières écoles indigènes dans le Bled</i>
1885	<i>Construction d'un tribunal</i>
1885	<i>Reprise de l'hôtel Moselle par M. Joseph Lagarde</i>
1885	<i>Création du journal "le courrier de Tizi-Ouzou"</i>
1886	<i>Création du journal "le petit Kabyle"</i>
1886	<i>Création d'une école indigène</i>
1886	<i>Création du premier marché couvert, transformé en 1921 en salle de fetes.</i>
1887	<i>Construction d'un château réservoir</i>
1888	<i>Fin des travaux de construction de la ligne du chemin de fer et inauguration de la gare ferroviaire</i>
1888	<i>Construction de l'école de garçon "école Gambetta"</i>
1888	<i>Construction de l'usine élévatoire en bordure du Sebaou, pour alimenter la ville en eau.</i>
1889	<i>Création d'un refuge de nuit</i>
1889	<i>Création d'une société de tir, de gymnastique et d'escrime</i>
1891	<i>Création du journal "réveil de kabylies"</i>
1892	<i>Création d'un commissariat de police</i>
1894	<i>Création du TOC(Tizi-Ouzou cycles)</i>
1896	<i>Construction de d'hôtel de ville</i>
1896	<i>Première séance cinématographique</i>

¹ J. Crescenzo. « Chroniques Tizi-Ouziennes ; 1844-1914 et 1914-1928 ».Ed. Alpha.2007

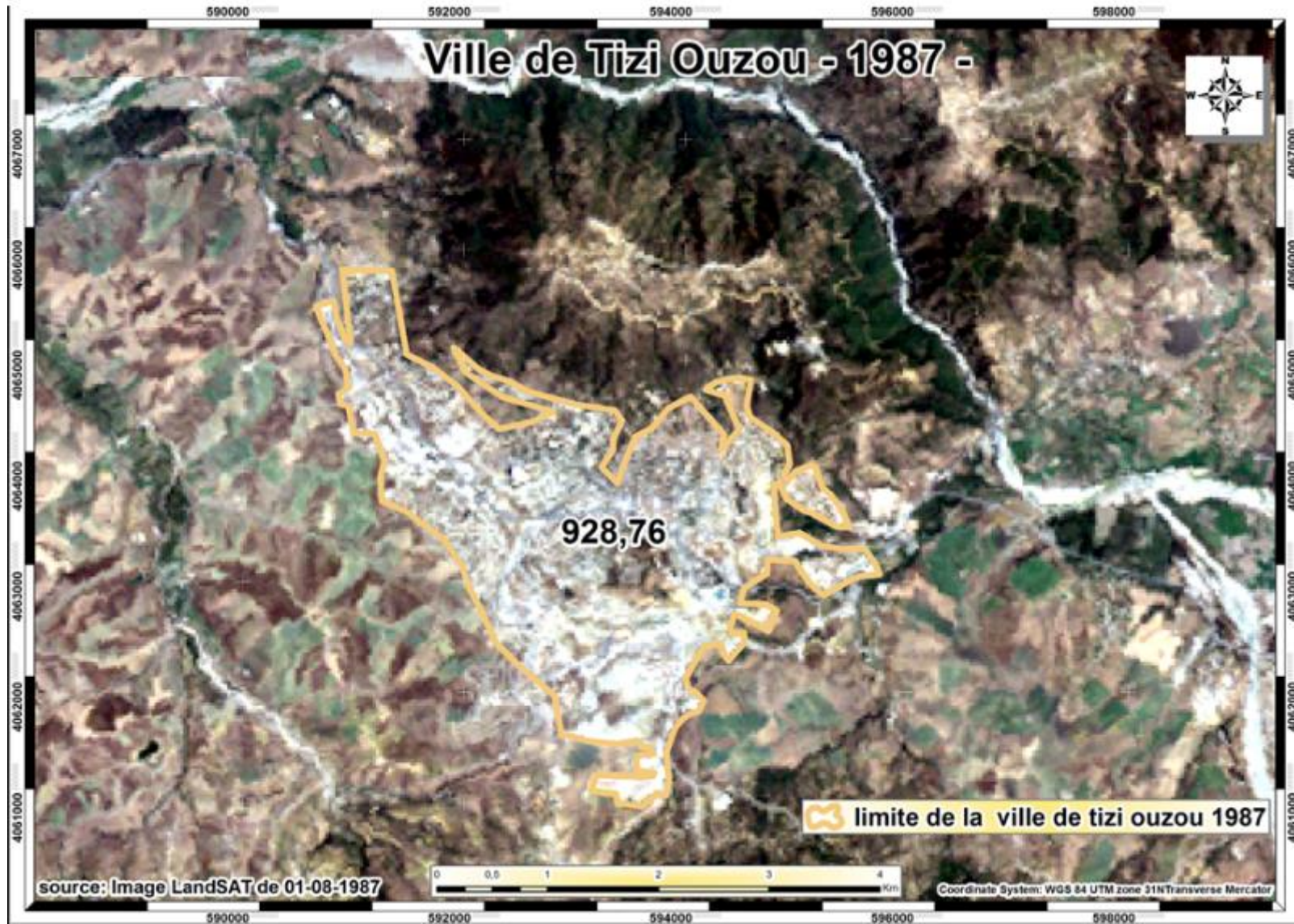
Annexe 2 : suite

1897	<i>Création du journal le montagnard de la kabylies</i>
1898	<i>Construction du palais de la justice</i>
1898	<i>Construction des premières vespasiennes</i>
1898	<i>Construction de la nouvelle mosquée(Lalla Dammamya)</i>
1900	<i>Création de la SIP(société indigène de prévoyance)</i>
1900	<i>Création de la ligue de l'enseignement</i>
1901	<i>Création de la loge maçonnique "l'union de la kabylies"</i>
1904	<i>Arrive du téléphone</i>
1911	<i>Début de l'installation de l'éclairage électrique à Tizi-Ouzou</i>
1913	<i>Construction de la nouvelle école indigène</i>
1913	<i>Mise en service de la liaison téléphonique entre Tizi-Ouzou et Mekla et Azzazga</i>
1913	<i>Mise en service de l'éclairage des rues</i>
1921	<i>Construction de la salle des fêtes</i>
1922	<i>Construction du monument au morts</i>
1923	<i>Création du comptoir de l'escompte de la grande kabylies</i>
1926	<i>Revêtement de la traverse (la Grande rue, actuelle bd Abane Ramdane)</i>
1926	<i>Construction de l'hôtel de la sous –préfecture (actuelle résidence du wali)</i>
1927	<i>Construction du marché couvert</i>
1928	<i>L'OTO s'engage dans le championnat du football</i>
1928	<i>Construction d'une nouvelle sous-préfecture</i>
1928	<i>Construction d'une sale de fête municipal</i>
1928	<i>Construction d'une école primaire indigène "école Jeanmaire"</i>
1928	<i>Construction de l'école primaire supérieur(EPS) actuel lycée Fatma N'soumer)</i>

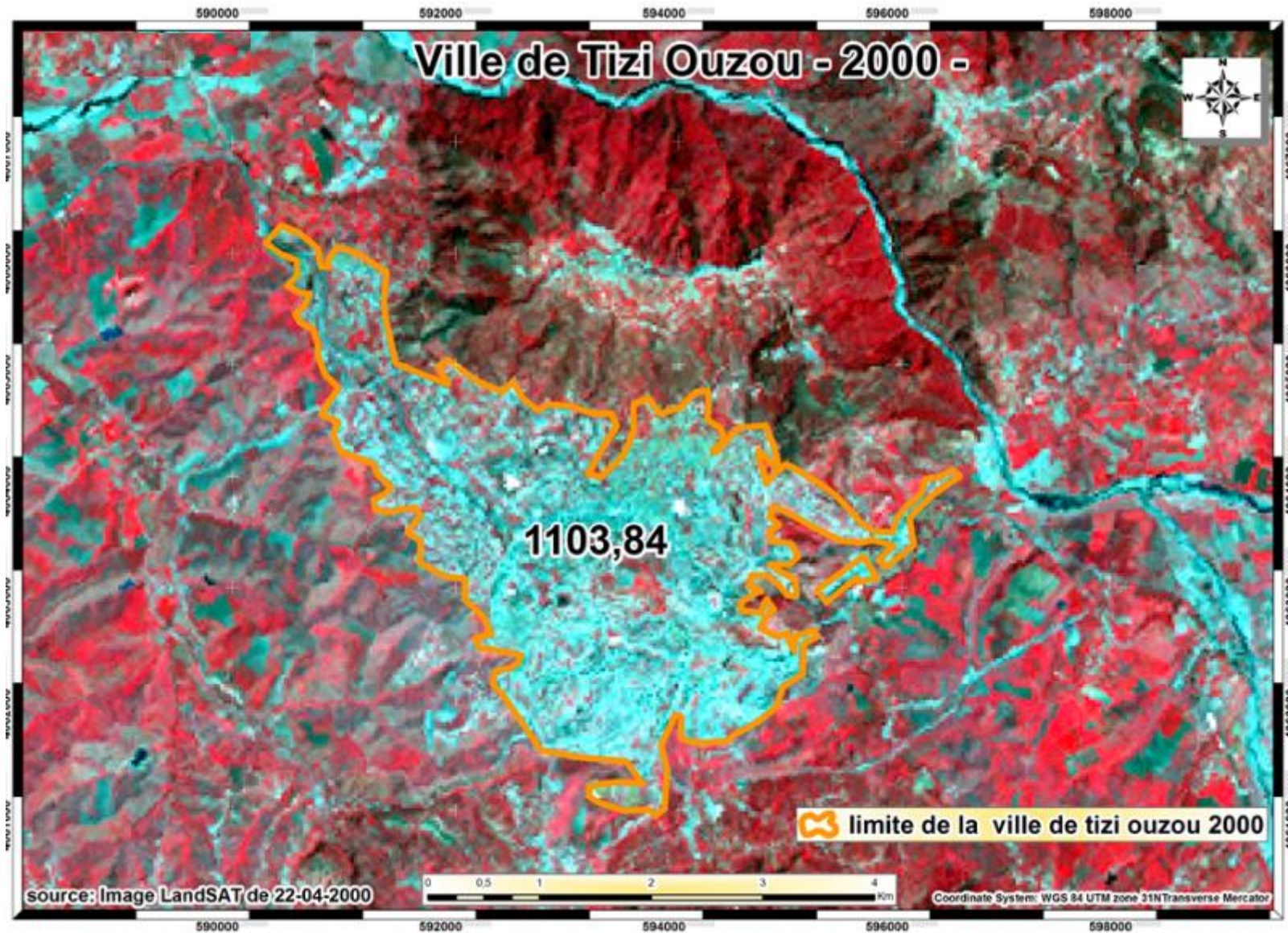
Annexe n°3 : évolution de la tache urbaine de la ville de Tizi-Ouzou entre 1972 et 2010



Annexe 3 : suite



Annexe 3 : suite



Annexe 3 : suite



ملخص:

تتمحور هذه الدراسة حول ظاهرة النمو الحضري (التوسع العمراني) لمدينة تيزي وزو منذ نشأتها إلى يومنا هذا. حيث نسعى في هذا السياق إلى تقييم النمو الحضري للمدينة بالإضافة إلى أشكال التوسع الحضري الناجمة عنه. هذه الأخيرة التي تدخلت فيها المهارات المادية وغير المادية للسكان (السكان المساهمين في تنمية مدينة تيزي وزو. بما بات يمثل شكلا من أشكال المحددات الخارجية للتجمعات السكانية. وهكذا تبدو أفضلية المقاربة الأفقية من خلال تبين دور كل فاعل مؤثر في عملية التنمية الحضرية للمدينة. وبالمعنى التقني تقوم هذه المقاربة بإعادة وضع الساكن كمتدخل بارز مع المتدخلين الحضريين. أي أن يصبح فاعلاً أساسياً يتجاوز وضعه السابق كمتلقي للقرارات إلى منتج وصاحب قرار في النمط الحضري. من هناك ينصب تفكيرنا حول طرائق العيش في المناطق الحضرية وكيفية صناعة المدينة. حيث يهتم هذا الطرح عن مقربة بالتطبيقات والممارسات الحضرية التي تدخل في تشكيل وتطوير مدينة تيزي وزو، كما تساهم أيضاً في بناء شخصية هذه المدينة.

الكلمات المفتاحية: النمو، الحضرية، الفضاء الجبلي، تيزي وزو.

Résumé :

Cette recherche porte sur le phénomène de la croissance urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, depuis sa fondation à nos jours. Au fil de cette recherche, il a été question d'évaluer le phénomène de la croissance urbaine, sous son aspect spatial et a-spatial, tout en mettant en exergue les formes d'urbanité qui en découlent. Ici, par formes d'urbanité, il est question des pratiques des acteurs qui ont contribué, de manière formelle et informelle, au développement de la ville de Tizi-Ouzou. Ainsi, il a été convenu de privilégier l'approche horizontale, dite par le bas, afin de pouvoir élucider le rôle de chaque acteur dans le processus du développement urbain de la ville étudiée. Cette approche a consisté à replacer le citoyen dans l'échiquier des intervenants urbains, de manière à le considérer comme acteur à part entière dans la dynamique urbaine de la ville. Autrement dit, il passe d'une situation de passivité, de récepteur et de consommateur de décisions, à un élément actif et producteur de l'espace urbain. De là, toute la réflexion s'est penchée sur les manières de vivre l'urbain et de faire la ville. Elle s'intéresse de près à l'apport des pratiques urbaines dans la formation et le développement de la ville de Tizi-Ouzou, ainsi qu'à la construction de sa personnalité.

Mots-clés : Développement, urbanité, espace montagnard, Tizi-Ouzou